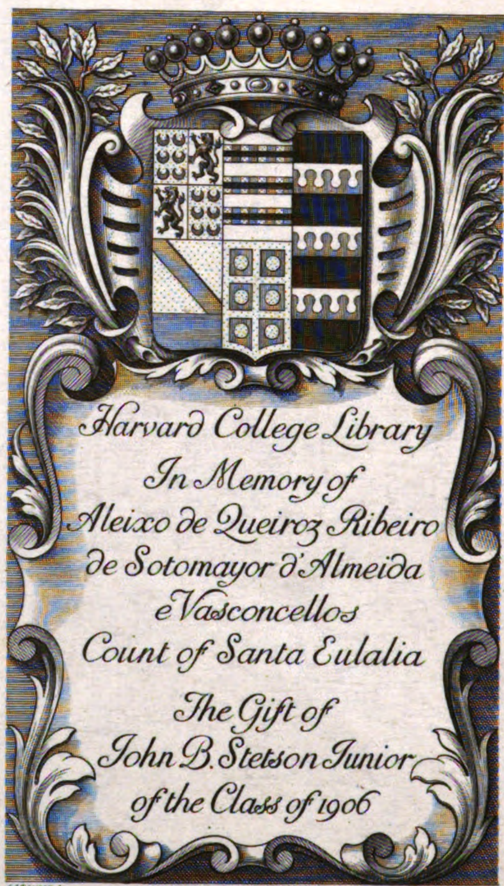

Harvard College Library
In Memory of
Aleixo de Queiroz Ribeiro
de Sotomayor d'Almeida
e Vasconcellos
Count of Santa Eulalia
The Gift of
John B. Stetson Junior
of the Class of 1906

MAXIME DU CAMP

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LA
VERTU EN FRANCE

Ouvrage illustré de 45 gravures dessinées sur bois

PAR

DUEZ, MYRBACH, TOFANI et Ed. ZIER



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

LA

VERTU EN FRANCE

Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

0

MAXIME DU CAMP

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LA VERTU EN FRANCE

Ouvrage illustré de 45 gravures dessinées sur bois

PAR

DUEZ, MYRBACH, TOFANI et Ed. ZIER

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

AVANT-PROPOS

Quand j'étais petit garçon, — ce n'est pas hier, — j'ai lu la *Morale en action*, et j'ai reconnu que pour écrire ce volume on avait compulsé les annales de tous les temps et de tous les peuples. Je me suis demandé si notre histoire contemporaine, c'est-à-dire celle qui commence avec le siècle et se prolonge jusqu'à nos jours, n'offrirait pas une suite de récits propres à démontrer que notre époque, trop décriée, n'est pas inférieure aux époques passées et s'il ne serait pas possible d'y récolter une série de faits analogues à ceux que l'on a jadis offerts à notre admiration?

Pour me répondre, j'ai fouillé dans les Archives de l'Académie française et j'y ai recueilli une moisson si abondante, que j'ai éprouvé parfois quelque peine à décider de mon choix.

L'imagination n'a aucune part à ce travail : je n'invente rien; je n'écris que sur pièces officielles et sur documents authen-

tiques. J'ai saisi la vérité et je la fais connaître. Elle est souvent triste, mais elle est féconde en enseignements et de nature à réconforter les cœurs qui seraient tentés de se laisser défaillir. Soutenu par elle, j'essaye de chanter le *Sursum corda*, dans l'espoir d'être entendu de ceux à qui la jeunesse promet un long avenir.

A cette heure où les décevantes doctrines du pessimisme semblent être à la mode, où le nom de Dieu est systématiquement biffé dans les livres de nos écoles, il est peut-être opportun de rappeler, par des exemples datant d'hier et d'aujourd'hui, que la vertu n'est pas un vain mot, et que notre nation est toujours animée de cette force d'où naissent les actions qui sont l'honneur même de la créature humaine sur laquelle le souffle divin a passé.

Puisse ce livre faire comprendre aux jeunes gens que, dans la vie, ce qu'il y a de meilleur est encore le sacrifice et le dévouement, sans quoi l'on n'a ni véritable grandeur, ni satisfaction de soi-même.

Août 1887.

LA VERTU EN FRANCE

I

LA PIÉTÉ FILIALE

La loi de Dieu a dit : « Tes père et mère honoreras. » Il est facile de se conformer à cette prescription; car en général l'indulgence et la bonté font naître chez l'enfant des sentiments de gratitude et d'affection qui s'exercent, pour ainsi dire, d'une façon inconsciente, tant ils sont devenus naturels. Mais il n'en est pas de même lorsque l'enfant, sacrifié à des considérations d'ordre inférieur, maltraité, abandonné, conserve pour celui qui lui devait protection, une déférence impeccable et un dévouement sans mesure. Ce fut le cas d'Henriette Garden, dont je vais raconter l'histoire.

Elle était fille unique d'un médecin qui demeurait à Paris dans la rue de la Verrerie. Son père me paraît avoir été un de ces médecins de quartier, sans clientèle fixe, que l'on appelle dans des circonstances imprévues et dont la notoriété ne dépasse guère la maison qu'ils habitent. A l'âge de huit ans, Henriette fut frappée du plus redoutable malheur qui puisse atteindre un enfant : elle perdit sa mère et vit disparaître du même coup la fleur de tendresse qui embaumait sa vie et la prévoyance des soins dont elle était entourée. Dans la pauvre petite fille qui restait seule, désorientée, à jamais privée de tout appui maternel, le docteur Garden ne vit qu'une gêne pour ses aises, un obstacle à la liberté de ses allures, et, sous prétexte de pourvoir à son éducation, il s'en débarrassa. Au lieu de placer Henriette dans un pensionnat où elle aurait reçu un enseignement fertile, il la confia, pour une faible rétribution, à deux vieilles demoiselles qui ne purent lui apprendre que ce qu'elles savaient, c'est-à-dire quelques vagues éléments d'instruction, la couture et les soins du ménage; les notions d'orthographe furent même incomplètes et nul développement ne fut accordé à l'intelligence. Rarement elle voyait son père, qui se contentait de lui dire : « Bonjour, petite, sois bien sage. » L'enfant restait surprise et se sentait le cœur gros en se rappelant les caresses de sa mère.

Lorsqu'elle eut quatorze ans, son père la fit revenir près de lui; elle était d'âge, disait-il, à tenir la maison. Elle s'y employa avec un zèle et une assiduité qui prouvaient une chaleur d'âme peu commune. Elle n'eut plus qu'un but : prévoir les désirs paternels, les satisfaire avant même qu'ils fussent formulés et se faire aimer à force de dévouement. Elle réussit mal, car le docteur Garden la traitait comme une servante faite pour lui obéir et lui épargner les soucis de la vie. Quand le cœur est sec, l'esprit est dur, la voix brève et le commandement brusque, et à l'affec-

tion qui fait accomplir des miracles, on substitue la crainte qui paralyse et rend maladroit. Henriette n'était point belle, tant s'en faut : chétive, disgracieuse, mal conformée, elle n'avait rien, comme l'on dit, de ce qui flatte l'amour-propre des parents. Qu'importent les défectuosités du corps, si l'âme qu'il renferme est généreuse et grande? qu'importe la laideur du flacon, si la liqueur qu'il contient est exquise?

A ses défauts physiques Henriette joignait une timidité extraordinaire, que les bons procédés auraient vaincue, mais que développa la brutalité paternelle et qui devint incurable. Pour un rien elle s'effarouchait; au moindre reproche son pauvre cœur se gonflait et elle éclatait en larmes. Au lieu de la consoler, son père redoublait de sévérité, la raillait et lui disait : « Tu ne seras jamais qu'une bête; je ne sais comment j'ai pu avoir une enfant pareille. » Elle en était arrivée à croire qu'elle était d'une essence inférieure et que son père était trop bon de conserver près de lui une créature aussi bornée qu'elle. Dans cette maison où elle eût dû être instruite et choyée, elle était condamnée au dernier rôle : servante de son père et servante des servantes; c'était Cendrillon; mais, hélas ! elle n'avait point une fée pour marraine et le fils du roi ne devait pas venir.

Malgré les humiliations qui ne lui étaient point épargnées, elle se sentait heureuse de vivre à côté de son père, et, quelle que fût l'humilité de la condition à laquelle on l'avait réduite, elle ne se plaignait pas et redoublait d'attentions que l'on n'accueillait que par des rebuffades. Pendant six années il en fut ainsi. Levée la première pour vaquer aux soins du ménage, couchée la dernière pour attendre son père qui souvent rentrait fort tard, elle se trouvait contente de son sort, faisait sa prière et dormait le bon sommeil de ceux dont la conscience est en paix. Ce bonheur peu enviable, dont la pauvre enfant jouissait avec une gratitude dont

les motifs n'étaient que dans son cœur, ce bonheur allait prendre fin. Elle venait d'avoir vingt ans, lorsque son père lui apprit qu'il allait se remarier. Il épousait une veuve douée de quelque fortune ; il avait résolu d'aller demeurer chez sa nouvelle femme, où il n'y avait point place pour Henriette. Celle-ci irait donc habiter où elle voudrait, se tirerait d'affaire comme elle pourrait, car elle ne devait compter sur aucun subside, puisque sa mère ne lui avait rien laissé. En outre, Henriette ne viendrait chez son père que lorsqu'elle y serait appelée ; elle y passerait pour une étrangère et serait chassée à jamais si elle laissait soupçonner les liens de parenté qui l'unissaient à lui.

La tête basse et les yeux en pleurs, elle écouta ces dures conditions et sans murmurer se soumit. Le docteur Garden rougissait de sa fille un peu gauche et laide ; il n'osait l'imposer à la famille dans laquelle il entrait. On permit à Henriette d'emporter son lit, quelques meubles, quelques ustensiles indispensables ; elle partit en sanglotant pour cet exil immérité et alla s'installer dans une petite chambre. Abandonnée, jetée hors du foyer paternel, en face de la solitude, elle fut près de se décourager et peut-être se demanda-t-elle pourquoi sa part était si mauvaise ici-bas. Ce qui la soutint, ce qui releva sa vaillance, ce fut sa foi ; elle accepta comme une épreuve transitoire et terrestre le malheur qui s'abattait sur elle ; elle se redressa contre le sort mauvais, elle se jura d'avoir raison de l'infortune qui la poursuivait et elle se tint parole.

Elle ne savait que coudre : non pas comme ces couturières qui taillent les robes, ajustent les mantelets et sont largement payées, mais comme une ouvrière qui ourle les serviettes, raccommode les torchons et met une pièce à un vêtement déchiré. Elle se loua en qualité d'ouvrière à la journée, balayant les appartements, faisant les courses et s'employant aux choses du ménage plus

encore qu'aux travaux de l'aiguille ; elle gagnait par jour quinze ou vingt sous ; faible rémunération, plus considérable cependant à cette époque — 1806 — qu'aujourd'hui, car alors les mines de la Californie et de l'Australie n'avaient point versé sur le monde la prodigieuse quantité d'or qui a singulièrement avili la valeur réelle de la monnaie.

Pendant qu'elle besognait pour arracher sa subsistance à un labeur mercenaire, la maison paternelle, élégante et confortable, était à peu près fermée pour elle. On ne l'y admettait qu'au jour de l'an, au jour de la fête, et encore devait-elle passer par l'escalier de service. On la recevait en secret, on était honteux de sa pauvreté, de la simplicité de ses vêtements, et nul, dans cet intérieur vaniteux, ne songeait à rendre justice à ses hautes qualités. Elle souffrait, sans laisser échapper une plainte, et croyait n'avoir même pas le droit d'adresser un reproche à son père.

Celui-ci tomba malade. Henriette l'apprit et accourut : « Me voici, je viens soigner mon père. » On la rabroua et l'on estima que ses prétentions étaient excessives. La pauvre fille se mit à pleurer et dit : « N'est-ce pas mon devoir ? » La belle-mère parut réfléchir et répondit : « Soit, vous viendrez le soir ; mais à la condition que nul ne saura qui vous êtes : pour tout le monde, pour nos amis et même pour les médecins, vous ne serez qu'une garde-malade. » Henriette accepta, et le soir même elle était au chevet paternel; jamais sœur de charité ne fut plus attentive et plus dévouée; jamais fille ne fut plus heureuse de combattre et de vaincre la maladie qui menaçait les jours d'un père adoré. Lorsque le docteur Garden fut rétabli, on congédia Henriette en lui disant que désormais ses soins étaient superflus. Elle retourna dans sa mansarde, et, pour la première fois depuis sept semaines, elle put dormir dans un lit.

Cette piété filiale, que rien jamais ne parut décourager, ne

suffisait point aux besoins de dévouement qui la tourmentaient : elle pensait aux pauvres, à ceux qui étaient plus misérables qu'elle, s'ingéniant à les découvrir, à soulager leurs maux, à les soutenir dans la bataille, dans l'inégale bataille de la vie. L'amour du bien la harcelait et ne lui laissait pas de repos. Une de ses amies, ouvrière comme elle, nommée Sophie Devailly, n'ayant pour vivre que son gain quotidien, fut attaquée de phtisie pulmonaire, maladie implacable et lente qui désagrège les forces et laisse subsister l'espérance. Henriette la recueillit chez elle, dédoubla son lit et pendant dix années la soigna, pourvut à ses besoins et la conduisit jusqu'à sa dernière demeure. Ce n'était point assez pour elle : un parent de Sophie Devailly, accablé de vieillesse et d'infirmités, sollicitait vainement son admission à Bicêtre; Henriette le fit venir chez elle, lui donna la place que son amie avait occupée pendant si longtemps; par son angélique bonté, par les sacrifices qu'elle ne ménageait pas, elle adoucit les derniers jours de ce malheureux et l'empêcha de mourir désespéré.

Ceux qu'elle avait recueillis étaient morts; son père avait quitté Paris sans même lui faire connaître le lieu de sa nouvelle résidence; Henriette s'affligeait de n'avoir plus personne à soigner, de ne pouvoir répandre autour d'elle les trésors de tendresse que renfermait son cœur et que l'ingratitude, l'injustice, la misère n'avaient pu diminuer. On eût dit qu'elle avait en elle un trop-plein de bonté qui l'étouffait et qui devenait une souffrance. On ne souffre jamais longtemps de ce mal héroïque, on ne le guérit pas, mais du moins on le soulage, car les âmes dévouées sont ingénieuses à se manifester.

Dans le quartier populeux qu'elle habitait, aux environs de l'Hôtel de Ville, sillonnés de rues étroites habitées par de petits employés, par des ouvriers, Henriette n'eut pas de peine à trouver des malheureux et des malades. Chaque soir, sa journée de tra-



La pauvre fille ne savait que répondre.

vail finie, avant de rentrer dans son petit logis, elle s'improvisait dame de charité pour aller voir les pauvres gens que sa venue réconfortait et près desquels elle savait ne jamais arriver les mains vides. Là, dans ces milieux dénués, que malgré son dénuement elle parvenait à secourir, elle se sentait aimée et elle remportait dans sa mansarde la joie des bénédictions qui l'avaient accueillie.

Depuis bien longtemps, depuis près de vingt années, elle n'avait point entendu parler du docteur Garden, qui semblait se cacher d'elle comme on se cache d'un enfant pervers qui a déshonoré son nom. Un dimanche, pendant qu'elle rangeait sa chambrette, au retour de la messe, elle entendit frapper à sa porte ; elle ouvrit et vit son père, son père vieux, délabré, mais d'attitude encore arrogante. Elle le reconnut malgré les ravages de l'âge ; elle jeta un cri et sa joie fut telle, qu'elle faillit s'évanouir. Son père lui dit : « J'ai quelques jours à rester à Paris et je suis venu loger chez toi. » Jamais enfant prodigue ne fut reçu avec un tel bonheur. Dès lors, tout ce qu'elle avait fut à son père. Celui-ci n'avait point dit la vérité. Pour des causes que j'ignore, il avait été obligé d'abandonner le domicile conjugal. Ruiné, déjà infirme, sans asile et sans ressource, ne sachant plus où donner du front, il s'était rappelé cette fille si cruellement dédaignée, si bassement traitée et il était accouru vers elle avec une confiance qui ne fut point déçue.

Henriette était heureuse ; elle avait ressaisi son père, nul ne le lui disputerait ; il était à elle, à elle seule et elle bénissait presque la ruine qui le lui renvoyait. Dur, exigeant, quinteux, le vieillard se lamentait de sa situation, se plaignait du logement, de la nourriture, accablait sa fille de reproches et lui disait : « N'as-tu pas honte de laisser ton père dans la misère ? » La pauvre fille ne savait que répondre ; elle pleurait, courbait la tête et redoublait d'efforts. Pendant deux années, deux longues années, elle fut

l'unique soutien, l'unique garde-malade de ce vieil homme acariâtre dont les exigences croissaient à mesure que les forces diminuaient. Le gain de ses journées ne suffisait pas à satisfaire les fantaisies de ce père toujours mécontent; la pauvre fille sentait avec effroi les dettes s'accumuler autour d'elle. L'heure de la délivrance fut pour elle une heure de désespoir, et, lorsque la mort l'eut séparée de celui qu'elle avait soigné avec un dévouement si mal récompensé, elle eut horreur de sa solitude et de n'avoir plus personne à qui se donner tout entière.

A sa douleur s'ajouta un souci poignant : elle reconnut avec épouvante que les dépenses nécessitées par le séjour de son père chez elle avaient singulièrement dépassé ses ressources, et qu'en somme elle devait cinq cents francs. Cinq cents francs! Où les trouver? comment acquitter cette dette sacrée imprudemment contractée par l'amour filial? Sur un gain quotidien de quinze sous, elle pourrait, à force de privations, économiser vingt-cinq centimes par jour; elle calcula qu'il lui fallait plus de cinq ans pour payer ceux qui avaient eu confiance en elle, et pour la première fois, dans sa vie de misère, elle fut découragée.

Un vieux proverbe dit que le bien trouve toujours sa récompense. En ce qui concerne Henriette Garden, le proverbe n'a point menti. Elle n'avait rien caché de ses inquiétudes à son confesseur, l'abbé Cayla, premier vicaire à l'église Saint-Merry. Celui-ci, sans consulter Henriette, adressa à l'Académie française un rapport constatant les faits que je viens de raconter. Récompenser la vertu en secourant une infortune, c'était de quoi tenter l'exécutrice testamentaire de M. de Montyon sur la fondation duquel trois mille francs furent prélevés et accordés à Henriette Garden, en la séance solennelle de 1826.

La pauvre fille put payer ses dettes, améliorer le sort de ceux qui souffraient autour d'elle sans s'imposer de trop pénibles

sacrifices. Elle ne devait pas survivre longtemps à son père et bientôt, à l'âge de cinquante-six ans, elle s'endormit dans la paix d'une âme que l'amour du bien avait dévorée. Sa dernière pensée fut pour les malheureux : elle recommanda qu'on leur donnât ce qu'elle possédait encore.

II

LA SERVANTE

L'année 1846 fut mauvaise : une température froide et des gelées fréquentes compromirent la récolte des céréales; aussi dès les premiers jours de 1847 le blé était cher et la population mécontente. Les moyens de communication perfectionnés, qui permettent aujourd'hui d'établir des échanges rapides entre les nations, n'existaient pas; les navires à voile allaient chercher des blés en Crimée, et les chariots, cheminant le long des routes, employaient bien des jours à faire le voyage de Hongrie en France; il fallait des mois alors pour obtenir les résultats qui n'exigent actuellement que deux ou trois semaines. L'élévation des prix du blé est toujours un incident grave dans la vie d'un peuple; les famines ne sont plus à craindre, mais les disettes peuvent se produire; dans ce cas, la foule, qui ne raisonne guère, accuse volontiers les meuniers d'être des accapareurs et pille la boutique des boulangers, ce qui n'aide pas à vendre le pain meilleur marché.

Une petite ville du département de l'Indre, Buzançais, située sur la grand'route par où se faisait le transport des blés dans le centre de la France, fut prise d'un accès de folie furieuse et devint meurtrière. « L'affaire de Buzançais » a fait grand bruit jadis et fut le début de cette suite d'événements criminels ou scandaleux qui semblèrent servir de prologue à la Révolution de 1848.

La municipalité de la ville n'avait reculé devant aucun sacrifice pour assurer la subsistance de la population pauvre; on avait créé des ateliers de charité, on faisait des distributions de pain à domicile; on pouvait croire que l'on atténuerait ainsi des maux dont nul n'était responsable et que l'on calmerait des colères que la raison seule aurait dû apaiser; on s'était trompé. Toutes les mesures protectrices furent vaines; des meneurs, fainéants par goût et orateurs de cabaret, remuaient le peuple et l'entraînèrent jusqu'au pillage, jusqu'à l'assassinat.

Les principaux habitants de la ville ne s'étaient point épargnés et avaient versé à la caisse municipale des sommes importantes qui avaient permis d'acheter des vivres et de les donner gratuitement aux malheureux. De ce fait de bienfaisance et de commisération envers ceux qui souffraient, la population tira cette conclusion que les offrandes spontanées indiquaient une richesse résultant de l'accaparement des grains. De là une haine sourde et près d'éclater. Quelques jours avant les scènes dont Buzançais fut le théâtre, un certain François Légeron avait dit : « Je vais emmancher ma faulx à l'envers. »

Dans la soirée du 13 janvier 1847, les conducteurs de deux voitures, chargées de quatre-vingt-onze hectolitres de blé à destination d'Issoudun, s'arrêtaient à Buzançais pour laisser souffler leurs chevaux; un rassemblement se forma qui s'augmenta avec rapidité et devint menaçant. Lorsque les charretiers voulurent

partir, on les en empêcha; les voitures furent dételées; on déclara, en vociférant, que les grains ne sortiraient point de la ville et seraient distribués aux nécessiteux. Le brigadier de gendarmerie intervint, parlementa, employa la douceur pour convaincre les mutins de l'illégalité de leur action et réussit à les persuader. Les voitures attelées de nouveau allaient se mettre en route, lorsque les femmes accoururent, les femmes qui, en circonstances pareilles, ont moins de responsabilité que les hommes qu'elles poussent à la révolte. Elles leur reprochèrent ce qu'elles appelaient leur couardise : « Vous êtes des lâches, c'est le pain de vos enfants que vous laissez emporter! »

Il n'en fallut pas davantage; les convoyeurs furent maltraités et les chariots avec leurs chargements furent conduits en lieu sûr par les émeutiers. On ne se coucha pas, on resta à délibérer, ou plutôt à divaguer sur la place; vers le matin, une troisième voiture, portant quinze hectolitres de blé, fut encore confisquée par ces hommes qui criaient contre de prétendus accaparements et qui semblaient ne se point douter qu'ils n'étaient eux-mêmes que des accapareurs à main armée.

On aurait pu croire que les insurgés, maîtres des blés qu'ils avaient volés et voyant leur subsistance assurée pour plusieurs jours, allaient se calmer et rendre à la ville de Buzançais sa tranquillité normale; nullement. Le pillage des voitures ne fut que le prélude de scènes de violence que l'on dirait empruntées à l'histoire de la Jacquerie. Dans la matinée du 14 janvier, les énergumènes rompent la porte du clocher et sonnent le tocsin, dans l'espoir que les paysans des environs viendront leur prêter mainforte pour saccager les maisons « des bourgeois » et dévaster les propriétés. Chose folle et qui se reproduit toujours : quand donc comprendra-t-on que ruiner les riches, c'est affamer les pauvres?

La foule avait grossi, tumultueuse, aveugle et terrible. Elle

paraissait obéir à un certain Vénin, qui se qualifiait lui-même de chef des brigands; il brandissait une cognée de bûcheron; chacun s'était armé au hasard avec des lardoires, des coutelas, des bâtons, des haches. Pour contenir cette bande d'insurgés, nulle troupe; le brigadier de gendarmerie se multipliait, conjurait ces misérables de rentrer dans l'ordre, les exhortait à la patience, les adjurait de respecter le bien d'autrui, et n'était point écouté. Lorsque le peuple est soulevé, il cède à des impulsions inexplicables qui prouvent que toute raison l'a abondonné; il devient alors un troupeau de bêtes qui se ruent contre des obstacles imaginaires et détruit, par simple besoin de détruire, les objets mêmes de sa convoitise. L'émeute avait pris prétexte de la rareté du blé et de la cherté du pain: voici ce qu'elle imagina pour ramener l'abondance.

La tourbe mêlée d'hommes et de femmes, conduite par Vénin, pénétra dans un moulin à bluter, appartenant à M. Cloquemin père. Tous les grains, toutes les farines que l'on découvrit furent jetés dans l'Indre par les insurgés, qui dans l'entre-temps brisèrent la caisse à coups de merlin et y volèrent 10000 francs; ceci fait, on mit le feu à la maison. De là on alla chez un sieur Lecomte, épicier, on y détruisit tout le blé que l'on trouva et l'on fit main basse sur l'argent. La bande de ces forcenés était joyeuse; elle eût voulu créer la famine, elle n'aurait point agi autrement. Vénin triomphait et criait: « Mort aux riches! » Tout à coup il se retourna vers ceux qui le suivaient: « Allons chez Chambert; c'est un accapareur, il faut qu'il y passe! »

M. Chambert était un négociant en grains, âgé de quarante ans, bienfaisant, de mœurs douces et qui vivait avec sa mère, âgée de soixante-neuf ans, atteinte de rhumatisme articulaire et se mouvant avec difficulté; ils habitaient ensemble une vaste maison bien connue des pauvres du pays; ils avaient pour domestiques parti-

culiers un homme appelé Bourgeot et une veuve nommée Madeleine Blanchet. Celle-ci, quoique de santé délicate, était une femme vaillante; elle était alors âgée de trente-cinq ans et depuis huit années elle servait Mme Chambert, qu'elle entourait de soins inspirés par une affection pleine de déférence et de dévouement.

M. Chambert n'ignorait point que des menaces avaient été proférées contre lui; aussi ne fut-il pas surpris lorsqu'il vit la foule se masser devant sa maison. La porte charretière fut facilement enfoncée, les escaliers furent envahis et la bande des meurtriers pénétra dans les appartements. Bourgeot lâcha au hasard un coup de pistolet, sauta par la fenêtre et disparut. Madeleine, suffoquée par l'émotion, tomba évanouie dans l'angle de la chambre, auprès de sa maîtresse; elle resta là inerte, insensible aux cris de mort qui bruissaient au-dessus d'elle comme une tempête. Rien ne la tira de sa torpeur, pas même l'explosion d'un coup de fusil qui retentit dans la pièce voisine. Frappé, blessé, ensanglanté, M. Chambert avait fait feu à bout portant sur Vénin et l'avait tué. La foule avait reculé, s'était ouverte, Chambert l'avait traversée en deux bonds et avait pris la fuite.

Les émeutiers, revenus d'un premier moment de stupeur, aperçurent Mme Chambert, pauvre vieille impotente et terrifiée qui tendait vers eux ses mains suppliantes et ne pouvait que dire : « Mon fils! mon fils! « On lui répondit par des injures; un homme lui lança son bâton au visage : « Crève donc, chienne! » Elle jeta un cri de détresse et de douleur. A ce cri, Madeleine se redressa, debout, prête au devoir, à l'héroïsme, comme le soldat qui s'éveille et bondit au son du clairon. On eût dit que la voix de sa maîtresse l'avait ressuscitée. Sans colère, avec douceur, elle dit aux assassins : « Ne lui faites pas de mal, elle est si bonne! » On lui cria : « Va-t'en, on ne te fera rien, mais nous voulons la vieille! » Elle ne se troubla pas et simplement elle répliqua :

« Moi vivante, vous ne l'aurez jamais! » Elle s'était placée devant Mme Chambert, les bras en croix, ne parant même pas les coups qu'on lui portait, protégeant la pauvre femme et lui disant : « N'ayez crainte, ils ne vous tueront pas. »

Devant l'attitude à la fois calme et résolue de cette servante que chacun connaissait, il y eut une minute d'hésitation. Madeleine en profita : elle prit sa maîtresse par le bras, la soulevant, la dirigeant au milieu de la cohue, parlant aux uns, implorant les autres, recevant les horions sans broncher, ne répondant point aux menaces; elle parvint à la faire sortir de la chambre ; leurs vêtements étaient en lambeaux, mais du moins elles avaient la vie sauve. Ensemble et tremblant d'émotion, elles descendirent un petit escalier, persuadées qu'une fois arrivées dans la cour elles pourraient gagner au large et se réfugier chez quelque voisin compatissant. Non seulement la cour était envahie par une bande de furieux, mais elle était encombrée de meubles brisés que l'on avait lancés par les fenêtres.

Cette fois les deux femmes se crurent perdues ; un cri sauvage les accueillit : « A mort l'accapareuse ! » Frappée d'un coup de fléau qui l'atteignit aux épaules, Mme Chambert tomba et, comme elle essayait de se relever, un homme la poussa du pied et la rejeta par terre. Elle se tourna vers Madeleine: « Puisque je dois mourir ici, va-t'en, ma pauvre fille; tu as ton enfant à élever, laisse-moi! — Ils me tueront, s'ils le veulent, répondit Madeleine; des âmes charitables se chargeront de mon enfant; mais je ne vous quitterai pas, nous mourrons toutes les deux. » Elle se pencha vers sa maîtresse, la saisit à bras-le-corps et réussit à la mettre debout. Faisant face aux assassins, elle leur dit : « N'avez-vous point honte et n'avez-vous pas pitié ? » On se rua sur elle : « Lâche la vieille ! — Non, je ne la lâcherai pas ! » Les coups pleuvaient sur son pauvre corps, elle était en sang. Un homme armé d'un



Madeleine se redressa.

couperet voulut abattre la tête de Mme Chambert; Madeleine détourna l'arme qui glissa et la blessa au bras.

Elle comprit qu'elle ne pouvait résister, qu'elle et sa maîtresse allaient périr; elle regarda autour d'elle et vit deux femmes qu'elle connaissait. Elle leur parla, employant un mot de terroir resté familier dans le pays depuis que les Valois ont habité les bords du Cher et de la Loire : « Soyez mignonnes, leur dit-elle, aidez-moi à sauver notre pauvre madame; elle a été bonne pour vous quand vos enfants étaient malades. » Les femmes répondirent : « C'est vrai, elle n'est point mauvaise. Allons, les gars, laissez-là passer, elle n'a point fait de mal. » Grommelants et hargneux comme des chiens auxquels on arrache un os, les hommes se reculèrent et Mme Chambert, soutenue par Madeleine, précédée et suivie par les deux femmes, put sortir de la maison maudite. On la laissa s'éloigner et l'on se jeta au pillage. Elle fut recueillie d'abord chez le sieur Boitard et ensuite chez son médecin, le docteur Léridon, qui lui prodigua les secours dont elle n'avait que trop besoin.

Madeleine voyant sa maîtresse en sûreté, se trempa la tête dans une cuvette pleine d'eau pour enlever le sang qui lui couvrait le visage et fit mine de sortir. « Où vas-tu? — A la maison, pour sauver le linge. » Rien ne put la retenir, le sentiment du devoir la poussant au péril. Malgré tout ce que l'on pu lui dire, elle y courut. Dans la maison mise à sac, au milieu des bandits qui brisaient, ravageaient et volaient, elle arracha au pillage tous les objets dont elle put s'emparer. Malgré les insultes et les coups, elle continuait sa besogne de sauvetage avec persistance et simplicité; elle avait racolé deux amies, les femmes Page et Rouillon, qui la protégèrent et l'aidèrent à emporter le linge et les vêtements de sa maîtresse. A neuf heures du soir, exténuée de fatigue, elle quitte enfin ce lieu de désolation où son

courage a été invincible et elle va retrouver Mme Chambert.

On dit que dans la chaleur des combats le soldat ne sent pas sa blessure; il en fut ainsi de Madeleine : ce fut seulement le lendemain, 15 janvier, que courbatue, brisée de lassitude, elle se sentit incapable de se mouvoir, tant elle avait été accablée de mauvais traitement. Ce fut elle cependant qui se traîna jusqu'au lit où sa maîtresse gisait presque inanimée et lui dit en sanglotant qu'elle ne verrait plus son fils. La veille, le malheureux Chambert avait réussi à se sauver jusque chez un bourrelier, qui le cacha dans un placard. La meute des assassins n'avait point perdu la piste : il fut découvert, blessé au visage d'un coup de hache, chassé dans la rue, jeté bas, assommé, piétiné; son cadavre était méconnaissable. Si l'on avait demandé aux meurtriers pourquoi ils tuaient cet homme de bien, nul n'aurait pu répondre.

Un peloton de gendarmes et un bataillon d'infanterie arrivèrent enfin à Buzançais dans la soirée du 15 janvier; tout rentra dans l'ordre et les assassins se cachèrent. On les connaissait, ils furent arrêtés et la justice fonctionna sans désemparer. Le procès. commencé à Châteauroux le 25 février devant la cour d'assises du département de l'Indre, ne fut terminé que dans la nuit du 3 au 4 mars. Sur les vingt-six accusés qui comparurent devant le jury, trois furent condamnés à la peine de mort, quatre aux galères perpétuelles, les autres à la réclusion; un seul fut acquitté.

Au cours des débats, le président dit à Madeleine : « C'est vous qui avez sauvé Mme Chambert. » Elle répondit : « Je le crois. — Vous savez que sans vous, elle eût été massacrée? » Elle baissa la tête en rougissant : « On me l'a dit. » Le président ajouta : « Madeleine Blanchet, si deux ou trois hommes avaient eu le courage qui vous animait, les malheurs, les crimes que nous

déplorons eussent été évités; au nom de l'humanité, la Cour vous remercie [1]. »

1. Académie française, fondation Montyon; prix de vertu décerné à Madeleine Blanchet, née Pirodeau; 5000 francs et une médaille commémorative en or, 1847.

III

LE BROCANTEUR

Une personne qui aurait quitté Paris en 1830 et qui, pour la première fois, y reviendrait aujourd'hui, ne le reconnaîtrait pas. L'éclairage au gaz, la plantation des squares, la percée des grandes voies opérée par M. Haussmann sur les indications de Napoléon III, ont profondément modifié l'aspect physique de la ville. En vain on y chercherait, à cette heure, les ruelles étroites, mal pavées, sillonnées par un ruisseau fangeux où les gouttières allongées au rebord des toits versaient l'eau des pluies ; à cette époque nul trottoir ne servait de chemin aux piétons, mais, comme il fallait préserver la façade des maisons et le vitrage des boutiques contre le choc des voitures, de lourdes bornes au pied desquelles on répandait trop d'immondices, se dressaient contre les murailles de distance en distance ; les ouvriers ne se gênaient guère, leur atelier empiétait jusque sur la voie publique : les serruriers y battaient leur fer, les menuisiers y rabottaient les planches ; les

teinturiers avaient pour enseignes de longues pièces d'étoffes rouges et bleues qui flottaient au hasard et décoiffaient les passants; les carreleurs de souliers, les vanniers, les raccommodeurs de faïence s'asseyaient devant les portes cochères et y faisaient leur besogne; les cuisinières en plein vent rissolaient la saucisse et « saisissaient » la pomme de terre; les Auvergnats, soutenant deux seaux en équilibre sur l'épaule à l'aide de « la courbe », allaient porter « la voie d'eau » jusqu'au sixième étage des maisons; les marchands ambulants criaient leurs denrées : « A la barque! à la barque! » pour les huîtres; — « Il arrive! il arrive! » pour le poisson; — « Au gros caillou, au gros caillou! » au lieu de : au gros cayeux, pour les moules; — « Au boisseau » pour les pommes de terre; — « Trois de six blancs, les rouges et les blancs! » pour les œufs; — « Le Portugal et la Valence! » pour les oranges; les marchands de robinets sonnaient de la trompette. C'était un tintamarre et un brouhaha dont nous n'avons plus idée.

Non seulement tous les métiers vaguaient à travers les rues et les encombraient, mais les saltimbanques s'y arrêtaient, étendaient un tapis sur le pavé et faisaient des culbutes; les joueurs d'orgues tournaient leur manivelle pendant que des virtuoses poudrés de farine, vêtus en marquis de l'ancien régime, chantaient les romances à la mode; j'ai vu des hommes déguisés en Turcs promener des chameaux sur lesquels gambadaient des singes; j'ai vu un ours savant danser sur la place Vendôme : « Dis-nous, mon bon ami, comment tu aimes le roi de France. » L'ours mettait la patte sur son cœur et levait la tête vers le ciel. « Eh! dis-nous maintenant, mon bon ami, comment tu aimes le Grand Mogol? » L'ours se donnait une claque sur le derrière et faisait : « Hon! » Grande tolérance, comme l'on voit, dans les rues, mais restriction sévère pour le jardin des Tuileries; les hommes en

casquette ou en blouse n'y pouvaient entrer et il était défendu d'y fumer.

Les boulevards, surtout dans la portion presque toujours humide et molle qui longeait les maisons, étaient envahis par les marchands de toute espèce. Les vendeurs de gibier s'y promenaient, portant, selon la saison, des chapelets de perdreaux, de grives, de bécassines, de canards ou d'alouettes, et criaient : « La chasse du roi ! » Des brocanteurs, que le langage de la police appelle aujourd'hui des marchands à l'abatage ou des camelots, ouvraient un X et y posaient une tablette sur laquelle ils étalaient des cravates, des chaînes de montre en fils de laiton, du savon à dégraisser, des bagues en cuivre doré, des broches en perles fausses et des boucles pour la ceinture des femmes. Ces petits industriels n'étaient point précisément la fleur de la population parisienne ; la plupart avaient eu des démêlés avec la justice et connaissaient le chemin de la police correctionnelle ; on les surveillait, autant que la police incomplète du temps les pouvait surveiller, mais nul règlement ne leur interdisait la station dans les rues, sur les promenades, où ils excellaient à exploiter la naïveté des provinciaux qui les regardaient bouche bée, pendant qu'un compère, surnommé l'*allumeur*, s'extasiait sur la beauté des marchandises offertes à la niaiserie des passants.

Tous n'étaient point des vauriens et des filous ; on y comptait des déclassés, de pauvres gens surmenés par un sort contraire qui demandaient le pain quotidien à ce piètre métier, et dans ce monde douteux, sinon pervers, je découvre des actes de vertu qui méritent de n'être pas oubliés et d'être proposés en exemple aux meilleurs d'entre nous.

Le faubourg Saint-Germain était alors principalement habité par l'aristocratie, par les gens de cour, par les émigrés rentrés en possession de leurs biens ou indemnisés après le vote de la loi

qui leur attribuait un milliard; c'était un quartier riche, plus animé qu'aujourd'hui, et où les marchands n'avaient point à se plaindre de leurs affaires. Les rues Saint-Dominique, de l'Université, de Grenelle, de Bourbon, qui est devenue la rue de Lille, la rue de Bourgogne, étaient très fréquentées et offraient une animation que l'on ne retrouve plus guère aujourd'hui que dans la rue du Bac. Un brocanteur y trouvait à vivre, et c'est là que pérégrinait Pierre-François-Joseph Bécart, qui vendait des chaînes en acier et des mouchoirs de poche.

En 1819, il était encore vigoureux malgré ses soixante-deux ans. Il avait connu des jours meilleurs, et, comme tant d'autres, il était victime des événements qui depuis vingt-cinq ans secouaient la France et l'ébranlaient jusque dans ses fondations. Né à Estaires, dans le département du Nord, il avait, dans sa jeunesse, été au service du marquis d'Abbeville-Stinfort, que la Révolution ruina, emprisonna et décapita.

Après la mort de son maître, Bécart, qui par son âge échappait au service militaire, réunit les quelques ressources qu'il possédait et entreprit un petit commerce ambulant de quincaillerie; il allait de village en village dans les départements du Nord et de la Somme, après avoir établi son magasin de réserve dans sa ville natale; il vivait maigrement, mais il vivait de son industrie, content de peu, dormant dans les granges, estimé de tous pour sa probité et rêvant d'amasser quelques économies qui pourvoiraient aux besoins de sa vieillesse ; il avait compté sans la guerre, qui, tôt ou tard, se retourne contre ceux qui en ont eu la passion et les frappe comme ils ont frappé eux-mêmes.

En 1815, après Waterloo, où l'Angleterre nous arrêta, après la terrible chevauchée de Genappe, où les Prussiens nous dispersèrent, le flot ennemi pénétra en France et l'invasion submergea nos provinces du Nord. Le pays fut ravagé. Les alliés avaient tant

de revanches à prendre, qu'ils furent sans pitié ni merci. Le magasin de Bécart fut pillé et brûlé; c'était toute sa fortune. Lui-même il erra à travers les champs dévastés, couchant dans les bois, maltraité par les soldats, ne devant quelques morceaux de pain qu'à la commisération des paysans. Lorsque les hordes se furent écoulées et que la contrée rentra dans un état de sécurité relative, Bécart était ruiné et les villages où il faisait ordinairement le commerce se trouvaient réduits à la misère par suite des réquisitions et des violences de l'ennemi. Dans ces conditions, l'existence quotidienne n'était plus assurée, et cependant il fallait vivre. Où aller pour gagner de quoi ne pas mourir de faim? A Paris, dans la grande ville des surprises, des coups subits de la fortune, au milieu de la foule dont les besoins incessants et multiples promettent un bénéfice presque certain à l'homme ingénieux qui ne recule point devant la peine.

Avec quelques écus en poche, produit de la vente des rares objets arrachés à son désastre, Bécart fit la route à pied, arriva à Paris, et put se loger dans les combles d'une maison située au nº 23 de la rue de Grenelle-Saint-Germain. Là, il reprit son métier de marchant ambulant et parvint à subsister. A son cou il portait suspendue une boîte ouverte dans laquelle il avait étalé une petite pacotille de mouchoirs et de chaînes d'acier. Il ne tarda pas à être connu dans le faubourg Saint-Germain. Ses vêtements, fatigués par l'usage, mais d'une irréprochable propreté, sa façon discrète d'offrir sa marchandise, formaient avec les autres colporteurs un contraste qui promptement l'avait fait remarquer. Il eut bientôt une sorte de clientèle parmi les petits employés qui le matin se rendaient à leur ministère; les boutiquiers lui disaient : « Bonjour, père Bécart! » Le pauvre homme était satisfait, et, comme il avait peu de besoins, il ne se trouvait pas à plaindre, car, à force d'économie et de so-

briété, il payait le loyer de sa mansarde et mangeait à sa faim.

Il avait l'habitude de s'arrêter, vers midi, auprès de la fontaine que Bouchardon a sculptée dans la rue de Grenelle; il déjeunait d'un morceau de pain, buvait un coup au robinet, et se remettait en chemin, criant, d'une voix déjà affaiblie par l'âge : « Qui veut des chaînes d'acier? qui veut des mouchoirs? Achetez! achetez! la marchandise est de qualité! » Un jour qu'il était assis auprès de la fontaine et qu'il terminait son repas, il vit une femme qui marchait, côtoyant les maisons, les yeux fichés en terre et dont l'attitude semblait désespérée. Couverte de vêtements noirs trop larges pour sa maigreur, chaussée de souliers éculés, les bras ballants, pâle, la bouche crispée, elle paraissait glisser par un mouvement automatique; on eût dit que l'âme absente n'avait pas conscience des gestes du corps.

Bécart la regarda, ferma les yeux comme s'il eût cherché un souvenir enfoui au fond de sa mémoire; puis, se levant tout à coup, le chapeau à la main, et s'arrêtant devant elle, il dit avec une expression d'étonnement qu'il ne put maîtriser : « Madame de Chevilhac! » A son tour, la femme le considéra avec surprise : « D'où savez-vous mon nom et qui êtes-vous? — Je m'appelle Bécart. » La pauvre femme secoua la tête et répondit : « Je ne vous connais pas. — Mais moi, je vous connais et je vous reconnais, reprit Bécart. Ne vous souvient-il plus de la prison d'Arras, aux jours de la Terreur, lorsque ce fou furieux de Joseph Lebon ne laissait point de repos à la guillotine? Votre mari, qui avait été officier du roi et qui était chevalier de Saint-Louis, était incarcéré; vous aviez obtenu l'autorisation de vous enfermer avec lui; moi, j'allais porter de la nourriture, des vêtements et du linge à mon maître le marquis de Stinfort, qui était détenu en même temps que vous; il n'a pas trouvé grâce devant Joseph Lebon,



Il déjeunait d'un morceau de pain.

mais je sais que M. de Chevilhac a été plus heureux et qu'il a été rendu à la liberté. »

A mesure que Bécart parlait, le visage de Mme de Chevilhac s'éclairait aux lueurs du souvenir; elle dit : « Oui, c'est vrai; je me rappelle; je ne vous avais pas reconnu; il y a si longtemps. » Bécart dit alors : « Que faites-vous à Paris? » A ces mots la pauvre femme s'appuya contre la muraille, comme si elle n'avait pas la force de se tenir debout; deux larmes coulèrent sur son visage et elle répondit : « Ce que je fais à Paris? Je meurs de faim. » Alors elle raconta que son mari était mort en 1812, lui laissant pour toute ressource une petite métairie dont elle avait vécu, sans trop de peine, jusqu'en 1815. Malheureusement cette ferme était située sur le passage des armées qui marchaient vers Paris, après Waterloo.

La maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation, les granges avaient été brûlés. Le fermier, accusé d'avoir tiré sur des soldats prussiens, avait été pendu; effarée, ruinée, Mme de Chevilhac avait pris la fuite, n'emportant avec elle que deux ou trois malles d'effets et de linge qu'elle avait pu arracher à l'incendie, et elle était venue à Paris afin de solliciter une pension, en qualité de veuve d'un officier de Saint-Louis, et pour réclamer quelques créances que l'État devait à son mari. Ses démarches furent vaines; on l'accueillit avec affabilité, on lui fit de belles promesses et depuis deux ans on la renvoyait de ministère en ministère sans faire droit à ses demandes et sans paraître s'apercevoir qu'elle était réduite au dénuement. Elle avait reçu un secours du duc de Richelieu; le cardinal de Périgord lui avait fait obtenir trente francs par trimestre sur les fonds de la grande aumônerie; elle avait vendu successivement son linge et ses hardes; l'affaiblissement de sa vue lui interdisait tout travail; sa débilité, augmentée par les privations, devenait une maladie

réelle; le poids de ses cinquante-deux ans lui paraissait lourd à porter. Qu'allait-elle devenir! N'y a-t-il donc plus ni commisération ni pitié dans le cœur des hommes?

Bécart avait attentivement écouté Mme de Chevilhac; pendant qu'elle parlait, il s'apitoyait sur elle, sur cette femme qui n'avait connu jadis aucune des difficultés de la vie, qui avait été honorée, et qui maintenant, semblable à une pauvresse, se demandait si demain elle aurait de quoi manger; il réfléchissait, il faisait un calcul mental de ce qu'il gagnait, de ce qu'il pouvait dépenser et de l'effort qu'il lui faudrait accomplir pour prendre cette malheureuse à sa charge, ne la jamais abandonner et lui rendre l'existence, sinon facile, du moins tolérable.

Froidement, sans passion, par pure bonté d'âme, avec l'énergie d'un homme de bien résolu à ne point reculer devant sa tâche, il mesura le sacrifice, se décida à l'accepter et s'offrit sans réserve. « Je suis accoutumé à la peine, dit-il à Mme de Chevilhac, un surcroît de besogne ne me fait point peur, la misère et moi nous sommes de vieilles connaissances; je puis encore travailler pour un, je pourrai travailler pour deux; puisque les grands de la terre vous abandonnent, puisque les gens de votre caste vous ont délaissée, permettez-moi de veiller sur vous et d'essayer de vous faire la vie moins dure. »

Mme de Chevillac, sans paraître émue, ne repoussa point ce dévouement spontané, et de ce jour l'existence de Bécart ne fut plus qu'un acte d'abnégation. Mme de Chevilhac habitait, du côté de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, une mansarde dans la rue Saint-Thomas-d'Enfer, réduit misérable que meublaient à peine un lit de sangle et une chaise. Le linge, les vêtements qui n'étaient point indispensables, avaient été vendus. La pauvre femme dormait tout habillée sur l'unique matelas que la faim lui avait laissé. Les économies que Bécart avait amassées sou par sou furent

employées à améliorer la condition de celle que son grand cœur avait adoptée : pauvre petit pécule si péniblement épargné et qui bien vite fut dispersé en faisant face à des nécessités poignantes. Lorsque cette réserve fut épuisée, la situation n'était pas meilleure; les sollicitations restaient sans réponse, les demandes de secours étaient repoussées : en accordant dix francs par mois, la grande aumônerie se tenait quitte de ce que l'État devait à la veuve d'un ancien officier supérieur.

Pas de bois, pas de charbon, par conséquent point d'aliments cuits; on mangeait du pain sec, parfois accompagné d'une pomme ou d'un œuf dur acheté à crédit chez la fruitière. La position devenait intolérable; Bécart, avec toute sorte de précautions de langage, insinua à Mme de Chevilhac qu'elle devrait se faire inscrire au bureau de bienfaisance de son quartier, afin d'avoir droit à une distribution régulière de pain bis. Mme de Chevilhac dit qu'elle réfléchirait et que le lendemain elle donnerait réponse à la proposition qui lui était faite.

Hasard ou pressentiment, Bécart, sa journée finie, revint rue Saint-Thomas-d'Enfer; il poussa la porte de la mansarde où gîtait Mme de Chevilhac, et jeta un cri d'épouvante. La malheureuse venait de se pendre au verrou de sa fenêtre à tabatière. Les frémissements du corps indiquaient qu'elle n'était point morte; Bécart courut à elle, l'enleva, la posa sur son grabat, et à force de soins, de pressions sur la poitrine, d'insufflations entre les lèvres, il parvint à la ranimer et à la rappeler à la vie. « Oh ! dit-elle, qu'avez-vous fait? » Au matin elle avait repris possession d'elle-même et elle parla : non, jamais elle ne consentirait à voir son nom inscrit sur les registres du bureau de bienfaisance; plutôt cent fois la mort qu'une telle humiliation! Bécart se mit à pleurer : Pourquoi ne l'avoir pas dit tout de suite et pourquoi s'être laissé tomber dans le péché du désespoir? Trois jours après, Bécart avait

tellement activé ses démarches, qu'il était lui-même admis aux distributions du bureau de bienfaisance, où il recevait un pain grossier qu'il mangeait, ce qui lui permettait d'acheter du pain blanc pour Mme de Chevilhac.

Ce brave homme, tout en parcourant les rues du faubourg Saint-Germain, méditait mille projets où il espérait trouver de quoi faire vivre la malheureuse dont il s'était fait le soutien. Vieux, fatigué par les privations, il savait bien qu'il n'était plus apte à aucune fonction et que, s'il se fût offert quelque part en qualité de domestique, il aurait été accueilli par des risées. Cependant son petit commerce, à peine suffisant à le nourrir, ne pouvait lui permettre d'empêcher Mme de Chevilhac de souffrir de la faim et du froid. Il adopta une résolution héroïque, un peu légèrement, et sans calculer les conséquences morales qu'elle aurait pour l'élévation de ses sentiments; il céda en bloc toute sa pacotille à un revendeur, et en retira une trentaine de francs, qui assuraient à sa protégée un bien-être relatif pendant quelques jours; puis il mendia. Devant le porche des églises, à l'entrée des théâtres, dans les Champs-Élysées, il tendit la main, humblement, le front couvert de rougeur, la voix hésitante : « La charité, s'il vous plaît ! » Religieusement il portait à Mme de Chevilhac les aumônes qu'il avait recueillies, prélevant à peine de quoi payer sa maigre pitance. Il reconnut que ce métier était plus fructueux que celui de marchand ambulant; il eut des journées qui ne furent point mauvaises, parfois il rentra le soir avec trois ou quatre francs en gros sous.

Ses gains étaient plus considérables, mais il ne parvenait point à s'accoutumer à la manière dont il les récoltait. Il avait espéré que, la première honte bue, il s'habituerait à l'humiliation; il se disait que le motif ennoblissait l'acte qu'il commettait et que, puisqu'il avait accepté charge d'âme, il devait en subir les consé-

quences. Ces raisonnements se brisaient contre sa dignité blessée; tout en lui se révoltait, il sentait son abjection et ne put la supporter plus longtemps. Au bout de trois semaines, il renonça à la mendicité qu'il se reprochait comme un crime, et se trouva en présence d'une situation lamentable. Il eût fait bon marché de lui-même et se serait résigné aux duretés du sort; mais il songeait à Mme de Chevilhac, il ne pouvait penser à déserter le devoir qu'il s'était imposé, et il se décida de nouveau à tenter, non pas la fortune, mais la possibilité de faire subsister encore celle qui ne vivait que par lui.

Comme tous les honnêtes gens, il respectait la police et savait qu'elle est l'organe même de la sécurité des grandes villes; il alla trouver le commissaire de son quartier, lui raconta en peu de mots son histoire et lui demanda conseil. Deux jours après il était pourvu d'une médaille de brocanteur marchand d'habits; dur métier, mais auquel du moins il pourrait arracher son pain.

Tous les matins, à la première heure, Bécart se rendait à la rotonde du Temple, vaste et baroque construction aujourd'hui disparue et remplacée par un square. Toute la défroque de Paris s'y accumulait: vieux vêtements, vieux galons, vieux linge, vieux chapeaux, vieux souliers; on lavait, on rapiéçait, on réparait ces loques, et l'on en confiait une partie aux brocanteurs, qui les allaient vendre dans les rues. Portant sur le bras quelque carrick fané, tenant en main quelque chapeau dont la forme n'était pas encore tout à fait détruite, Bécart avait repris ses lentes promenades dans le faubourg Saint-Germain et dans le quartier des Écoles : « Habits! habits! marchand d'habits! » Par-ci, par-là il vendait quelques hardes; le plus souvent il achetait aux étudiants des vêtements peu usés, dont le prix ouvrait les bals publics, les cafés et les petits théâtres.

Vers la tombée de la nuit, il retournait au Temple, recevait une somme proportionnelle aux opérations qu'il avait faites et courait chez Mme de Chevilhac, dont la santé s'affaiblissait avec rapidité. Devenue presque aveugle, inoccupée, mourant d'ennui, se dévorant elle-même, elle pleurait, se lamentait, s'irritait et parfois, rendue acariâtre par les privations, elle semblait reprocher à Bécart la situation dont elle se désespérait. Elle s'était accoutumée à ce dévouement qu'elle avait tant admiré et qui maintenant, parce qu'il avait été sans défaillance depuis trois années, lui paraissait dû à son malheur. Ceux qui souffrent sont parfois injustes; Bécart s'en aperçut.

Au mois de décembre 1822, Mme de Chevilhac tomba malade; dans sa mansarde sans feu, sans meubles, sans aucune des ressources nécessaires, il était difficile de lui donner des soins que réclamait son état. On lui proposa de la faire admettre dans un hôpital. Chez elle le préjugé — l'orgueil — fut plus fort que la souffrance, elle n'eut pitié ni d'elle-même ni du pauvre Bécart; elle refusa avec indignation et déclara que les grabats du « bureau des pauvres » n'étaient point faits pour elle. Bécart ne se permit pas une observation et accepta la tâche qui lui incombait. De ce jour il fut non seulement le pourvoyeur, mais l'infirmier, j'allais dire la sœur de charité de Mme de Chevilhac.

A mesure que le mal s'aggravait, les nécessités devenaient plus redoutables et exigeaient des efforts surhumains. Bécart, lui aussi, était atteint dans sa santé; frappé d'une maladie de cœur qui l'avait rendu asthmatique, ayant grand'peine à gravir les escaliers, ne respirant qu'avec difficulté, il voyait souvent les gamins le suivre dans les rues et se moquer de sa voix haletante. Tout le jour, par la pluie, par la neige de l'hiver, il allait, ne se rebutant ni devant la fatigue, ni devant le froid, afin de ramasser les quelques sous qui subvenaient aux besoins de la malade :



Bécart avait repris ses lentes promenades.

de sept heures du matin jusqu'au soir, il parcourait Paris; puis, en hâte, il allait rue Saint-Thomas-d'Enfer, et pendant toute la nuit il veillait Mme de Chevilhac, assis sur une chaise de paille, somnolent et jamais endormi, afin d'être debout et prêt au premier appel. En vain, des voisins, touchés de tant d'abnégation, lui offrirent un matelas sur lequel il pourrait s'étendre. « Non, dit-il, je ne l'entendrais pas. » Lui-même il tomba malade, lutta contre la souffrance, la vainquit, et resta à son poste, comme un bon soldat résolu à mourir au devoir.

Quoiqu'une voisine vînt de temps en temps, au cours de la journée, donner des soins à Mme de Chevilhac, celle-ci était mécontente des absences de Bécart; un jour, elle lui dit : « Vous partez trop tôt et vous rentrez trop tard. » Il se contenta de répondre : « Si vous étiez bien portante et riche, je ne reviendrais pas; vous êtes malade et pauvre, je ne cesserai pas de revenir. » Il alla plus loin dans le sacrifice; il vendit quelques menus objets qu'il possédait encore, renonça à son petit commerce, qui était son gagne-pain, afin de ne plus quitter ni le jour ni la nuit Mme de Chevilhac, que la mort étreignait et que le sommeil suprême endormit enfin le 16 mai 1823. Le corbillard des indigents l'emporta et Bécart tailla lui-même la croix qu'il planta sur sa tombe.

Tant de vertu avait ému les cœurs; l'Académie française apprit le dévouement du pauvre brocanteur, auquel une récompense fut décernée. Les 1000 francs qu'il reçut lui permirent de ne plus trop s'oublier et de s'accorder quelque repos; mais trop de fatigue, trop de misère, l'avaient épuisé, il ne put se reprendre, comme l'on dit; la passion, l'exercice du bien avaient détruit sa substance; à soixante-sept ans il fut recueilli à l'hôpital de la Charité; à force de se ralentir, le cœur cessa de battre et l'âme s'envola. Sur son lit de mort et dans son délire, Bécart a dit

plusieurs fois aux sœurs qui le soignaient : « Laissez-moi ! laissez-moi ! occupez-vous de Mme de Chevilhac. » Son abnégation avait survécu à son intelligence.

IV

LA COUSINE

La cousine? Ce n'est point un titre de parenté, c'est le surnom par lequel la ville d'Elbeuf a, pendant plus de trente années, désigné Caroline-Anne Bertaut, qui fut une grande femme de bien. L'humble condition où elle était née ne rendit que plus méritoire l'élévation de son âme et la générosité de ses sentiments. A la voir vivre, à constater la qualité de ses bonnes actions, on eût dit que l'ange des miséricordes s'était penché au-dessus de son berceau et l'avait douée de l'esprit de compassion. Elle était fille de petits industriels, faisant, je crois, le négoce de l'épicerie à Saint-Sever, qui est un faubourg de Rouen; la fortune que lui léguèrent ses parents était peu de chose et représentait un capital d'environ 5000 francs. C'est avec ces modiques ressources qu'elle créera une institution qui subsiste, prospère, et a rendu d'incalculables services aux jeunes filles délaissées.

Elle était jeune lorsqu'elle vint à Elbeuf; je ne sais ce qui l'y

attira, peut-être une de ces vocations mystérieuses qui appellent les nobles cœurs là même où ils doivent se prodiguer et exercer leurs bienfaits. Elle obéissait au besoin de soulager la souffrance, comme d'autres obéissent à l'attrait du plaisir; nul mieux qu'elle ne sut apprécier la volupté du sacrifice, qui est la volupté la plus exquise qu'il soit donné à l'homme de goûter ici-bas. En 1804, lorsqu'elle n'était encore âgée que de vingt-sept ans, elle sollicita et obtint la direction — gratuite — de l'hôpital d'Elbeuf, petit hôpital qui ne comptait que douze lits et qui était insuffisant à secourir une population ouvrière exposée à tous les accidents des ateliers, à toutes les maladies que produisent l'encombrement et l'insalubrité des logis.

Caroline Bertaut était de ces créatures que rien ne décourage et qui ne reculent devant aucun effort pour accroître le champ du bien qu'elles veulent cultiver. Petit à petit, en s'adressant aux personnes charitables, en intéressant à son œuvre les autorités compétentes, elle réussit à agrandir son hôpital, qui bientôt put contenir soixante lits. Ce n'était point assez pour elle de pouvoir accueillir un plus grand nombre de malades; elle savait, elle voyait que bien des vieillards indigents ou infirmes en étaient réduits, pour prolonger leur existence, à invoquer la charité publique; elle voulut leur ouvrir un asile où du moins ils pussent mourir en paix, et à son hôpital elle parvint à annexer un hospice qui s'ouvrit devant vingt-deux malheureux.

Dans ce travail de développement hospitalier, indispensable à une ville industrielle comme Elbeuf, elle n'était, pour ainsi dire, que l'associée intelligente et tenace de la municipalité, dont elle stimulait le zèle. Bien d'autres à sa place se seraient contentées et même enorgueillies des résultats obtenus par son initiative, mais elle n'était point de celles qui se tiennent quittes envers elles-mêmes pour avoir accompli leur devoir; elle rêvait mieux

et plus haut; volontiers elle eût dit : Là où l'on souffre, là il faut accourir.

Les soins dont elle entourait les malades, les consolations qu'elle apportait aux vieillards ne l'empêchaient pas de prêter l'oreille aux plaintes des malheureux qui ne vivaient point sous sa tutelle. En 1819, deux petites filles, Armande et Alexandrine Lefebvre, l'une âgée de neuf ans et l'autre de six, devenues presque instantanément orphelines, furent recueillies par leur aïeul paternel, vieillard octogénaire, misérable, ayant à peine de quoi manger et incapable d'imprimer une direction salutaire à ses petits-enfants. Dans les salles de l'hospice on parla de ces pauvres fillettes; Caroline Bertaut s'émut et courut vers elles. Quel spectacle ! le vieillard, à peu près en enfance, couché sur un tas de chiffons, les petites filles vautrées par terre, malades de froid, de faim, de dénuement, bestialisées, plus semblables à des animaux qu'à des êtres humains.

Bien vite Caroline Bertaut alla chercher de la nourriture pour réconforter ces infortunés et elle fit apporter son propre lit, afin d'y coucher le grand-père, qui depuis longtemps ne savait plus ce que c'est qu'un matelas. Elle laissa quelque argent à une voisine pour que l'on pourvût aux besoins du vieux homme, et elle emmena les petites filles, qui la suivaient avec difficulté, car la misère avait presque noué leurs membres. Elle les installa près d'elle, dans sa chambre, les nettoya, les habilla, les soigna, rétablit leur santé ; en un mot elle les sauva, les adopta, et en fit ses enfants.

L'acte était bon et d'un cœur compatissant, mais il fut fécond et de hautes conséquences. Voyant les petites filles revenir à la vie et rentrer dans les conditions humaines à mesure que sa maternité s'exerçait sur elles, Caroline Bertaut s'attristait et se disait : « Combien, sans chercher ailleurs que dans la ville d'Elbeuf,

trouverait-on de malheureuses enfants délaissées sinon abandonnées, grandissant dans la peine, déformées par la misère, que guette le vice, que le vice saisira et qui seront à jamais perdues, parce que nulle main secourable n'aura été tendue vers elles. Ne puis-je donc leur venir en aide, et, si je le puis, n'est-ce pas un devoir pour moi ? » De cette minute sa résolution fut prise. A la grâce de Dieu ! La grâce de Dieu ne lui fit pas défaut.

Elle savait bien que les pupilles ne lui manqueraient pas, mais il fallait pouvoir les loger : dortoirs pour la nuit, salles de travail pour le jour. A côté des deux établissements hospitaliers qu'elle dirigeait, elle loua une petite maison, qui bientôt fut pleine; toutes les orphelines, toutes les fillettes sans famille regardaient de son côté. Son cœur tremblait à la pensée des infortunes qui l'invoquaient : comment les repousser? Elle avait appelé son œuvre : La Providence. Ce nom seul semblait impliquer une adoption sans limite. De 1819 à 1826 trois fois on changea de domicile, pour s'agrandir et éprouver la joie infinie de ne refuser l'entrée du bercail à aucune des brebis suppliantes.

On recevait des pauvrettes ahuries, affamées, dépenaillées, ignorantes; on ne se rebutait ni de leur effarement, ni de leur sauvagerie ; à force de douceur et de bons procédés, on en faisait des ouvrières habiles, moralisées par la foi, probes, bien forgées et préparées au combat de la vie, plus dur encore pour les femmes que pour les hommes. Lorsqu'elles arrivaient à l'âge d'utiliser l'enseignement professionnel qu'on leur avait gratuitement donné, on les plaçait en qualité de couturières, de femmes de chambre, de filles de service, et la protection de leur bienfaitrice ne les abandonnait pas dans leur nouvelle situation.

Pour subvenir au logement, à l'habillement, à la nourriture de cent cinquante orphelines qui trouvent asile à La Providence, les ressources sont bien minimes. Tout ce que possédait Caroline

Bertaut, c'est-à-dire une somme de cinq mille francs, a été d'abord dépensé; peu à peu, pour parer à des nécessités urgentes, elle a vendu ses hardes, ses meubles, elle couche sur un lit de sangle et trouve qu'elle n'en dort pas plus mal. Le travail de ses pupilles rapporte quelque chose, mais bien peu; ourler des serviettes, repriser des torchons, « faufiler » le nom des négociants sur le chef des draps fabriqués à Elbeuf, tricoter des bas, ce ne sont pas là des besognes qui enrichissent; aussi la maison était pauvre et l'on eut souvent à traverser des jours de grande misère.

Caroline Bertaut ne désespérait pas; elle se disait : « Ce sont mes filles; Dieu qui m'a permis de les recueillir ne les abandonnera pas! » Quand le pain manquait au logis, quand la bourse était vide, quand on ne savait pas comment nourrir tout ce petit monde qui avait bon appétit, Caroline Bertaut se mettait en prières, puis, prenant un grand sac en toile grise qne l'on connaissait bien à Elbeuf, elle partait en quête, comme Jean de Dieu avait fait jadis à Grenade, et elle allait mendier pour ses enfants : « Au nom du Christ, ayez pitié de mes petites filles qui ont faim! »

Hardiment et la conscience d'aplomb, sachant qu'elle faisait bien et n'ayant point honte de bien faire, elle entrait dans les maisons. En voyant son sac, on souriait : « Eh! la cousine, il paraît que la cuisine chôme à La Providence? » Elle ouvrait son sac et répondait : « Comme vous voyez. » Il faut rendre justice aux gens d'Elbeuf, elle ne quêta jamais en vain. On fouillait dans la huche au pain, on regardait dans le garde-manger, et la bonne Caroline ne s'en allait pas les mains vides. Les boulangers, les bouchers la connaissaient, et les fruitiers aussi; la table de l'orphelinat était garnie, vaille que vaille, et les enfants n'allaient point se coucher le ventre creux.

Lorsque Caroline Bertaut apprenait — et elle s'arrangeait de façon à ne jamais l'ignorer — qu'il y avait dans la ville quelque

repas de noce ou de baptême, quelque dîner de confrérie, quelque fête de famille ou quelque gala, elle arrivait à l'heure opportune, que toujours elle savait choisir, et, une soucoupe à la main, elle réclamait la part des pauvres, la part des petites orphelines dont elle était la mère. On l'aimait, on la respectait; ceux mêmes à qui l'aumône était pénible n'osaient la rebuter; elle comptait avec joie les offrandes reçues; elle supputait le linge, les vêtements qu'elle pourrait acheter pour ses filles, elle se réjouissait en pensant aux places nouvelles qu'elle allait créer pour celles qui attendaient encore. C'est ainsi, par de tels moyens, par une énergie que rien n'a jamais ralentie, qu'un grand nombre de pauvres petites filles lui ont dû le salut et la probité de leur existence.

Ce labeur incessant la détournait-il de ses premières occupations et lui faisait-il négliger la direction de son hôpital? Non, certes. Elle menait de front les soins à donner aux malades, aux vieillards, aux enfants, et nul ne put jamais lui reprocher d'avoir sacrifié les uns aux autres. Bien plus, il semblait que cette triple tâche eût triplé son dévouement en triplant ses forces. Lorsque en 1832 le choléra envahit la France, il n'épargna pas les agglomérations ouvrières et il traversa Elbeuf avec brutalité. Caroline Bertaut tint tête au monstre et ne recula pas. Par son initiative, dans son hospice même, une infirmerie spéciale fut établie où l'on recueillait les cholériques; les infirmiers mouraient à la peine, ou fuyaient devant le mal implacable; elle resta debout, disputant les victimes à la mort et les lui arracha.

Cent cinquante-neuf malades lui furent confiés, elle en sauva cent neuf. Comme on la complimentait, elle répondit : « C'est Dieu qu'il faut remercier. » Elle ne se considérait que comme l'humble agent d'une volonté supérieure et elle faisait remonter à la divinité tout le bien qu'elle faisait. Elle eut sa récompense en ces jours néfastes : La Providence contenait alors deux cents



Et elle allait mendier pour ses enfants.

orphelines. Les précautions prises par la cousine, les soins préventifs qu'elle parvint à imposer arrêtèrent la peste au seuil de la maison bénie : pas une seule des petites filles ne fut atteinte.

Était-ce assez pour ce grand cœur? Non; lorsque l'on aime la vertu, on en est insatiable; le bien a son ivresse et l'on n'y peut résister. Caroline Bertaut, toujours aux aguets d'une bonne action à faire, ne limita point son œuvre aux fillettes orphelines; deci, delà, quand l'occasion se présentait, elle adoptait aussi des orphelins et elle ne ménageait rien pour les mettre dans la bonne voie, les pourvoir d'un métier sérieux et les arracher à la faim, qui est mauvaise conseillère. Ces adoptions avaient été, en quelque sorte, spontanées, faites sous le coup d'une émotion subite; elle voulut les régulariser, y procéder avec suite et méthode, en un mot, faire pour les petits garçons ce qu'elle avait fait pour les petites filles et créer en leur faveur un orphelinat que le choléra n'avait rendu que trop nécessaire. En 1832, elle ouvrit sa nouvelle maison, un peu étroite et chétive; douze enfants purent y trouver place. Elle comptait donner à cette fondation nouvelle un développement considérable et y former une sorte d'école où les garçons auraient appris un des nombreux métiers qu'utilisent la filature, la teinture de la laine et la fabrication des draps.

Son espoir n'avait rien d'excessif; une ressource inopinée venait de lui être offerte : l'Académie française, avertie de ses actes de vertu, lui avait, en 1833, décerné un prix de 6000 francs. Six mille francs, une fortune pour les deux orphelinats. Hélas! les forces humaines ont une limite, surtout lorsqu'on ne les a jamais ménagées dans les travaux du bien; Caroline Bertaut, à peine âgée de cinquante-sept ans, s'était surmenée; les forces avaient abandonné ce corps épuisé par l'action continue de la charité, par les privations, par le don incessant de soi-même : elle mourut le 13 février 1834. La ville d'Elbeuf fut en deuil; et

quand le corbillard qui portait le corps de « la cousine » à sa dernière demeure passa dans les rues, tout le monde sanglotait et priait pour le repos de celle dont la vie n'avait été qu'une expansion de bienfaisance.

Après sa mort, l'orphelinat des garçons fut fermé et les fils adoptifs de Caroline Bertaut furent recueillis dans divers établissements de charité du département de la Seine-Inférieure. La Providence existe toujours, énergique et féconde; on dirait que l'âme de la fondatrice veille sur cette maison, qui reste, pour les orphelines d'Elbeuf, une œuvre de salut incomparable.

V

LE MARIN

Les nations maritimes se sont posé un problème que l'on peut formuler ainsi : Découvrir vers le nord, entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, un passage qui permette aux navires de communiquer d'un océan à l'autre sans être forcés de doubler le cap de Bonne-Espérance ou le cap Horn; en d'autres termes, la mer est-elle libre au pôle nord et peut-on, en pénétrant par le détroit de Davis et la mer de Baffin, parvenir, avec certitude, au détroit de Behring? A l'heure qu'il est, le problème est incomplètement résolu et il a entraîné la perte de bien des existences humaines. L'Angleterre y a échoué, malgré ses tentatives, dont la plus ancienne est celle de Davis en 1585.

Depuis trois cents ans bien des efforts ont été faits qui ont illustré les noms d'Hudson, de Behring, de Ross et de tant d'autres; l'implacable hiver dresse des obstacles qui saisissent le navigateur, l'immobilisent pendant des mois, pendant des années, et l'empêchent de passer outre. Il est possible que, sous

l'influence d'une température exceptionnellement douce, un chenal soit assez débarrassé de glaces pour qu'un vaisseau franchisse la distance qui sépare les deux hémisphères, mais ce ne sera en quelque sorte qu'un hasard heureux, sur lequel il serait imprudent de compter pour établir un transit régulier. En ces climats tout est impitoyable, et l'homme n'est point fait pour y vivre.

Une des plus célèbres expéditions de recherches dans les mers polaires fut celle qu'en 1843 l'Angleterre confia à sir John Franklin, qui était un marin d'élite. Dès son enfance, la vie de matelot l'avait sollicité, il avait débuté comme mousse à bord d'un bateau marchand, était entré dans la marine royale, avait pris part aux guerres maritimes du premier Empire, et fut chargé, en 1818, de tenter la découverte du passage nord-ouest; il ne revint qu'en 1822, repartit en 1825 et pendant deux ans chercha vainement cette mer libre qu'il affirmait devoir exister à quelque distance des côtes. Cette fois encore la déception fut complète, mais elle ne découragea point sa vaillance.

Gouverneur des établissements que l'Angleterre possède sur la terre de Van Diemen, il quitta son poste, sur l'ordre de l'Amirauté, présida à l'armement de deux bâtiments, l'*Erebus* et le *Terror*, y embarqua cent trente-six hommes d'équipage choisis parmi les meilleurs matelots de la Grande-Bretagne, chargea des vivres pour six années, et mit à la voile le 19 mai 1845; il était alors âgé de cinquante-neuf ans. Le 26 juillet, il fut rencontré dans la baie de Melville par le capitaine Danner, commandant du *Prince de Galles*. Quoiqu'il fût déjà entouré par les glaces, il était plein de confiance et se promettait une heureuse navigation; depuis lors on n'en a plus entendu parler[1].

1. « On a reçu par le docteur Rae des nouvelles du pauvre Franklin et de ses compagnons; leur sort a été plus affreux même qu'on ne le supposait : ils sont tous morts de faim au printemps de 1850. Le docteur Rae a appris d'une tribu

Vers 1848, après être restée pendant trois années sans nouvelles de sir John Franklin, l'Angleterre s'émut ; l'Amirauté, lady Franklin, en particulier, envoyèrent des expéditions à la recherche du navigateur perdu ; il semblait impossible que deux vaisseaux et un nombreux équipage eussent disparu sans laisser de traces ; ne dût-on retrouver que les épaves des navires saisis dans la glace, que les cadavres des hommes momifiés par le froid, on ne pouvait reculer devant aucun sacrifice. De 1848 à 1851, quinze expéditions, dont deux de quatre navires et une de cinq, fouillèrent les mers et les terres glaciales, sans découvrir un vestige des voyageurs[1].

En 1851, lady Franklin arma le *Prince-Albert*, petite goélette de quatre-vingt-dix tonneaux, montée par dix-huit hommes, dont elle remit la direction au commandant Kennedy, que ses fréquentes navigations dans la baie d'Hudson avaient familiarisé avec les dangers des mers couvertes de glaces. Un de nos enseignes de vaisseau, Joseph-René Bellot, âgé de vingt-cinq ans, demanda l'autorisation de prendre du service à bord du *Prince-Albert* et de concourir pour sa part à la recherche de John Franklin. Notre ministre de la marine était alors le marquis de Chasseloup-Laubat, de haute intelligence et de bon vouloir, qui s'empressa d'accorder la permission sollicitée, car il estimait qu'il était convenable que la France, par la personne d'un de ses officiers, s'associât à

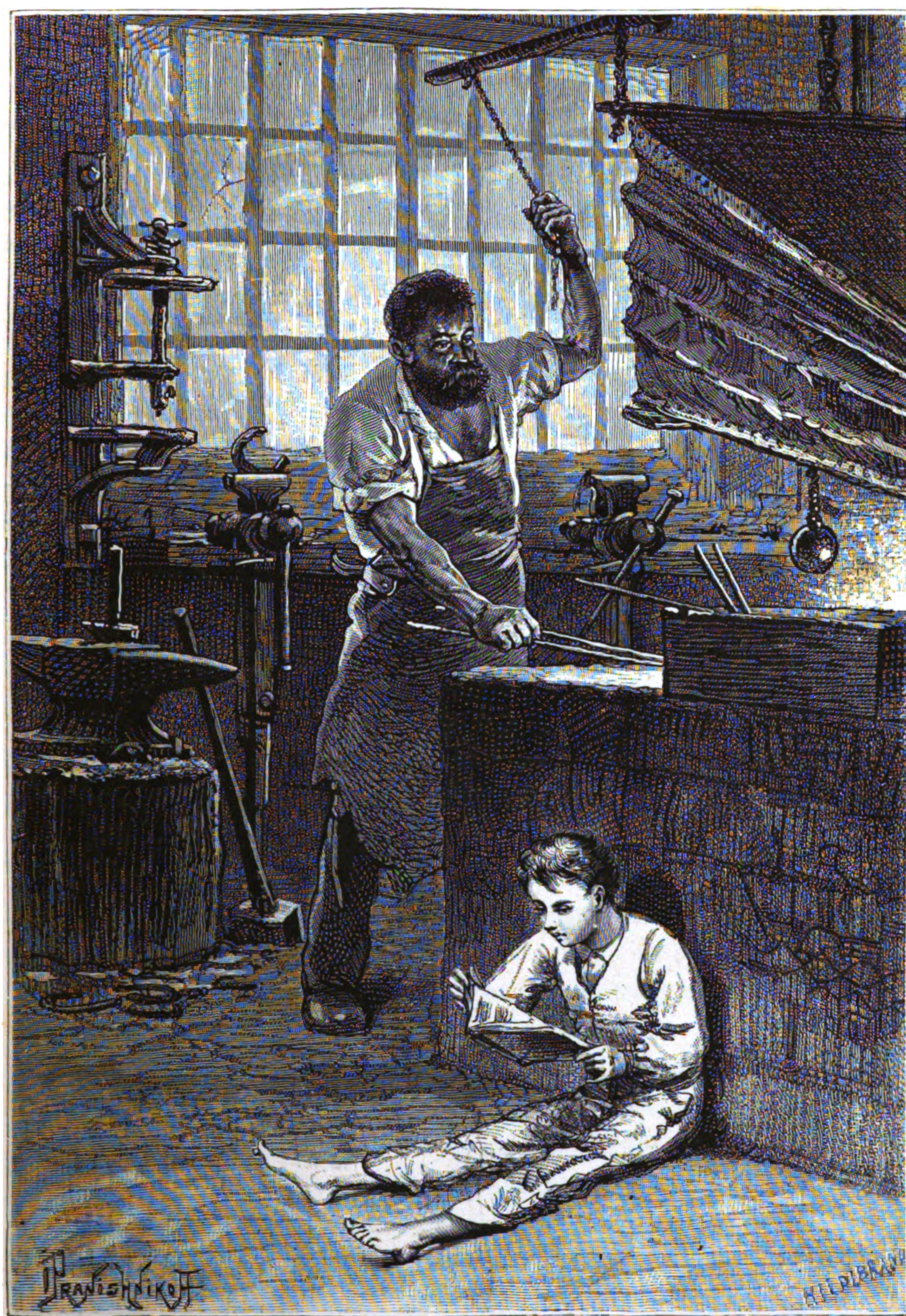
d'Esquimaux que, quatre ans auparavant, quarante hommes blancs dont les navires avaient été écrasés par les glaces, avaient été rencontrés, cherchant à gagner le nord de l'Amérique. Quelque temps après les Esquimaux ont trouvé trente-cinq cadavres entourés de tentes, de fusils et de munitions, et, d'après l'état des corps mutilés et le contenu d'une marmite, on a conjecturé que les malheureux en étaient arrivés à s'entre-dévorer. » (*Mémoires d'un ancien ministre*, 25 octobre 1851, par lord Malmesbury. 1 vol. in-12. Paris, 1886, pages 206 et 207.)

1. La recherche de sir John Franklin a mis en mouvement dix-neuf expéditions et a coûté 1000166 livres sterling, c'est-à-dire plus de vingt-cinq millions de francs.

cette œuvre de dévouement. Bellot, qui déjà avait navigué dans les mers du Sud, qui avait combattu à Madagascar où il fut blessé, était un matelot trop expérimenté pour ne pas savoir quels périls le menaçaient dans les mers polaires, quelle situation difficile pouvait lui créer sa nationalité étrangère, quelles ressources insuffisantes en toute chose il devait trouver à bord d'un pauvre petit navire à peine propre aux courts trajets du cabotage; mais il n'hésita pas et il se consacra à sa tâche nouvelle avec une indomptable énergie. « Il n'y a de tentant que l'impossible, » a dit Michelet.

Sa famille, de très médiocre aisance, habitait Rochefort, où son père était maréchal-ferrant; il était destiné à revêtir le tablier de cuir et à forger le fer sur l'enclume, lorsque son intelligence précoce, son assiduité au travail le signalèrent à la municipalité: il put entrer au collège, et, dès l'âge de quinze ans et demi, fut reçu le vingtième à l'École navale. Il en sortit avec le n° 5. Embarqué à sa sortie du *Borda*, il ne perdit point son temps, car, avant même d'avoir atteint sa vingtième année, il est aspirant de première classe et chevalier de la Légion d'honneur. Tout avenir lui était ouvert, et si la mort ne l'avait saisi en pleine floraison, il serait aujourd'hui un de ces amiraux vers lesquels la France regarde avec orgueil et confiance.

C'était un petit homme, ne laissant point perdre un millimètre de sa taille exiguë, brun de visage, avec des yeux noirs, un regard réfléchi et un air de bienveillance qu'augmentait encore l'épaisseur de ses lèvres. Très résolu, hardi, rapide dans ses conceptions, faisant face au danger avec sang-froid, sachant ne jamais désespérer, il avait un fond de belle humeur qui l'aida singulièrement à supporter les misères et les dangers de l'existence polaire que son courage et sa haute conception du devoir lui avaient fait choisir. A cela il faut ajouter la force intime, la résistance presque



Son père était maréchal-ferrant.

invincible que donne la conscience de la dignité humaine appuyée sur le sentiment religieux. Sous ce rapport, il trouva un soutien dans le commandant Kennedy, qu'animait une foi profonde. Dans les heures d'angoisse, lorsque la mer est fermée, la terre disparue sous la neige, la nuit permanente, le froid mortel, le scorbut sur tous les hommes, Bellot et Kennedy répètent avec conviction : « Quoi qu'il arrive, il ne tombera pas un cheveu de notre tête sans la volonté de Dieu ! » La foi transporte les montagnes et elle fait franchir les déserts de glace.

Bien reçu en Angleterre, maternellement accueilli par lady Franklin qui s'obstinait à espérer contre tout espoir, Bellot s'embarqua le 22 mai 1851, en Écosse, à Aberdeen. Ce n'est qu'un faux départ, on est retenu par les vents contraires, à Stromness, l'une des Orcades, et c'est seulement le 3 juin que l'on met définitivement à la voile. Le début est humiliant. La mer est trop dure et la goélette est trop légère, trop volage, disent les matelots. Elle tangue, elle roule, elle danse. Bellot a grand'peine à ne point tomber de son cadre, il a des défaillances, il veut lutter contre son mal, il ne peut ; il s'efforce de dissimuler, il n'y parvient pas, et, quoiqu'il se croie bien « amariné » par ses précédents voyages, il est vaincu par la maussade Amphitrite et lui paye un tribut désagréable, comme un Parisien à sa première traversée.

On perd de vue la terre des Orcades ! « Notre dernier lien avec l'Europe est brisé : jusques à quand ? Dieu seul le sait, mais ce qu'il fait est bien fait, que sa volonté soit bénie ! » Tels sont ses sentiments au départ pour l'inconnu ; rien ne les modifiera pendant son expédition. A-t-il toujours pensé ainsi ? Je l'ignore, mais je ne le crois pas ; à certaines expressions de son *journal*, j'imaginerais volontiers qu'il a traversé le fouriérisme, comme tant d'officiers de marine de cette époque. Pour lui comme pour tant

d'autres, le temps a fait son œuvre et l'expérience de la vie l'a détaché des théories décevantes.

On a franchi le détroit de Davis, on a pénétré dans la mer de Baffin et le 10 juillet on relâche à Uppernawik. C'est le poste le plus avancé que la civilisation européenne possède dans ces contrées isolées, sorte de sentinelle perdue regardant vers le Nord et surveillant les glaces; au delà il n'y a plus que solitude blanche

Et les immenses nuits des pôles étoilés.

Cette station, qui de nos jours est bien l'*ultima Thule*, appartient à la couronne de Danemark, représentée par un gouverneur, un aumônier et un maître d'école. Autour des maisons réservées à ces personnages officiels, les Esquimaux ont construit leurs huttes, dont l'atmosphère imprégnée de l'odeur des huiles de poisson et des morceaux de phoques à demi pourris, fait reculer l'Européen le plus résolu. Le dénuement du pays est tel, que la mère patrie est obligée d'y envoyer régulièrement des vivres pour que les habitants ne meurent pas de faim. En prévision des expéditions que l'équipage du *Prince-Albert* aurait bientôt à faire sur la glace, le capitaine Kennedy acheta six chiens et un traîneau. L'attelage et l'appareil de traîne furent payés quatre livres sterling (100 francs) : ce qui prouve qu'en ces contrées l'argent n'est pas commun.

Le même jour, on reprit la mer, le cap au Nord, vers le froid, vers la misère, vers la faim, vers le scorbut, vers des périls que chaque jour allait multiplier. On est dans la région des glaces, le courant les charrie dans la direction du Sud, elles semblent venir au-devant du petit navire, elles l'entourent, elles le menacent; si elles le frôlent, il volera en éclats et tout sera perdu. Les *ice-bergs* (montagnes de glace) de proportions formidables se

dressent au-dessus des flots, affectant les formes les plus étranges, à la fois cavernes, coupoles, obélisques, cathédrales et tourelles, se brisant parfois avec un bruit de tonnerre, et, par la chute des fragments qui s'en détachent, produisant une houle que les vaisseaux redoutent et qui se prolonge à plusieurs milles à la ronde. Bellot ne se lasse pas de les contempler, il les admire, il est ému : « O hommes! qu'est-ce que vos pyramides de deux cents pieds? votre dôme de Saint-Pierre, du Kremlin? Voilà des montagnes de huit cents pieds hors de l'eau et dont la base a deux mille pieds de profondeur; voici des coupoles, voici les dômes à quatre cents pieds de haut! » Légère et rapide, obéissant bien à la barre, la goélette évite ces masses terribles, qui parfois la tiennent sous leur ombre pendant plusieurs heures.

Tout est implacable dans ces régions arctiques; l'eau douce est congelée, les végétaux sont ensevelis sous la neige, les animaux ont disparu. « La nature morale semble avoir abdiqué, il n'y a plus qu'un chaos sans raison d'être, où tout se heurte confusément et au hasard. » Comment l'homme peut-il résister au milieu de cette mort universelle? Le capitaine Kennedy raconte à Bellot que, sur la côte du Labrador, moins dénuée que les terres polaires, il a vu un vieillard qui, dans l'hiver, avait été forcé de manger sa femme et ses deux enfants, « n'ayant plus rien autre chose ». Nul moyen de se protéger contre le froid, nul moyen de subsister quand la cambuse est vide et que les provisions sont épuisées, nul moyen de maintenir ou de modifier sa route lorsque le navire est saisi par la banquise, qui dérive au gré du courant et de la brise. Pendant quarante-cinq jours, il n'y a pas de nuit, le soleil ne disparaît pas; plus tard il n'y aura plus de jour, le soleil est ailleurs; on vit dans l'obscurité et l'on s'estime heureux quand les brouillards ne voilent pas la lune. L'éclat des neiges frappe les yeux, on est presque aveuglé; l'intensité du froid atrophie le

tympan, et l'on devient sourd. C'est un enfer à l'envers, le froid sans rémittence remplace les flammes éternelles.

La navigation dans les mers du Sud, où tout est azur et lumière, n'avait pas préparé Bellot à tant de désolation; les récits des campagnes arctiques qu'il avait lus n'avaient pu lui donner les impressions dont la réalité l'accablait ; mais son âme était à la hauteur des déceptions et des obstacles matériels qui parfois semblaient rendre son voyage impossible. Il souffre, ceci n'est point douteux, mais il n'en fait aucune confidence à son *journal;* il a autour du cœur l'*æs triplex* dont parle Horace, et dans cette longue campagne hyperboréenne, qui n'est qu'une lutte permanente contre les éléments, contre les difficultés que la nature s'ingénie à rendre invincibles, on ne surprend en lui ni un instant de défaillance, ni même l'apparence d'une hésitation : il est au devoir, tout entier, sans relâche et sans repos; son énergie est bien forgée, elle n'a ni paille ni fêlure, elle ne plie point sous l'effort et lui permet de résister à un labeur surhumain.

Lorsque les hommes du bord, énervés par la vie monotone, affaiblis par les privations, engourdis, diminués par le froid, se sentent envahis par la somnolence et le découragement, ils n'ont qu'à regarder du côté de Bellot pour reprendre vigueur devant l'exemple qu'il leur donne : « Quoi ! nous ne ferions pas ce que fait ce petit Français? » Leur volonté se raidit et leur cœur se remonte. Chez lui, le sentiment de la discipline, sans lequel nulle grande chose ne peut être accomplie, est impeccable. Quand il s'agit d'une route à choisir, d'une tentative à opérer sur tel point plutôt que sur tel autre, il discute avec le capitaine Kennedy, il fait valoir son opinion, l'étaye de données scientifiques, de probabilités sérieuses; mais, dès que son supérieur hiérarchique s'est arrêté à un projet, il l'adopte et met tout en œuvre pour le mener à bonne fin. Plus d'une fois il eut raison et l'on regretta

de n'avoir pas suivi son conseil, mais dans les notes de son *journal* on chercherait en vain une récrimination.

Naviguant au milieu des glaces, surveillant cette mer plus perfide que nulle autre et toujours près de se solidifier, on filait dans le Nord à travers le détroit de Lancastre, avec l'espoir d'arriver avant la congélation complète au port Léopold, qui est situé au point de jonction du passage du Régent et du détroit de Barrow. On savait que là existait un dépôt de vivres installé par un précédent navigateur et dont on espérait profiter dans le cas probable d'un hivernage prolongé. Le froid n'est pas encore excessif, mais on est arrêté par des calmes, et le temps perdu est au profit de l'hiver qui s'approche et va fermer les routes. La goélette est un bâtiment à voiles, elle reste immobile lorsque la brise ne souffle pas, et parfois elle obéit à des courants qu'il lui est interdit de remonter. Bellot s'inquiète, il se dépite ; pourra-t-on gagner le port avant que la banquise l'ait obstrué? « Que ne sommes-nous donc au temps où chaque navire aura une machine à vapeur sans avoir besoin de charbon! Combien nous bénirions le moindre propulseur qui nous donnerait une vitesse d'un nœud seulement! » On est réduit à courir des bordées, méthode lente et fastidieuse; vers la fin d'août et les premiers jours de septembre, le vent est dur et contraire, la mer balaye le pont du petit navire qui bondit sur les vagues, poussé dans la direction du sud par des rafales de nord-ouest. Les plans que l'on avait formés pour l'hivernage semblent détruits par le mauvais temps : « Vapeur! vapeur! que ne t'avons-nous à notre secours ! »

Le 9 septembre, aux environs de Léopold, le capitaine Kennedy monte en canot avec cinq hommes pour aller reconnaître la terre ; le vent est au nord-ouest; à trois heures du soir, la mer est encombrée de glaces, mais navigable ; à huit heures un quart le vent saute au nord, les glaces se rejoignent, se soudent, la route

est close; la brise et le courant portent au sud, le navire a dérivé avec la banquise qui l'étreint, et ne peut plus remonter vers le port Léopold; le canot du capitaine Kennedy est loin, il a pendant quatre heures navigué sur la mer libre, il est actuellement séparé de la goélette.

Où est le capitaine, où sont les matelots qui l'accompagnent? vont-ils s'égarer dans les neiges, vont-ils mourir de faim? L'angoisse serre tous les cœurs. Le canot se dirigeait sur le port Léopold. Aura-t-il pu l'atteindre? Question de vie ou de mort; on a beau s'interroger, nul ne peut répondre. Ce n'est plus à la recherche de John Franklin que l'on pense, c'est au salut des compagnons qui viennent de s'éloigner et que peut-être on ne reverra plus. Par un heureux incident, l'entrée de la baie de Batty est assez dégagée de glaces pour que l'on puisse y mouiller : on est là pour longtemps, l'hivernage est commencé, à trente milles du point où le canot a quitté le navire.

Persuadé que le capitaine Kennedy a pu arriver jusqu'au port Léopold, Bellot veut aller vers lui et le ramener à la goélette. Le 16 septembre, il descend à terre avec trois matelots résolus, accoutumés aux voyages de la baie d'Hudson; le thermomètre marque 21 degrés au-dessous de zéro. Malgré cela, la neige est molle et rend la marche pénible; pas d'abri pour dormir; le soir on construit une maison de neige : on coupe les blocs, on les assemble, on en bâtit une hutte, qui met du moins les voyageurs hors du contact de l'air extérieur et du vent; à l'aide d'une lampe à esprit-de-vin on fait chauffer du thé; les bas sont mouillés, on ne peut les sécher qu'en les appliquant sur sa poitrine. Le vent du Nord souffle en bourrasque, on est aveuglé par la neige, on marche ou plutôt on se traîne à travers ses tourbillons; persister contre la volonté des éléments, c'est s'exposer à une mort certaine sans espoir d'arriver au but; après trois jours et trois nuits de

bataille contre une nature sans merci, on revient à la goélette à demi gelé et désespéré, en pensant au capitaine Kennedy et à ses compagnons. Pour des hommes qui venaient de lutter contre l'hiver même, le navire était un lieu de bien-être, et cependant, lorsque l'on dort, la respiration retombe en neige impalpable et les larmes gèlent au bord des paupières.

Bellot n'abandonne point son projet d'aller au secours du capitaine, mais il faut attendre que la glace, devenue épaisse et solide, offre un chemin résistant. Le 15 octobre seulement, on peut se mettre en route avec les chiens et le traîneau ; le voyage fut dur. Bellot marchait en tête de la petite caravane; il entraînait derrière lui les hommes que stimulait son courage. Le 21 octobre, tant de courage était récompensé. Bellot retrouvait Kennedy et ses matelots installés près des amas de provisions que l'Amirauté anglaise avait fait déposer à Léopold, dans l'espoir que Franklin et ses gens en pourraient profiter. Le 25, Kennedy remontait à bord de sa goélette, où Bellot le ramenait triomphant.

La vie de l'hivernage est monotone. On envoie le plus souvent possible les hommes à terre pour chasser; le gibier est rare : çà et là quelques perdrix blanches, un renard qui vient rôder autour du navire, attiré par le fumet de la cuisine. Lorsque l'on parvient à tuer un ours blanc, il y a de la viande fraîche pour longtemps; un de ceux que l'on a portés bas pesait seize cents livres. A force de soins, on arrive presque à se défendre contre le froid; mais l'ennemi réel, qui engendre le scorbut et les rhumatismes aigus, c'est l'humidité, et l'on a grand'peine à s'en garantir. La nuit est à peu près permanente : c'est à peine si un pâle crépuscule rappelle que le jour existe quelque part.

Tout est inhumain, c'est-à-dire contre l'homme, qui ne vit que par miracle dans ces régions horribles. Bellot lui-même, malgré l'énergie de son âme, subit l'influence de ce climat désespérant ;

je lis dans son *journal*, à la date du 11 décembre : « La tempête souffle avec rage au dehors et il semble parfois que le vent perce au travers de notre double enceinte de neige et de bois ; je ne sais si c'est la cause du malaise moral que j'éprouve, mais depuis deux ou trois jours, j'ai des accès d'une farouche misanthropie qui me fait tout voir en sombre. » Cette disposition morbide ne dure pas ; Bellot se ressaisit et se retrouve ; il ne se plaint plus, au contraire, et quelques jours après il écrit ceci, qui donne le frisson : « L'hiver est assez doux jusqu'à présent, et, lorsqu'il n'y a pas de vent, une température de 25 ou 30 degrés au-dessous de zéro n'est nullement désagréable. » Le 3 janvier 1852 il dit : « Nous trouvons qu'il fait réellement très chaud avec 20 degrés au-dessous de glace. »

On résolut de faire une excursion — un voyage sur terre — de façon à s'assurer que nulle trace de sir John Franklin et de ses équipages n'existait dans le rayon assez étendu que l'on comptait parcourir. On quitta la goélette le 3 mars et l'on n'y revint que le 31 mai. Pendant ces trois mois d'exploration, il n'y eut misère que l'on n'eût à supporter, obstacle que l'on n'eût à vaincre, péril qu'il ne fallût affronter. Les chiens tiraient le traîneau, les hommes hâlaient une barque ; Bellot ne crut pas que ses aiguillettes d'officier le dispensaient de donner l'exemple : en tête de ses hommes, l'amarre passée autour des épaules, penché en avant par l'effort, il était comme le cheval de volée qui guide un attelage, et il était le plus ardent à faire glisser le canot sur la neige. Il se raidit contre la souffrance et ne laisse pas échapper une plainte. La nuit on dort dans la maison de neige que l'on vient de construire, pressés les uns contre les autres, pour entretenir la chaleur, sous la même peau de buffle ; une tasse de thé est un régal de premier aloi ; à peine de temps en temps peut-on tuer une perdrix blanche ; on en est réduit à



Bellot marchait en tête.

quelques pincées de pemmicam diluées dans la neige fondue[1].

Cette ressource vint presque à manquer; le 10 mai, on nourrit les chiens avec de vieux gants, de vieilles chaussures et les restes d'une peau de bison qui a servi de couverture; les hommes tiennent bon, mais ils parlent volontiers cuisine et se plaisent à détailler les plats qu'ils préfèrent. L'exploration touche à son terme; après avoir parcouru une partie de la terre du Prince de Galles, avoir découvert des rivages inconnus, on marche le plus rapidement possible vers le port Léopold, où sont les provisions abondantes; « il commence à être temps que nous arrivions, » écrit Bellot. La faim n'est pas le seul mal qui les tourmente : chez quelques-uns la faiblesse est grande, les repos sont plus fréquents, il y a du sang sur les gencives et des taches bleuâtres sur les jambes : c'est le scorbut. Bellot a raison, il est temps d'arriver.

Le 15 mai on entre enfin à Léopold et l'on s'y installe pour quelques jours, afin de se refaire et de réparer ses forces avant de retourner à la goélette. Là aussi le scorbut a envahi l'équipage, et, lorsque les compagnons se retrouvent, c'est à peine si les uns et les autres ont la force de se féliciter de leur réunion; heureusement il y a du bois à bord et le charpentier peut tailler des béquilles pour les impotents. Quel est le premier sentiment de Bellot en reprenant possession de sa cabine après tant de périls et tant de fatigues? Sur son *journal* il transcrit le Psaume 803 : « O mon âme, bénissez Dieu, notre Seigneur! Que tout ce

1. Le pemmicam est une matière nutritive réduite au plus petit volume possible. Le pemmicam primitif, en usage chez les chasseurs de la baie d'Hudson, est composé de viande de bison desséchée et pulvérisée; celui qui sert aux matelots des expéditions arctiques est fabriqué en Angleterre avec du bœuf de première qualité, des raisins de Corinthe et du sucre.

qui est en moi s'émeuve pour célébrer et bénir son saint nom ! »

La température va s'adoucir et amener la fin des grandes misères. Sous l'influence d'un régime sévère le scorbut diminue; juin et juillet ont un peu de soleil, sinon de chaleur; des bruyères roses, des mousses percent la neige; des baleines apparaissent; les renards blancs prennent une teinte grisâtre; les grues, les canards, les eiders passent au-dessus du navire; sur les rivages on rencontre quelques coquilles. Bellot, comme tous les hommes qui savent beaucoup, ne s'aperçoit que de ce qu'il ignore : « Que de choses je préparerais, écrit-il; que d'études intéressantes j'entreprendrais si je devais recommencer une semblable campagne ! » La glace mollit, elle pourrit, disent les matelots. Le 26 juillet, on commence à la scier de façon à ouvrir un chenal par où la goélette pourra tracer sa route et trouver sa délivrance; le 6 août une bonne brise de nord-ouest pousse le navire hors de la baie où il a été prisonnier pendant onze mois. « Adieu, baie de Betty; merci de ton hospitalité ! » Le 8 septembre on a reconnu la terre d'Uppernawick, et le 7 octobre 1852 on abordait en Écosse; Bellot y apprit qu'il était lieutenant de vaisseau depuis sept mois.

L'impression que la conduite de Bellot avait faite sur ses compagnons d'exploration était telle, que le capitaine Kennedy demanda à servir sous ses ordres dans une nouvelle expédition sur le brick à vapeur l'*Isabelle* que lady Franklin équipait. Bellot refusa, mais rien n'avait découragé sa vaillance, car il sollicita l'autorisation de s'embarquer de nouveau pour les mers polaires, et, le 10 mai 1853, il était à Woolwich à bord du *Phénix*, qui allait se diriger vers la terre de Cornwalis à la recherche de l'introuvable Franklin. Le *Phénix* devait s'élever plus au nord que le *Prince-Albert;* Bellot était plein d'enthousiasme et d'espoir

lorsqu'il partit pour l'expédition dont il ne devait pas revenir.

Dans un voyage sur la glace, entrepris pour porter des dépêches à sir Édouard Belcher, qu'on supposait être dans le canal Wellington, Bellot et ses compagnons furent surpris par un ouragan d'une extrême violence. Le glaçon sur lequel il était avec deux matelots fut brusquement séparé de terre et emporté au large, glaçon énorme, semblable à une petite île. Le vent était au sud-est et il neigeait. La situation était périlleuse, mais non désespérée. Le 18 août 1853, vers six heures et demie du matin, Bellot dit : « Je vais faire le tour du glaçon pour reconnaître comment flottent les glaces. » Au bout de quelques minutes, le matelot Johnson se mit à sa recherche, il l'appela, nul ne répondit; il arriva près d'une large crevasse, sur les bords de laquelle le bâton que portait Bellot était tombé. Poussé, enlevé par le vent, le malheureux fut précipité à la mer et y disparut pour toujours, emporté sous la glace par le courant. Comme un bon marin qu'il était, il a trouvé sa sépulture dans « les eaux profondes ».

Plus que tout autre il a eu la persistance du dévouement, la vertu du sacrifice; son action d'éclat n'a pas été d'un moment, elle a duré pendant des années sans qu'une défaillance apparente l'ait affaiblie. Il portait si haut l'honneur de sa nationalité et de son uniforme, que rien ne pouvait attiédir son courage. Lorsque, au mois de mai 1852, il remonte à bord du *Prince-Albert* après sa longue exploration de trois mois, il écrit : « J'avais un dur apprentissage à faire, et tous ici, excepté moi, avaient des fatigues de pareils voyages une expérience qui m'était complètement étrangère. Que de tourments au moral, d'ailleurs, n'avais-je point, qui se joignaient aux difficultés matérielles ! Mais j'ai refermé en moi-même ces luttes d'un moment et personne ne peut dire qu'un officier français a fléchi là où d'autres ne faiblis-

saient pas. » Tout l'homme est là, dévoilant le secret de son héroïsme. Les Anglais lui ont rendu justice; un de leurs savants les plus illustres a écrit, en parlant de lui : « J'ai rarement vu son égal; jamais son supérieur. »

VI

LE SOLDAT

Le général Charles-Georges Gordon, que l'Angleterre a envoyé et abandonné à Khartoum, où il fut massacré, a prononcé cette parole mémorable : « Un soldat ne peut jamais faire plus que son devoir. » Cela est strictement vrai; mais, quand il a fait tout son devoir, c'est-à-dire qu'il s'est sacrifié sans mesure, ne ménageant point sa vie et l'offrant de bon cœur pour le salut et pour l'honneur de son pays, n'a-t-il pas droit à des éloges et ne mérite-t-il pas que l'on s'occupe de lui? Combien sont morts héroïquement sans que l'on ait jamais su leur nom, englobés dans la gloire anonyme qui enveloppe une armée?

Il est humble, notre petit soldat, le *pousse-cailloux* qui s'en va sur les routes aussi loin que le mène la politique, qu'il ne comprend guère; il sait seulement qu'il marche là où l'appelle son devoir, le devoir qui lui prend sa jeunesse, qui lui ravira peut-être « la douce lumière des cieux », comme disaient les Grecs, et à la voix duquel il obéit toujours; il est naïf, il flâne, au long des

trottoirs, ballant des bras, la bouche entr'ouverte, s'extasiant à tout ce qu'il voit, acceptant les sornettes qu'on lui raconte, croyant aux revenants qu'il redoute et affrontant l'ennemi qui ne lui fait pas peur; il est résigné, lorsqu'il tombe sur le champ de bataille : il attend qu'on vienne le relever pour le transporter aux ambulances; si l'on tarde, ce qui arrive trop souvent, il appuie sa tête sur sonbras, il pense au « pays » qu'il ne reverra plus, il fait sa prière et rend son âme à Dieu; c'est sur lui que reposent les destinées de la France; il n'en est pas plus fier, car il ne s'en doute pas : il a été au grand Caire, il a été à Moscou, il est au Tonkin, il est à Madagascar; quand il n'a pas pu vaincre, parce que le nombre l'écrasait, il a su mourir et souvent l'on a été étonné que tant de courage, que tant de sacrifices n'aient point sauvé la patrie.

Jamais je n'ai vu passer un régiment sans être ému; car je sais que de tous les hommes qui le composent, il n'en est pas un qui, selon l'expression de Georges Gordon, ne soit prêt à faire plus que son devoir. Qui ne se rappelle le cri de Lamennais dans les *Paroles d'un croyant* : « Jeune soldat, où vas-tu? — Je vais combattre pour que tous aient au ciel un Dieu et une patrie sur la terre. — Que tes armes soient bénies, sept fois bénies, jeune soldat! »

Lorsque l'on veut raconter un acte d'héroïsme militaire emprunté à notre histoire contemporaine, la masse des documents est telle, que l'on reste indécis : on craint d'être injuste et de négliger des hauts faits dont il ne serait que loyal de parler. Pendant plus de vingt ans l'Algérie a été le théâtre d'actions qui n'ont rien à envier aux grands exemples que l'antiquité nous a légués. Les Horatius Coclès, les Manlius Torquatus, les Régulus, n'ont point été rares dans notre armée d'occupation, qui avait à lutter, dans un pays inconnu, contre un climat redoutable et

d'insaisissables adversaires. Là, plus que partout ailleurs, on combattit pour la civilisation et pour les droits de l'humanité.

Ce fut le gouvernement de la Restauration qui porta la guerre sur les côtes de Barbarie, la bien nommée, et qui voulut détruire, une fois pour toutes, ce nid de pirates, où les chrétiens enlevés en mer étaient encore réduits en esclavage. La monarchie de Juillet hérita de la conquête et de toutes les difficultés qu'elle entraînait après elle, difficultés singulièrement accrues par l'ignorance de la topographie du pays, par l'ignorance de la langue, par l'ignorance des mœurs, par l'ignorance des intérêts, des aptitudes de race qui divisaient les Turcs, les Coulouglis, les Arabes, les Kabyles, les diverses tribus entre elles, et dont on ne sut point profiter. On entassa erreurs sur erreurs, et il fallut toute l'énergie du soldat français pour réparer les fautes administratives qui semblaient prendre à tâche de fomenter des conflits et de faire renaître incessamment la guerre. Le général Bugeaud, qui devait être maréchal de France et duc d'Isly, fut le premier des gouverneurs généraux qui, à force de sagesse et d'intelligence, parvint à jeter les fondements d'un avenir sérieux pour notre colonie.

La guerre était décevante ; les résultats obtenus sur un peuple nomade n'étaient jamais en rapport avec les sacrifices ; la victoire du jour n'assurait point la paix du lendemain ; l'alerte était continuelle, car le vaincu se transformait en coupeur de routes et le brigandage succédait aux défaites. Haine du Sémite contre l'Aryen, du musulman contre le chrétien, du tributaire contre le dominateur, tout aurait concouru à éterniser un état d'hostilités plein de périls, si le nombre numériquement inférieur de nos soldats n'avait été compensé par notre science militaire. Parfois une poignée d'hommes abandonnée loin de tout secours, ne pou-

vant recevoir aucun renfort, a résisté victorieusement à des nuées d'ennemis.

Au commencement de l'année 1840, la dernière compagnie du premier bataillon d'infanterie d'Afrique, composée de cent vingt-trois hommes et commandée par le capitaine Lelièvre, occupait la Kasbah de la petite ville de Mazagran; la Kasbah était un fortin à demi ruiné, armé d'une pièce de quatre et n'ayant pour approvisionnement de guerre que quarante mille cartouches et un baril de poudre. Le 2 février, la place, c'est-à-dire la bicoque, fut investie par un lieutenant d'Abd-el-Kader qui se nommait Mustapha-ben-Tami, et qui marchait à la tête des contingents de quatre-vingt-deux tribus, formant un effectif d'environ quatorze mille cavaliers, appuyés d'un bataillon d'infanterie et de deux canons.

La situation était des plus graves, car, en présence de cette masse d'assaillants, la petite garnison de Mazagran, qui savait qu'elle n'avait d'aide à attendre de personne, n'avait d'espoir que dans son courage. Les Arabes étaient assez nombreux pour pouvoir se relayer : aussi l'attaque ne cessait ni le jour ni la nuit.

Du 2 au 6 février l'assaut fut permanent et la défense ne faiblit pas. On ménageait les munitions, on laissait l'ennemi arriver jusqu'à la muraille, on l'en chassait à coups de baïonnettes, et on réservait le baril de poudre afin d'y mettre le feu si Mustapha-ben-Tami s'emparait de la place. Le capitaine Lelièvre disait : « Mes enfants, il faut mourir ici! » On lui répondait : « Eh bien, capitaine, on y mourra! » Le 6 un dernier assaut, furieux et désespéré, fut livré qui dura jusqu'au soir. Les Arabes comptèrent leurs morts; près d'un millier s'en étaient allés frapper à la porte du paradis de Mahomet; pendant la nuit ils décampèrent, et, lorsque le soleil se leva sur la matinée du 7 février, la plaine

était déserte. Comme en France on excelle à plaisanter de tout, on ne manqua pas de dire : « Il paraît que le capitaine Lelièvre était un fameux lapin. »

Au mois de septembre 1843, il se produisit un fait isolé, un acte de dévouement individuel qui fit grand bruit dans le temps et doit être rappelé aujourd'hui, car l'homme dont il honore le souvenir fut inspiré par le sentiment du devoir et l'amour de son pays.

Un escadron du 2e régiment des chasseurs d'Afrique était engagé, dans de déplorables conditions d'infériorité, contre les cavaliers d'Abd-el-Kader; il était commandé par le capitaine de Cotte, qui plus tard fut général de division. Aux côtés du capitaine, et prêt à « sonner » ses ordres, chevauchait le trompette Escoffier. Les chasseurs d'Afrique, surmenés par le combat, environnés et menacés par un ennemi nombreux et bien monté, semblaient hésiter, les rangs se désunissaient ; en les voyant, Napoléon Ier aurait dit : « Il y a là du désordre. » Le capitaine de Cotte, à force d'énergie, maintenait ses hommes en bonne attitude, lorsqu'une balle fracassa la cuisse hors montoir de son cheval et le renversa sur lui. Escoffier se précipita pour le dégager et pour le relever. Puis il dit : « Capitaine, prenez mon cheval. » M. de Cotte répondit : « Si je prends ton cheval, tu es perdu, tu vas être fait prisonnier. » En ces instants de grand péril, la réflexion va vite et il suffit d'une seconde pour éclairer toutes les conséquences d'un fait. Escoffier aperçut l'avenir, il se vit captif, maltraité, humilié, battu, loin de son pays, sans nouvelles des siens, misérable et désespéré. Jetant les yeux sur la plaine, il reconnut que les pelotons des chasseurs d'Afrique commençaient à se déformer et allaient se débander. Il dit : « Dépêchez-vous, capitaine, prenez mon cheval, vous pourrez rassembler l'escadron ; moi, je ne le pourrais pas. » M. de Cotte sauta en selle et rallia

ses cavaliers : deux minutes après Escoffier était prisonnier, mais l'escadron était sauvé [1].

Escoffier, rendu plus tard à la liberté et nommé gardien surveillant au jardin des Tuileries, put jouir du bénéfice de sa belle action ; il n'en fut point de même du sergent Blandan, qui périt en faisant son devoir et en léguant un admirable exemple de dévouement et de courage à l'armée tout entière. Il était né le 9 février 1819 à Lyon, où il avait fait l'apprentissage du métier d'imprimeur sur étoffes. La vie sédentaire et un peu étouffée des grandes villes de fabrique ne lui convenait sans doute pas ; il rêvait l'existence sous les plis du drapeau, la fusillade, les aventures au bruit des musiques militaires, et, dès sa dix-huitième année, le 24 février 1837, il s'engageait dans le 8e de ligne. La monotonie de la garnison ne lui plaisait pas et il obtint, en 1838, d'être incorporé dans le 26e régiment d'infanterie qui tenait la campagne dans la province d'Oran.

C'était un petit homme dont le visage, éclairé par des yeux gris clair pétillants de vivacité, ne manquait ni de grâce, ni de distinction. Il était de bonne conduite et de service ponctuel ; aussi fut-il nommé caporal au mois d'août 1839 et sergent le 1er janvier 1842. Belles étrennes, dont le pauvre garçon ne devait pas longtemps profiter. Le 26e de ligne opérait aux environs d'Oran, mais on en avait détaché deux compagnies, qui avaient été envoyées à Boufarik, dans la province d'Alger ; Jean-Pierre-Hippolyte Blandan en faisait partie. Malgré les villes dont nous

1. Extrait de l'ordre du jour du général Bugeaud : « Le roi, informé de cette conduite héroïque, n'a point attendu qu'Escoffier fût rendu à la liberté : il l'a nommé membre de la Légion d'honneur par ordonnance du 12 novembre. Cette récompense, qui calmera chez Escoffier les douleurs de la captivité, toute l'armée y prendra part ; elle y verra une nouvelle et éclatante preuve que le gouvernement ne laisse jamais dans l'oubli les belles actions. » — 25 novembre 1843.



Une balle fracassa la cuisse de son cheval.

étions les maîtres, malgré les postes avancés que nous occupions, la plaine de la Mitidja n'était point sûre : on ne pouvait s'y aventurer qu'en nombre, sous peine d'être enlevé par les Arabes maraudeurs qui s'y embusquaient et y faisaient leurs coups de main.

Sous prétexte de guerre aux infidèles, on détroussait les voyageurs, on attaquait nos soldats isolés et leurs têtes servaient de trophées. Dans les petites villes, comme Douéra, Boufarik, Blidah, on était toujours sur le qui-vive, prêt à repousser les incursions des cavaliers que l'on appelait Ben-Salem, du nom d'Achmet-ben-Taïeb-ben-Salem, leur khalifa, et les brigandages des Hadjoutes, tribu belliqueuse et hautaine, que j'ai vue, en 1845, obéir à un jeune capitaine qui devait être plus tard le général Bourbaki. Un camp français, nommé le camp d'Erlon, établi auprès de Boufarik, surveillait la plaine, mais ne la protégeait pas.

Entre Boufarik et Blidah les communications officielles étaient fréquentes ; une fois ou deux fois par semaine, la correspondance, c'est-à-dire les ordres de service, les rapports, les lettres particulières, était expédiée à Blidah. La poste, comme l'on disait en termes familiers, était confiée à un brigadier de chasseurs d'Afrique, accompagné de deux cavaliers et escorté d'un peloton de fantassins commandés par un sergent. Le petit détachement, éclairé par les cavaliers, marchant en bon ordre, le fusil chargé, la giberne pleine de cartouches, se rendait d'abord à une redoute munie d'un blockhaus, armée d'une pièce d'artillerie, appelée Mered, qui servait de lieu d'étape et où l'on pouvait, au besoin, prendre du renfort.

Le 11 avril 1842, la correspondance fut remise au brigadier Villars, vieux soldat qui, depuis quinze ans, vivait sous les drapeaux ; ses deux cavaliers réglementaires, appartenant, comme lui, au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, se nommaient Lemercier et Ducasse. Le peloton d'escorte, composé de seize hommes du

26e de ligne, était sous les ordres du sergent Blandan; un chirurgien sous-aide, M. Ducros, qui rentrait à Blidah après un congé, s'était, par prudence, joint à ce groupe de soldats. Donc trois cavaliers, dix-sept fantassins, un aide-major, formant un effectif de vingt et un combattants, se lançaient dans la Mitidja, au hasard des périls, mais l'œil ouvert et le cœur vaillant.

A l'aide d'un télescope, le sous-officier observateur du camp d'Erlon avait examiné la plaine, n'y avait remarqué rien d'anormal, et, selon la formule, avait déclaré: « Route libre. » A une heure de l'après-midi, le détachement quitta Boufarik et se mit en chemin, se dirigeant vers Mered. En tête, à une centaine de mètres environ, marchait le brigadier Villars, suivi de ses deux cavaliers : il étudiait le terrain, prêt à donner l'alarme en cas de danger. Les fantassins, rieurs, bavards, insouciants comme on l'est au temps de la jeunesse, marchaient au pas d'étape et ne s'épargnaient pas les grosses plaisanteries qui les mettaient en gaieté.

Depuis une heure on allait ainsi sous le soleil : on apercevait, à deux kilomètres, la basse muraille de la redoute de Mered, lorsque Villars s'arrêta tout à coup. Il était arrivé à un point de la plaine qui lui permettait de découvrir le ravin d'El-Mechdoufa, dans le lit encaissé et desséché duquel il aperçut trois cents Arabes à pied, tenant leurs chevaux en bride pour se mieux dissimuler. C'était une embuscade et l'on venait d'y tomber. Villars fit volte-face; à fond de train, il arriva près de Blandan et en deux mots lui expliqua la situation. Blandan lui dit: « Vos chevaux sont bons, sauvez-vous ! » Villars répondit : « Sergent, quand il y a du danger, ça se partage: nous restons. » Ses cavaliers et lui mirent le sabre au clair. Rapidement Blandan fit former le carré à ses hommes et attendit.

Le groupe des Arabes Ben-Salem et Hadjoutes était monté à

cheval, sortait du ravin et s'avançait au pas vers le détachement immobile et massé qui faisait à peine une tache dans la plaine immense. Un cavalier, vêtu du burnous rouge des réguliers d'Abd-el-Kader, se détacha, prit le galop, et, s'arrêtant devant Blandan qui était en avant de ses soldats, il dit dans un français à peu près compréhensible : « Rends-toi, te sera pas fait mal. » Blandan épaula et fit feu. L'Arabe roula mort du haut de sa selle. On prétend qu'avant de lâcher son coup de fusil, Blandan aurait répondu : « La poste meurt et ne se rend pas ! » Du moins on me l'a raconté à Boufarik il y a plus de quarante ans; on en souriait et l'on avait tort. Si ce bon petit soldat s'est approprié, en la modifiant, une parole historique, il a prouvé qu'il ne la prononçait pas en vain, car lui aussi il a marqué sa place dans l'histoire, et la gardera.

La mort de leur messager causa aux Arabes une sorte de stupeur, car ils ne pouvaient s'imaginer qu'une troupe de vingt hommes, en rase campagne, sans abri, sans un monticule, sans un pli de terrain pour se couvrir, auraient l'audace de résister à une bande de trois cents cavaliers bien armés. Ils arrivèrent, poussant des cris, disposés en demi-cercle, pour entourer ceux qui allaient mourir et les fusiller de près. Blandan avait dit à ses hommes : « Il s'agit de prouver à ces gens-là que nous ne savons pas nous rendre; surtout ne nous pressons pas, visez juste et jurons que pas un de nous ne lâchera pied. » D'une seule voix les soldats, dont plusieurs étaient de jeunes recrues, avaient répondu : « Oui, sergent ! » A la première décharge des Arabes, sept Français tombèrent, dont deus morts. Blandan dit : « Serrez les rangs ! » Jamais partie plus inégale ne fut jouée sur l'échiquier de l'héroïsme.

A cette époque, les armes à tir rapide, et à plus forte raison les armes à répétition, étaient inconnues : il fallait déchirer la cartouche avec les dents, l'enfoncer à coups de baguette dans le ca-

non du fusil, amorcer le bassinet[1]. Tout cela exigeait bien du temps et rendait le péril plus implacable. Ils tiraient dans le tas, comme l'on dit, avec sang-froid; leurs balles ne se perdaient pas et plus d'un cheval sans cavalier galopait dans la plaine. Le brigadier Villars était blessé; Ducasse, un de ses cavaliers, était mort; le chirurgien Ducros avait le bras fracassé; Blandan, frappé de deux balles à la cuisse et à la poitrine, restait debout, épuisé par la perte de son sang, mais impassible, faisant feu, répétant: « Serrez les rangs et visez juste! » Une troisième balle pénétra dans les entrailles et l'abattit. Combien en restait-il de ces héros qui n'avaient pas été atteints? Cinq seulement. Leurs cartouches diminuaient, ils se penchaient sur les morts, vidaient les gibernes et ne se ralentissaient pas. Autour d'eux les Arabes tourbillonnaient, se tenant encore à distance et n'osaient se précipiter contre les survivants, que leur masse seule aurait étouffés.

Parfois, à travers la fusillade et la fumée, on regardait du côté de Mered et de Boufarik: « Sœur Anne! sœur Anne! ne vois-tu rien venir? » Tout à coup, de ces deux points opposés d'où l'on attendait du secours, on aperçut deux trombes de poussière qui semblaient voler vers le lieu du combat. De Mered, le lieutenant du génie de Jouslard accourait à la tête d'une trentaine d'hommes; de Boufarik, le lieutenant-colonel Morris, précédé par le sous-lieutenant de Breteuil, amenait à bride abattue un escadron de chasseurs d'Afrique. On avait entendu la crépitation des coups de fusil au moment où l'on conduisait les chevaux à l'abreuvoir: sans prendre le temps de les seller, à poil, on accourait. Les Arabes, malgré leur nombre, n'attendirent point le choc et s'enfuirent. Quelques-uns furent rejoints et sabrés.

1. La transformation du fusil à silex en fusil à percussion date du mois de juillet 1842 dans l'armée française.



Blandan restait debout.

Une prolonge d'ambulance s'était mise en marche, accompagnée des habitants de Boufarik. Dans l'espace resserré du combat, le spectacle était lamentable : sur les vingt et un hommes qui avaient fait face à l'ennemi, six étaient morts, dix étaient blessés, cinq miraculeusement protégés avaient échappé aux balles. Les Arabes n'emportaient aucun trophée : pas une tête, pas une arme, pas une buffleterie ; la lutte avait duré plus d'une demi-heure, rien n'avait ébranlé la vaillance de nos soldats. Les blessés furent conduits au camp d'Erlon. Le lendemain, 12 avril, Blandan mourut. Au lieutenant-colonel qui venait le féliciter, il dit : « La correspondance est sauvée, n'est-ce pas ? — Oui, mon brave. — Alors tout est bien. »

Trois ordres du jour successifs du gouverneur général de l'Algérie, en date du 14, du 17 avril, du 6 juillet 1842, signalèrent à l'admiration de l'armée et de la France entière la conduite du sergent Blandan et du détachement qu'il commandait. Georges Gordon eût été content de lui et aurait peut-être estimé qu'il avait fait plus que son devoir. A l'heure où j'écris ces lignes, on vient d'élever, sur une des places de Boufarik, un monument commémoratif au sergent Blandan ; ce n'est que justice.

VII

LA VEILLÉE FUNÈBRE

Dans le département du Rhône, sur un des plateaux les plus élevés de la montagne d'Auguel, au pied de laquelle coule la rivière de Vauxonne qui se jette dans la Saône, le petit village de Saint-Étienne-la-Varenne étale ses maisons que souvent la neige recouvre en hiver. Le pays est âpre et pauvre, quoiqu'il produise un petit vin clairet qui a bonne renommée. Le paysan travaille la terre et ne parvient pas toujours à lui arracher sa subsistance. C'est là qu'en 1802 naquit Madeleine Saulnier, dont l'enfance fut maladive et qui devait, pendant sa vie entière, porter le poids d'une infirmité douloureuse. Chétive et grêle, empêchée par sa faiblesse même de prendre part aux jeux de son âge, elle semble n'avoir eu d'autre joie que de faire le bien et de se sacrifier aux autres. La charité fut innée en elle; nul ne la lui enseigna; elle l'exerça spontanément, comme pour obéir à un des instincts de sa nature.

On vivait péniblement dans la chaumière paternelle; Madeleine n'avait pas dix ans qu'on remarqua qu'elle quittait la table au

milieu du repas, emportant sa nourriture sous prétexte qu'elle préférait manger en plein air. On la suivit sans qu'elle s'en aperçût. Elle allait donner à des indigents du voisinage la meilleure part de son dîner. On la gronda, on lui arracha la promesse de ne point recommencer; dès le lendemain, mais avec plus de précautions, elle recommença. Aux nouvelles observations qui lui furent adressées, elle répondit qu'elle avait prié Dieu et qu'elle croyait bien qu'il n'était point défendu de secourir les malheureux. Son père, un pauvre manouvrier, qui avait peine à gagner sa vie, disait : « Cette petite est si bête, qu'elle en est quasi malade. » Non, brave homme, ta fille n'est point bête; sa maladie, c'est la bonté, et les grandes âmes auraient horreur d'en guérir.

Cette enfant, qui aimait naturellement les déshérités de la vie, devint une femme passionnée pour les œuvres de commisération. Dans le haut de la commune de Saint-Étienne-la-Varenne, à deux kilomètres de la maisonnette de Madeleine, vivait un vieil aveugle nommé Nesme, qui pour toute famille n'avait qu'une fille idiote, sujette à des accès de violence et n'ayant aucun souci d'elle-même. Madeleine adopta ces infortunés et, malgré sa jeunesse, fit envers eux acte de maternité; pendant quinze ans, elle ne passa pas un jour sans les aller voir, pour les soigner et leur porter les aumônes qu'elle savait recueillir pour eux.

En 1840, le Rhône et la Saône débordés ravagèrent le pays; la contrée située au bas de la montagne d'Auguel ne fut point épargnée. La Vauxonne et le Sancillon, refoulés par la Saône, étaient sortis de leur lit et noyaient la plaine. Le hameau de la Grange-Mâcon, situé à plusieurs kilomètres de Saint-Étienne-la-Varenne, était envahi par les eaux; tout autour ce n'était qu'un marécage coupé de fondrières; les sentiers avaient disparu, on n'apercevait plus les fossés, dont la profondeur était un danger pour les piétons. C'est là qu'habitait la femme Liottard, indigente, malade

depuis plusieurs mois, souffrant de trois plaies profondes qui la clouaient sur son grabat et ne lui permettaient plus d'aller mendier son pain; dans son isolement, elle ne recevait d'autres consolations, d'autres visites que celles de Madeleine.

Rien n'arrêta celle-ci, ni l'eau qui couvrait la campagne, ni le péril d'une route qui ressemblait à un lac. Elle partit pour aller donner des secours à la malheureuse. C'était le 3 novembre; il faisait froid, la pluie tombait, les rafales de vent ridaient la surface des champs inondés. Courageusement, dans l'eau jusqu'aux genoux, elle marcha; un torrent débordé coupait le chemin; Madeleine n'hésita pas : elle y entra jusqu'aux épaules, au risque d'être emportée par les eaux furieuses. Lorsqu'elle revint à son village, on lui fit des reproches; elle se contenta de répondre : « Je n'y ai pas été hier, je ne pouvais pas manquer d'y aller aujourd'hui. »

On pourrait raconter d'elle plus d'un trait analogue dénotant un amour de la vertu et une énergie pour le bien que sa faiblesse n'aurait point laissé soupçonner; mais ce serait se répéter inutilement; qu'il me suffise de dire que son corps débile renfermait un courage égal à sa bonté, et qu'elle en a donné des preuves en des circonstances qui ne doivent point être oubliées.

Dans la campagne, loin de toute habitation, une masure en ruines avait été abandonnée à la femme Moncel, qu'une sorte de maladie cutanée, pareille à la lèpre, rendait un objet d'horreur pour tout le monde. Là, dans une chaumière humide, à peine couverte d'un toit en chaume, sur un amoncellement de feuilles sèches, la malheureuse, comme Job autrefois, achevait de mourir, sans désespérer de Dieu et se confiant en lui. Une seule personne la visitait et la réconfortait : est-il besoin de dire que c'était Madeleine, que nul spectacle, si pénible qu'il fût, ne pouvait faire hésiter quand il s'agissait d'être utile à son prochain? On était en

hiver, la neige couvrait le sol, nul bruit dans la campagne que les sifflements du vent à travers les arbres dépouillés. Épuisée par le mal, la pauvre femme s'en allait vers un monde meilleur. Madeleine était auprès d'elle; malgré la nuit, malgré la distance, malgré la route impraticable, elle était venue et s'empressait autour de la moribonde, dont la connaissance s'affaiblissait de minute en minute.

Une de ces chandelles en cire jaune, que l'on appelle *oribus*, éclairait à peine en grésillant les murs de la chambrette délabrée. Dans ce qui jadis avait été un âtre, un fagot de bois vert essayait de brûler, n'y parvenait pas et ne donnait guère que de la fumée; *lacrymoso non sine fumo*, a écrit Horace dans son voyage à Brindes. La porte, que nulle serrure ne fermait, qui n'avait pas même un loquet pour la clore, était assujettie par une grosse pierre placée à l'intérieur. Le vent l'ébranlait et enlevait les tiges de paille de la toiture. Agenouillée devant le grabat, la main entourée de son chapelet, Madeleine récitait les prières suprêmes; d'un cœur ému elle disait : « Prenez pitié de cette âme, Seigneur; oubliez les erreurs et les péchés de sa jeunesse; dans votre miséricorde infinie, souvenez-vous d'elle au sein de votre gloire! »

Elle s'absorbait dans son oraison, levant parfois les yeux vers l'agonisante, dont le râle sonnait lugubrement. La nuit était lente, le clocher d'un village éloigné avait frappé le coup d'une heure du matin, lorsque Madeleine entendit un bruit singulier : il lui semblait que l'on grattait à la porte; elle se leva, regarda par les ais disjoints, et, à la clarté de la lune brillant dans le ciel glacial, elle aperçut un loup qui levait la tête et dressait les oreilles, le museau en l'air, aspirant les émanations qui l'avaient attiré. Le cœur de Madeleine battit haut; elle eut peur, et, s'appuyant de toutes ses forces contre la porte, elle la maintint



Madeleine récitait les prières suprêmes.

fermée. Le loup poussa un hurlement semblable à un appel de mort, et, heurtant la porte de son dos, il fit effort pour renverser l'obstacle qui le séparait de la proie qu'il avait flairée. Madeleine jeta un cri de terreur; le loup recula, sembla hésiter pendant un instant, et de nouveau se précipita sur la porte qui cédait. Tout effarée qu'elle fût, Madeleine avait remarqué que sa clameur avait effrayé le loup et elle cria encore.

Entre elle et l'animal affamé commença dès lors une lutte terrible : il attaquait la porte, elle la défendait, pesant de tout son poids contre les planches à demi pourries et poussant des cris aigus qui couvraient le bruit du râle de la mourante. Ses cris, qui semblaient arrêter la bête fauve, étaient une prière; de sa voix la plus éclatante, elle disait : « O Marie, mère de Dieu, Marie, rose mystique, Marie, étoile du matin, Marie, reine des anges, priez pour nous! » Instinctivement, elle criait les litanies de la Vierge. Elle écoutait les heures qui vibraient au loin; comme la nuit était longue!

La chandelle de cire était usée, le feu était éteint. La bataille continuait dans l'obscurité; les pâles rayons de lune filtraient à travers la porte. Au matin, vers sept heures, quand le crépuscule versa ses lueurs grisâtres sur la neige, le loup s'ébroua, regardant vers la campagne avec inquiétude, prêtant l'oreille au bruit des fermes qui s'éveillaient. Ses pareils n'aiment point le grand jour : il s'éloigna de cette allure à la fois maladroite et hâtive des fauves qui regagnent leur refuge. Madeleine était sauvée; elle se tourna vers le lit : l'agonisante était morte pendant que la courageuse fille la protégeait au péril de sa vie.

Madeleine courut chez le plus proche voisin; sa voix tremblante racontait mieux que ses paroles le danger auquel elle venait d'échapper. Elle obtint que le corps de la pauvre morte serait déposé dans une grange pour y attendre les prières de

l'Église; car elle pensait qu'à la nuit prochaine le loup reviendrait vers la cahute abandonnée. Elle-même elle chargea le cadavre sur ses épaules, elle l'apporta dans la grange, le coucha sur un bon lit de paille et fit la dernière veillée, qui, cette fois du moins, ne fut point troublée. Le lendemain, sur la neige, on aperçut les traces du loup qui avait repris sa piste de la veille, et était venu chercher sa proie, que la prévoyance de Madeleine lui avait enlevée.

Ce fait d'héroïsme, raconté à Saint-Étienne-la-Varenne, colporté de village en village, parvint jusqu'au préfet de Lyon, qui ne le laissa pas ignorer à ses chefs hiérarchiques. La reine Marie-Amélie en fut informée; pendant le règne de Louis-Philippe elle était en France la grande maîtresse de la charité; elle envoya un cadeau et ses félicitations à Madeleine Saulnier, et par son ordre un rapport fut adressé à l'Académie française, qui, dans la séance solennelle de 1842, s'empressa de récompenser, par un prix de trois mille francs, un tel acte de vertu.

VIII

LE NÈGRE

Parmi les colonies que la France a perdues, Saint-Domingue fut une des plus belles. Tout semble avoir concouru à la détacher de la mère patrie et à lui donner une indépendance où elle n'a point trouvé d'enviables destinées. La sécurité nonchalante des propriétaires blancs qui s'étaient entourés d'une dangereuse quantité d'esclaves, la création de la race intermédiaire des mulâtres auxquels nuls droits civiques n'étaient concédés, la précipitation de la Convention nationale à proclamer l'abolition de l'esclavage, l'expédition militaire mal combinée, injuste en son principe, commandée par le général Leclerc, et préparée sous l'inspiration de Bonaparte, eurent pour résultat de nous arracher une possession qu'il eût fallu conserver à tout prix.

Les nègres, nés sur les plantations ou achetés aux trafiquants de chair humaine, qui s'approvisionnaient sur les côtes d'Afrique, étaient devenus le fond même de la population de l'île et leur nombre surpassait celui des blancs. Accoutumés au joug, soumis

à une règle uniforme, indolents par caractère, ils semblaient ne point éprouver de regret de leur ancienne existence et ne former aucun désir pour l'amélioration de leur sort. C'était, en apparence du moins, une sorte de bétail humain, résigné, travaillant parce qu'il y était forcé, et conduit avec douceur, car il représentait un capital qui aurait promptement cessé de rapporter de gros intérêts, si les mauvais traitements l'avaient rendu improductif.

Attachés extérieurement à une religion qu'on leur avait imposée, sachant dissimuler avec l'habileté des gens faibles et opprimés, les nègres avaient-ils tous accepté, sans arrière-pensée, la destinée que les lois, les préjugés, l'avarice et la paresse des colons leur avaient faites? J'en doute. Bien souvent, la nuit, trompant la surveillance des « commandeurs », endormant la vigilance des chiens de garde, ils se faufilaient à travers les ravins, gravissaient les mornes et allaient retrouver dans des lieux écartés, désignés d'avance, les esclaves marrons, c'est-à-dire fugitifs. On n'a jamais bien su ce qui se passait dans ces mystérieux conciliabules; ceux qui les fréquentaient formaient une sorte de société secrète, que l'on nommait la secte du Vaudoux; on écoutait avec émotion les chants importés des tribus africaines, que chantaient les *Griots;* on obéissait aux injonctions de l'*Obi*, qui était le sorcier.

Incantations, sacrifices aux dieux inconnus et difformes de la patrie lointaine, évocations des démons qui ne se montraient jamais, haine du maître, fantasmagorie primitive chère aux peuples naïfs, tout, sans doute, était mis en œuvre pour frapper ces imaginations enfantines et leur faire concevoir des espérances excessives. Au premières lueurs de l'aube, la bande noire se dispersait, et nul, sur les plantations, ne soupçonnait que les esclaves empressés au travail avaient passé la nuit à faire des maléfices contre ceux qu'ils servaient avec un zèle qui trompait les yeux les mieux exercés.

Il existait donc à Saint-Domingue, comme partout et toujours, un groupe d'hommes irrités, agitant des projets confus où ils entrevoyaient un avenir meilleur et prêts à suivre celui qui les appellerait à la révolte. Si les mécontents avaient là, plus qu'ailleurs, une sérieuse raison d'être, il faut constater que leur crédulité, leur ignorance, l'abjection dans laquelle on les avait systématiquement tenus, en devaient faire les plus redoutables des ennemis. La réunion des États généraux, qui promptement deviennent l'Assemblée nationale, la création de la garde civique, « l'immolation des privilèges sur l'autel de l'égalité » pendant la nuit du 4 août 1789, les journées du 4 et du 5 octobre, où la souveraineté royale et la souveraineté populaire furent également violées, causèrent à Saint-Domingue une émotion profonde.

L'île fut en trépidation; on sentait vaguement qu'un nouvel ordre de choses venait de naître et que les anciennes conditions sociales allaient être brisées pour toujours. Les premiers à s'émouvoir furent les mulâtres; issus des blancs et des noirs, ils haïssaient ceux-ci et méprisaient ceux-là, prêts à se substituer aux uns et à se faire servir par les autres. Ils s'agitèrent et cherchèrent à grouper leurs forces. Surveillés par les colons, peu écoutés par les esclaves, ils ne parvinrent à aucun résultat pratique; mais les nombreux incendies de plantations firent comprendre que la guerre servile n'allaient pas tarder à commencer.

Les blancs, qui n'avaient d'autre intérêt que de rester unis et qui ne pouvaient trouver leur salut que dans la concorde, se divisèrent en deux partis : l'un qui acceptait les principes nouveaux, l'autre qui les rejetait sans même vouloir les examiner. Il en résulta que l'autorité perdit son prestige et ses forces; au lieu d'agir, elle discuta; atteinte de faiblesse et d'hésitation, elle fit semblant d'ignorer les excès commis, parce qu'elle se sentait impuissante à les réprimer.

Ce n'est pas le lieu de raconter cette insurrection, qui fut formidable; qu'il suffise de savoir que les nègres et les mulâtres conjurés contre les blancs se révoltèrent le 21 août 1791. Les administrateurs délégués de la France, Polverel et Santhonax, soutenaient les insurgés contre les colons qui ne s'étaient point ralliés aux principes de la Révolution. Les 21, 22 et 23 juin 1793, la ville du Cap fut mise à sac, incendiée, et l'on en égorgea les habitants. La Convention nationale, par son décret du 4 février 1794, proclama l'émancipation des esclaves. Périssent les colonies plutôt qu'un principe! le mot a été dit.

Passer sans transition de la servitude à la liberté et à l'exercice de tous les droits du citoyen, c'est de quoi faire tourner les têtes les plus solides, et les têtes noires ne l'étaient point. Ce fut là l'erreur — la naïveté — de la Convention, de croire qu'un décret suffit à changer la nature humaine, à modifier des mœurs traditionnelles et à donner subitement aux hommes des qualités qui sont le fruit de l'expérience et d'une lente éducation. Cette erreur, dont rien n'a pu corriger des législateurs imbus des théories de J.-J. Rousseau, a été la cause de la plupart des crimes de la Révolution française. En même temps que le Directoire faisait proclamer, à Saint-Domingue, le décret qui devait nous l'enlever à jamais, il nommait un nègre général commandant les troupes de l'île. Ce nègre, né sur la plantation du comte de Noë, dont le petit-fils fut le célèbre dessinateur Cham, s'appelait Toussaint-Louverture.

Naturellement, il abusa du pouvoir qui lui était confié, pour se rendre indépendant, et, le 9 mai 1801, il organisa un gouvernement dont il se déclara le chef. Le premier consul envoya contre lui une expédition commandée par le général Leclerc, qui mourut de la fièvre jaune; le général de Rochambeau, qui lui succéda, ne put réussir à comprimer une nouvelle insurrection et, au

mois de novembre 1803, l'île fut à jamais évacuée par les Français. Toussaint-Louverture avait été arrêté et fait prisonnier par trahison; envoyé en France, enfermé, contre toute justice, au fort de Joux, il ne tarda pas à y périr de misère et de froid. L'histoire de Saint-Domingue, redevenue Haïti depuis cette époque, ne serait que le récit d'une série de violences, de guet-apens et de révolutions. Nous n'avons pas à nous en occuper.

Du mois d'août 1791 au mois de novembre 1803, c'est-à-dire pendant douze ans, l'île fut en convulsions; l'écrasement des blancs par les noirs fut implacable; lorsqu'il y eut des trêves de courte durée, on s'en apercevait parce que le vol était substitué au massacre. On eût dit que toutes les haines, toutes les colères accumulées par la race nègre pendant cette interminable oppression, qui datait des premiers jours du monde, s'étaient concentrées dans le cœur des esclaves de Saint-Domingue et éclataient tout à coup. Les colons français semblaient des victimes expiatoires destinées à racheter les crimes commis par la race blanche, contre laquelle criaient, en ces pays mêmes, les nations autochtones anéanties et les nations importées, achetées et réduites à la dégradation. Comme toujours, beaucoup d'innocents payèrent pour les coupables et les enfants acquittèrent, par le sang, par la ruine et par les larmes, les dettes de leurs pères.

Sur cette terre de fureur et de servitude, tous les esclaves ne se révoltèrent pas; plusieurs d'entre eux eurent pitié de leurs anciens maîtres, les aimèrent, les protégèrent et parvinrent à les sauver. Au milieu des horreurs d'une guerre, où l'on ne faisait ni quartier ni merci et dont le récit nous fait frémir encore, on rencontre des actes admirables et une persistance de dévouement qui est pour surprendre.

Parmi les nègres qui, en ces jours de vengeance et de cruauté, se signalèrent par leur vertu, il en est un qui, plus que nul autre,

mérite que l'on en parle. Il s'appelait Eustache, surnommé Eustache Blin, du nom de son maître Blin de Villeneuve, sur l'habitation duquel il était né, en 1773. Cette habitation considérable était composée d'une plantation et d'une sucrerie, situées dans le nord de l'île, sur la rivière du Limbé, à proximité de la baie de l'Acul et non loin de la ville du Cap.

Il avait l'intelligence ouverte et, par une anomalie qui se rencontre rarement chez les hommes de sa couleur, il était curieux d'apprendre. Son maître, qui avait remarqué ses aptitudes, l'avait attaché au service des économes blancs de la sucrerie. Ce fut là, dans la fréquentation de gens relativement instruits, qu'il acquit une sorte de développement moral, qui lui valut de l'influence sur la plupart de ses compagnons d'esclavage. Pendant un voyage que M. Blin de Villeneuve fit en France, Eustache fut confié au vicomte de Choiseul, dont il devint le serviteur particulier et près duquel il put s'approprier bien des connaissances que les nègres ignoraient.

Lorsque les premiers mouvements de révolte se manifestèrent, Eustache était retourné à l'habitation du Limbé, qu'il réussit à protéger, si bien que, cette fois du moins, elle échappa à la dévastation. Admis, sans défiance, dans les conciliabules noirs, il y apprenait les projets des insurgés et savait les faire échouer. C'est ainsi qu'ayant su que les habitations du Limbé devaient être saccagées, il put donner des avis qui permirent de repousser l'attaque dont elles étaient menacées.

Est-ce donc qu'il dédaignait la liberté que réclamaient les nègres? Nullement, mais il ne voulait s'associer à aucune violence; les massacres lui faisaient horreur et il estimait que les meurtres, les incendies, les vols à main armée rejetaient vers la barbarie la race à laquelle il appartenait. Il eût voulu modifier le sort de ses frères de servitude, en en faisant d'abord des serviteurs

gagés, liés par un contrat avec leurs maîtres, parvenant progressivement, étape par étape, à la libération complète et à la disposition d'eux-mêmes. Ce plan était trop sage pour être adopté par les blancs, qui refusaient d'abandonner aucune de leurs prérogatives, et par les noirs, qui voulaient saisir immédiatement, fût-ce au prix des plus grands crimes, une indépendance sans restriction et le droit de jouir des propriétés dont ils s'empareraient de vive force.

Eustache était parvenu à grouper autour de lui un certain nombre de nègres qu'il avait armés et qui, vivant sur la plantation de M. Blin de Villeneuve, semblaient décidés à la défendre et à ne pas laisser molester leur maître. Il est probable qu'il eût réussi à mener son projet à bonne fin, si l'arrivée à Saint-Domingue des commissaires français, Polverel et Santhonax, n'avait apporté aux insurgés un appui qui eut pour résultat d'entraîner la ruine des nègres, des propriétaires blancs et de la colonie tout entière. Les esclaves entendirent proclamer le décret qui les rendait libres et furent autorisés à obtenir leur liberté par la violence, si leurs maîtres hésitaient à l'accorder de bonne grâce. C'était mettre toute la race noire en guerre légitime contre les colons. Ce fut de cette heure que l'insurrection prit un caractère de férocité sans pareille.

Toutes les plantations furent ravagées, toutes les sucreries furent détruites, toutes les habitations furent menacées; le Limbé ne fut point épargné et M. Blin de Villeneuve dut fuir. Il avait un guide, un protecteur, un sauveur qui veillait sur lui avec un dévouement jaloux : c'était Eustache, qui emmena son maître sur la montagne, dans les bois, où il lui avait construit un abri, gardé par quelques nègres fidèles qui savaient pourvoir à sa subsistance. La nuit, on se hasardait à sortir jusqu'à la lisière des bois, on regardait vers la plaine, et au nombre des incendies que l'on

pouvait apercevoir, on comptait les habitations auxquelles les esclaves d'hier avaient mis le feu pour affirmer leur liberté d'aujourd'hui.

Les jours que l'on passa sous la hutte de branchages élevée par Eustache furent pleins d'angoisse; devant le bourg du Limbé, les révoltés avaient établi un camp; tout péril était à redouter; plus d'une fois M. Blin de Villeneuve et ses compagnons doutèrent de leur salut. C'est Eustache qui les soutenait et relevait leur âme défaillante; à son courage, à son intelligence fertile et rusée, il joignait cette gaieté enfantine qui semble être l'apanage des nègres, et bien souvent, dans les heures les plus dures, il savait ramener la confiance dans le cœur de son maître. Il fit plus : malgré les dangers qui le menaçaient, il alla à la ville du Cap s'enquérir des nouvelles, prendre langue, comme l'on dit, et étudier les moyens de faire sortir M. Blin de Villeneuve de cette île meurtrière. Tout en recueillant les renseignements dont il pourrait profiter plus tard, il ne perdit pas son temps, car il trouva moyen de secourir un planteur, sa femme et ses trois enfants, qui fuyaient à pied les massacres dont la ville était le théâtre.

Ce fut pendant cette course au Cap qu'il entra en relations avec le capitaine Barnett, qui commandait un bâtiment de commerce américain. Il obtint de lui qu'il quitterait son mouillage et irait jeter l'ancre à la pointe du Limbé, où la rivière de ce nom a son embouchure. Là était le salut, mais il fallait pouvoir atteindre le navire sans rencontrer les partis noirs qui battaient la campagne. Eustache courut retrouver son maître, qui était recherché par ses anciens esclaves, mais dont nul n'avait découvert la retraite. Quatre nègres fidèles, guidés par Eustache, placèrent M. Blin de Villeneuve au milieu d'eux; marchant de nuit, à travers bois, silencieusement et l'oreille aux écoutes, on arriva jusqu'aux bords



C'est Eustache qui les soutenait.

de la rivière; on s'empara d'une barque, au fond de laquelle le pauvre blanc, épuisé de fatigue, fut couché; puis, tout en surveillant les rives, on fit force de rames, et avant le jour le navire américain avait recueilli les fugitifs.

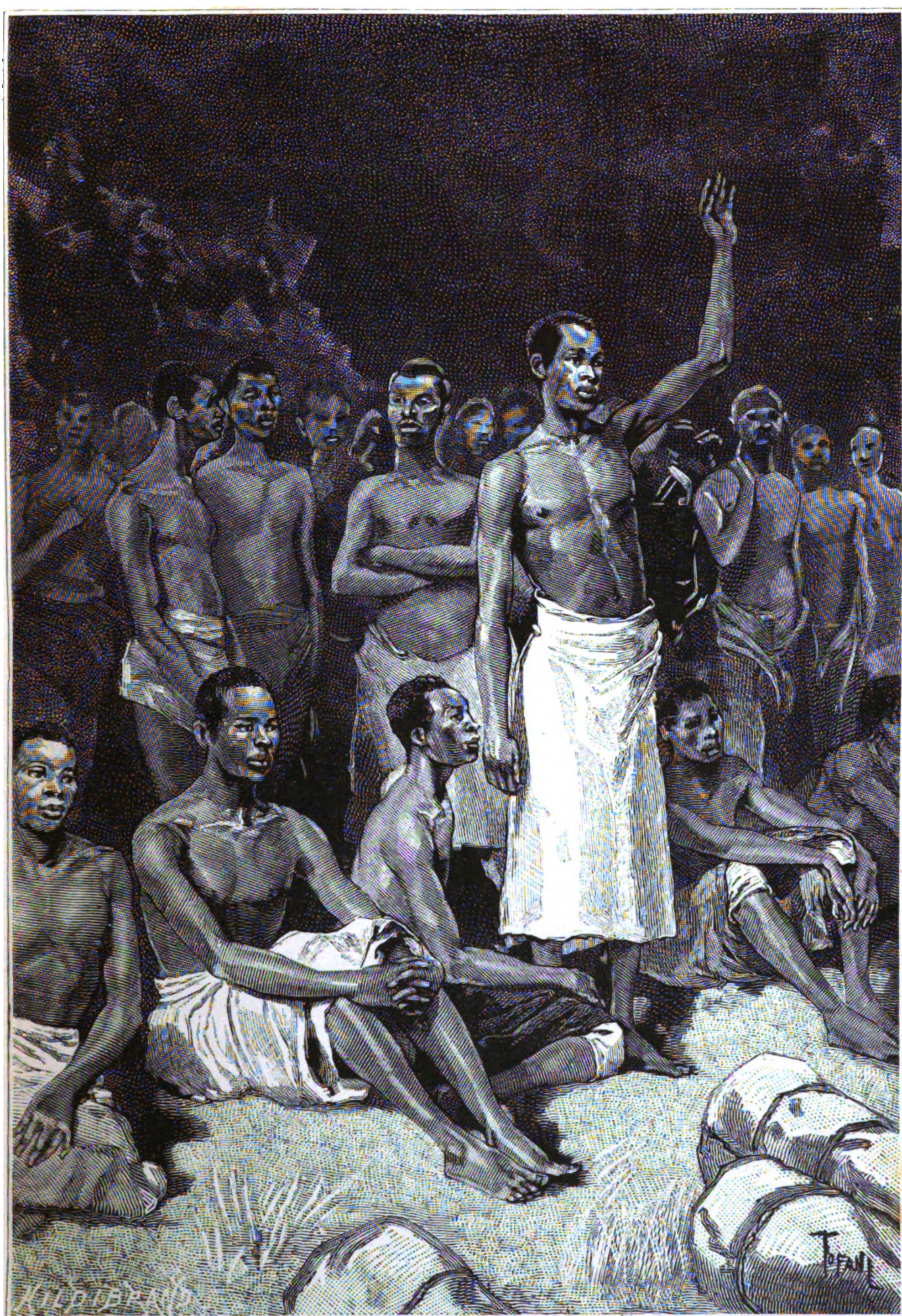
M. Blin de Villeneuve était sauvé; mais quel avenir s'ouvrait devant lui? pour toute fortune il ne possédait que ses vêtements et quelques piastres qui ne lui assuraient pas une semaine d'existence. Il se lamentait. Eustache lui dit : « Restez à bord; moi, je vais aller à terre, sur la plantation; si demain soir je ne suis pas de retour, mettez à la voile et partez; mais j'ai bon espoir, je crois que je reviendrai et que vous n'aurez pas à souffrir de la pauvreté. — Mais que veux-tu faire? — Vous le saurez demain, adieu. » Eustache sauta dans un canot, gouverna vers le rivage et l'on reconnut, à la route qu'on lui vit suivre, qu'il se dirigeait vers la plantation du Limbé. Tout le jour et toute la nuit on fut inquiet: qu'est devenu Eustache?

Au soleil levant, le capitaine Barnett, sa longue-vue en main, regardait du côté de la terre; il poussa un cri de surprise: « Qu'est-ce-là? » M. Blin de Villeneuve accourut et l'on vit Eustache qui, debout sur la côte, à la tête d'une troupe de nègres, faisait des signes vers le navire. On mit une barque à la mer et bientôt Eustache, rayonnant de joie, parut sur le pont; il dit à son maître : « Vous ne serez plus pauvre; j'apporte vingt-deux milliers de sucre. »

Voici ce qui s'était passé. La veille, Eustache s'était rendu sur la plantation du Limbé, où vivaient encore cinq cents nègres, un peu ahuris de leur liberté nouvelle, ne faisant œuvre de leurs bras, dormant, jouant, buvant du tafia, n'ayant encore rien détruit, jouissant de leur paresse et ne s'imaginant pas que l'heure viendrait où il faudrait travailler pour subsister. Eustache passa la journée au milieu de ses anciens camarades, causant avec eux,

déployant toute son astuce pour sonder leurs intentions, et ne dévoilant pas son projet. Nonchalamment et sans paraître y attacher d'importance, il parcourut l'habitation, pénétra dans les magasins, y constata une grande quantité de sucre fabriqué et se dit qu'il y avait là une bonne cargaison pour le navire où son maître était réfugié.

Quand le soir fut venu et que chacun allait regagner sa case pour continuer d'y dormir, Eustache sonna la cloche d'appel. A ce signal, les ateliers, c'est-à-dire tous les nègres se réunirent. « Que se passe-t-il donc? Pourquoi nous déranger? — Écoutez-moi, » leur dit Eustache. Il leur parla, il fut éloquent et sut les émouvoir : « Non, le maître n'avait pas été un mauvais maître; il a fait baptiser les enfants nés sur son habitation et a été le parrain de plusieurs d'entre eux; il est vieux, il est malingre, il va s'éloigner et quitter l'île où il a vécu, afin de n'être pas témoin des malheurs dont elle est assaillie; le laissera-t-on s'en aller pauvre et sans ressources pour vivre misérablement sur une terre étrangère? Il ne peut emporter ni sa maison, ni son habitation; il les abandonne à ceux qui l'ont servi et qu'il a paternellement traités; mais le sucre qui remplit les magasins lui appartient; pourquoi ne pas le lui porter à bord du vaisseau qui va l'emmener au loin? Ce sera une bonne action et en même temps une action prudente, car, si les blancs redeviennent les maîtres, ils tiendront compte aux noirs des bons procédés dont ils auront été l'objet. Rien n'est plus facile : que chacun prenne un pain de sucre de soixante livres et le dépose sur le rivage devant lequel le navire est mouillé; le maître aura de quoi vivre et jamais il n'oubliera le service qui lui aura été rendu. » Sur cinq cents esclaves, trois cent soixante-six applaudirent à la proposition d'Eustache, et voilà comment M. Blin de Villeneuve put quitter Saint-Domingue avec une cargaison qui le mettait à l'abri du besoin.



Il faisait des signes.

Dès que le chargement fut affalé à bord, le capitaine Barnett fit appareiller et l'on prit la mer en mettant le cap sur Baltimore. La brise était propice; on croyait avoir échappé à tous les périls; on se réjouissait; on se félicitait; la joie fut de courte durée : on avait compté sans les corsaires anglais qui, malgré la paix de Versailles, signée en 1783, infestaient encore la mer des Antilles et s'emparaient sans scrupules des navires américains qu'ils rencontraient, quoique Washington eût proclamé la neutralité des États-Unis pendant la lutte que l'Angleterre et la France entretenaient l'une contre l'autre. La course, ou, pour parler plus exactement, la piraterie, était alors une sorte d'industrie privée qui procurait de gros bénéfices. Des armateurs équipaient leurs navires en corsaires; on saisissait les vaisseaux marchands et on les conduisait dans des ports étrangers, où l'on vendait la cargaison. Moyen rapide, moyen criminel de faire fortune.

C'était le vol à main armée dans ce qu'il a de plus coupable et nul n'y mettait obstacle, car après les nombreux combats qui venaient d'ensanglanter les mers pendant la guerre d'Indépendance et au milieu des hostilités que les deux grandes nations maritimes venaient de faire renaître, il était difficile, sinon impossible, d'exercer au long des côtes, par le travers des îles et sur les océans, une surveillance qui pût mettre fin à des actes de brigandage que ne répudiaient pas les peuples civilisés. Être pirate, en ce temps-là, ne déshonorait pas; on en était quitte pour prétendre que l'on était corsaire; or, en état de paix, corsaire ou pirate, c'est tout un.

Le troisième jour de navigation, le vaisseau du capitaine Barnett fut assailli par trois bricks anglais armés en course. Toute défense eût été superflue; à la première sommation, on hâla bas le pavillon américain et l'on fut capturé. Dix-huit matelots anglais et trois capitaines de prise s'emparèrent du navire, sur lequel on laissa les passagers, l'équipage et le capitaine Barnett; on prit

route vers les Bermudes. Pour les fugitifs de Saint-Domingue, c'était la ruine; M. Blin de Villeneuve se désespérait en pensant que tout ce qu'il avait pu sauver de son habitation, les vingt-deux milliers de sucre, quelques malles d'effets, une caisse d'argenterie, serait vendu à l'encan dès que l'on serait arrivé au mouillage et qu'il se trouverait en face d'une misère qu'il ne pourrait conjurer.

A bord, tous les anciens passagers étaient tristes et anxieux, à l'exception d'Eustache, qui paraissait aussi gai que de coutume. Comme son maître lui reprochait son insouciance, il répondit en son jargon créole : « J'ai idée à moé. » « L'idée à lui » n'était point mauvaise. Dès que le navire fut en puissance des corsaires anglais, Eustache s'en était improvisé le cuisinier; il était expert en ragoûts et avait eu même bonne réputation de pâtissier sur l'habitation du Limbé, où il excellait à confectionner des petits fours, des confitures de goyaves et ces fines sucreries que les Espagnols appellent des cheveux d'ange. Il avait établi deux tables différentes : l'une, réservée aux passagers, était servie dans « la chambre »; l'autre, destinée seulement aux trois capitaines de prise, était installée sur le pont.

C'est celle-ci qu'Eustache soignait de préférence; il y prodiguait les bons morceaux, les volailles fraîches, les entremets succulents; il n'y ménageait ni le vin de Bordeaux, ni le rhum, ni l'eau-de-vie, ni l'arack; jamais les officiers corsaires n'avaient été à pareille fête; ils estimaient qu'Eustache était un coq incomparable; volontiers ils causaient avec lui, riaient de ses bons mots, car il n'était point bête, et lui faisaient, pour l'avenir des propositions qu'il se gardait bien de repousser. Il endormait leur défiance et leur demandait, en échange des services qu'il leur rendait, d'avoir quelques attentions pour son maître qui était bon, déjà fort âgé et sans défense contre la pauvreté qui le menaçait.

Toujours jovial et riant, comme un enfant, de ses propres plaisanteries, Eustache ne devenait sérieux que lorsque, le soir, il se glissait aux côtés du capitaine Barnett et causait avec lui. Que se disaient-ils, tous deux appuyés contre les bastingages, parlant à voix basse et affectant un air d'indifférence dès qu'un matelot passait près d'eux? Eustache disait : « Il faut nous emparer du navire, jeter les capitaines de prise par-dessus le bord, s'ils résistent, mettre l'équipage à fond de cale et gouverner sur la baie de Chesapeak. » Barnett répondait : « C'est impossible, nous ne réussirons pas et l'on nous pendra aux vergues; nous ne sommes pas assez nombreux. » Eustache répliquait : « Nous ne sommes pas en nombre pour livrer un combat régulier, mais il ne s'agit que d'une surprise; laissez-moi faire et je réponds de tout. » A force d'insister, Eustache finit par vaincre les objections du capitaine Barnett, on se serra la main dans l'ombre : « A demain! — A demain! »

Le dîner des capitaines de prise fut copieux, de choix et pimenté; les bouteilles vides prouvaient qu'il avait été nécessaire de le bien arroser; les trois Anglais épanouis, la cravate lâche, le gilet ouvert pour mieux digérer, étaient dans cet état de béatitude vague qui n'est pas l'ivresse, qui porte à la bienveillance et qui n'est autre que la satisfaction d'un estomac content de soi-même. Accoudés sur la table, rouges et rebondis, ils trouvaient que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, lorsque Eustache, le jovial Eustache, apparut tout à coup. A le voir, on ne pouvait se méprendre sur ses intentions. Sabre en main, il s'avançait, escorté du capitaine Barnett armé d'une espingole, et d'un passager tenant un pistolet. Un des capitaines de prise, saisissant un couteau, se précipita sur Eustache, qui lui abattit le poignet : c'en fut assez pour paralyser toute résistance; le second capitaine sentait l'espingole appuyée contre sa poitrine;

le troisième voyait le pistolet braqué sur son front : tous les trois se rendirent à merci.

Cela fut fait en un clin d'œil. Les passagers, l'ancien équipage, avertis par Eustache, s'étaient jetés sur les dix-huit matelots anglais, qui furent neutralisés, avant d'avoir pu songer à se mettre sur leurs gardes. Le navire était repris par les Américains : le capitaine Barnett donna ses ordres et l'on se dirigea vers Baltimore. Eustache avait délivré son maître, ses compagnons et le vaisseau qui les portait. On entendit un bruit extraordinaire dans la cuisine, on y courut. C'était Eustache qui célébrait sa victoire et s'adressait des félicitations en dansant une bamboula effrénée et en chantant le refrain familier aux noirs de Saint-Domingue :

Maringouin, tu la pique à moé!

A Baltimore, où l'on put enfin débarquer sans encombre, on trouva un grand nombre de planteurs de Saint-Domingue, qui avaient fui leur pays dévasté et qui traînaient une existence misérable dans l'exil, le deuil et la pauvreté. Grâce à sa cargaison de sucre qu'il vendait en détail, M. Blin de Villeneuve n'eut pas à se plaindre du sort et Eustache eût été content, si la vue du malheur d'autrui ne lui avait été insupportable. Les hommes qu'il avait connus riches et usant jusqu'à la prodigalité de tous les luxes de la civilisation, il les voyait à cette heure sans ressources, ne sachant comment pourvoir à leurs besoins et réduits à recevoir, à solliciter les aumônes des habitants de Baltimore. Son cœur s'émut de compassion et il résolut de leur venir en aide. Il était bon pâtissier, nous l'avons dit; il ouvrit une boutique, y vendit des gâteaux, qui bientôt eurent la vogue dans la ville, et il put distribuer chaque jour ses bénéfices de la veille aux plus pauvres des réfugiés de Saint-Domingue.

Les planteurs surent-ils apprécier la grandeur d'âme de l'esclave? Je ne sais et je n'oserais l'affirmer; mais cela importait peu à Eustache : il faisait le bien pour être utile et non pas pour qu'on lui en fût reconnaissant, car il possédait la première, la plus haute des vertus, qui est la bonté, sans laquelle toutes les autres sont incomplètes.

A Baltimore, on était attentif et singulièrement intéressé aux nouvelles apportées de Saint-Domingue. Soit par suite de lassitude, soit à cause de la dislocation du parti insurrectionnel, l'île semblait entrée dans une période d'apaisement. Les puissances coloniales, mues par la pensée secrète de profiter des troubles pour s'emparer de ce vaste territoire, étaient intervenues; l'Espagne occupait le fort Dauphin, l'Angleterre tenait le môle Saint-Nicolas et le Port-au-Prince (1794). Les réfugiés s'imaginèrent que la révolte était comprimée et qu'ils n'avaient qu'à se présenter sur leurs plantations pour s'y rétablir sans obstacle. Malgré les avis d'Eustache, qui, connaissant bien les noirs, se doutait que l'accalmie n'était que momentanée et prévoyait de nouveaux malheurs, on fréta un navire, sur lequel quatre-vingt-seize réfugiés s'embarquèrent. Peu de jours après on avait pris terre à la ville de Fort-Dauphin, avec confiance et persuadé que l'on y serait sous la protection de la garnison espagnole. M. Blin de Villeneuve et Eustache étaient au nombre des passagers. On avait quitté Baltimore trop tôt et l'on s'en aperçut trop tard.

Sur les hauteurs qui dominent Fort-Dauphin, une armée de vingt mille insurgés campait, commandée par le nègre Jean-François, et attendait l'occasion de se jeter sur la ville. Six cents blancs environ formaient un groupe capable de résistance; ils s'adressèrent au commandant espagnol, lui demandèrent des armes et réclamèrent la protection de son corps de troupes, qui s'élevait au chiffre de trois mille hommes. C'était assez pour

tenir en respect et à distance des bandes indisciplinées. L'Espagnol refusa et déclara que ses instructions lui faisaient un devoir d'observer la neutralité. Jean-François, qui avait des émissaires dans la ville, ne tarda pas à connaître la réponse du commandant espagnol; il était certain de ne plus rencontrer devant lui qu'une population désarmée : c'était de quoi tenter son courage; il réunit ses noirs et les lança à la curée. Ce fut horrible. Sous les yeux mêmes de la garnison espagnole, immobile et l'arme au bras, plus de cinq cents blancs furent égorgés.

Aux premières rumeurs du massacre, Eustache et M. Blin de Villeneuve sortirent de leur maison pour tâcher de prendre la fuite. Une bande d'énergumènes se rua sur eux et les sépara; M. Blin de Villeneuve fut entraîné vers le rivage de la mer, où l'on massacrait les blancs; par bonheur il passa devant un poste espagnol, dont le chef, M. de Montecalvos, qui le connaissait, parvint à l'arracher aux assassins qui l'emmenaient, lui fit revêtir un uniforme militaire et le cacha au milieu de ses soldats. Le lendemain, ce malheureux parvint à s'embarquer sur une chaloupe, qui le conduisit au môle Saint-Nicolas occupé par les Anglais; là il était en sûreté.

Eustache, resté seul au milieu de la ville incendiée, échappant à tout péril à cause de sa couleur, cherchait son maître parmi les cadavres et ne le trouvait pas. Il alla au fort espagnol, s'enquit de M. Blin de Villeneuve et apprit qu'il avait été conduit sain et sauf au môle Saint-Nicolas. Il n'eut plus d'autre pensée que d'aller le rejoindre et de lui porter trois malles de vêtements et une caisse de vaisselle plate, qu'il avait réussi à cacher en bon lieu, dès que les noirs de Jean-François avaient marché sur la ville. Ce projet était dangereux, entouré de difficultés; il put cependant le mettre à exécution, à force de prudence et d'astuce. Lorsque, monté sur un navire espagnol, muni des pré-

cieuses caisses qui étaient la ressource suprême de son maître, Eustache débarqua au môle Saint-Nicolas, il fut reçu avec acclamations et presque porté en triomphe, car M. Blin de Villeneuve n'avait laissé ignorer à personne les preuves de dévouement qu'il en avait reçues.

Le séjour au môle Saint-Nicolas ne se prolongea pas; maîtres du Port-au-Prince, les Anglais y établirent un ordre de choses régulier et instituèrent auprès du gouverneur général un conseil privé, composé de magistrats, de propriétaires, de négociants, qui, par leur connaissance du pays et par leurs lumières, étaient appelés à rendre de grands services. M. Blin de Villeneuve fut désigné pour en faire partie et je crois même qu'il en fut élu président. Il alla donc s'installer au Port-au-Prince et Eustache l'accompagna. Là, celui-ci donna un rare témoignage d'énergie et de volonté. M. Blin de Villeneuve sentait que sa vue s'affaiblissait et ne pouvait plus lire qu'avec une extrême difficulté. Un jour, il dit à Eustache : « Je regrette de ne pas t'avoir fait donner quelque instruction et de t'avoir laissé dans l'ignorance; aujourd'hui, que j'ai presque perdu la vue, tu pourrais du moins me lire les journaux. »

Eustache, en effet, comme tous ses compagnons noirs, avait été systématiquement éloigné des écoles, car les planteurs redoutaient tout ce qui aurait pu aider au développement intellectuel des esclaves. Cette parole ne tomba pas, comme l'on dit, dans l'oreille d'un sourd. Tous les matins, à quatre heures, Eustache se rendait secrètement chez un professeur primaire, avec lequel il avait fait ses arrangements; à six heures, il revenait prendre son service, que ses leçons n'interrompirent jamais. Au bout de trois mois, sachant lire et écrire, il pouvait faire fonction de secrétaire et de lecteur auprès de son maître.

La tranquillité dont on jouissait au Port-au Prince ne fut qu'un

relais, une halte de repos au milieu des convulsions dont l'île de Saint-Domingue avait été et allait être secouée. Les Anglais furent contraints d'évacuer la colonie; les nègres en redevenaient les maîtres. Dès lors nulle sécurité pour les blancs; il fallut fuir encore et M. Blin de Villeneuve partit de nouveau pour l'Amérique; mais, avant de s'embarquer avec Eustache, il remit à celui-ci un acte d'affranchissement qui relatait les faits de dévouement dont il n'avait pas été avare. Eustache l'accepta, il ne l'avait point sollicité, et l'on put croire qu'il n'avait qu'un médiocre souci de sa liberté, car il n'en voulut user qu'au bénéfice de son maître. Ceci se passait en 1796.

M. Blin de Villeneuve était depuis plus de deux ans à Baltimore, lorsque Toussaint-Louverture, que le Directoire avait nommé chef de toutes les troupes de Saint-Domingue et qui déjà rêvait de se rendre indépendant, adopta des mesures pour assurer aux planteurs la libre possession de leurs terres. Contenant par la force les mulâtres dont il redoutait l'ambition, traitant les nègres « comme des nègres », il s'appuyait sur l'élément blanc, dont il avait reconnu l'intelligence et la supériorité.

Entre l'esclavage et la liberté des noirs, il avait pris un moyen terme, plein de sagesse et qui pouvait ramener la colonie à son ancienne splendeur. Les colons étaient autorisés à se rendre sur leurs habitations et à y occuper des travailleurs de couleur, auxquels ils abandonnerainet le quart du produit brut des récoltes. On déterminait ainsi entre les maîtres et les esclaves d'hier des relations transitoires, que la force même des choses devait développer dans le sens le plus libéral et d'où devaient naître, pour les deux races, des droits égaux, qui eussent progressivement affermi la prospérité de l'île.

Confiant dans les promesses de Toussaint-Louverture, M. Blin de Villeneuve revint avec Eustache sur la plantation du Limbé;

il y eût vécu heureux, ainsi que les autres planteurs, protégé par les lois nouvelles que tous les blancs avaient acceptées sans opposition, si Bonaparte, premier consul, n'avait voulu ressaisir par la force une colonie que l'insurrection servile nous avait arrachée. Le vainqueur d'Arcole, des Pyramides, de Marengo ne put se figurer qu'un nègre lui résisterait. D'un seul mot, il dévoila sa pensée : « C'est un esclave révolté qu'il faut punir; l'honneur de la France est outragé. » S'il s'était souvenu de la peste de Jaffa et de la marche de notre armée d'Égypte à travers le désert d'El Arich, il est probable que, tout en méprisant les troupes noires, il eût redouté le climat de Saint-Domingue. Il réunit un corps d'armée de vingt-cinq mille hommes; il en donna le commandement à son beau-frère, le général Leclerc, mari de la belle Pauline Bonaparte, qui devait être plus tard la princesse Borghèse, dont Canova a fait une admirable statue.

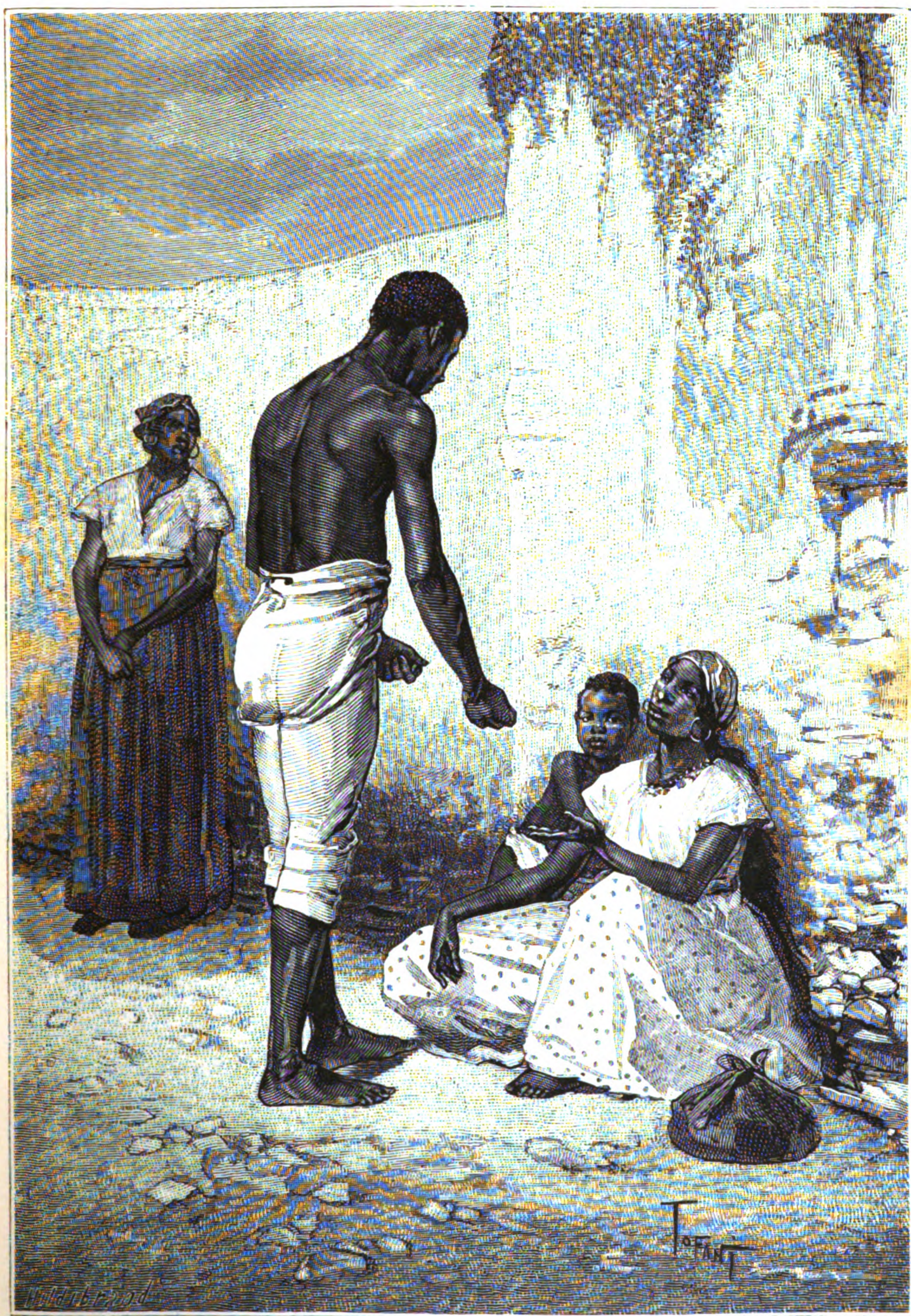
Vingt-cinq mille Français, soldats aguerris, victorieux partout où ils avaient posé le pied, partirent, allègres et confiants, pour une expédition qui leur paraissait ne devoir être qu'une promenade militaire; ils avaient compté sans la fièvre jaune, qui ne leur laissa guère le loisir de combattre et qui en dévora quinze mille.

Sommé de se rendre et d'abandonner le pouvoir, Toussaint-Louverture répondit par l'incendie de la ville du Cap. Les noirs, évitant toute bataille rangée, harcelaient nos troupes qui ne pouvaient les atteindre : harassées de fatigue, brûlées par un soleil de feu, elles se décourageaient et jonchaient les chemins de leurs traînards, que les partisans nègres égorgeaient sans péril. On s'était emparé de Toussaint-Louverture, que l'on avait expédié en France. Cela n'améliorait guère la situation de l'armée française. Frappé comme tant de ses soldats, Leclerc mourut de la fièvre jaune, léguant un redoutable héritage au général de Rochambeau.

Le débarquement des Français à Saint-Domingue avait été le signal de nouveaux massacres; les nègres s'étaient jetés sur les blancs, qu'ils accusaient, non sans raison peut-être, de vouloir rétablir l'esclavage. Encore une fois, M. Blin de Villeneuve avait dû fuir sa plantation du Limbé; encore une fois, Eustache l'avait guidé à travers les mornes, dans les bois, l'avait caché, l'avait sauvé, nourri, soigné avec une vigilance et une tendresse vraiment maternelles. Devenu complètement aveugle, épuisé par l'âge, surmené par l'infortune, il ne put résister à tant d'émotions; il mourut entre les bras d'Eustache, lui disant : « Sois béni pour tout le bien que tu m'as fait! » Eustache, racontant plus tard la mort de son maître, disait en pleurant : « Je me suis senti orphelin. »

Seul, n'ayant plus personne à qui se dévouer, il se rendit à la ville du Cap. Là sa bonté put s'exercer : les colons réduits à la misère, les soldats sans paye, les femmes veuves mendiaient au long des rues. Eustache s'attacha à eux, leur distribua le peu d'argent qu'il possédait et s'ingéniait à travailler pour gagner de quoi les secourir. Ce fut alors qu'il entra, en qualité de domestique, au service du général de Rochambeau, qui savait, mieux que tout autre, que c'était à lui que les blancs du Cap devaient de n'avoir pas été massacrés. En effet, un mulâtre nommé Clairvaux, homme habile et de conception profonde, avait voulu frapper du même coup les colons réfugiés et les troupes françaises casernées au Cap. Il avait mené la conjuration avec adresse; les nègres et les mulâtres qu'il avait embauchés étaient sûrs et prêts à l'action; le complot de meurtre allait réussir; mais Eustache avait pénétré le dessein des conjurés et il avertit le général de Rochambeau, qui put y mettre bon ordre.

La situation était, à Saint-Domingue, devenue plus grave que jamais; des bandes noires s'étaient reformées, nombreuses,



Les femmes mendiaient au long des rues.

aguerries par les précédents combats, expertes au pillage et familiarisées avec les excès ; elles obéissaient au nègre Jean-Jacques Dessalines, qui était passé maître en perfidie et en férocité. Rochambeau, abandonné de la métropole, n'ayant plus sous la main que des troupes décimées par la maladie, découragées par des insuccès renouvelés, réduites à un nombre insuffisant, Rochambeau fut contraint d'évacuer la ville du Cap, qui était le dernier refuge de l'occupation française.

Le 30 novembre 1803, il s'embarqua avec les débris de son armée sur les navires de l'escadre anglaise qui devaient le conduire en France. Au mépris de la convention conclue entre le général français et le commodore anglais, nos soldats furent considérés comme prisonniers de guerre et internés en Angleterre. Rochambeau ne fut échangé qu'en 1811. Il rentra en France, y reprit du service et fut tué le 17 octobre 1813, à la bataille de Leipzig, où il commandait une division dans le corps d'armée de Lauriston.

Eustache avait suivi son nouveau maître en Angleterre et partagea son sort jusqu'au jour où il en fut séparé, à la suite d'une imprudence du général de Rochambeau qui avait quitté, sans autorisation, le lieu qu'on lui avait assigné pour résidence. Jeté sur les pontons de sinistre mémoire, Eustache ne perdit point courage et sut, au contraire, redoubler d'efforts pour se rendre utile à ses compagnons d'infortune. Il était doué d'une dose d'intelligence supérieure et d'une bienveillance sans égale, qui, en toute occurrence, se manifestaient naturellement. A bord de ces prisons flottantes, où l'entassement seul déterminait des causes d'irritation continuelle, sa conduite fut telle, si régulière et si pleine de commisération, qu'il fut remarqué par M. Édouard Bouveret, inspecteur du dépôt des prisonniers, qui lui rendit la liberté, le prit pour domestique et lui donna de gros

gages, à l'aide desquels il put adoucir le sort des captifs les plus malheureux. Sa générosité n'était jamais en défaut et on ne l'implorait pas en vain; il n'aimait, il ne recherchait l'argent que pour le distribuer à ceux qui souffraient.

Pendant six années, jusqu'en 1810, il resta auprès de M. Édouard Bouveret. A cette époque, il rencontra fortuitement, dans une rue de Londres, M. de Cotte, qui avait été procureur général au conseil supérieur de Saint-Domingue, lorsque M. Blin de Villeneuve en était un des membres les plus influents. M. de Cotte connaissait Eustache; il n'ignorait rien de ses actes de dévouement; il le supplia d'entrer à son service et ne put l'y décider qu'après avoir obtenu l'autorisation de M. Édouard Bouveret. Ce qu'Eustache avait été pour ses anciens maîtres, il le fut pour M. de Cotte, qu'il accompagna d'abord à la Jamaïque et ensuite à Paris, où il arriva en 1812.

On pouvait espérer qu'à la suite de tant de péripéties douloureuses le sort allait enfin accorder quelque répit au pauvre nègre, dont l'existence avait été un roman invraisemblable. Il n'en fut rien : on eût dit que la destinée entassait les difficultés sous les pas d'Eustache, pour lui permettre de la vaincre à force de grandeur d'âme. A peine installé à Paris, M. de Cotte fut atteint d'une maladie mortelle; à l'heure suprême, il recommanda sa jeune femme et ses trois enfants en bas âge à Eustache : « Je te les lègue, dit-il, tu veilleras sur eux. » La recommandation ne fut point vaine ; jusqu'à son dernier jour, il y est resté fidèle et s'est sacrifié à la famille qu'il servait.

En 1814, la veuve de M. de Cotte épousa le comte de Rollatz. On était riche et l'on semblait heureux : temps prospère qui s'écoula trop rapidement; je ne sais quelles spéculations malheureuses emportèrent une fortune que l'on croyait solide, mais la ruine vint et le nouveau ménage fut en détresse. Eustache se

rappela qu'il avait promis à M. de Cotte de ne point abandonner sa femme et ses enfants. Non seulement il ne réclamait aucun gage, mais il sut tirer parti de son industrie pour venir en aide à ses maîtres. Il était pâtissier habile et bon officier de bouche, nous l'avons dit en racontant qu'aux jours de l'insurrection de Saint-Domingue il utilisait son talent pour subvenir aux besoins des planteurs réfugiés à Baltimore.

Sans interrompre son service auprès de Mme de Rollatz, veillant tard et se levant de bon matin, il préparait les entremets et les desserts pour les grandes maisons où l'on donnait des dîners; il excellait à confectionner les confitures, les sirops et les conserves; à ce métier, il gagnait quelque argent et il savait en faire profiter ceux dont il paraissait n'être que le domestique et dont, en réalité, il était le bienfaiteur. Son âme, insatiable de vertu, était-elle satisfaite de tant d'abnégation? Non pas. Au cours de l'hiver de 1831, on s'aperçut qu'il portait un costume d'été; on lui adressa des observations à ce sujet, on l'interrogea, et, à ses réponses embarrassées, on comprit qu'il avait vendu ses vêtements chauds pour secourir une vieille femme malheureuse dont il avait, à ses frais, placé le fils en apprentissage. Il se cachait pour faire le bien et l'on estime que le nombre de ses bonnes actions restées ignorées est considérable.

Ce ne fut que bien tard que l'Académie française eut connaissance de cette longue série d'actes vertueux; Eustache avait alors cinquante-neuf ans; à l'unanimité, un prix de cinq mille francs lui fut décerné, et son nom fut salué par un applaudissement général, lorsque M. Brifaut le proclama dans la séance solennelle du 9 août 1832.

IX

LA NÉGRESSE

En 1862, je revenais d'Italie et je m'arrêtai à Toulon. Un jour, de grand matin, j'avais été me promener sur le rivage aux environs du Mourillon. Quoique le soleil fût levé, je n'avais pas chaud : la brise était fraîche et le premier souffle de l'automne se faisait sentir. Tout en flânant, j'aperçus une créature d'aspect baroque qui marchait dans l'eau jusqu'à mi-corps, se baissait, plongeait ses bras dans la mer et se remuait avec effort au milieu des flots salis par tous les détritus de l'arsenal. Un gamin d'une douzaine d'années, à califourchon sur un cabestan renversé, qui frottait son pain avec une gousse d'ail, remarqua mon attention et me dit : « C'est la vieille Dada, elle cherche son trésor. — Comment, son trésor ? — Oui, elle est si bête qu'elle croit que la mer est pleine de pièces de cent sous ; tous les matins elle vient ici, ne trouve rien et ne ramasse que des oursins. »

La femme sortit de l'eau ; je pus la voir, elle me fit pitié. C'était une vieille négresse ; ses cheveux grisonnants, ébouriffés, mal

contenus sous un madras fané, encadraient son visage ridé. Le nez épaté, les lèvres pendantes, les bras maigres, la poitrine étroite, les gestes brusques, lui donnaient l'apparence d'une guenon centenaire; et cependant une expression de douceur infinie répandue sur ses traits déprimés prouvait que cette enveloppe informe contenait une âme qui n'était peut-être pas sans beauté.

Sous le vent aigre la pauvre femme grelottait, et ce n'est point son costume qui pouvait la réchauffer. Couverte d'une robe d'indienne passée, trempée jusqu'à la ceinture et qui se collait sur la partie inférieure du corps, elle s'ébrouait comme un chien mouillé pour se débarrasser de l'eau dont les gouttes tombaient sur ses pieds nus. Il était facile de voir qu'elle n'avait pas de chemise et que la mince étoffe était tout son vêtement. Elle se hâta vers la ville et passa près de moi. Je la pris pour une mendiante et lui offris une petite pièce de monnaie. Elle s'arrêta, me regarda avec un bon sourire et, soulevant le couvercle d'un panier qu'elle portait au bras, elle me dit : « Non, merci; aujourd'hui j'ai des oursins! » Elle reprit sa course. Le gamin lui cria : « Eh! vieille Dada, as-tu mis ta patte sur le trésor? » Elle leva les épaules et répondit toujours courant : « Oui, vilain macaque, et je vais le vendre à la poissonnerie. »

Je ne pensais plus guère à la vieille Dada, dont l'image était cependant restée dans un coin de mon souvenir, comme une apparition fantastique à la fois touchante et grotesque, entrevue un matin à travers les lueurs du soleil levant, lorsque j'ai découvert son dossier dans les archives de l'Académie française; j'y ai lu son histoire, qui n'est pas indigne d'être racontée après celle d'Eustache. Elle prouvera que les races déshéritées méritent de n'être point traitées avec dédain, car on y reconnaît des qualités qui engendrent ce que la vertu a de plus rare et de plus précieux.



C'était une vieille négresse.

Par une ironie du sort, elle s'appelait Nymphe; Eucharis et Calypso n'en auraient point été jalouses, car elle n'était pas faite pour troubler le cœur des Télémaques. Elle était née, de parents libres, à la Guadeloupe, vers 1807; plus heureuse qu'Eustache, elle n'a donc jamais été esclave. A l'âge de dix ans, elle entra au service de M. Piellon, colon d'origine française, qui habitait la Pointe-à-Pitre. Sans être riche, la famille de son maître jouissait d'une certaine aisance : on vivait sans peine des revenus de plusieurs maisons et des produits d'une petite plantation située aux portes de la ville. Nymphe était laborieuse, très soumise, gaie, chantant volontiers, aimant la danse, de mœurs irréprochables et douée de cette familiarité de bon aloi qui, chez certains domestiques, est une preuve d'affection d'où le respect n'est jamais exclu.

Depuis vingt-six ans déjà elle était au service de M. Piellon, faisant des économies sur ses gages qui n'avaient rien d'excessif et traitée avec une douceur que justifiait sa conduite. Dans ce milieu très simple et un peu terne, tout le monde était satisfait du sort, lorsqu'une seule journée, que dis-je? une heure, détruisit à jamais la fortune et le bonheur de ces honnêtes gens. Le 8 janvier 1843,

Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût porté jusque-là dans ses flancs!

L'ouragan s'abattit sur la Guadeloupe. Ce fut un désastre. La Pointe-à-Pitre y succomba. Un tremblement de terre jeta bas les maisons et un raz de marée poussa les navires au delà du port jusque sur les quais. Les habitants s'enfuyaient dans la campagne. Les nègres se prosternaient en criant : « C'est la fin du monde! » Lorsque la tempête fut apaisée et que l'on put rentrer

dans la ville, on ne trouva plus que des décombres émiettés par la violence des secousses souterraines, calcinés par l'incendie que la chute des maisons sur le foyer des cuisines et des fabriques avait allumé. Les trois quarts de la ville étaient renversés; plus de douze cents personnes avaient péri et la valeur des propriétés détruites s'élevait à plus de soixante-dix millions de francs.

Dans ce cataclysme, M. Piellon avait tout perdu : de ses maisons, il ne restait que d'informes débris et ses plantations avaient été ravagées. C'était la ruine, la ruine complète et la misère à bref délai. Il était veuf, il put faire admettre ses deux fils en qualité d'employés aux écritures dans l'administration de la colonie, et, abandonnant, sans esprit de retour, cette ville de la Pointe-à-Pitre qui ne lui rappelait plus que des souvenirs douloureux, il s'embarqua pour la France et emmena Nymphe avec lui.

Il possédait par voie d'héritage, à Hyères, dans le département du Var, une petite maison entourée d'un jardinet. C'est là qu'il vint s'établir, sous un ciel clément qui ressemblait un peu à celui des Antilles, en face des flots bleus de la Méditerranée. N'ayant pour servante que sa négresse toujours alerte et prévoyante, il vivait petitement sur quelques ressources qu'il avait apportées des colonies. Par suite de circonstances que j'ignore, M. Piellon ne devait pas jouir longtemps de son repos et du bien-être relatif dont il se contentait. Je me figure, sans le savoir, qu'il s'était essayé à quelques spéculations qui ne réussirent pas et qui achevèrent de le dépouiller du peu qu'il possédait encore. Il fut exproprié, chassé de sa maisonnette et resta pauvre comme Job, « qui avait été un des grands des pays d'Orient ». Forcé de quitter Hyères, il loua deux chambrettes près de Toulon, dans le faubourg du Mourillon, et s'y installa avec Nymphe.

Les fils de M. Piellon venaient, autant qu'ils le pouvaient, au

secours de leur père; sur leurs faibles émoluments, ils prélevaient une petite pension qu'ils lui servaient avec régularité, et à l'aide de laquelle il parvenait à subsister, grâce surtout à l'ingénieuse économie de Nymphe, qui, depuis longtemps déjà, ne recevait plus de gages et qui ne s'imaginait même pas qu'elle eût été en droit d'en réclamer. Peu à peu les quartiers de la pension furent expédiés avec moins de ponctualité : les fils s'étaient mariés, ils avaient eu des enfants, les charges de la famille s'étaient accrues sans que les revenus augmentassent; le malheur les avait aussi visités et, malgré le devoir filial auquel ils auraient voulu ne point manquer, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de continuer des sacrifices devenus trop onéreux. M. Piellon fut donc abandonné à ses propres ressources, et ses ressources étaient nulles. Déjà vieilli, indolent par caractère, confiant dans un avenir dont il était seul à ne pas désespérer, le pauvre homme ne comprit point l'étendue de son infortune, car son existence matérielle n'était pas sensiblement modifiée. C'est que Nymphe veillait sur lui, Nymphe qui tenait les cordons de la bourse et qui savait que la bourse était vide.

Illettrée, sans culture intellectuelle, n'ayant pour la guider que des instincts de dévouement qui s'élevaient jusqu'à être des qualités de premier ordre, la brave fille s'était juré que son maître, autrefois riche et habitué à une vie facile, n'aurait point, tant qu'elle vivrait, à succomber sous la misère. Avec une énergie dont elle ne soupçonnait même pas la grandeur, elle se mit à l'œuvre et demanda à des travaux de couture un bénéfice dont elle pût faire profiter le vieillard, qu'elle protégeait sans qu'il s'en doutât. Elle y était malhabile; accoutumée à ce que les gens de service appellent « les gros ouvrages », elle ne savait que façonner des torchons et ourler des serviettes, besogne facile que toute ménagère du Mourillon faisait mieux qu'elle. Veillant une

partie de la nuit, elle avait beau activer son travail, elle ne parvenait pas à en tirer une rémunération suffisante, et elle voyait avec effroi arriver le moment où son maître souffrirait. M. Piellon, nonchalant comme beaucoup de créoles, aimait à rester au lit le matin, dans cet état vague qui n'est ni le sommeil ni la veille, et où se délectent les paresseux. Nymphe en profita; ces heures de repos prolongé furent pour elle des heures de liberté, qu'elle employa au profit de son maître.

Dès la pointe du jour elle était levée et dehors; elle s'était improvisée commissionnaire. On la savait active et probe : on lui confiait des lettres à porter, on l'envoyait acheter des denrées à Toulon; quel que fût le temps, quelque longue que fût la course, elle ne répudiait jamais le labeur, ne demandait rien et recevait avec gratitude ce qu'on lui offrait. Elle acceptait tout : l'argent, les provisions de bouche, les vieux vêtements d'homme qu'elle savait réparer, ajuster à la taille de son maître, qui, grâce à ses soins, ne paraissait jamais en public, sur les promenades ou dans les rues, qu'avec une tenue correcte et d'une irréprochable propreté. Quant à la pauvre Nymphe, sa toilette était promptement faite : elle n'avait qu'une robe de cotonnade, rien de plus; elle ne la quittait ni le jour, ni la nuit, et elle s'en protégeait contre le soleil, contre le froid, contre la pluie : elle n'était pas nue, c'est tout ce que l'on peut dire.

Un matin qu'elle rentrait au logis après avoir porté jusqu'à Toulon la malle d'un officier de marine près de s'embarquer, elle rencontra des enfants qui vendaient un panier plein d'oursins recueillis sur le bord de la mer. Ce fut pour elle une révélation; elle vit là un gagne-pain assuré et elle se dit qu'en se faisant pêcheuse pour son compte, elle pourrait chaque jour ramasser un ou deux francs, qui suffiraient à peu près aux dépenses quotidiennes. Dès le lendemain, elle était à la besogne : dure besogne

qui ne la rebuta pas. Toujours en mouvement, les épaules en sueur, la moitié du corps plongée dans l'eau, battue par les vagues, elle ne s'arrêtait qu'après avoir fait sa récolte et rempli sa manne d'oursins qu'elle courait vendre et dont le produit donnait le pain du jour. Parfois M. Piellon lui disait : « Où étais-tu donc ce matin? Je t'ai appelée, tu n'étais pas à la maison. » Elle répondait par une plaisanterie et ne racontait jamais la vérité. Le vieillard la croyait sur parole et n'insistait pas.

Jamais tempête, si brutale qu'elle fût, ne fit reculer l'héroïque négresse; plus d'une fois elle fut roulée, submergée par les vagues; elle se relevait et se remettait au travail, ne se plaignant que lorsque, dans sa chute, elle avait répandu le contenu de son panier. Les gamins s'en amusaient, la huaient, couraient derrière, lui lançaient des poignées de sable et criaient : « Ohé! la vieille Dada! » C'était son surnom; on ne l'appelait jamais autrement, et, sans se fâcher, elle y répondait. Les gens sensés, la voyant battre les flots et courir ensuite vers la ville, se touchaient le front du doigt et disaient : « Elle est folle! »

Depuis longtemps, depuis plus de quinze ans qu'on la voyait marcher dans la mer, sous l'ardeur du soleil ou sous les rafales du vent, on s'imagina qu'elle cherchait un trésor et qu'elle avait, comme l'on dit, la cervelle à l'envers. Lorsqu'on la rencontrait, on lui disait : « Eh bien, vieille Dada, as-tu trouvé ton trésor? » Elle répondait : « Je le trouverai demain. » Et l'on passait en riant. Elle était devenue presque célèbre; on en parlait non seulement dans le faubourg qu'elle habitait, mais à Toulon et parmi les équipages de la flotte. Elle ne s'en doutait guère, et du reste s'en serait peu souciée. Un jour de l'hiver de 1867, le vice-amiral sénateur vicomte de Chabannes, préfet maritime du cinquième arrondissement, donnait un grand dîner dans sa résidence de Toulon. Les convives étaient de choix : le vice-amiral Jacquinot,

le vice-amiral Clavaud, le commissaire général de la marine, le colonel d'Arbaud, le lieutenant-colonel Loubère, et bien d'autres personnages qui ont eu leurs pages glorieuses dans les annales de nos armées de terre et de mer.

Au cours de la conversation on vint à parler de cette vieille négresse qui se promenait dans l'eau, que les gamins poursuivaient en piaillant et que les gens du pays regardaient comme un être hétéroclite. Les convives étaient non seulement gens de bonne compagnie, mais ils étaient intelligents, ils avaient beaucoup vu dans leur existence de périls et de combats; ils étaient sceptiques à l'endroit des bruits populaires et ils savaient que bien souvent, derrière les histoires merveilleuses que les ignorants se racontent, on découvre des actes simples et d'une haute moralité. On devinait un mystère autour de cette créature noire, d'apparence ridicule et d'aspect étrange; on n'était pas sans curiosité à son égard et l'on résolut de savoir à quoi s'en tenir.

On prescrivit une enquête secrète, dont le résultat arracha un cri d'admiration aux plus indifférents. On acquit la conviction que cette négresse disgraciée de la nature, que cette vieille Dada, dont les enfants se moquaient, était simplement une héroïne de charité, de vertu et de dévouement. On fut touché de tant d'abnégation, de tant de délicatesse, et l'on rédigea un mémoire que j'ai sous les yeux; les signatures qui attestent l'exactitude des actes relatés suffisent à en faire un titre de noblesse de la plus haute valeur.

Dans la séance publique du 20 août 1868, le comte de Carné, parlant au nom de l'Académie française, raconta en termes excellents l'admirable conduite de Nymphe, la négresse, à laquelle un prix de trois mille francs était décerné. La récompense honorifique fut pour elle, mais on peut affirmer que la récompense matérielle fut pour son maître.

Peu de temps après, on la rencontra au Mourillon vêtue d'une robe de flanelle dont elle paraissait fière ; un mauvais plaisant lui dit : « Eh bien, vieille Dada, tu as donc trouvé ton trésor ? » Elle éclata de rire en répondant : « Oui. »

X

LE COMÉDIEN

Le comédien a pris aujourd'hui une importance extraordinaire; les journaux ne parlent que de lui. On nous raconte, par le menu, ses faits et gestes, on commente ses moindres paroles; on nous apprend où Mme X... fait confectionner ses toilettes et ce que M. Z... compte faire pendant son congé. On s'empresse de publier les lettres dans lesquelles des acteurs inconnus entrent dans des explications qui n'intéressent personne, et, si des critiques dramatiques font quelque réserve sur leur talent, ils lui écrivent : « Vous êtes un sot et un homme de mauvaise foi. » Il faut en sourire, cela ne vaut pas plus; ils semblent se venger de la condition subalterne dont jadis leurs prédécesseurs ont souffert; s'ils comparent le présent au passé, ils peuvent, comme s'ils jouaient *Athalie*, dire : « Que les temps sont changés! »

Je ne crois pas qu'il y ait eu autrefois de situation sociale plus misérable que la leur. Considérés avec dédain, sinon avec

mépris, rejetés par l'Église hors de la communion des fidèles, traités despotiquement par ce qu'aujourd'hui nous appelons l'administration, ne jouissant pas de leurs droits civils, réprimandés, pour ne pas dire vilipendés pour la moindre peccadille, emprisonnés au For-l'Évêque à la plus légère infraction, ils menaient une existence indécise, toujours menacée, sans autre point d'appui que la faveur mouvante du public, dont les applaudissements ne les consolaient pas toujours de leurs déboires.

Dieu merci, tout ceci est de l'histoire ancienne et les droits du comédien sont égaux à ceux des autres citoyens. Jadis on a été excessif dans l'humilité qu'on leur imposait, on l'est actuellement dans le bruit que l'on se plaît et qu'ils se plaisent à faire autour d'eux. Il en est, du reste, toujours ainsi en France, où l'on glisse volontiers d'un travers dans un autre, sans pouvoir s'arrêter à une juste mesure.

L'heure de la réprobation a pris fin et l'on a daigné reconnaître que les comédiens sont des hommes et qu'ils peuvent être doués des qualités dont s'honore l'humanité. Au temps de ma jeunesse, un d'eux fut célèbre, non par son talent, qui n'avait rien de supérieur, mais par sa vertu, qui fut exceptionnelle. Il s'appelait Simon-Pierre Moëssard, et, quand je le vis jouer pour la première fois, il avait une soixantaine d'années. Autant que mes souvenirs me servent après ce *longum ævi spatium*, c'était un homme assez grand, de démarche un peu épaisse, avec une voix sourde et un visage d'expression très douce, que la petite vérole n'avait pas épargné. Il était acteur au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où il remplissait les rôles de père noble et de grandes utilités. Malgré ses lourdes apparences, il avait de la tenue; on devinait en lui un homme de bonne éducation, qui rachetait par ses façons, sans vulgarité, ce que ses rôles avaient de médiocre et ce que son jeu avait d'insuffisant. Il excellait aux tendresses et

aux colères paternelles, il savait maudire, il savait pardonner, et plus d'une fois, en l'écoutant, les spectateurs ont senti leurs yeux humides.

Je l'ai vu dans *Trente ans ou la Vie d'un joueur*. C'était un drame fortement conçu et brutalement exécuté par Victor Du-



Moëssard.

cange et Goubaud, qui se cachait sous le pseudonyme de Dinaux. La pièce, émouvante et habilement graduée jusqu'à la terreur la plus intense, a fait frémir, a fait pleurer plus d'une génération. Jouée pour la première fois en 1827, elle excitait encore une curiosité passionnée dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Les reprises que l'on en faisait souvent étaient toujours fructueuses; tout Paris courut y admirer Frédéric Lemaître, qui

y était incomparable. Moëssard remplissait le rôle du père, honnête homme désolé de l'inconduite de son fils; il avait une façon de mourir en disant : « La destinée du joueur est écrite sur les portes de l'enfer! » qui faisait frissonner le public.

Dans les mélodrames de l'époque, on lui confiait de préférence les rôles vertueux; il avait la physionomie de l'emploi et possédait dans la voix quelques notes attendries, pour ne pas dire larmoyantes, dont il se servait avec habileté. On l'appréciait et on lui faisait bon accueil à cause de sa bonhomie; lorsqu'on le voyait paraître dans une pièce nouvelle, on était certain d'avance que le crime y serait puni et la vertu récompensée; cela rassurait les consciences et promettait un dénouement heureux.

Le père Moëssard, comme on l'appelait familièrement, jouissait donc d'une réputation qui ne pouvait porter ombrage à aucun de ses camarades, mais qui suffisait à sa modestie, lorsque l'on apprit tout à coup qu'il était un modèle de bienfaisance et de vertu. Cette révélation fut solennelle. Dans sa séance publique du 17 juin 1841, l'Académie française lui décerna un prix Montyon d'une valeur de trois mille francs. La première fois qu'il parut sur son théâtre, après avoir reçu la récompense qu'il méritait, tous les spectateurs se levèrent et battirent des mains. Le pauvre homme, défaillant, éperdu s'appuya contre un portant et se mit à pleurer. Pendant plus d'un quart d'heure la représentation fut interrompue.

Son histoire est simple et touchante. Il était né à Paris, le 15 mars 1781, d'une famille dont l'honorabilité pouvait être offerte en exemple. Il grandit au milieu des troubles, de la famine, des angoisses, des massacres, des crimes et des grandeurs de la Révolution française. La ruine n'avait point épargné sa famille, et, au lieu de l'aisance sur laquelle on eût été en droit de compter, on se trouva en présence d'une situation des plus pré-

caires. Il se fit acteur, et ses appointements, souvent irrégulièrement payés, le maintenaient à peine, lui et les siens, à l'abri du besoin. Il y réussit cependant et n'a pu y réussir que par des prodiges d'ordre, de bonne conduite et d'économie.

J'ignore à quelle époque il fut engagé dans la troupe du théâtre de la Porte-Saint-Martin; mais je ne serais pas surpris que ce fût dès le 1er janvier 1810, à la création même des *Jeux gymniques*, à qui l'on abandonnait la salle où l'on avait joué l'opéra depuis 1781 jusqu'en 1794. La première dénomination, emphatique et prétentieuse, selon la mode du temps, ne prévalut pas contre l'appellation populaire qui subsiste encore aujourd'hui et qui est due au voisinage de la porte triomphale que Louis XIV fit élever, sur le rempart, à l'entrée du faubourg Saint-Martin, en 1674, pour rappeler ses victoires sur l'Allemagne, l'Espagne et la Hollande, ainsi que la conquête de la Franche-Comté.

Quoi qu'il en soit, les qualités de Moëssard furent promptement appréciées, et il n'appartenait pas depuis deux ans au théâtre, qu'il en était nommé régisseur : ce qui était pour lui un surcroît de travail et lui donnait sur ses camarades une autorité qu'il sut faire respecter à force de justice et de mansuétude.

Vers 1815, il prit logement dans la rue du Marais-du-Temple; il était marié et avait eu cette rare fortune d'épouser une femme aussi bonne que lui; elle l'avait secondé avec dévouement dans les soins qu'il donnait à son père et à son oncle valétudinaires, pauvres et qu'il avait recueillis chez lui. Les deux vieillards étaient morts; Moëssard partageait son temps entre son ménage et son théâtre; sa situation, sans être prospère, permettait de vivre au jour le jour; peut-être même serait-il parvenu à faire quelques économies, lorsque, en 1825, un de ses camarades, nommé Pascal, mourut, laissant derrière lui une veuve et une nièce dans un dénuement absolu.

Les pauvres femmes se désespéraient : « Hélas! allons-nous mourir de faim ! » Moëssard les rassura : « Tant qu'il me restera un morceau de pain, vous en aurez la moitié. » Ce ne fut point là une vaine promesse; Moëssard était de ceux qui se tiennent parole à eux-mêmes, sachant que l'engagement pris vis-à-vis de sa propre conscience est sacré entre tous.

La succession dont Pascal laissait la charge à sa veuve, n'était composée que de dettes criardes qui pesaient lourdement sur la pauvre femme. Le premier soin de Moëssard fut de lui rendre le repos de l'esprit en intervenant auprès des créanciers, qu'il désintéressa; dans cette œuvre de commisération, il était encouragé par sa femme, qui s'associait de plein cœur à tous ses sacrifices. On installa Mme Pascal dans le petit appartement, elle y eut sa chambre, son lit et s'assit à la table commune. Mais sa nièce, jeune, jolie, inexpérimentée, qu'allait-on en faire? Il était bien périlleux de la garder à Paris, au milieu de tous les inconvénients de la vie de théâtre, vie libre, parfois débraillée et dont la camaraderie est souvent excessive.

La tante était malade, Mme Moëssard était occupée du ménage, Moëssard, absorbé par ses devoirs de régisseur et de comédien, n'avait que peu de loisirs. Qui donc surveillerait la jeune fille et guiderait ses premiers pas au début souvent décisif de l'existence? Moëssard sentit qu'il avait charge d'âme et qu'il était, en quelque sorte, responsable de l'avenir de la nièce de son ami. Il n'hésita pas, il l'envoya en province, la confia à une de ses parentes, personne vertueuse et de bon conseil, qui put la mettre dans la voie droite. Moëssard acquitta régulièrement les frais qu'entraînaient l'entretien et l'éducation de la jeune fille, jusqu'au jour où, grâce à lui, grâce à la prudence avec laquelle il l'avait éloignée de tout contact douteux, elle se maria dans des conditions qui assuraient son sort.

Ce fut en 1825 que Mme Pascal devint l'hôte de Moëssard et s'établit dans son logement ; je l'y retrouve en 1841. Seize années de dévouement, sans défaillance, cela compte. A ce moment, elle a soixante-dix-huit ans ; ce n'est pas seulement une vieille femme affaiblie par l'âge, c'est une malade et c'est une infirme. La dartre persistante et cancéreuse que le moyen âge appelait : *noli me tangere*, — ne me touche pas ! — et que la science nomme *lupus vorax*, — le loup dévorateur, — s'était jetée sur son visage et le lui rongeait. Elle était devenue

Hideuse et formidable à force de souffrir.

Ce n'est pas tout ; la plaie avait gagné les paupières et éteint les yeux ; la pauvre femme était aveugle. Rien ne rebuta Moëssard ; il la pansait, il la dirigeait à travers son appartement et, lorsque ses fonctions au théâtre lui laissaient quelque repos, il lui faisait la lecture pour la distraire, ou lui racontait les drames dans lesquels il avait un rôle. Donc, nul dégoût, nulle lassitude ; comme un vaillant soldat, debout sur la brèche, il faisait face à la fois à tous les ennemis, à la maladie, à la pauvreté, à la vieillesse. Était-il bien rémunéré au moins, était-il certain de toucher chaque mois les émoluments qui lui étaient dus ? Non pas. La révolution de Juillet, le choléra, les émeutes n'aidaient point les théâtres à faire fortune ; celui de la Porte-Saint-Martin, un peu trop négligemment administré par un homme d'infiniment d'esprit que l'on nommait Harel, était toujours menacé et souvent saisi par des créanciers impatients. Les pauvres acteurs en souffraient ; c'est à eux que le caissier pensait en dernier lieu, et parfois il n'y pensait pas du tout.

Un jour, il ne restait, à la fin du mois, qu'une somme insuffisante ; on résolut de la partager au prorata. Moëssard, en qualité

de régisseur, fut chargé de préparer le projet de répartition; il n'oublia personne, pas même le dernier des allumeurs de quinquets, si ce n'est lui. On comprend, dès lors, combien la présence de Mme Pascal et les soins que son état exigeait étaient une charge accablante, et à combien de privations Moëssard et sa femme étaient réduits pour ne point répudier les devoirs qu'ils s'étaient imposés. On leur proposa de la faire admettre à l'hospice des Incurables; ils répondirent : « Non; elle ne nous gêne pas. »

A cet homme de bien, doué d'un si grand cœur, l'adoption de Mme Pascal semblait si naturelle, qu'elle ne put satisfaire le besoin de dévouement qui le tourmentait. Un de ses anciens camarades, nommé Bougnol ou Boslogne, forcé de quitter le théâtre à la suite d'infirmités qui ne lui permettaient plus de s'y rendre utile, sans ressources et ne sachant plus comment vivre, vint implorer la charité de Moëssard.

La détresse de ce malheureux était extrême; pour lui il n'était plus d'autre refuge que Bicêtre, asile des indigents, des fous et des gâteux. Moëssard l'écouta : « Il ne faut point douter de la Providence, nous nous presserons un peu à table, nous trouverons moyen de t'installer un lit chez nous; mais tu n'iras pas languir sur le grabat des hospices; Dieu nous aidera, tu ne nous quitteras plus. » Il ne les quitta plus en effet, et, lorsqu'il mourut octogénaire, il y avait plus de quinze années que Moëssard, sans se démentir une seule minute, partageait son pain avec lui.

Est-ce tout? Non. Dans sa maison vivait un écrivain nommé Rigaut, qui n'a pas laissé de traces bien profondes dans l'histoire littéraire de son temps. Il paraît avoir été fort pauvre et avoir lutté, jusqu'à épuisement, contre la fortune adverse. Il mourut en 1834, abandonnant aux hasards d'une existence misérable une veuve malade, brisée par la douleur et déjà ravagée par les privations qu'elle avait endurées. Elle ne survécut que trois mois à



Il lui faisait la lecture.

son mari; mais pendant ces trois mois, qui ne furent qu'une lente agonie, Moëssard fut à son chevet, la soignant comme l'eût soignée une sœur de Bon-Secours, veillant à ce que rien d'essentiel ne lui manquât, lui fermant les yeux et lui faisant faire un service funèbre qui n'était pas celui des pauvres.

A secourir tant de misères, Moëssard ne s'enrichissait pas, tant s'en faut. La note du boulanger s'élevait à un total inquiétant; pour la solder, en partie, Moëssard vendit des objets mobiliers; le boulanger, qui s'appelait Delahogue, l'apprit; il courut chez Moëssard et lui dit : « Ne vous gênez pas, ne vous pressez pas, j'ai le temps d'attendre, je me ferais un scrupule de tourmenter un homme de bien tel que vous. » A ce moment, le théâtre de la Porte-Saint-Martin était fermé et l'on peut croire que ce ne sont pas les économies que Moëssard avait faites qui pouvaient l'aider à vivre.

Nul ne soupçonnait la continuité des actions vertueuses du bon Moëssard; ce fut l'indiscrétion, ou pour mieux dire, l'admiration d'un médecin qui les fit connaître. Le docteur Bréon, administrateur du bureau de bienfaisance du cinquième arrondissement, donnait des soins à la veuve Pascal. Frappé de l'état de propreté dans lequel elle était maintenue, remarquant l'habileté du pansement qui lui enveloppait la tête, il l'interrogea et en apprit la vérité. Sans prévenir Moëssard, il adressa un rapport circonstancié à l'Administration générale des hôpitaux, hospices et secours à domicile de Paris, qui était alors ce que nous nommons actuellement l'Assistance publique. On fit une enquête secrète, dont les résultats furent éclatants; une à une, on découvrit toutes les grandes actions du vieux comédien, qui ne se contentait pas d'être vertueux dans ses rôles de père noble et qui, chez lui, mystérieusement, pour la seule satisfaction de soi-même, développait des vertus admirables et donnait, par son existence même, un exemple

que les gens les plus difficiles à satisfaire n'avaient qu'à suivre pour être dignes du respect universel.

Bien des yeux furent baignés de larmes, le jour où, dans la grande salle de l'Institut de France, M. de Jouy, auteur de *Sylla* et de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*, révéla au public les faits que nous venons de raconter. A Paris on aime un peu trop à plaisanter; depuis que le comédien régisseur de la Porte-Saint-Martin avait obtenu un prix Montyon, qui est la plus honorable des récompenses, on ne l'appelait plus que le vertueux Moëssard : c'est un surnom qui en vaut bien un autre [1].

1. Moëssard est mort en 1851.

XI

L'AMBULANCIÈRE

Les dernières années du premier Empire ne laissèrent aucun doute dans l'esprit des hommes de bon sens et de réflexion. On sentait le colosse osciller sur sa base et, malgré des apparences encore brillantes, on comprenait que l'heure de la chute ne tarderait plus à sonner. La France avait fait des miracles : non seulement elle avait résisté aux coalitions de 1792, de 1799, de 1805, de 1806, de 1809, mais elle les avait vaincues; l'Europe subjuguée, mais frémissante, ne subissait notre domination qu'avec le secret espoir de la briser et de reprendre sa liberté d'action. Elle était lasse d'une prépotence que nous n'avions pu maintenir par les armes qu'en nous affaiblissant, car le jeu des batailles a cela de terrible qu'il est souvent aussi préjudiciable à celui qui gagne qu'à celui qui perd. Une série de défaites ou de combats incertains en Espagne (1811), l'expédition de Russie (1812) qui fut une conception tellement grandiose qu'elle était irréalisable et qui eut les résultats que l'on sait, portèrent un coup mortel à la France

et déchaînèrent contre elle les rancunes, les haines depuis longtemps accumulées. La guerre de représailles allait commencer et commença en 1813, lorsque la sixième coalition fut formée. La France compta ses ennemis; elle fit face, espérant qu'un prodige la sauverait; mais elle pouvait déjà dire ce que Béranger a dit plus tard:

L'aigle n'est plus dans le secret des dieux!

Napoléon arrêta la coalition à Lutzen, à Bautzen, à Dresde; mais il ne put la disloquer et il la retrouva tout entière, persistante et formidable, dans les plaines de Leipzig, où fut livrée cette bataille que les Allemands ont appelée la bataille des Nations (*Vœlker-Schlacht*), parce que les peuples que nous avions opprimés s'y étaient réunis et s'y redressèrent contre nous. Ce fut plus qu'une défaite, ce fut une déroute. Les blessés, les malades furent évacués sur Mayence, dont les hôpitaux se trouvèrent bientôt encombrés. Le typhus s'abattit sur la ville, on ne suffisait plus à l'enlèvement des morts; les vieux soldats se souvenaient de la peste de Jaffa et regrettaient d'avoir échappé à tant de périls, aux canonnades d'Austerlitz, aux charges d'Eylau, à l'incendie de Moscou, aux neiges de la Russie, à la lance des Cosaques, puisqu'ils se voyaient destinés à mourir de la pourriture d'hôpital sur le grabat d'une ambulance.

La confusion était excessive dans les casernes aussi bien que dans les hôpitaux; dans les premières, les cavaliers, les artilleurs, les fantassins, les sapeurs du génie, les officiers, les soldats étaient pêle-mêle, au hasard de leur arrivée; dans les seconds, les fiévreux, les varioleux, les blessés, les dysentériques, les typhiques vivaient, ou pour mieux dire mouraient dans une promiscuité redoutable et échangeaient leur contagion. Tous ceux qui pouvaient marcher

ou se traîner fuyaient la ville empoisonnée et s'en allaient au long des routes qui mènent vers la France, dormant au hasard des abris, volant pour manger, expirant parfois avant d'avoir pu achever l'étape et répandant l'épidémie autour d'eux.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés !

Le mal s'était fait l'allié des ennemis et frappait la France sur son sol même. L'homme délimite des frontières, la nature a élevé des montagnes et creusé des fleuves, la mort ne s'en soucie pas; elle est agile et franchit les obstacles.

Les villes des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin furent bientôt encombrées ; Béfort fut une de celles qui reçurent le plus grand nombre de malades [1]. Ville militaire par excellence, ville fortifiée, gardienne du passage ouvert entre les Vosges et le Jura, avec sa citadelle et son enceinte dessinées par Vauban, Béfort bien munie de casernes et d'hôpitaux était un refuge qui attirait nos soldats en débandade et nos malades fuyant la peste d'Allemagne. Les établissements publics ne suffisant pas à contenir ceux qui s'y pressaient, les écoles, les maisons particulières, les écuries, jusqu'aux halles, furent envahies. Nulle panique parmi les habitants, qui sont de race valeureuse et de cœur compatissant; on s'ingénia, on se multiplia; on ne réussit pas à vaincre le fléau, mais on le combattit pied à pied sans lâcher d'une semelle, et cependant la contagion qui tue lentement et d'une laide manière est plus difficile à affronter que la mitraille.

L'exemple du dévouement fut donné par une femme, par Marguerite Favret, veuve de Pierre Meyer, qui en 1813 était

1. On dit actuellement Béfort, on devrait dire Belfort; l'origine de la ville est le château de Beau-fort qui fut construit au XIII° siècle et relevait du comté de Montbéliard; aujourd'hui la prononciation locale a prévalu, ce qui est un tort.

âgée de quarante-huit ans. Elle était de condition pauvre, très active, ne reculant pas devant la fatigue et sachant que, dans la vie, il faut savoir ne point ménager sa peine, si l'on veut parvenir à de bons résultats. Elle était née à Béfort et n'avait point oublié l'héroïsme et les souffrances de l'Alsace pendant les premières guerres de la République. Habituée à vivre dans une ville de garnison, éveillée aux chants du clairon, se couchant au bruit du tambour, elle avait appris de bonne heure à compatir à la destinée du soldat et à s'associer à ses misères. Quand un régiment revenait au casernement, après avoir fait campagne, et qu'elle voyait les uniformes déchirés, les shakos déformés, les pieds enveloppés de langes, les traits amaigris, la démarche pesante, elle était saisie de pitié en pensant aux fatigues éprouvées, aux jours sans pain, aux étapes forcées, aux courses éperdues pour atteindre ou pour fuir l'ennemi; ses yeux se baignaient de larmes, et tout ce qu'elle avait d'argent dans ses poches tombait dans la main des soldats écloppés.

Lorsqu'elle vit les débris de nos armées et les évadés des lazarets de Mayence s'engouffrer dans Béfort, son cœur se souleva de douleur, et pour tous ces malheureux dont les familles étaient au loin, elle devint une mère. Installée à l'hôpital, s'emparant du rôle et des fonctions d'infirmière en chef, soignant les uns, réconfortant les autres, stimulant le zèle du personnel administratif, aidant les chirurgiens dans les pansements difficiles, elle s'était attachée de préférence aux malades les plus gravement atteints, à ceux dont les plaies étaient ouvertes, dont le typhus était contagieux, dont la dysenterie était permanente. Debout jour et nuit, semblant ignorer la fatigue et dédaigner le sommeil, elle allait de lit en lit, distribuant les potions, renouvelant les compresses, disant à tous une bonne parole, la parole qui rappelle l'énergie défaillante, ramène l'espoir et soutient les courages. Il n'y a pas



Elle calmait ces malheureux.

que le traitement physique dans les maladies, il y a le traitement moral qui souvent est supérieur à l'autre, et elle y excellait.

Bien souvent, chez les malades, les blessures profondes, la fièvre aiguë amenaient des mouvements d'irritation qui parfois dégénéraient en accès de fureur; Marguerite arrivait alors et de sa douce voix, un peu lente, elle calmait ces malheureux. Son bon cœur lui avait donné de l'expérience et elle savait que les souvenirs lointains, les souvenirs du premier âge exercent une singulière puissance sur les caractères les plus rebelles; à ceux que la colère agitait, qui, rejetant leur couverture et brisant leur tasse, criaient: « Non, je ne veux plus souffrir, j'en ai assez! » elle parlait du pays, du village natal où la vieille mère, assise au rouet, regarde souvent vers la route dans l'espérance d'apercevoir son fils qui revient : on a dit une messe afin d'accélérer le retour, les femmes y ont assisté et ont prié pour lui. Allons! il faut être homme, avoir de la patience et ne pas compromettre, par des emportements indignes d'un soldat, une guérison qui ne peut tarder à se produire. Les plus violents baissaient la tête, pleuraient et se calmaient; — va, pauvre garçon, dégonfle ton cœur! — Marguerite, en les attendrissant, les avait apaisés.

Parfois, lorsque tout était en repos dans l'hôpital, que les pansements étaient faits et que les malades étaient tranquilles, elle sortait, se hâtant, comme si elle eût couru vers quelque agréable aventure. Elle allait en bonne fortune selon son cœur, elle entrait dans les maisons, dans les salles d'école où l'on avait tant bien que mal installé les blessés et les typhiques; et là, se prodiguant sans réserve, elle leur apportait le soulagement et l'espoir. Quand ce qu'elle appelait, en souriant, sa récréation était terminé, elle retournait bien vite à l'hôpital où la besogne ne languissait point pour elle.

Non seulement elle soignait les malades, comme une sœur de

charité eût pu le faire, mais elle centralisa les secours de toute nature qui leur étaient destinés. Aussitôt que les malheureux étaient arrivés à Béfort, les cœurs avaient été émus de compassion, et les femmes de la ville, pauvres et riches, s'étaient empressées de donner tout ce qui pouvait aider à les secourir; ainsi que dans la chanson du compère Guillery, l'une apportait du linge, l'autre de la charpie. Les distributions avaient été effectuées au hasard, il en résultait abondance d'un côté et pénurie de l'autre; ici on gâchait le vieux linge, parce que l'on en avait trop; là on en manquait et les blessés pâtissaient. C'était un grave inconvénient; Marguerite y remédia. Elle était femme d'ordre et elle savait qu'en toute chose, même en matière de bienfaisance et de charité, on risque de s'égarer si l'on ne procède pas avec méthode. Elle réunit les femmes de Béfort, les organisa en comité et les divisa en groupes distincts dont chacun eut son attribution; on alla demander à domicile les objets propres à être utilisés pour le plus grand bien des malades; ces objets furent réunis, séparés en lots particuliers, de façon à en faciliter la recherche immédiate, et distribués selon les besoins.

Tout se fit dès lors avec régularité, nul malade ne fut privé de ce qui lui était nécessaire et l'on put reconnaître, une fois de plus, que la division du travail économise le temps, active le bienfait et évite les erreurs. Marguerite ne se tenait pas d'aise; grâce à l'impulsion qu'elle avait donnée et à laquelle chacun s'empressait d'obéir, bien des infortunés que l'on croyait perdus furent sauvés, bien des désespérés purent ressaisir la vie avec confiance; le nombre de ceux qu'elle arracha à la mort est incalculable. Dans ces circonstances elle fut l'âme même de la patrie veillant sur ses enfants épuisés.

On n'était pas à bout de peine; des jours plus mauvais encore allaient se lever pour la France. La guerre semblait avoir poussé

le typhus devant elle, comme une avant-garde de combat; elle le suivit de près et franchit nos frontières. Hélas! la parole de l'Écriture ne s'est pas trompée : « Celui qui a frappé par le glaive, périra par le glaive! » l'épée de la victoire que nous avions trempée dans le sang de l'Europe se retournait contre nous pour nous faire de mortelles blessures. Dans les journées du 1er et du 2 janvier 1814, après avoir longtemps hésité, les ennemis — ceux que l'on nommait les Alliés — mirent le pied sur le sol français et commencèrent cette marche sanglante qui ne devait s'arrêter qu'à Paris sur les ruines de l'Empire. Béfort ne pouvait échapper au péril que créait sa situation de place forte, placée en avant des Vosges et du Jura, comme une sentinelle résistante, pour en défendre les approches. La ville fut assiégée et le canon tonnait aux murailles, pendant que les malades agonisaient sur leur grabat et que la cloche des trépassés sonnait dans les églises. Cette période fut lugubre; les anges exterminateurs s'étaient abattus sur la ville; au dedans et au dehors la mort régnait.

La garnison était insuffisante; tout homme qui put porter un mousquet fut armé, on vit reparaître de vieux soldats des gardes françaises qui avaient conservé leur uniforme; on souriait de leur accoutrement suranné, ils n'en mouraient pas moins héroïquement. Pour tenir l'ennemi à distance des remparts et détruire les cheminements, on faisait des sorties. Les combats étaient fréquents; la marche était pénible à travers la neige et la pluie par les froides nuits du mois de janvier; on rentrait ramenant les prisonniers, rapportant les blessés et abandonnant les morts, après avoir bouleversé les tranchées, culbuté les pièces d'artillerie et parfois fait sauter quelque magasin à poudre. La première fois que l'on franchit l'enceinte des murailles pour aller chercher la lutte corps à corps contre les troupes des Alliés, on vit une femme se poster derrière le bataillon d'avant-garde.

Chaussée de forts souliers, la jupe courte pour faciliter la marche, tenant par la bride un âne chargé de deux paniers, elle prit sa place à l'arrière du dernier rang et attendit le signal du départ. Tout le monde la reconnut, c'était Marguerite. On lui cria : « Allez-vous-en, la place va être chaude. » Elle secoua la tête sans répondre, et comme on se mettait en mouvement, elle tira son âne par la bride en disant : « Hue ! bourriquot ! »

Elle ne se tint pas à distance prudente, elle fut au milieu du combat; impassible, elle ne « saluait » même pas les balles qui passaient en gémissant auprès de ses oreilles. Elle était, comme l'on dit, tout à son affaire, ramassant les blessés, les aidant à se traîner à l'abri d'un pli de terrain, prenant dans les paniers que portait son âne la charpie et la bande d'un pansement sommaire, la goutte d'eau-de-vie qui ranime le cœur affaibli. Elle appelait, elle allait querir les brancardiers et les aidait à placer le blessé sur la sinistre civière. Soldat français, soldat étranger, elle ne faisait point de différence; c'était un homme qui souffrait, qui se lamentait, elle ne s'inquiétait pas pour quelle cause il avait combattu; c'est là la véritable charité, c'est là la véritable intelligence du cœur; ceux qui gisent sur un champ de bataille n'appartiennent plus qu'à l'humanité; sont-ils amis, sont-ils ennemis? on ne le sait pas, on doit ne pas le savoir.

Le combat terminé, Marguerite conduisant toujours son âne, reprenait place derrière le dernier bataillon, rentrait en ville et courait à l'hôpital soigner ceux qu'elle avait sauvés pendant la fusillade. Toutes les fois qu'une sortie de jour ou de nuit fut exécutée, elle se trouva au poste qu'elle s'était assigné. Les soldats, accoutumés à la voir, la cherchaient des yeux lorsqu'ils ne l'apercevaient pas; ils se disaient : elle nous porte bonheur et s'imaginaient qu'elle était invulnérable. Quelques-uns, plus crédules que les autres, affirmaient qu'après le combat elle se-



Ello fut au milieu du combat.

11

couait sa robe pour en faire tomber les balles qui n'avaient pu l'atteindre. « Comment faites-vous pour n'avoir pas peur? » lui disait une femme; elle répondit : « C'est bien simple; je n'y pense pas. » Son courage, celui de la garnison furent inutiles; on luttait contre des forces trop considérables; Béfort tomba au pouvoir des troupes ennemies, qui l'évacuèrent dès que Louis XVIII eut pris aux Tuileries la place de Napoléon Ier.

Pour la première fois depuis vingt-deux ans on n'entendait plus la rumeur des batailles; l'Europe harassée se reposait enfin, la France pansait ses blessures, comptait ses morts et s'étonnait d'avoir été vaincue. Les villes frontières que les artilleries ennemies n'avaient point épargnées, se réparaient; Béfort bouchait les trous faits à ses murailles et guérissait les malades qui ne l'avaient point encore quittée. Une année s'était écoulée qui avait permis de rendre la sécurité à la ville, lorsqu'un bruit se répandit tout à coup. Napoléon a débarqué sur la côte de Provence; — il est à Grenoble, — il est à Lyon, — il est à Paris; — Louis XVIII est en fuite. — Puis, bientôt après, les armées alliées, qui retournaient dans leurs pays, ont fait face en arrière et marchent sur la France. On courut aux armes encore une fois, et, sans grand espoir de vaincre, on se mit en mesure de n'être pas vaincu.

Depuis les premiers jours du mois de mai 1815, le général Lecourbe commandait le corps d'armée du Jura et résidait à Béfort. Ancien soldat des armées de la République, entré le premier à la tête de son bataillon dans les lignes de Wattignies, héroïque à Fleurus où dix mille Autrichiens n'avaient pu entamer sa brigade, il avait servi sous Moreau pendant la campagne d'Allemagne. La condamnation de son ancien général l'avait exaspéré; il n'était pas prudent alors de témoigner son mécontentement; Napoléon le raya des cadres de l'armée et ne le rappela qu'après le retour de l'île d'Elbe. Lecourbe, rallié à la cause des Bourbons,

accepta néanmoins le commandement qui lui était offert et mit Béfort en état de défense; il avait alors cinquante-cinq ans et était doué d'une rare énergie.

Numériquement trop faible pour tenir la campagne contre l'armée de l'archiduc Ferdinand, il s'enferma sous Béfort, dans un camp retranché, et ne s'en laissa pas débusquer. Les escarmouches, les sorties, les combats, recommencèrent comme l'année précédente, et derrière les bataillons en marche on vit reparaître Marguerite Meyer avec son petit âne. Elle n'avait rien perdu de son courage, ni de son dévouement. Ce qu'elle avait été lors du premier siège, elle le fut pendant le second; les soldats le surent promptement, car elle était toujours à leurs côtés, au combat, à l'ambulance, à l'hôpital. Lorsque Louis XVIII revint après les Cent-Jours, Béfort tenait bon; la ville ne fut ni prise ni rendue; mais les fatigues endurées avaient épuisé le général Lecourbe, qui y mourut le 23 octobre 1815.

Cette fois, la paix était assurée pour longtemps et Marguerite croyait bien que son rôle était fini. Elle avait compté sans la disette qui frappa la France en 1817 et la rappela au secours des malheureux. Dans les campagnes que la guerre avait ravagées et où les récoltes avaient été nulles, les paysans mouraient de faim; pâles et décharnés, traînant leurs enfants derrière eux, ils affluaient dans les villes, où ils espéraient trouver d'abondantes aumônes. Béfort fut envahi par ces affamés, qui tombaient au long des rues en tendant la main. Marguerite se redressa de toute la force de sa compassion; elle reforma les comités de secours qu'elle avait organisés lorsque les malades de Mayence s'étaient entassés dans la ville. Elle trouva de l'argent pour acheter du pain, elle trouva des vêtements pour couvrir la demi-nudité des pauvres, elle trouva du travail pour ceux que les privations n'avaient point trop affaiblis. « Ce fut notre ange de consolation, »

dit un mémoire signé par les principaux habitants de Béfort. Tant que dura la disette, elle lutta, et, comme au temps de la guerre, bien des malheureux lui durent l'existence.

Lorsque les récoltes normales permirent à la population de se nourrir sans trop de peine, Marguerite chercha une autre tâche et ne fut pas lente à la découvrir. Béfort était rempli d'enfants abandonnés qui vaguaient à travers les rues, polissonnaient sur les remparts, barbotaient dans la Savoureuse et échappaient à la commune et à la paroisse, c'est-à-dire à l'école et au catéchisme. « Ils seront perdus, se dit-elle, si l'on ne prend soin d'eux, » et elle en prit soin. Celle qui avait été une ambulancière modèle, qui s'était mêlée aux combattants pour les arracher à la mort, qui avait porté son pain aux affamés, s'improvisa maîtresse d'école; elle sut réunir, retenir autour d'elle, instruire et moraliser des enfants qui sont devenus de bons ouvriers, des agriculteurs vaillants, des domestiques probes, et qui sans elle auraient connu les tribunaux et les prisons.

Elle avait soixante-cinq ans lorsque sa conduite, qui n'était faite que de belles actions, fut signalée à l'Académie française. L'héroïsme, la persistance dans le bien, le dévouement aux souffrants, aux faibles, aux petits, jetaient sur son existence une auréole dont la Vertu reste éclairée. Un prix Montyon de trois mille francs fut décerné à Marguerite Favret, veuve Meyer, dans la séance du 25 août 1830, un mois après que les Bourbons de la branche aînée avaient, pour la troisième fois, pris la route d'un exil dont ils ne devaient jamais revenir.

XII

LE LOUP-GAROU

Aujourd'hui l'on voit des fous partout, autrefois on n'en voyait nulle part; jadis tous les aliénés étaient des criminels, actuellement tous les criminels sont des aliénés; on a été, on est excessif. L'opinion humaine va toujours à l'extrême et ne sait pas se contenter de la moyenne, qui est la sagesse. Les bûchers où l'on a brûlé les possédés et les démoniaques étaient plus cruels, mais n'étaient pas moins déraisonnables que les asiles où l'on interne maintenant les coupables, au lieu de les détenir dans la prison que leurs méfaits ont méritée. L'homme dont j'ai à parler n'eût point échappé, il y a deux cents ans, à l'action des tribunaux, qui étaient alors sans pitié pour les maux qu'ils ne comprenaient pas.

La folie revêt des formes multiples et des apparences dont la variété est pour surprendre. Depuis l'absorption qui éteint complètement un être humain, jusqu'à l'exacerbation qui lui inflige des accès de fureur auxquels il ne peut résister, toutes les phases

de la gaieté et de la tristesse, de la tendresse et de la haine, de l'orgueil et de l'humilité, se retrouvent dans les différents modes de l'aliénation mentale. Aux troubles de l'intelligence, produits le plus souvent par le manque d'équilibre du système nerveux, s'ajoutent des phénomènes physiques particuliers au mal dont ils sont l'indice et, en quelque sorte, la manifestation extérieure.

Chez quelques-uns de ces malheureux l'insensibilité matérielle est complète; ils se déchirent, ils se mordent sans éprouver de souffrance; on peut les piquer avec des aiguilles sans même qu'ils s'en aperçoivent. Chez d'autres, au contraire, la sensibilité cutanée est excitée jusqu'à la torture; un simple attouchement, le frôlement le plus léger les met hors d'eux, le contact des vêtements leur est insupportable, et l'absence de pudeur dont on les accuse n'est que l'impossibilité de tolérer le supplice que le moindre costume leur fait endurer; mais, par suite d'une de ces anomalies si fréquentes dans ces horribles maladies, l'impression du chaud et du froid, de la sécheresse et de l'humidité, leur est indifférente. Tandis qu'ils ne peuvent être couverts même d'une chemise, ils s'exposent, sans souffrance et sans inconvénient, aux ardeurs du soleil d'été, aux duretés de l'hiver, à des pluies torrentielles.

Parmi les genres de folie dont le moyen âge a été effrayé, qu'il a poursuivis avec rigueur et traités, c'est-à-dire martyrisés, par l'exorcisme et par les flammes, il faut compter la lycanthropie, que depuis lors on a appelée la lypémanie, la mélancolie agitée, la mélancolie, la folie névropathique : ce qui prouve que la science médicale est réellement en progrès sous le rapport des nomenclatures. A l'homme atteint de cette maladie, le moyen âge a donné un surnom qui subsiste encore : c'est le loup-garou. On croyait, et le malade croyait lui-même, qu'il avait la faculté de se changer en bête fauve pendant certaines heures de la nuit, et

de reprendre ensuite sa forme humaine. Un tel prodige ne pouvait être que l'œuvre des puissances infernales; par conséquent celui qui en était l'objet avait fait un pacte avec le démon; donc il fallait le brûler, sous prétexte sans doute que le feu purifie tout, même les âmes contaminées par l'action du diable. Le diable avait bon dos alors; on le chargeait de tout ce que l'on ne comprenait pas, et, comme l'ignorance universelle ne laissait rien comprendre, le fardeau que portait Satan n'était point léger.

Pour bien se rendre compte de ce qu'étaient ces loups-garous, que nos pères ont tant redoutés et auxquels on croit encore dans certaines campagnes de France, il faut lire l'interrogatoire qu'en 1521 les lycanthropes Burgot et Verdung ont subi à Poligny, devant l'inquisiteur Boin : « Je me suis vu sous la forme du loup, je marchais à quatre pieds, mes membres étaient couverts de longs poils; je parcourais l'espace avec la rapidité du vent, et ce miracle s'opérait par l'assistance du diable, qui me faisait pour ainsi dire voler par la force de son pouvoir. Je me sentais accablé de lassitude à la suite de ces excursions; j'avais peine à me tenir debout.... J'étais complètement nu lorsque mes métamorphoses devaient s'effectuer; j'ignore ce que devenait ma peau de loup lorsque je redevenais homme. » Il est inutile de dire que ces deux infortunés furent brûlés en grande cérémonie.

La croyance à l'intervention des puissances surnaturelles était alors tellement enracinée, qu'à la date du 3 décembre 1573 le parlement de Franche-Comté donna un règlement pour chasser les loups-garous. Aujourd'hui il en existe encore, mais ce ne sont plus que des malades devant lesquels s'ouvrent nos asiles d'aliénés, et le diable n'est pour rien dans leur aberration. L'un d'eux fut célèbre, il y a une cinquantaine d'années, sous le sobriquet du sauvage de Boubers; je me souviens d'en avoir entendu parler au temps de mon enfance, et je n'en dirais rien s'il n'avait été

l'objet d'un dévouement et l'occasion d'actes de vertu qu'il est bon de rappeler.

Dans le petit village de Boubers-sur-Canche, situé presque en frontière du département du Pas-de-Calais et de celui de la Somme, un pauvre journalier, nommé Amable Alexandre, marié à Marie-Thérèse Lagulle, avait eu neuf enfants, qu'il avait élevés avec soin, quoique sa position n'eût rien que de précaire. Il mourut le 18 mai 1832, à l'âge de soixante-quatre ans; sa veuve fit courageusement face aux difficultés de son existence, mais elle ne survécut que peu de temps à son mari et s'en alla pour toujours le 26 mars 1836. De la nombreuse lignée qui avait grandi au milieu des bons exemples et de la pauvreté, il ne restait alors que trois enfants : une fille mariée à un ouvrier qui l'avait emmenée loin du pays, une autre fille, nommée Catherine, née en 1798, et un garçon, Nicolas, né en 1800. De celui-ci on disait volontiers dans le village : « C'est une charge bien lourde pour sa famille. » Il était en effet ce que dans nos campagnes on appelle un innocent, mais un innocent parfois féroce, plus semblable à un animal qu'à un homme; le moyen âge l'eût qualifié tout de suite : c'était un loup-garou.

Sa mère, Thérèse Alexandre, avait eu pour lui des soins que rien n'avait rebutés. A ce pauvre être disgracié par la nature et rejeté du sein de l'humanité, elle avait donné des trésors de tendresse, espérant toujours, mais espérant en vain, qu'à force de douceur elle parviendrait à allumer quelque lueur dans une intelligence envahie par les ténèbres. Le cœur des mères ne vit que d'illusions et celles de Thérèse ne devaient pas prendre fin. Elle disait : « C'est une croix que le bon Dieu m'a envoyée, » et elle redoublait de bonté pour l'animal sauvage qui était son fils. Quand elle sentit que la mort allait la saisir, elle prit sa fille Catherine par la main et lui dit : « Promets-moi de ne jamias

abandonner mon pauvre Nicolas. » Catherine le jura; pour elle le serment fut sacré, elle n'y manqua jamais.

Lorsque la mère mourut, Catherine avait trente-huit ans et Nicolas en avait trente-six. Ce n'était donc pas un enfant, que l'on peut calmer avec des chansons et dont on réussit, au besoin, à se rendre maître par la force; non, c'était un homme d'une vigueur peu commune, d'une agilité extraordinaire, et dont les mouvements inconscients étaient redoutables. Pour mater ses fureurs, apaiser ses accès subits, Catherine n'employait que la douceur et une mansuétude dont les témoins étaient touchés jusqu'aux larmes. Que de fois battue, mordue, à demi assommée par ce fou terrible, elle lui a dit : « Pauvre Nicolas, faut-il que tu sois malade pour être si méchant ! »

Elle seule le comprenait, ou, pour mieux dire, le devinait, car il ne parlait pas. Ses cris, ses gémissements, ses hurlements, avaient une signification dont le sens était perceptible pour elle; aux sons rauques qui s'échappaient de ce gosier mal construit, elle savait ce que le malheureux demandait. Jamais on ne réussit à lui faire articuler une parole; il n'était point sourd, car, toujours inquiet et défiant, il tressaillait au moindre bruit; il n'était pas muet, car ses hurlements de chien perdu réveillaient souvent les voisins pendant la nuit. Sa cervelle atrophiée ne lui avait permis de s'approprier ni de formuler le mot correspondant à une idée, à un objet, à un besoin. Il était d'aspect farouche, c'était une bête humaine; il se mettait à plat ventre pour boire aux mares boueuses formées par la pluie, et semblable à ce Nabuchodonosor dont parle la Bible, il broutait l'herbe. Comme notre pauvre roi Charles VI, sa chevelure et sa barbe incultes flottaient sur ses épaules et lui battaient la poitrine; comme Philippe V d'Espagne, il avait les ongles des pieds si longs, qu'il se déchirait pendant son sommeil.

Dans une note rédigée, en 1837, par le docteur Bornay, médecin

à Saint-Pol, je lis : « Sa figure osseuse, ses traits anguleux, son front qui fuit en arrière, démontrent d'une manière certaine le peu de développement du cerveau, et ces différents caractères lui donnent de la ressemblance avec les animaux carnassiers. Il est, en effet, souvent agité par des mouvements de colère si violents, qu'alors il n'est plus possible de l'approcher sans courir de grands dangers. J'ai été moi-même témoin des cris qu'il pousse dans ces instants et qui ressemblent à ceux des bêtes féroces. » Se figure-t-on l'existence de Catherine auprès de cet infortuné dont la présence seule était un péril.

Il n'était pas seulement un objet d'effroi pour les habitants de Boubers, il était aussi une cause de scandale, car jamais on n'était parvenu à lui faire conserver un vêtement sur lui. Toutes les fois qu'après des luttes et des peines infinies on avait réussi à l'envelopper d'un costume, il l'avait déchiré avec fureur, se roulant par terre, se heurtant contre les murailles, se mordant les bras, s'arrachant les cheveux et menaçant de ses poings formidables ceux qui eussent voulu et n'osaient s'en approcher. On avait essayé de le faire coucher dans un lit, il l'avait brisé ; il se blottissait dans un coin, sur de la paille, s'y couchait en rond et y dormait, comme un chien. Nulle pudeur, nul soin de soi-même : c'était la brute dans ce qu'elle a de plus répugnant et de plus redoutable. Quand on voit mourir tant d'hommes utiles, quand on voit disparaître, en pleine fleur, tant de petits enfants dont les mères restent inconsolables, n'est-il pas douloureux, ne semble-t-il pas injuste que des êtres incomplets, qui n'ont d'autre force que celle de nuire, subsistent pour leur propre malheur et pour le tourment d'autrui?

Catherine ne se plaignait pas ; elle aussi, comme sa mère, elle disait : « C'est une croix que le bon Dieu m'a envoyée ! » Cette croix, elle la portait avec une résignation que l'on ne peut qu'ad-

mirer. Dans cette maison, qui était « une misérable chaumière où l'on peut à peine se tenir debout », selon l'expression de l'abbé Roussel, curé de Frévent, qui, le 23 mars 1837, alla voir Catherine, la sœur et le frère vivaient côte à côte, l'une surveillant l'autre, toujours sur le qui-vive et parfois bien en peine de se procurer le pain quotidien. Elle ne pouvait, en effet, travailler qu'au logis, car elle était sans cesse de faction auprès du sauvage. Le quitter pendant une seule minute, c'était l'abandonner à lui-même, c'est-à-dire aux suggestions de sa folie dangereuse qui bien souvent avait été sur le point de devenir la folie meurtrière.

Dans ses bonnes journées, lorsque le fou avait été paisible, dans ses nuits de veille, lorsque le fou dormait, elle gagnait une dizaine de sous à faire de la grosse couture ; mais le plus souvent, lorsqu'il fallait calmer la bête en colère et l'empêcher de se faire du mal, le salaire diminuait jusqu'à devenir illusoire et l'ont eût été parfois bien empêché de manger, si quelque voisin compatissant, ayant cuit le pain de la semaine, n'avait apporté une miche, qu'on laissait rassir avant de l'entamer, afin qu'elle durât plus longtemps.

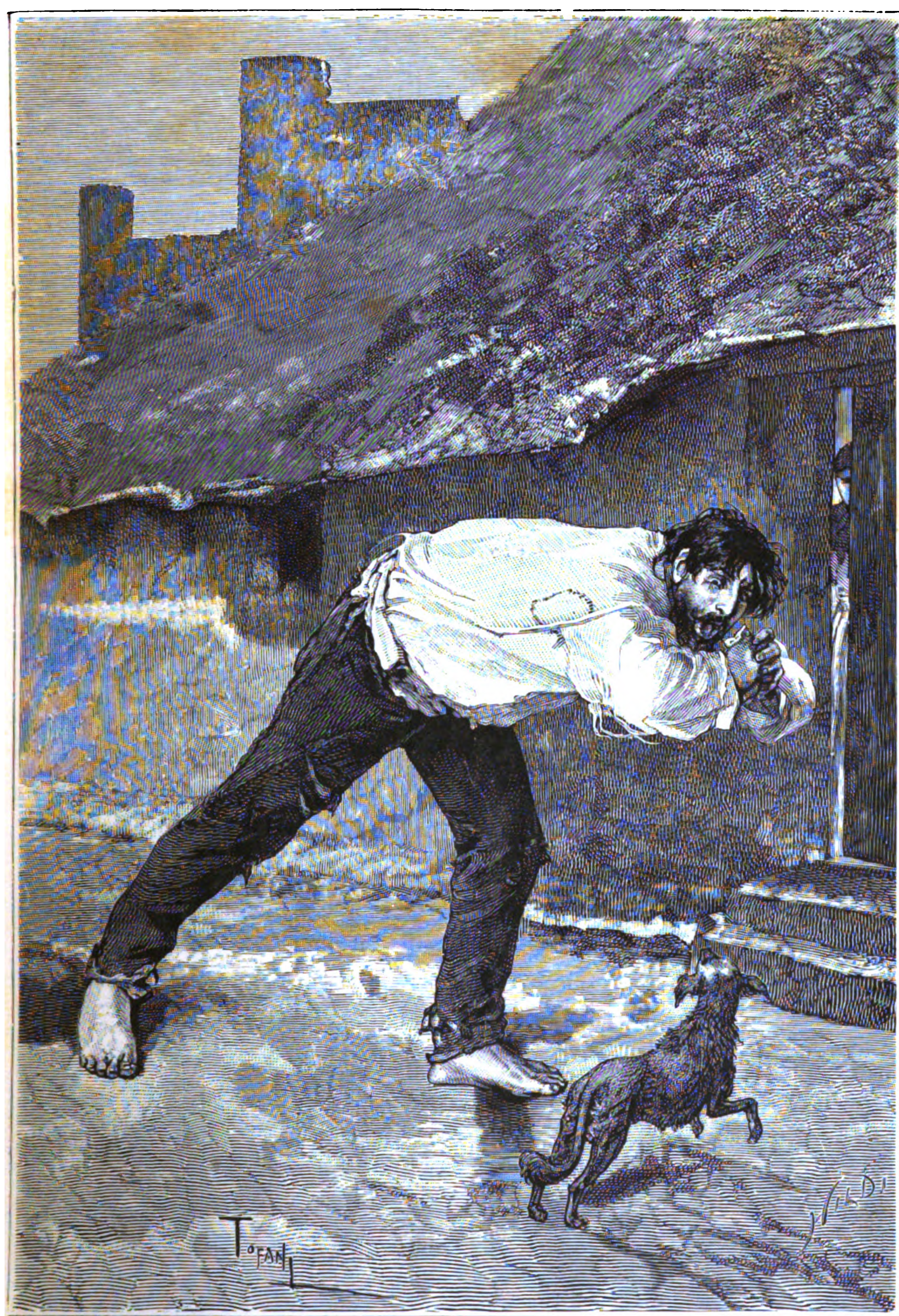
Malgré bien des difficultés, bien des obstacles que multipliait la maladie de Nicolas, on se tirait d'affaire, ou à peu près, et Catherine remerciait Dieu de ne point faillir à son dévouement, lorsqu'un soir elle entendit frapper à sa porte. Elle ouvrit et se trouva en présence de sa sœur suivie de trois enfants : « Mon homme est mort, je ne sais comment vivre et je viens te demander asile. — Entrez tous les quatre, la Providence aura pitié de nous. » Des gens du village dirent à Catherine : « Y pensez-vous de prendre une telle charge? le sauvage ne vous suffit donc pas? il faut que vous soyez folle! » Catherine répondit : « C'est la fille de mon père et de ma mère, c'est ma sœur, ses enfants sont mes neveux, je ne puis les abandonner. »

Dans les environs il y avait une fabrique de je ne sais quoi, la

sœur de Catherine y entra et gagna treize sous par jour, qu'elle apporta à la maison ; c'était, comme l'on dit, le plus clair du revenu ; trois enfants, deux femmes, un malade en vivaient, ou plutôt réussissaient à n'en point mourir. On envoyait les petits dans la forêt voisine ramasser le bois mort ; en été ils cueillaient des mûres et des framboises sauvages : cela n'était qu'un maigre appoint pour les repas, et parfois Catherine, quoiqu'il lui répugnât singulièrement de laisser son frère seul à la maison, était obligée de sortir pour aller chercher, disons le mot, pour aller mendier du pain. Elle se hâtait, mais elle avait beau se dépêcher, souvent elle revenait trop tard ; le fou n'était plus au logis.

« Idiotie agitée avec impulsions irrésistibles, » dirait-on aujourd'hui ; on se demande si l'ignorance n'avait pas raison, lorsqu'elle prétendait que le loup-garou se substitue à l'homme. Avec l'astuce et la patience d'un animal, Nicolas attendait que la porte fût ouverte, d'un bond il était dehors, et bien habile eût été celui qui eût pu le saisir. Le corps en avant, à longues enjambées, il traversait le village avec une vitesse inconcevable. Tout le monde fuyait, car on en avait peur. Parfois, d'une fenêtre, on lui lançait un morceau de pain ; sans ralentir sa course, il l'attrapait au vol, l'avalait, l'engloutissait, comme un loup affamé, sans prendre à peine le temps de le broyer sous ses dents ; il s'enfuyait à travers champs, ne se souciant pas des chiens qui galopaient en aboyant derrière lui, car il allait plus vite qu'eux ; arrivé à la lisière des bois, il s'y précipitait et disparaissait.

On eût dit que là il était dans un élément nouveau, où il éprouvait des jouissances que notre raison ne peut définir. C'était bien le sauvage de Boubers, ainsi qu'on l'avait surnommé. Grimpant aux arbres avec l'agilité d'un singe, courant tantôt sur ses pieds, tantôt à quatre pattes, poursuivant les animaux qu'il réussissait à atteindre, se glissant dans les halliers pour y dormir, arrachant



Il traversait le village avec une vitesse inconcevable.

par poignées l'herbe qu'il mangeait, insensible à la pluie, au froid, à la neige, les jambes ensanglantées, la poitrine meurtrie par les taillis qu'il écartait à coups d'épaule, il semblait heureux de revenir à la vie primitive, à la vie que les ancêtres préhistoriques de l'humanité, hommes ou bêtes, ont menée avant l'âge de pierre, avant l'invention du feu. En l'apercevant, les bûcherons se sauvaient et les gardes champêtres se détournaient de leur chemin pour n'être pas aperçus par lui.

Une seule personne pouvait le ramener à la maison, c'était Catherine. Elle s'en allait à la forêt, de jour ou de nuit, il ne lui importait guère. Parfois elle reconnaissait la route que son frère avait suivie, en voyant les branches et les baliveaux qu'il avait brisés. De sa voix la plus douce elle appelait : « Nicolas ! Nicolas ! où es-tu, mon enfant? » Un grognement lui répondait. — « Il est là ! » Elle s'approchait sans crainte, sachant cependant qu'elle allait être battue, mais sachant aussi qu'elle finirait par le faire rentrer au logis. Pendant bien des minutes, parfois pendant plusieurs heures, elle restait près de lui, tâchant d'adoucir sa bestialité, d'apaiser ses emportements, n'employant pour lui parler que des termes de tendresse, le flattant du regard, de la main et de la voix. Les yeux du fou, qui lançaient des éclairs, semblaient s'éteindre, une sorte d'expression étonnée y passait, c'était l'instant propice; Catherine le savait, elle prenait le malheureux par la main et pas à pas le reconduisait à la chaumière, où il allait, maugréant, mais soumis, se jeter sur sa paille. C'était une victoire dont les conséquences n'avaient point de durée ; il fallait souvent recommencer le lendemain.

Catherine était accorte, elle avait été jolie; pour ne point quitter ses parents d'abord et ensuite son frère, elle avait repoussé les propositions de mariage qui ne lui avaient point été ménagées, car elle était bonne ouvrière et d'irréprochable conduite.

On l'admirait et on la plaignait. Son visage amaigri prouvait que la tâche qu'elle ne répudiait pas était au-dessus de ses forces; on s'émut autour d'elle et on voulut la délivrer de ce malade incurable qui, sans le vouloir, sans même le savoir, en faisait une martyre.

Le curé de Frévent, le curé et le maire de Boubers, firent une démarche auprès d'elle; ils reculèrent d'horreur en voyant de près le sauvage qu'ils n'avaient jamais aperçu que de loin. « Ne poursuivez pas un labeur inutile et surhumain; laissez-nous faire admettre ce malheureux dans un hospice. — Nenni, répondit Catherine; j'ai promis à la mère de ne le point abandonner, je ne puis manquer à ma parole. Que deviendra-t-il si vous me l'enlevez? Dans les maisons où vous le voulez conduire, on l'enfermera, on le forcera à mettre des vêtements, on l'attachera dans une camisole de force : il en souffrirait, il en mourrait. Ce que Dieu fait est bien fait; il m'a imposé ce devoir, je n'y faillirai pas; tant qu'il me prêtera vie, je garderai mon frère auprès de moi. » Et elle l'a gardé.

On ne put vaincre sa résolution, mais on pouvait du moins récompenser sa vertu, et c'est ce que fit l'Académie française en lui décernant un prix de deux mille francs dans la séance publique du 9 août 1837[1].

1. Catherine Alexandre est décédée à Bouners-sur-Canche le 12 décembre 1866; son frère Nicolas l'avait précédée depuis longtemps, car il est mort le 22 novembre 1838.

XIII

L'INSTITUTRICE

Brillat-Savarin a dit : « On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur ; » on peut également dire : « On devient instituteur, mais on naît pédagogue. » Ce dernier mot doit être compris dans la stricte et noble acception : conducteur, éducateur d'enfants. Pour exercer cet art, difficile entre tous, il faut être doué de qualités qui sont rarement réunies chez le même individu ; à beaucoup d'intelligence et de savoir, on doit joindre la patience, la douceur, la gaieté et se modifier soi-même selon la diversité des caractères et des aptitudes. En matière si délicate, il ne peut exister de règle générale. Tout principe inflexible est préjudiciable à l'enfant qui est la mobilité même et qui souvent, trop souvent, est agité par des malaises confus qu'il ne sait définir et qu'on n'essaye pas de deviner. Grouper un certain nombre d'enfants, leur appliquer une discipline et une méthode d'enseignement uniformes, c'est s'exposer à des mécomptes dont pâtit le présent, dont souffre l'avenir, et qui rendent illusoire la tâche du maître aussi bien que

celle des écoliers. L'homme habile est celui qui, par l'étude et l'observation, découvre la faculté maîtresse de l'enfance, la cultive et la développe jusqu'au point où, se fécondant elle-même, elle devient une force sur laquelle l'existence peut s'appuyer avec certitude.

Celui qui, dans la pédagogie, ne voit qu'un métier, est indigne de l'exercer; c'est plus qu'une fonction, c'est une mission; le sort des enfants, des citoyens, d'un peuple entier peut en dépendre; telles méthodes erronées d'enseignement ont fait plus de mal à certaines générations que la peste et la guerre. Jamais on n'apportera assez de soins, assez de discernement au choix des maîtres, jamais on ne leur accordera assez de latitude dans leur façon d'enseigner, jamais on ne récompensera assez leurs efforts pour donner à l'éducation de la jeunesse tous les progrès dont elle est susceptible. Livrer des enfants à un professeur infatué de lui-même, arrogant et sévère, c'est compromettre les fruits de l'instruction qu'ils sont appelés à recueillir.

Je me souviens que, visitant une école primaire, je dis à l'instituteur, dont le toupet frisé et l'air important m'avaient déplu : « Punissez-vous souvent vos élèves? » Il me répondit : « Quand la majesté du regard ne suffit pas, je suis bien obligé de sévir. » Celui-là était un imbécile doublé d'un sot. Si j'avais été son supérieur hiérarchique, il eût quitté sa chaire pour n'y jamais remonter.

Les femmes chez lesquelles l'instinct maternel naît avec la petite fille qui dorlote sa poupée et survit chez l'aïeule qui berce les fils de ses fils, les femmes ont des qualités pédagogiques naturelles que l'homme ne possède que très rarement. Elles savent que l'enfant est réfractaire au raisonnement parce qu'il ne peut se l'assimiler; elles savent que la sévérité excessive blesse ses instincts, le révolte et bien souvent le rend hypocrite; mais, en

revanche, elles n'ignorent pas que la tendresse exerce sur lui une profonde influence et elles obtiennent par « le sentiment » ce qu'un homme n'obtiendra jamais par la rigueur. Une caresse, une parole d'encouragement, un reproche adressé avec tristesse, feront parfois plus que toutes les punitions. Savoir attendrir à



Mme Annette Gros.

propos est un art exquis; les femmes intelligentes y excellent; les hommes le dédaignent parce qu'ils ne s'en doutent pas.

Elles accomplissent des prodiges; plus d'une a redressé des caractères que l'on croyait coudés pour toujours, et, semblable à ces femmes qui se mêlent aux animaux féroces qu'elles font obéir, a dompté des natures perverses dont l'on avait déjà déses-

péré. L'une de ces institutrices, que l'on ne saurait trop admirer, qui adoucissent les furieux, apaisent les énergumènes et substituent les qualités acquises aux instincts naturels, a été célèbre à Lyon, où elle est née le 3 mai 1826. Elle s'appelle Annette Gros. Comme Orphée, elle apprivoisa les animaux sauvages.

Nommée institutrice en 1854, elle fit l'école du dimanche dans le quartier des Brotteaux pour les jeunes filles que le travail retenait aux ateliers pendant la semaine; plus tard, elle fonda une école analogue dans la petite ville de Condrieu, où elle était employée en qualité de comptable d'une maison de commerce. L'école du dimanche qu'elle faisait, et qu'elle faisait gratuitement, prit bientôt un tel développement, qu'il fut nécessaire de la dédoubler. De huit heures du matin à dix heures, Annette Gros recevait les paysannes; de dix heures à midi les jeunes filles de la ville. Celles-ci passaient la fin de la journée avec la « maîtresse ».

Si le temps était propice, on s'en allait en bande faire une promenade dans la campagne. Si le ciel était pluvieux, on restait dans le vaste local prêté par la commune, et l'esprit inventif d'Annette, son entrain, sa gaieté n'étaient jamais en défaut pour amuser ses élèves volontaires. La réputation de l'école où l'on était instruit, où l'on ne punissait jamais, où les leçons ressemblaient à des parties de plaisir, dépassa bientôt les murs de la ville; on y accourait des contrées voisines, on s'y entassait. Un rapport dit: « Tout le pays y vint, les salles de danse furent désertées et la moralité publique y gagna. » Les mères de famille de Condrieu, qui ont fréquenté cette école sans analogue, en parlent aujourd'hui à leurs enfants; cette époque de leur vie est demeurée légendaire en leurs souvenirs.

En 1870, Annette Gros revint à Lyon. Attirée par ses sympathies pour le monde des ouvriers dont elle connaissait bien les



On s'en allait en bande faire une promenade dans la campagne.

privations, les vices, les aptitudes et les rêves indécis, elle s'installa à la Guillotière, désireuse de savoir ce qu'elle pourrait faire en faveur de ces enfants à demi abandonnés, égarés, sinon perdus, vauriens, malfaisants, tourmentés par les contremaîtres et les ouvriers, tourmentant leurs camarades, se moquant des remontrances paternelles, précoces en trop de choses, vagabonds, insoumis éternels qui pullulaient en ce quartier où l'industrie et la misère semblent s'être donné rendez-vous. Pays de fabrique, pays de démoralisation; plus qu'ailleurs peut-être on s'en aperçoit là, dans ce faubourg populeux comme une grande ville. Désert ou multitude, c'est tout un pour l'enfant s'il n'a pas un guide; il s'y perd.

Incultes et sauvages, n'ayant sous les yeux que des exemples regrettables, pour ne pas dire plus, apprentis à de durs métiers, prenant leur course au hasard dès que la cloche de l'usine avait sonné l'heure de la sortie, les enfants de la Guillotière formaient une sorte de tribu batailleuse et redoutable, où la force et la ruse étaient seules en honneur. Annette les retrouvait tels qu'elle les avait vus quelques années auparavant; rien n'avait modifié leur nature impétueuse, car nul ne s'en était occupé.

Mûrissant son projet et voulant s'assurer les moyens de le réaliser, elle fonda une petite école payante pour les enfants de quatre à sept ans, c'est-à-dire trop jeunes pour être employés aux fabriques. En réalité, c'est plutôt une salle d'asile qu'une école, mais elle y déploie le don précieux qu'elle possède d'amuser les bambins tout en les instruisant : don merveilleux que bien peu d'instituteurs ont reçu en partage, car le bénéfice de leur enseignement est neutralisé par l'ennui dont ils ont le secret de l'envelopper. Lorsque Annette eut installé sa petite école, elle ouvrit une classe gratuite, le dimanche, pour les apprentis, c'est-à-dire pour des enfants déjà grands, sinon adultes. D'un mot, elle les

peint et nous dit ce qu'ils sont. Lorsqu'elle en parle, et elle en parle souvent, car elle les aime d'un cœur maternel, elle dit : « Mes brigands du dimanche. »

Que la première étude qu'elle a faite de ces « brigands » ne l'ait pas découragée, cela est extraordinaire et prouve la vaillance de son âme. A-t-elle été séduite par l'espèce de poésie qui anime ces natures abruptes, par les excès d'imagination qui les emportent, par l'énergie de leurs conceptions? Cela est possible; en tout cas elle a trouvé le chemin de leur intelligence; elle les dompte, elle les captive, non par de sèches leçons, par des démonstrations abstraites et des explications péremptoires, mais par des récits imagés où la morale, les notions de l'enseignement entourées de fictions charmantes, pénètrent ces cerveaux curieux et s'y fixent pour toujours. Immobiles, silencieux, la bouche entr'ouverte, les yeux braqués sur elle, ils l'écoutent, ils boivent ses paroles, comme l'on dit, et sont comme médusés par l'attention. Lorsqu'ils la quittent, ils se figurent n'avoir écouté qu'une historiette amusante, et ils emportent des principes de conduite, des éléments de connaissances pratiques, qui désormais fonctionneront d'eux-mêmes. Intéresser les enfants en les instruisant, c'est leur donner le goût d'apprendre.

Si je n'avais sous les yeux des documents authentiques, certifiés par des signatures légalisées, je n'oserais raconter dans quel état se trouvent les âmes qu'Annette Gros a entrepris de cultiver. Sans elle que seraient devenus, vers quelles maisons centrales, vers quels bagnes d'outre-mer auraient marché les enfants dont je viens de parler. Chez eux, chez ces petits êtres retournés à l'état de nature que Jean-Jacques Rousseau a préconisé comme un fou qu'il était, le point d'honneur barbare régnait en toute cruauté. Les guet-apens les plus odieux étaient non seulement tolérés, mais admirés lorsqu'il s'agissait de venger une injure. Et quelle injure!

celle qui peut atteindre un galopin de douze à quinze ans. Le vol était applaudi, car il dénote de l'audace, de la ruse et de l'adresse, qualités appréciées dans le monde du méfait.

Dérober des objets qui ne sont point monnaie, billets de banque ou matières précieuses, ce n'est pas voler, c'est chiper; on vole une bourse, on chipe un mouchoir : distinction subtile, qui du reste trouve application en cour d'assises et en police correctionnelle. On est loyal, du reste, et l'on ne doit jamais dénoncer les autres; on est brave, et l'on doit tout souffrir plutôt que de se dénoncer soi-même. Comme l'enfant spartiate, on se laisserait ronger les flancs par un renard volé sans avouer le vol. Défauts violents, qualités brutales, prédominance de l'énergie; Annette Gros l'avait remarqué et disait : « De tout cela on peut tirer parti. »

Elle savait par expérience à quel degré d'abjection et de crime un homme peut arriver, lorsqu'il a été un enfant abandonné à ses mauvais instincts, lorsque nul frein n'a été imposé à ses passions, lorsque la bestialité l'a saisi et qu'il s'est livré à ses vices contre lesquels aucune force morale ne lui permet de lutter. Un souvenir personnel était resté vivant dans son cœur, et ne fut pas sans influence sur la vocation qui l'appela à se consacrer au salut de l'enfant pour assurer celui de l'homme.

En 1867, pendant qu'elle était de passage à la Guillotière, elle apprit qu'un ouvrier logé rue des Martyrs, n'ayant plus crédit dans les cabarets, n'ayant pas d'argent pour aller boire, voulait vendre sa fille, âgée de neuf ans, afin de s'en procurer. Elle n'y crut pas, tant le fait lui parut monstrueux, et cependant on ne l'avait pas trompée. Le misérable, tenant sa fillette par la main, s'arrêtait devant tous les bouges où l'on « se soûle » et criait « Fille à vendre! fille à vendre! » On lui riait au nez; on lui disait : « En veux-tu deux sous? » Furieux, tirant la pauvrette après lui, la

battant quand elle bronchait sur le pavé, il recommençait : « Fille à vendre ! fille à vendre ! » Annette Gros accourut : « En voulez-vous cinquante francs? » L'ivrogne aperçut, comme dans une vision surhumaine, tous les verres d'eau-de-vie que peuvent payer dix pièces de cent sous. « Tope ! » Annette remit les cinquante francs à ce chenapan, qui lâcha sa fille et s'engouffra dans le cabaret voisin. Annette avait emmené l'enfant, l'avait décrassée, élevée, instruite et en avait fait une excellente ouvrière, que son père ne songea jamais à racheter ni même à réclamer, ce qui ne l'empêche pas d'être électeur et d'influer, par son vote, sur les destinées d'une grande nation.

Cet exemple n'avait pas été perdu pour Annette; si elle a sauvé cette petite fille que l'on pouvait déjà considérer comme perdue, elle obtiendrait certainement des résultats encore meilleurs avec les garçons, qu'elle a toujours regardés comme doués d'une franchise supérieure à celle des femmes. Elle se mit donc à l'œuvre résolument, et au début la besogne était rude. Il fallait d'abord leur apprendre à ne pas tuer, à ne pas voler, à se débarbouiller : triple tâche qui n'était pas facile. Pour bien comprendre quelles étranges variétés du *genus homo* elle recherchait et recueillait, il faut méditer l'histoire suivante, dont « le héros » fut un de ses premiers élèves. Je ne dirai point son nom.

Il raconta à Mme Gros qu'il avait été l'objet de taquineries de la part de trois de ses camarades, et qu'il n'avait pas pu se dispenser de se venger, puisque la vengeance est le premier des devoirs : il les noya dans le Rhône tous les trois. Il disait à Annette stupéfaite et hésitant à le croire : « Ils m'avaient ennuyé, je les ai poussés dans l'eau et je les ai regardés barboter jusqu'au bout. » Était-ce une forfanterie? Non, l'enfant ne mentait pas. Il était fier de son action, il se pavanait, il était fort, il était redouté.

La voie où il avait mis le pied l'aurait conduit loin si Annette ne l'eût arrêté en route.

Quel charme exerçait-elle sur lui? De quelle baguette magique le toucha-t-elle? Je l'ignore; mais écoutez! Un an après cette confession, il se jetait dans le Rhône et au péril de sa vie sauvait trois personnes qui allaient s'y noyer. Il a été le plus excellent moniteur de l'école du dimanche, il est un fils modèle; en 1880, soldat dans l'armée française, il avait déjà conquis deux galons. Est-il officier à l'heure où j'écris? Je l'espère, je le désire pour la gloire et pour la récompense d'Annette Gros. — Celui-là du moins ne vendra pas sa fille.

La plupart des enfants qui fréquentent l'école du dimanche appartiennent au groupe des ouvriers de la *Cristallerie de Lyon* et de la *Verrerie de la Gare;* leurs mœurs, naturellement brutales, se sont pour ainsi dire encore durcies dans des ateliers surchauffés, où les gouttelettes de verre en fusion, les fragments de cristal sont des projectiles à la portée de toutes les mains; on ne se les ménage pas dans le travail; il n'est apprenti qui n'ait sa coupure ou sa brûlure : c'est un cas de vendetta; on se défie, on s'assigne comme jadis les chevaliers au champ clos, et à la sortie de la fabrique on se rue l'un sur l'autre. Les ouvriers font galerie, et, au lieu de séparer les combattants, les excitent, les applaudissent, les sifflent, selon qu'ils sont vainqueur ou vaincu.

Un de ces apprentis verriers était presque célèbre par ses violences; on l'avait surnommé l'Enfant de feu tant il était ardent; pour lui la bataille n'était plus une habitude, c'était un besoin, pour ne pas dire une passion. Dix fois par jour et plus, se jetant sur ses camarades des poings et des pieds, à coups de tête comme un bélier, il entamait des luttes où les horions n'étaient point ménagés; plus d'une fois il en est sorti sanglant et déchiré; ni l'humiliation de la défaite, ni la souffrance des blessures ne le

pouvaient amender; il recommençait toujours et se délectait à ces combats singuliers, qu'il faisait naître à toute occasion et sous des prétextes dont la futilité était extravagante. Il entra à l'école du dimanche; Annette Gros l'examina du coin de l'œil : il avait la mine farouche et l'œil provocateur; les autres écoliers ne s'en approchaient point volontiers, car ils avaient peur. Elle causa avec lui gaiement, maternellement. « Ah! bandit, tu viens ici pour faire des tiennes! mais il faut nous laisser travailler, on ne se bat pas pendant les classes. » L'enfant l'écoutait; elle le plaisantait tout en le complimentant de sa force et de la réputation qu'il avait acquise de ne jamais reculer. De propos en propos, elle obtint de lui la promesse qu'il ne se battrait plus qu'une fois par jour. Il promit.

Au cours de la leçon, M. Journel, magistrat de Lyon, vint visiter l'école. Annette lui présenta l'Enfant de feu et lui raconta quelle victoire il venait de remporter sur lui-même en prenant une résolution à laquelle il était incapable de manquer. Le magistrat félicita l'enfant et lui dit: « Alors, cette semaine, tu ne te battras qu'une fois par jour? — Oui. — Eh bien, promets-moi que la semaine prochaine tu ne te battras que de deux jours l'un; tu es un honnête garçon, et, si tu me donnes ta parole, je sais que tu la tiendras. » L'enfant hésita; puis brusquement : « C'est d'accord; mais on se la payera bonne; » et, en témoignage d'assentiment, il donna une poignée de main à M. Journel. La promesse ne fut pas violée; mais les efforts du pauvre enfant furent terribles, d'autant plus que ses camarades d'atelier l'excitaient, le défiaient et lui criaient : « Oh! est-il capon, il n'ose pas! » Il tint bon et la lutte qu'il soutint contre lui-même fut le plus dur de tous les combats qu'il avait livrés.

En cette circonstance, comme en tant d'autres, Annette avait vu et frappé juste. Avec son discernement habituel, elle avait

reconnu que chez tout enfant, si emporté, si sauvage qu'il soit, il existe une sorte de sentiment chevaleresque inné que l'usage de la vie émoussera peut-être, mais qui reste très vivant pendant les premières années de l'adolescence. Ce sentiment, qui parfois est à l'état latent dans les jeunes âmes, elle l'avait éveillé et lui avait adressé un appel; le point d'honneur, sorte de sensation nouvelle et fortifiante, avait répondu. L'enfant querelleur et méchant était subitement devenu un honnête homme esclave de sa parole, humilié d'être insulté, mais préférant l'humiliation que les autres lui infligeaient, à la honte qu'il eût ressentie d'être en défaillance vis-à-vis de son propre serment. La force d'âme consiste à se vaincre soi-même, bien plus qu'à vaincre les autres; les victoires que l'on remporte ainsi sont fécondes et développent dans l'être humain une puissance de volonté qu'il ne soupçonnait pas. L'Enfant de feu en fut la preuve. Il cessa de se battre, non qu'il en eût perdu l'envie, mais parce qu'il l'avait promis à Mme Gros.

Un jour un de ses camarades le frappa au visage : injure mortelle pour un homme, terrible pour un enfant. Au lieu de se précipiter contre celui qui l'avait insulté, il s'élança sur un bureau, comme pour s'éloigner lui-même de la tentation, et là, trépignant, furieux, mordant ses bras, il s'écria : « Tu es heureux que j'aie promis à « la dame » de ne plus me battre, sans cela je t'étranglerais. » Jamais plus il n'est entré en lutte contre ses compagnons; il est aujourd'hui un des bons ouvriers de la verrerie; quand il voit deux apprentis se prendre aux cheveux, il les sépare : « Allons, les gosses, restez en paix et donnez-vous la main! » On l'écoute et on lui obéit.

Annette leur a enseigné à ne plus se battre et elle leur apprend à s'entr'aider. Parmi ses élèves il en était un d'intelligence lourde et paresseuse, qui ne parvenait qu'avec une extrême difficulté à

s'assimiler les notions élémentaires qu'on lui expliquait. Sa volonté n'était pas en défaut, mais bien sa cervelle, qui trop longtemps était restée sans culture. Comme disent les professeurs de lycée, il aurait eu besoin de répétitions. Ces répétitions il les trouva à l'usine même, et ce fut un de ses compagnons de l'école du dimanche qui les lui donna. Un des « brigands », des plus déterminés, qui suivait la classe d'Annette se chargea de faire une leçon supplémentaire à son camarade. Tous les soirs à minuit, en sortant de la verrerie, ils s'installaient sous un bec de gaz, le livre en main, l'un expliquant, l'autre écoutant, luttant contre le sommeil et offrant un admirable exemple de ce que peut le bon vouloir aidé par l'envie de s'instruire et par l'amitié. La fatigue était excessive, mais elle ne fut pas vaine : les deux « copains » en surent bientôt autant l'un que l'autre.

Comme un bon général qui profite des incidents les plus imprévus pour lancer ses troupes en avant et saisir la victoire, Annette Gros ne négligeait rien. Son regard perspicace et rapide saisissait les nuances les plus fugitives; un geste inconscient, une parole prononcée au hasard éclairaient parfois pour elle des caractères qui jusqu'alors lui étaient restés obscurs. Parmi ses « brigands », il en était un sur lequel elle n'exerçait qu'une influence douteuse; l'enfant écoutait et restait paisible pendant les leçons, mais on comprenait facilement que sa brusquerie native était violente jusqu'à la brutalité. Il suffisait de le voir pour le juger : sale, déguenillé, saccadé en sa démarche, les cheveux en broussailles, les mouvements heurtés, il rappelait par son attitude les fauves du désert, et on l'avait surnommé « le Lion ». Comment l'apprivoiser, l'adoucir et l'amener à ces soins personnels que tout homme se doit par respect pour les autres et par respect pour soi-même? Annette cherchait et ne trouvait pas la fissure par où elle pourrait pénétrer dans cette âme. En matière



Ils s'installaient sous un bec de gaz.

d'éducation nulle circonstance n'est futile; la plus insignifiante en apparence peut produire des résultats inespérés, si l'on sait en profiter.

Un jour, dans l'école du dimanche, où le Lion étalait toute son inculture, une femme vint s'asseoir pour assister à la leçon. Elle était vêtue avec élégance et portait un chapeau de velours noir orné d'une rose rouge. Quel attrait singulier cette fleur exerça-t-elle sur l'apprenti dépenaillé? Je l'ignore; mais, dès qu'il l'eut aperçue, il ne la quitta plus des yeux, souriant, le visage éclairé par une expression qu'on ne lui connaissait pas. Annette avait remarqué cette sorte de transformation subite, et, suivant la direction des regards du Lion, elle en avait deviné la cause. Elle dit à l'enfant, lorsque la classe fut terminée : « Dimanche prochain cette dame reviendra; si tu es propre et débarbouillé, je te placerai auprès d'elle. » Au jour dit, le Lion arriva fourbi, peigné, la figure débarrassée des scories de l'usine, les mains à peu près rendues à leur couleur naturelle. Annette le félicita, et, lui mettant la main sur l'épaule, s'aperçut qu'il était trempé d'eau. A son observation, il répondit : « De grand matin j'ai lavé mon costume dans le Rhône; il n'a pas eu le temps de *séquer*, il *séquera* sur moi. »

De cette heure — de cette rose — qui exerça sur lui une si mystérieuse influence, l'enfant s'est civilisé; il a poli sa nature abrupte, et de sa sauvagerie passée il n'a conservé que l'énergie dont il fait bon usage. Il a des répliques exquises; à Mme Gros qui lui disait : « Aimes-tu bien ta mère? » il répondit : « Oui, je l'aime bien; mais j'en ai deux : celle qui m'a *né* et puis vous. » Annette étant tombée malade et ayant été transportée à la campagne, le brave enfant faisait chaque dimanche quatre heures de route à pied pour aller prendre des nouvelles de « la dame ». — Tu n'es pas ingrat, petit Lion, tu feras ton chemin dans la probité de la vie.

Une seule parole échangée entre Annette et ses écoliers ouvre un jour douloureux sur la condition de certains abandonnés, et apprend sur leurs misères plus que tous les discours de tribune et tous les documents statistiques. Un soir du moi de juin, un des élèves d'Annette lui amène un de ses camarades qui désirait être admis à la classe. Le dialogue est sinistre. « Comment t'appelles-tu? — Claude. — Pourquoi n'es-tu pas venu déjà à l'école? — Je n'avais pas de chemise. — Où est la tienne? — On me l'a volée l'année dernière pendant que je me baignais à la rivière. — Ta mère ne t'en achète donc pas? — Mon père et ma mère s'en sont allés sans dire où et m'ont laissé derrière eux. Ceux qui m'ont retiré (c'est-à-dire qui me logent) prennent toute ma paye à la verrerie; ils me donnent la soupe, mais rien d'autre. » Mme Gros l'envoie immédiatement acheter une chemise, le reçoit à l'école et lui promet un costume s'il est assidu et attentif.

Le dimanche suivant, comme Annette se rendait à la classe, elle rencontre un de ses écoliers qui portait un pantalon sur son bras. « Où vas-tu avec ce pantalon? Tu ne vas pas le vendre, j'espère? — Non, je le porte à Claude, parce que le sien est si fini qu'il ne peut plus le mettre. — Tu ne sais donc pas qu'aujourd'hui je lui ai acheté un costume complet? — Si, je le sais; mais, s'il n'a pas de pantalon, il ne peut aller à l'école, et vous croirez peut-être qu'il a été « se balader » au lieu de venir vous écouter; il va enfiler mon pantalon, il ira à la classe et sera habillé. » Annette était attendrie. « Demeures-tu loin? — Pas trop; à dix kilomètres, pas plus. » Elle put être satisfaite en reconnaissant que ses soins n'étaient pas superflus, et qu'un de ses « brigands » ne reculait point devant la fatigue pour rendre service à un camarade.

Les histoires qu'elle raconte à ses écoliers ont le don de les passionner et, comme ils disent, c'est deuil pour eux de ne point

les entendre. Deux frères, Jean et Louis, fréquentaient l'école; ils étaient d'attitude recueillie et de bon exemple. Annette remarqua avec surprise qu'ils ne venaient qu'à tour de rôle : l'un assistait à la leçon, puis sortait; presque aussitôt il était remplacé par l'autre, qui écoutait les récits. Intriguée de ce manège, Annette dit à Jean : « Où est donc Louis? pourquoi n'est-il pas ici? — Il ne peut pas venir, il est sur l'arbre. — Et que fait-il sur l'arbre? — Il attend mes souliers, je les lui porterai quand la leçon sera terminée et il entendra l'histoire; dimanche prochain ce sera mon tour d'avoir l'histoire et il aura la leçon. — Comment, mes pauvres enfants, vous n'avez qu'une paire de souliers à vous deux? — Mais oui : c'est pour cela, quand il a plu et que la terre est mouillée, que nous restons sur l'arbre en attendant notre tour d'entrer à l'école. » Ai-je besoin de dire que la bonne Annette fit appeler Louis et que, grâce à elle, il fut immédiatement pourvu de chaussures?

On n'aurait pas pu dire de Michel qu'il était la fine fleur des apprentis, tant s'en faut; il aimait à boire et tout ce qu'il gagnait passait au « débit », c'est-à-dire dans un de ces cabarets où l'homme trouve l'abrutissement, la misère et les impulsions criminelles. Néanmoins et malgré son vice, il allait à l'école du dimanche et écoutait. Il écoutait même si bien qu'il fut ému, « retourné » par une histoire que contait Annette au sujet de l'assistance que l'on doit à ses parents. A mesure que le récit se développait, Michel se sentait gagné par les larmes en pensant que sa mère n'avait point de domicile, et qu'elle était réduite à coucher sous une charrette. Ce jour-là il ne but pas, et à ses compagnons d'usine qui le raillaient de sa sobriété, il répondit : « C'est fini, je n'ai plus soif. » Au lieu d'eau-de-vie il acheta des planches à l'aide desquelles il construisit une sorte de cahute, dans laquelle il « retira » sa mère. Pauvre cabane, de forme rudi-

mentaire, qu'il revêtit de vigne vierge, cabane peu luxueuse et que les meubles n'encombraient pas, mais où du moins la bonne femme put dormir à l'abri sans redouter la pluie, le vent, le froid et les chiens.

Michel aujourd'hui est un bon ouvrier, il est marié, père de famille; sa mère vit auprès de lui; son travail est apprécié, son épargne est sérieuse; relativement, il est dans l'aisance. Récemment il disait à Mme Gros : « C'est l'histoire que vous avez contée qui m'a sauvé : je n'étais qu'un ivrogne, vous m'avez fait comprendre que je devais secourir ma mère, et j'ai bâti la cabane. C'était le premier effort, il m'a été pénible; le reste est venu tout seul et je me suis rendu compte de la puissance de l'économie. Maintenant la bénédiction de Dieu est sur moi; sans vous j'étais perdu. »

Je m'arrête; je pourrais sans peine multiplier les exemples; ceux que j'ai cités suffisent à mettre en relief la vertu d'Annette. Je cherche un mot pour la définir, je n'en trouve qu'un seul et il n'est pas français : c'est une *dompteuse*. La bête féroce qui est dans l'homme et surtout dans l'enfant vivant en bande à travers la promiscuité redoutable des ateliers a trouvé sa maîtresse en elle. A-t-elle une méthode, a-t-elle lu les innombrables prescriptions dont on surcharge les règlements scolaires? Je ne le crois pas. Elle s'en fie à son inspiration, à cette intuition maternelle qui permet aux femmes de deviner souvent les pensées les plus secrètes, les impulsions les plus extravagantes des enfants, et elle réussit là où les maîtres consommés dans l'art d'enseigner échoueraient. Son cœur l'éclaire et illumine tout autour d'elle; elle aime les enfants, aussi elle les comprend et tout lui devient facile. Elle sauve les âmes et forge les esprits pour la virilité de l'existence. Sa mission volontaire est la plus féconde qu'il soit donné d'exercer ici-bas; elle y déploie des qualités supérieures et

nulle récompense ne sera à la hauteur des services qu'elle a rendus[1].

1. Prix Montyon, deux mille cinq cents francs. Séance publique de l'Académie française, 4 août 1881. — Je viens d'apprendre qu'Annette Gros est décédée à Lyon le 14 juillet 1884: c'est un irréparable malheur pour les apprentis de la Guillotière.

XIV

LA DIRECTRICE

Annette Gros, dont il vient d'être question, domptait des âmes farouches et amenait au bien des cœurs qui en semblaient éloignés pour toujours; elle entrait en lutte avec des intelligences dévoyées par de mauvais exemples, égarées sur les chemins où nulle autorité prévoyante et douce ne les avait guidées, mais néanmoins capables de la comprendre, ouvertes aux conceptions et, par cela seul, susceptibles d'être sauvées. Quand elle parlait à « ses brigands du dimanche », elle s'adressait à des êtres complets, chez qui la matière et l'esprit étaient en quelque sorte pondérés; ceux qui échappaient à son influence, qui ne profitaient point de ses leçons étaient des insoumis, des récalcitrants, et non point des malades; nulle infirmité incurable ne les avait obscurcis et ne les avait parqués en dehors de l'humanité. Ils pouvaient être indisciplinés, rétifs et brutaux, mais ils n'étaient point irresponsables et forcés d'obéir à des impulsions irrésistibles. C'est

pourquoi, si haute qu'ait été sa vertu, elle me semble inférieure à celle de la femme dont je vais raconter l'histoire.

Mlle Léontine Nicolle est née à Paris, au mois d'octobre 1822, de bonne et irréprochable famille. Fille unique d'une mère intelligente et distinguée, elle fut, de la part de celle-ci, l'objet de soins assidus et d'un dévouement passionné. La mère et la fille vivaient ensemble, l'une près de l'autre, ne se pouvant quitter, s'aimant, offrant à tous un admirable et double exemple d'amour filial et de tendresse maternelle. On n'avait d'autre rêve que de voir se prolonger cette existence intime, on ne demandait à Dieu que de se conserver l'une à l'autre. La destinée est parfois cruelle; les prières ne la touchent point et l'on dirait souvent qu'elle se plaît à détruire des bonheurs que leur humilité même aurait dû protéger. La foudre ne frappe pas que les cèdres, l'hysope le sait bien.

Des revers que nulle imprudence ne justifiait avaient frappé la mère de Mlle Nicolle; la condition des deux femmes avait été réduite et une certaine gêne avait remplacé l'aisance d'autrefois. Le courage ne fut pas affaibli; on se mit au travail, avec l'espoir d'en obtenir l'équivalent de ce que la mauvaise fortune avait enlevé. L'entreprise réussit mal; au lieu de diminuer la gêne, on ne fit que l'accroître; les projets d'avenir s'évanouissaient un à un. La réalité se montrait implacable, hérissée de difficultés auxquelles on avait grand'peine à faire face. Inquiète, l'âme tourmentée, regardant devant elle et pensant à sa fille avec angoisse, Mme Nicolle s'imagina que des persécuteurs inconnus entravaient ses efforts et neutralisaient son bon vouloir. Bientôt la pauvre femme fut saisie de ce mal implacable que les aliénistes appellent le délire des persécutions; il fallut protéger les autres contre cette malheureuse, la protéger contre elle-même et, en 1847, elle fut internée à la Salpêtrière.

Le coup fut très dur pour Mlle Nicolle, qui avait lutté jusqu'à épuisement dans l'espoir de garder sa mère auprès d'elle, de la soigner et de la guérir : illusion chère à ceux qui aiment et que détruisent les exigences mêmes du mal que l'on veut combattre. Dès que Mlle Nicolle fut séparée de sa mère, elle n'eut plus qu'une pensée : la rejoindre, sous n'importe quel prétexte, n'importe à quel prix. Ni sa jeunesse, ni l'avenir qui s'ouvrait devant elle, ni les promesses de l'existence qui la conviaient aux joies communes, ne lui laissèrent d'hésitation. Elle semblait avoir pris pour devise : là où est la mère, là est le devoir. Mais ce devoir, comment s'y consacrer? Croit-on qu'il suffisait de frapper à la porte de la Salpêtrière pour y entrer et n'en plus sortir? Non pas; pour y pénétrer, pour y séjourner, il était nécessaire d'être admis à y exercer une fonction. Laquelle? fille de service ou surveillante; pour une femme, quelle qu'elle soit, il n'en est pas d'autres.

Pendant plus de deux années, sans se rebuter des refus, sans se laisser abattre par des déceptions trop souvent renouvelées, marchant toujours vers le but qu'elle entrevoyait, Mlle Nicolle sollicita l'administration de l'Assistance publique avec une persistance que rien ne découragea. Au bout de ce temps, le 19 mai 1850, elle fut nommée surveillante de seconde classe à la Salpêtrière, particulièrement chargée des petites filles épileptiques et idiotes. Voilà trente-six ans qu'elle est à l'œuvre.

Il y a longtemps que je l'ai vue pour la première fois; je l'ai admirée alors, je ne puis que la vénérer aujourd'hui; son dévouement filial lui a si bien forgé l'âme, qu'elle n'a pas connu une minute de défaillance. Et cependant sa besogne est décevante entre toutes; mais il ne lui importe pas, car elle avait pu installer sa mère auprès d'elle, grâce à une tolérance administrative que l'on ne saurait trop approuver. Je me rappelle la vieille femme, toujours convenablement vêtue, les épaules couvertes d'un châle

qui indiquait l'aisance passée, marchant le long d'un mur, à l'ombre des grands arbres, pendant que les petites idiotes la regardaient et lui souriaient, car elle les aimait et ne voulait pas que sa fille fût sévère pour elles.

Ce que l'on nomme la première section de la cinquième division était alors une masure délabrée attenant à un préau; c'était une ancienne construction que l'on avait utilisée vaille que vaille et où personne n'était bien, ni la surveillante, ni les filles de service, ni les pensionnaires. J'en avais gardé un fâcheux souvenir et j'ai reconnu, avec joie, dans une récente visite, que tout était changé; un nouveau bâtiment a été élevé où les classes sont spacieuses, où les dortoirs sont amples et les chambres bien aménagées. Le préau sablé est ombragé et vaste, un jardinet y donne la gaieté de quelque verdure. L'Assistance publique a bien fait les choses, elle a poussé le souci jusqu'à dresser une tente qui permet aux fillettes de recevoir des leçons en plein air, à l'abri du soleil, baignées dans l'oxygène dont elles ont tant besoin. Ces améliorations sont considérables et l'on peut croire que les instances de Mlle Nicolle n'y ont point été étrangères.

C'est là son domaine; elle y règne et jamais souveraine n'exerça par la douceur une autorité si complètement respectée. Surveillante des jeunes idiotes, garde-malade de sa mère, elle a mené là une existence dont le dévouement fut multiple et de toutes les minutes; jamais les soins dont elle entourait sa mère ne lui ont fait oublier ses devoirs, jamais ses devoirs ne lui ont fait négliger les soins dont elle entourait sa mère : double labeur que la noble fille a su accomplir avec un courage surhumain. Sa mère a vécu près d'elle, enveloppée de sa tendresse, jusqu'en 1877. Pendant près de trente ans Mlle Nicolle fut au labeur, apaisant les subites irritations, veillant au chevet maternel, lorsque la malade était plus souffrante, ravivant le souvenir pour parler du temps passé,

se reprenant à l'espérance quand une lueur fugitive dissipait les nuages dont la raison était voilée, vivant entre les aberrations d'un être adoré et la semi-bestialité de ses élèves, résistant aux orages de démence qui soufflaient autour d'elle et se maintenant à force d'énergie à la hauteur d'une tâche devant laquelle les plus intrépides auraient reculé.

L'amour filial, qu'elle a élevé jusqu'à l'héroïsme, semble avoir développé en elle l'amour maternel qui existe à l'état latent chez toutes les femmes; ne pouvant le témoigner à ses enfants, puisqu'elle est restée célibataire afin de se mieux consacrer à sa mère, elle le reporta sur les petites filles dont elle avait la garde et dont elle s'improvisa volontairement l'institutrice. L'œuvre qu'elle allait entreprendre était vraiment redoutable; elle en mesura l'étendue, elle en calcula les difficultés, elle envisagea les déceptions qui lui étaient réservées, et ne recula pas.

Elle n'a pas toujours réussi, mais elle n'a pas toujours échoué, et cela seul lui constitue un mérite hors ligne. Elle s'est attaquée à la matière incomplète, défectueuse, viciée dès l'origine, elle a voulu corriger les aberrations de la nature, et souvent elle y est parvenue. Depuis 1850 plus de cinq mille idiotes ont reçu ses leçons et, grâce à elle, plus d'une a été sauvée, c'est-à-dire a été amenée progressivement à la compréhension des connaissances élémentaires et par conséquent rendue apte à participer à la vie collective.

Un jour que j'étais en chasse sur les bords du Rhin, dans cette portion que l'on appelle les îles et qui est formée de terrains tantôt inondés, tantôt découverts par le fleuve, je me suis arrêté à regarder travailler un homme. Armé d'une coupelle de bois, il ramassait du sable, le lavait à grande eau plusieurs fois de suite, rejetant la terre, les petits cailloux, les fragments de coquillages pulvérisés, les débris de plantes, recommençant avec persévérance la même

besogne, jusqu'à ce qu'il ne restât plus au fond du vase qu'une sorte de poussière humide où brillait un imperceptible paillon d'or que l'homme mettait de côté avec soin. « Le métier est-il bon lui? dis-je. — Heu! heu! pas trop, mais j'y gagne ma vie. » Cet homme était un orpailleur. Dans cette terre détrempée où je ne voyais qu'une boue liquide, et sur laquelle je marchais avec insouciance, il savait reconnaître, à des signes que j'ignore, la trace et la présence du métal précieux; avec patience, avec entêtement il le cherchait et finissait par le découvrir.

En voyant Mlle Nicolle à l'œuvre, au milieu de ses élèves, je me suis rappelé l'orpailleur des îles du Rhin. Comme lui, dans une terre inculte et qui nous paraît à jamais stérile, elle a cherché le filon et l'a mis au jour; dans une matière inerte, pour ne pas dire morte, elle a suscité le point vital et l'a développé; dans des cerveaux atrophiés elle a fait jaillir une étincelle d'intelligence dont ils ont été presque éclairés. A beaucoup de ces malheureuses enfants il a fallu littéralement apprendre à parler; plus d'une émettait des sons confus, plainte, gémissement, cri de colère, où nulle articulation formulée ne pouvait être prise pour une parole.

C'est en leur montrant un objet et en leur répétant le nom à satiété que, le plus souvent, on obtient qu'elles puissent le désigner d'une façon compréhensible. Parfois on doit s'étudier à comprendre le vocabulaire qu'elles se sont fait, le modifier et leur enseigner à prononcer les mots du langage usuel. Esquirol cite une idiote qui pour demander à boire disait *agnon*, et *pignon* quand elle avait faim. Apprendre à lire, à écrire, donner quelques notions de calcul et de géographie à des êtres si particulièrement dénués par la nature, c'est un tour de force, et ce tour de force, Mlle Nicolle l'accomplit avec une mansuétude et une persévérance extraordinaires.

Ce n'est pas tout, il faut enseigner à ces infortunées à se mou-

voir d'une façon normale, sans danger pour elles-mêmes, sans péril pour les autres. L'idiote a généralement le geste saccadé, les mouvements brusques, heurtés, mal coordonnés entre eux; elle n'est pas maîtresse de sa matière qui la domine et n'obéit pas toujours à sa volonté; si elle veut courir, elle tombe; si elle veut caresser, elle frappe; si elle veut franchir un obstacle, elle s'y blesse; j'en ai connu une qui mordait les personnes qu'elle désirait embrasser. De cette créature disloquée, incohérente, agitée de trépidations, on parvient à faire une fillette de tenue à peu près correcte et d'attitude modérée, en rythmant ses mouvements par la gymnastique, en cadençant sa marche, en lui apprenant, pour tout dire d'un seul mot, à se servir de ses membres, à utiliser ses forces et à ne les employer que dans la mesure nécessaire. La disproportion entre la fin et les moyens est presque constante chez l'idiote, qui prendra volontiers un marteau de forgeron pour briser une noisette et un canif pour couper un chêne. Mlle Nicolle sait cela, et son premier soin est de faire comprendre autant que possible à ses élèves que, pour atteindre le but, il faut ne le jamais dépasser.

Ce qui domine chez ces pauvres petites filles dont la plus jeune peut avoir cinq ou six ans, et dont la plus âgée en a dix-huit, c'est la bestialité; les besoins physiques sont les seuls qu'elles manifestent, et il ne peut en être autrement; leur appétit ressemble à de la voracité et leurs impatiences sont des accès de fureur; en elles tout est excessif et tient plus de l'animal que de la créature humaine. Celles-là n'ont point été faites à l'image de Dieu, on peut l'affirmer; les fronts fuyants, les mentons ravalés, les tempes creuses, les lèvres mal façonnées, complètent l'illusion et sont pénibles à voir.

Pendant que j'étais dans la classe et que j'examinais des cahiers d'écriture, une des élèves se mit à aboyer avec la tonalité

aiguë des otaries qui sont au Jardin d'Acclimatation. La pauvrette souffre du mal nerveux que l'on appelait jadis la maladie de Laïra, manie aboyante dont fut atteint le fils du grand Condé. Elle n'est pas seule ainsi dans sa section, et plus d'une pousse parfois des cris inarticulés sans pouvoir s'en empêcher. Lorsque l'accès est passé, la malade est ordinairement saisie par une insurmontable lassitude; elle pose sa tête sur ses bras croisés et s'endort; je n'ai pas à dire, je crois, que l'on respecte son sommeil.

Les cervelles que Mlle Nicole a entrepris de débrouiller sont de natures différentes : les unes, lourdes, lentes, épaisses, appartiennent aux idiotes; les autres, assez actives et de compréhension relativement facile, sont celles des épileptiques. Pour celles-ci l'enseignement est rapide; l'enfant est douée d'attention, elle s'assimile promptement des notions élémentaires; elle lit, elle écrit, elle calcule couramment. Lorsqu'on l'interroge sur les poids et les mesures, sur la géographie, elle répond d'une façon satisfaisante, elle connaît les chefs-lieux d'arrondissement et peut dire le nom des capitales de l'Europe; ses cahiers sont propres et son orthographe est correcte. On l'applaudit, on encourage son application; ses progrès font naître de l'espoir.

Au lendemain d'un jour où, après examen, elle a été complimentée et encouragée, on reste stupéfait en constatant qu'elle ne sait plus rien. Quelle est la première lettre de l'alphabet, comment forme-t-on un mot, quelle est la capitale de la France? elle l'ignore; elle vous regarde d'un air hébété et ne peut répondre. Un accès d'épilepsie est intervenu et a oblitéré la mémoire, on n'y retrouve plus trace de ce que l'on y avait fait entrer avec tant de soins. Tout est à recommencer : c'est le martyre de Sisyphe : le rocher que l'on a si péniblement roulé au sommet de la montagne est retombé de lui-même. Et il en sera ainsi jusqu'au jour



Mlle Nicolle au milieu de ses élèves.

où, l'âge réglementaire ayant sonné, il faudra quitter la classe maternelle de Mlle Nicolle pour aller dans la division des adultes, où nul secours intellectuel ne sera donné, et où l'on rentrera pour toujours dans la nuit que tant de dévouement et de bonté avaient essayé de dissiper.

Pour les idiotes il n'en est pas ainsi, le bien acquis persiste une fois que l'on est parvenu à le faire pénétrer dans ce que l'on a pu réveiller d'intelligence. Cela ma rappelé la phrase de M. Diafoirus : « On eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire... Bon! disais-je; on grave sur le marbre plus malaisément que sur le sable, mais les choses y sont conservées bien plus longtemps! » Mais quel labeur! quelle patience! quelle multiplicité de méthodes! car il faut, en quelque sorte, modifier la manière d'enseigner selon le tempérament particulier de chaque élève. Avant d'être des élèves, ce sont des malades, malades avec d'invincibles prédominances nerveuses, soumises à toutes les influences de la température, à mille impulsions qui les dominent, qu'elles ne peuvent définir et que devine l'admirable Mlle Nicolle. Lorsque les élèves sont distraites, ne réussissent pas à fixer leur attention; lorsqu'elles bâillent, lorsqu'elles aboient, lorsqu'elles se heurtent du coude comme pour se chercher querelle, lorsqu'elles gloussent, pleurent sans motif et rient sans raison, on sait qu'un orage approche et que le tonnerre ne va pas tarder à retentir; on « lève » la classe et on rend au mouvement toutes ces pauvres agitées, pour lesquelles, en certaines circonstances, l'immobilité est un supplice et souvent une cause de crise.

Mlle Nicolle aime ses élèves, que l'on pourrait aussi bien appeler ses pupilles, car elle les a réellement adoptées; sa tendresse pour elles va parfois jusqu'à ne pas reconnaître à quel point elles sont inférieures et malades. Lorsqu'elle en parle, elle a des euphémismes charmants; jamais elle ne les appelle des idiotes.

ou des épileptiques; elle dit : « J'ai la direction des enfants arriérées. » Oui, arriérées, et si bien, que jamais elles ne rattraperont le temps que la nature a oublié d'employer à en faire des êtres complets; à soixante ans elles ne seront pas plus avancées qu'à dix-huit.

L'affection que Mlle Nicolle a vouée à ses « arriérées » a développé en elle des qualités pédagogiques extraordinaires; plus l'obstacle contre lequel elle se heurtait était résistant, plus elle a employé de volonté, je dirai presque de génie, à le vaincre ou à le tourner. A force de vivre dans ce milieu étrange, presque fantastique, elle en est arrivée à ne plus s'étonner de rien, le cri le plus aigu poussé inopinément par une de ses élèves n'interrompt même pas la phrase qu'elle prononce; si une malade refuse de travailler, elle dit : « Ce sera pour demain, tu seras mieux disposée. » Le spectacle permanent de la souffrance humaine ne l'a point endurcie, loin de là; sa pitié s'en est augmentée et elle n'a que de la commisération pour le lamentable troupeau qu'elle conduit.

On n'est pas triste dans ces salles ouvertes de larges fenêtres et inondées de lumière. Je ne serais pas surpris que l'on y dansât quelquefois, car j'y ai vu un piano. Ces pauvres fillettes sont sensibles à la musique, et une femme de bien, Mme Fouret, leur a fait un inappréciable cadeau en leur donnant un orgue portatif dont les chants les mettent en joie. Si Mlle Nicolle est habile à amuser ses élèves, elle est ingénieuse à les instruire. Rien de ce qui est abstrait ou même un peu compliqué n'est compris par elles : aussi Mlle Nicolle s'applique-t-elle à ne leur donner que des notions d'une simplicité primitive. Leur dicter un sujet de composition est inutile, elles seraient incapables de le développer et se contenteraient de le reproduire intégralement. Si elles peuvent décrire ce qu'elles voient, on en conclura qu'elles comprendront ce qu'on leur dira; aussi leurs « devoirs » n'empruntent

rien à l'imagination : ce n'est que la description d'un objet qu'elles ont sous les yeux. Servie par son bon cœur, Mlle Nicolle a inauguré une méthode d'enseignement qui pourrait être utilement appliquée ailleurs qu'au quartier des idiotes de la Salpêtrière.

Tout le monde connaît ces cartes ornées de chromolithographies que l'on distribue à foison dans les magasins, en guise d'adresse; il en est de jolies, avec des sujets plaisants et des colorations qui ne sont point désagréables. Pour les marchands, c'est une réclame; pour les enfants, c'est un objet de collection propre à succéder aux timbres-poste oblitérés; pour Mlle Nicolle, c'est un instrument d'éducation, et ce n'est pas le moins précieux de son *compendium* scolaire. Au lieu de dicter « une matière » de narration, elle remet une de ces cartes à l'élève, qui doit en faire la description. Enseigner à un enfant à se rendre compte de ce qu'il voit, c'est presque lui apprendre à se rendre compte de ce qu'il pense.

La phrase de début est invariable : « Cette image représente... » ; puis vient l'énumération des personnages, leurs occupations, la couleur de leurs vêtements. Si par hasard la carte porte un nom de ville, l'élève va à la petite bibliothèque de la classe, y consulte le Dictionnaire de Bouillet et donne une exacte indication géographique. En général, la description est minutieuse, l'écriture bien formée, l'orthographe suffisante. Seule la ponctuation est défectueuse, sinon absente; cela se comprend : dans ces pauvres têtes si faibles, incapables de soutenir le poids d'une pensée, les idées se mêlent, entrent les unes dans les autres et sont promptement réduites à l'état confus; les phrases qui se suivent sans ponctuation ressemblent à leurs conceptions intellectuelles qui se succèdent sans interruption et surtout sans transition.

Par ce petit moyen, Mlle Nicolle obtient d'excellents résultats : elle ne s'adresse ni à une mémoire trop souvent défaillante, ni à un raisonnement toujours en défaut, elle s'adresse à la vue qui fournit des notions justes et que la malade pourra utiliser par la suite. Elle n'a pas seulement affaire à des idiotes et à des épileptiques : on dirait que la nature, inépuisable en ses inventions malfaisantes, se plaît à lui poser des problèmes insolubles; elle sait les résoudre néanmoins, car rien ne semble impossible à son grand cœur.

Il y a cinq ans environ, une nouvelle élève fait son entrée en classe; on lui parle, elle n'entend pas, car elle est sourde; on lui fait signe de parler, elle ne peut, car elle est muette; de plus, elle est idiote. Quel pédagogue n'eût reculé devant la tâche, devant le miracle? Mlle Nicolle se dit : « Nous en viendrons à bout. » J'ai vu cette malheureuse au mois de mai 1886 et j'ai causé avec elle; vous entendez bien, je ne me trompe pas, j'ai causé avec elle, car Mlle Nicolle lui a appris à écrire et lui a appris à parler, en reprenant, à son bénéfice, le système d'articulation lente et très accentuée que Jacob Rodriguès Pereire avait inventé en 1749 et qui précéda la dactylologie imaginée par l'abbé de l'Épée. La voix est claire, un peu monotone et sans modulation; c'est pour ainsi dire une voix mécanique : celle qui l'émet n'en a pas la perception; si un automate parlait, il parlerait ainsi.

La fillette s'appelle Alphonsine, c'est elle qui me l'a dit; on lui montre un objet, elle le nomme, ce qui est un tour de force, ou elle en écrit le nom sur une ardoise. Mlle Nicolle désigna de la main les brides de son bonnet; Alphonsine parut réfléchir et écrivit : *bride*. Mlle Nicolle la regarda d'un œil sévère; l'enfant devint très rouge, fit évidemment sur elle-même un effort qui lui fut pénible, et tout à coup, ressaisissant le crayon, elle ajouta



Mlle Nicolle est ingéniense à instruire ses élèves.

un *s*; la notion du pluriel lui était apparue. Cette pauvre fille si durement frappée dès sa naissance et qui semblait ne devoir jamais être qu'une créature inutile et encombrante, rend mille services à l'école, aux salles de bains, au jardinet et même à l'atelier, car, sous la direction infatigable de Mlle Nicolle, les classes se doublent d'un atelier. On y ourle des mouchoirs, on y marque le linge, on y agence des fleurs en papier, on y fait même quelques broderies. Ces travaux sont payés; une idiote ouvrière parvient quelquefois à gagner cinq sous par semaine.

Au lieu de les transférer, quand elles ont atteint l'âge de dix-huit ans, dans la division des adultes, ne pourrait-on leur ouvrir un atelier où les moins habiles pourraient attendre l'instant où leur infirmité les rendrait incapables de toute besogne. C'est le rêve de Mlle Nicolle, je le sais; ce rêve, ne peut-on le réaliser? L'Assistance publique a accompli d'autres prodiges; je n'ignore pas que, malgré sa fortune, elle est pauvre et ne parvient que difficilement à secourir tous ceux qui l'implorent; mais il y a là un essai à tenter, l'idiotie à combattre et des créatures humaines à rendre à l'humanité.

Chaque jour Mlle Nicolle se trouve en présence de cent dix élèves environ, dont plus de soixante sont épileptiques. Depuis 1850 elle est sur la brèche, et reste plus ardente, plus assidue que jamais. Son dévouement a été apprécié; elle n'est plus surveillante, elle est institutrice, elle est même directrice des écoles de la Salpêtrière; c'est-à-dire qu'après avoir fait au cours de la journée la classe à ses « enfants arriérées », elle donne le soir des leçons aux filles de service, qui parfois en ont autant besoin que ses élèves.

La fatigue ne lui aura pas manqué; par quel miracle n'y a-t-elle pas succombé, malgré sa santé délicate et qui a dû souvent être ébranlée? Elle a été soutenue par le sentiment du devoir, par cette

double tendresse qu'elle ressentait pour sa mère à laquelle elle s'est sacrifiée, et pour ses élèves infirmes auxquelles elle se sacrifie. A voir sa sérénité d'âme, son activité physique que rien encore n'a ralenti, on comprend que sa longue abnégation a été l'unique soutien de son existence. Dans sa chambrette ornée de souvenirs et de portraits de famille, elle ne doit rien regretter de sa vie passée, et son examen de conscience lui permet, chaque soir, de s'endormir en paix. Elle n'a qu'à se raconter sa propre histoire pour trouver le contentement de l'âme et cette récompense intérieure près de laquelle les autres sont bien peu de chose. Celles qui ont pu lui être offertes ont honoré ceux qui les lui offraient, et c'est avec raison que, dans la séance publique du 7 août 1879, M. Jules Simon a dit : « L'Académie française, avec le plus profond respect, décerne un prix de vertu à Mlle Léontine Nicolle. »

XV

LE CANOT DE SAUVETAGE

La ville du Coutances a donné son nom à la presqu'île du Cotentin, que l'on appelait jadis le Coutentin, et qui forme aujourd'hui la majeure partie du département de la Manche. Au nord s'ouvre le port militaire de Cherbourg; toute la côte occidentale, commençant au cap de la Hague et aboutissant aux grèves de la baie Saint-Michel, est baignée par une mer difficile, capricieuse, souvent mortelle aux navires et toujours inconstante. Elle a des soubresauts subits, ses calmes sont trompeurs; c'est à elle que peut s'appliquer le mot de Shakespeare : « Perfide comme l'onde; » on la redoute, on la surveille et l'on ne parvient pas à la rendre plus clémente. C'est en vain que le ministère de la marine a multiplié les phares et les balises pour indiquer les refuges, les écueils et les courants; elle reste périlleuse; ses colères sont terribles, ses sourires mentent; elle se complaît aux naufrages. Est-ce à elle que pensait Victor Hugo lorsqu'il a écrit :

Où sont-ils les marins sombrés dans les nuits noires ?

O flots! que vous savez de lugubres histoires,
Flots sombres, redoutés des mères à genoux!
Vous vous les racontez en montant vos marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées,
Que vous avez le soir quand vous venez vers nous!

La langue celtique, que nous appelons le bas-breton, a donné à la langue française un mot que la marine a adopté. Pour indiquer la rencontre de deux courants dans un passage étroit, on dit un *raz*. Dans le département du Finistère, la pointe du Raz, qui fait face à l'île de Sein et qui domine la baie des Trépassés, est célèbre; un proverbe local dit que « nul ne l'a franchie sans peur ou malheur »; la quantité de navires qui s'y sont perdus est incalculable. Le raz Blanchard, qui côtoie le cap de la Hague, passe entre l'île d'Aurigny et les Casquets, longe les rivages du département de la Manche et se fait sentir jusqu'aux environs du Mont-Saint-Michel, est plus redoutable encore que le raz de Sein. En temps calme, il apparaît comme une large tache d'huile qui glisse sur la mer; en temps agité, il tourbillonne et forme des remous comme s'il battait contre des récifs invisibles. Malheur aux barques qu'il saisit, aux vaisseaux qu'il entraîne; Charybde et Scylla n'étaient point plus terribles. Plus d'un matelot qui a traversé le raz Blanchard a pu dire : « J'ai vu la mort de près. » Sur les côtes occidentales de la Manche, le costume des femmes est noir, car elles sont toujours en deuil.

Le ressac le plus violent du raz Blanchard se produit au-dessous du cap de la Hague, par le travers du petit port de Goury, qui confine au hameau d'Auderville. Tant de vaisseaux démâtés avaient passé devant Goury, tant d'épaves y avaient été charriées par les flots, qu'on résolut, en 1870, d'y installer un bateau de sauvetage, afin de pouvoir porter secours aux navires en perdition. A qui en confier le commandement? Grave question, car elles sont nom-

breuses les qualités que l'on est en droit d'exiger du patron sauveteur. A une expérience approfondie des mers qu'il surveille, il doit joindre la force physique et une indomptable énergie. Toutes les fois qu'il « sort » (c'est le mot consacré), il risque ses jours ; il le sait et n'en doit pas être arrêté. Si la confiance qu'il inspire à ses matelots n'est pas illimitée, si, par suite, il y a de l'hésitation dans la manœuvre, le sauvetage est compromis et le désastre que l'on pouvait empêcher devient irréparable. On consulta les pêcheurs d'Auderville et de Goury ; ils se concertèrent, votèrent, et à l'unanimité Jean-Louis-Thomas Fabien fut élu. Cette fois le suffrage universel ne s'était pas trompé.

Fabien est né le 3 décembre 1823 ; il appartient à une de ces rudes familles de matelots qui ne sont point rares sur les côtes de France et qui sont l'honneur même de notre marine. Tout petit il avait joué avec la mer, tendant ses lignes, halant sur ses filets, relevant les boîtes où se prennent les homards, les tourteaux et les langoustes, que là-bas on appelle du coquillage. Il n'a pas onze ans qu'il est mousse sur la barque paternelle et qu'il fait la pêche côtière, au milieu même des dangers qu'il vaincra plus tard pour sauver les bateaux en détresse. A l'âge de vingt et un ans, il est pris par l'inscription maritime et entre au service de l'État sur la corvette *l'Héroïne*. Il fait la campagne des mers du Sud, la guerre à Taïti et n'est libéré qu'en 1849.

Rentré au pays, il reprend ses filets et fait la pêche comme au premier temps de sa jeunesse. Il est gai, il est vigoureux, il connaît avec précision les passages où il navigue ; les écueils, les courants, les caprices mêmes du raz Blanchard n'ont plus de secrets pour lui ; il est devenu ce que les marins appellent « un fini matelot ». Lors de la guerre de Crimée, la France réclame le concours de toutes ses forces maritimes ; en mars 1854, Fabien est levé de nouveau et embarqué à bord du *Fleurus;* il est congédié en août

1855, après avoir concouru au transport de nos troupes et combattu sous Sébastopol. S'il additionne son temps de service, il constate qu'il a donné à l'État soixante-treize mois et vingt jours de son existence.

De retour à Auderville, il se livra encore à la pêche jusqu'au jour où, comme nous l'avons dit, il fut nommé patron du bateau de sauvetage, c'est-à-dire du bateau qui ne sort que lorsque les autres cherchent à rentrer au port, qui reste inutile sous le hangar quand le temps est propice, qui ne prend le large que par la bourrasque, la tempête et la mer démontée : c'est le bateau des grands périls et des actes de courage; quoiqu'il soit construit pour être insubmersible et avoir une grande stabilité, il en est plus d'un qui n'a point reparu.

Le début de Fabien fut un coup de maître et prouva qu'il était digne de la confiance que lui avaient témoignée ses compatriotes. Le 6 février 1870, vers six heures du soir, par une brume intense, le transport de l'État *la Sèvre*, monté par cent treize hommes d'équipage et ayant à bord quarante passagers, donna sur les rochers sous-marins qui sont à trois milles[1] vers l'ouest de Goury; le navire s'entr'ouvrit et sombra. Des cris de détresse parvinrent jusqu'au rivage ; Fabien comprit que des hommes étaient en détresse. Rapidement le canot fut armé et l'équipage embarqué. On prêtait l'oreille pour reconnaître le point de départ des clameurs que l'on entendait; le vent qui soufflait dur semblait à chaque instant en changer la direction. Où aller? Le brouillard était tellement épais que la lumière du phare ne le pouvait percer; la mer battait son plein, elle était lourde et violente; les courants qu'il fallait affronter, pour les remonter ou les franchir, filaient avec une effrayante rapidité; l'écume bondissait sur les récifs du

1. Le mille marin est de 1852 mètres.



Fabien répondit en hurlant dans son porte-voix.

raz Blanchard; c'était cependant du milieu de ces écueils que sortaient des appels déchirants. C'est là qu'il faut aller. A Dieu va! tiens bien la barre, bon pilote, et les désespérés te devront la vie.

Aux cris des naufragés Fabien répondit en hurlant dans son porte-voix; mais le vent venait de la mer et ne portait pas vers *la Sèvre;* le fanal du canot, enveloppé par l'embrun, n'était point visible; les malheureux appelaient toujours, lorsque tout à coup le canot apparut, abordant le navire sous le vent et dans son remous. Fabien avait manœuvré avec une habileté extraordinaire; il accostait sans avaries, malgré les bouts de vergues, les débris de mâts, les planches qui battaient les flancs du vaisseau et en rendaient les approches redoutables. Le bâtiment était entièrement submergé. Seul le mât d'artimon apparaissait hors de l'eau; vingt et un hommes s'étaient réfugiés dans la hune, pressés les uns contre les autres, redoutant à chaque minute d'être enlevés par un paquet de mer. Un à un, se laissant glisser le long d'un cordage, ballottés, entendant avec effroi le mât craquer dans sa membrure, ils purent choisir l'instant favorable et se laissèrent tomber dans le bateau sauveteur que le ressac secouait, et qui à chaque instant était sur le point d'être brisé contre le navire.

Des barques de pêche de Goury rôdaient aux environs de l'écueil, Fabien y transporta les hommes qu'il venait de recueillir, et, retournant à l'épave, il parvint encore à prendre à son bord onze matelots exténués, blessés pour la plupart, épuisés par une lutte de plusieurs heures contre la flagellation des flots, et qui s'étaient cramponnés aux vergues du grand mât tombé en travers du navire. Nul cri ne se faisait plus entendre; aux appels réitérés de Fabien aucune voix ne répondit; tout ce qui survivait de l'équipage était sauvé; à onze heures du soir on rentra au port de Goury. Le lendemain, le surlendemain, Fabien retourna sur le lieu du sinistre; de la pointe du jour à la nuit close il erra parmi

15

les récifs et les débris. On ne découvrit ni vivant, ni cadavre. La mer gardait bien sa proie. Le ministre de la marine, instruit des faits, envoya une médaille d'or de seconde classe au patron Jean-Louis Fabien.

Le 14 novembre 1872, vers dix heures du matin, Fabien aperçut à deux milles au large une goélette anglaise à sec de toile qui avait son pavillon en berne, ce qui est un signe de détresse et une demande de secours. Depuis plus de deux semaines, la tempête faisait rage sur les côtes et la mer était bouleversée. « Au canot! au canot! » On se précipita; malheureusement la mer était au plus bas et il fallut le traîner sur plus de soixante mètres de grève avant de le mettre à flot. Pendant ce temps les marins avaient abandonné la goélette, s'étaient réfugiés dans la chaloupe et cherchaient à gagner le rivage. Grave imprudence au milieu de rochers, de courants et de contre-courants qu'ils ne connaissaient pas. Fabien, après avoir franchi à l'aviron les premiers brisants qui s'allongent devant le havre de Goury, déploya les voiles; le vent soufflait en foudre; les rafales menaçaient de briser le mât du canot, que les lames submergeaient. Attentifs, les yeux fixés sur l'horizon, le patron et ses hommes ne disaient mot; à peine parfois la parole d'encouragement familière aux matelots : « Tiens bon! » On cherchait des yeux la goélette, on ne la voyait plus. Où donc était-elle? A neuf milles, par le sud-ouest d'Auderville où le courant l'avait drossée, c'est-à-dire entraînée. On l'aperçut enfin; les naufragés embarqués dans la chaloupe, perdus sur cette mer furieuse, avaient eu peur; ils revenaient vers leur navire abandonné, pensant qu'ils y seraient encore plus en sûreté que sur ces flots où les récifs semblaient surgir à chaque coup d'aviron.

A bout de forces, ne pouvant plus manœuvrer, ils atteignaient l'épave au moment où Fabien y abordait. L'endroit était de sinistre

renom et s'appelle « la Déroute »; si le canot de sauvetage n'y était arrivé, les malheureux allaient y périr corps et biens. Il n'y avait pas de temps à perdre; Fabien fit monter sur la goélette, nommée *la Britannia*, deux de ses canotiers, qui la conduisirent en lieu sûr, à l'entrée du havre de Carteret. Pour lui, ayant, malgré des difficultés que l'état de la mer rendait presque insurmontables, embarqué l'équipage naufragé, il se battit pendant sept heures contre la tempête sans pouvoir pénétrer dans le port de Goury; il chercha refuge à Dielette, où il parvint à six heures du soir. Le lendemain, profitant d'une embellie, il put gagner Goury; il avait sauvé la goélette et tous ses matelots. Cette fois il reçut une médaille d'or de première classe. Un an après, dans des circonstances analogues, il arracha au naufrage et à la mort le sloop anglais *l'Anna-Maria*, chargé de blé, revenant d'Audierne, qui allait périr dans le raz Blanchard.

Toujours debout à la côte, inspectant la mer, interrogeant l'horizon à l'aide d'une jumelle que le ministre de la marine lui a offerte, il est prêt, en toute circonstance, à se jeter au danger; il attend la tempête, comme d'autres attendent le ciel serein, il est le maître de l'ouragan et lui enlève ses victimes. Les faits que je viens de raconter semblent pour lui des jeux d'enfants; ces actes d'héroïsme que le sang-froid seul permet d'accomplir, il les renouvelle sans se lasser, et pendant l'intervalle de ses sauvetages, il s'en va au large voir si les congres sont abondants et si les homards ont mordu à l'appât. Belle existence, enviable et supérieure, faite de sacrifice, de travail et de courage. Bon matelot, ton nom restera légendaire sur les côtes que tu protèges, et tant que l'on parlera du raz Blanchard, on parlera du patron Fabien. On constate que, depuis l'installation du bateau de sauvetage à Goury jusqu'au mois de décembre 1876, il a sauvé onze navires et cinquante et une personnes. A cette époque, on le

décore et l'on ne pouvait moins faire : jamais le signe qui porte pour exergue « Honneur et Patrie » n'aura brillé sur un plus noble cœur.

Ce serait se répéter indéfiniment que de raconter en détail tous les sauvetages opérés par Jean-Louis Fabien; qu'il suffise de dire que pas un ne fut accompli sans que sa vie n'ait été en jeu. Rien ne l'arrêta jamais dans ce qu'il considère comme l'accomplissement d'un devoir. Le 28 mai 1881, il mariait sa fille; grande fête dans la commune, les cloches avaient sonné leurs volées les plus joyeuses. Fabien, portant sur sa veste bleue ses médailles de bronze, ses médailles d'argent, ses médailles d'or, sa croix de la Légion d'honneur, était attablé avec ses parents et ses amis dans la maison de la nouvelle épousée. On était gai; on avait fait une bonne caudrée[1]. On avait vidé bien des pichets de cidre et quelques bouteilles de vin. On chantait en chœur la chanson des marins de la flotte :

Tant que tu pourras t'enivrer tu boiras !
Nous sommes de l'armée navale,
Avale, avale, avale, avale
Ah ! par ma foi ! c'est bien bu ! c'est bien bu !

D'autres ripostaient par le vieux chant de la « beuverie » normande :

Ah ! ah ! ah ! buvons donc !
De ce vin le meilleur du monde !
Ah ! ah ! ah ! buvons donc
De ce vin, car il est bon !
Si tu n'en bois pas
T'auras la pépie,
Ça te donnera
Laide maladie !

1. Mot du terroir normand; la *caudrée* est à proprement parler tout ce qui peut tenir dans un chaudron.

Et tous, faisant chorus, riaient et reprenaient : « Ah! ah! ah! buvons donc! » Il était cinq heures et demie du soir; dehors il ventait une bonne brise carabinée; ce sont les gens de mer qui parlent ainsi; de pauvres terriens comme vous et moi diraient : « il soufflait tempête ». Tout à coup la porte s'ouvre et, au milieu des chœurs, des rires, des éclats de joie, on entend un homme qui dit : « Un navire à la côte! » Fabien ne fit qu'un bond : « Allons, les canotiers, au canot! » Il ne prit pas, il ne laissa à aucun de ses hommes le temps de changer de costume. « Allons! allons! à la mer! » A six heures, il accostait le navire naufragé, qui était la goélette anglaise *Sarah-Jane*. L'équipage l'avait abandonnée; on aperçut la barque des naufragés dans le nord-est, entraînée au courant du raz Blanchard. On força de rames : « Tiens bon! ah! ah! un bon coup! » On volait sur la crête des vagues. On les atteignit au lieu dit les Échamelans; ils étaient au nombre de quatre, on leur jeta une remorque et on les hala jusqu'au port de Goury, où, sains et saufs, ils arrivèrent à huit heures du soir. Fabien retourna chez sa fille, où « la noce » festoyait encore. Ouvrant la porte et entrant, il entonna de sa forte voix :

Ah! ah! ah! buvons donc!

Quatre hommes arrachés à la mort! c'était bien terminer la fête d'un mariage.

J'ai sous les yeux les états de service du patron Fabien; je calcule que du 6 février 1871 jusqu'au 11 juin 1884, il a sauvé plus de vingt-cinq navires et plus de cent personnes. Qu'a-t-il fait depuis cette dernière date? Je l'ignore, mais, sans crainte de commettre d'erreur, on peut affirmer qu'il n'a point déserté sa mission et que, malgré ses soixante-deux ans sonnés à l'horloge qui jamais ne s'arrête, il tient encore la barre d'une main ferme et

continue son œuvre de dévouement. L'Académie française ne pouvait rester indifférente à tant de persistance dans le courage, et c'est l'auteur de ces lignes qui, dans la séance solennelle du 26 novembre 1885, eut l'honneur d'annoncer au public qu'un prix de vertu était décerné au patron Jean-Louis Fabien.

XVI

LA QUÊTEUSE

Un de mes grands-oncles, qui est mort très âgé, racontait un jour devant moi, alors que j'étais un bambin de huit ans, qu'il avait fait un voyage en Espagne vers 1780. Il nous disait que, parti de Paris dans les *Turgotines*, qui depuis sont devenues les diligences des Messageries royales, il ne lui avait fallu que vingt jours pour arriver à Bayonne, où il prit un mulet afin de franchir les Pyrénées. J'ouvrais de grands yeux, car je me rappelais qu'en 1829 j'avais été à Rouen et que le trajet n'avait duré que vingt heures. A mon observation mon oncle répondit : « Vous êtes gâtés aujourd'hui ; de mon temps on allait de Paris à Rouen en trois jours, à Lyon en dix, à Strasbourg en douze, et c'était une amélioration que nos pères nous enviaient ; je ne sais vraiment où le progrès s'arrêtera. »

Les jeunes gens qui ne connaissent que les chemins de fer seraient aussi étonnés que je l'étais en écoutant mon oncle, si je leur racontais comment je voyageais au temps de ma jeunesse,

avec une célérité que l'on ne connaissait pas sous la Restauration, et qui nous paraîtrait actuellement d'une insupportable lenteur.

En 1845, je suis resté cinq jours et cinq nuits en route pour venir de Toulon à Paris; on allait vite cependant. Les relais étaient préparés d'avance; on s'arrêtait pendant une demi-heure pour dîner; le conducteur criait : « Allons, messieurs les voyageurs, en voiture! » et l'on repartait. Si par hasard on faisait route avec les diligences d'une compagnie rivale, le postillon fouaillait ses chevaux; on se hâtait; dans ce cas-là on faisait parfois deux lieues et demie — dix kilomètres — à l'heure, et cela s'appelait brûler le pavé. Dès qu'une montée était un peu rude, on faisait descendre les voyageurs qui étaient empressés à gravir « la côte » à pied et qui se sentaient heureux de s'étirer un peu.

Lorsque l'on entrait au grand trot dans les villes, sur les pavés sonores, toutes les commères regardaient par la fenêtre, les chiens aboyaient et les gamins accouraient pour voir relayer. A tous les relais, jour ou nuit, il se trouvait invariablement un voyageur qui passait sa tête à la portière et disait : « Conducteur, où sommes-nous? » Le conducteur, attachant le dernier trait au palonnier, grognait un nom que l'on n'entendait jamais; puis, en deux bonds, il grimpait sur l'impériale; un coup de fouet retentissait : « Allume! allume! vigoureux! » et l'on était en route. Je ne parle pas de ces berlines, de ces briskas que M. Comte, directeur général des postes, livra au public émerveillé en 1840; la vitesse réglementaire était de seize kilomètres à l'heure; c'était alors le *nec plus ultra* du confortable et de la rapidité; on disait : « C'est le comble du luxe, jamais on ne le pourra surpasser. »

J'ai souvent regretté cette façon de voyager qui avait de l'imprévu, des incidents, de petites aventures souvent fort douces, qui laissait au voyageur quelque initiative et une liberté d'action où l'on pouvait trouver de la sécurité. Il est probable cependant que

si j'en étais réduit aujourd'hui à monter en diligence, je pesterais de bon cœur contre la lenteur des chevaux, l'incommodité des places et la fatigue imposée par un mode de locomotion imparfait. C'est le défaut de ceux qui vieillissent; en pensant aux choses de leur jeunesse, ils soupirent et disent : « Ah! c'était le bon temps! » Si on le leur rendait, ce temps qu'embellissent les illusions du souvenir, ils en auraient horreur.

Les chemins de fer ont pour toujours fait rentrer sous la remise les berlines, les diligences, les briskas, les chaises de poste, les accélérées, les gondoles et ces étranges véhicules, les carabas, les pots de chambre, les coucous qui faisaient le service des environs de Paris[1]. Avec les *rapides*, les *express*, les *trains-éclairs*, nous franchissons en quelques heures les distances que nous parcourions jadis péniblement en plusieurs jours, et nos petits-enfants auront peut-être à s'étonner de la lenteur de nos voyages.

Si la France est dotée d'un excellent réseau de communications à la vapeur, ce n'est pas M. Thiers qu'il en faut remercier; il n'y croyait pas, et, en 1834, il disait à la Chambre des députés : « En supposant beaucoup de succès aux chemins de fer, le développement ne sera pas ce que l'on se figure; si on venait m'assurer qu'en France on fera cinq lieues de voies ferrées par année, je me tiendrais pour fort heureux! » En ceci, comme en tant d'autres choses, hélas! il n'a pas été bon prophète.

Bien des petites industries, qui en province vivaient du passage

1. La baronne d'Oberkirch donne dans ses *Mémoires* la description de ce genre de voiture : « Sur la route de Versailles, dit-elle, on aperçoit tout le temps des *carabas* et des *pots de chambre* qui conduisent des solliciteurs. Les *carabas*, lourdes voitures qui contiennent vingt-six personnes, ont huit chevaux qui mettent six heures et demie pour aller à Versailles. Quant aux *pots de chambre*, outre leurs six habitants, ils ont encore deux *singes*, deux *lapins* et deux *araignées*. Les *lapins* sont devant, à côté du cocher; les *singes* sur l'impériale et les *araignées* derrière, comme ils peuvent. »

des diligences, ont disparu avec elles. La charité même en a souffert, car l'aumône, qui tombait d'une voiture dont les chevaux trottinaient, ne peut plus descendre d'un wagon emporté à toute vitesse; les mendiants qui jadis entouraient une chaise de poste relayant ne pénètrent pas sur la voie d'une gare où un train prend un temps d'arrêt. Quelques-uns des relais autrefois placés sur des routes que sillonnaient les voyageurs apportaient leur contingent d'offrandes aux pauvres.

A Orgon, le souvenir n'est pas encore éteint d'une femme qui quêtait pour les pauvres de l'hospice, où l'on recueillait les indigents. Orgon, sur les bords de la Durance, en frontière du département de Vaucluse, assise en travers de la route de Paris à Marseille, avait une maison de poste où devaient relayer toutes les voitures qui parcouraient ce chemin, l'un des plus fréquentés de France. Là, pendant vingt-six ans, de 1821 à 1847, une femme fut infatigable pour porter secours aux malheureux.

Elle s'appelait Madeleine Laugier et était née le 12 août 1801 à Bonnieux, qui est une petite ville de l'arrondissement d'Apt. Elle était de famille pauvre, et, dès qu'elle put faire œuvre de ses petits bras, elle fut employée aux travaux des champs; elle s'empressait au ménage et soignait sa mère veuve, qu'une santé délicate retenait souvent au logis. Très douce et d'humeur avenante, elle était la gaieté de la maison délabrée où son frère vivait auprès d'elle. Occupée à la culture, occupée aux travaux de l'intérieur, elle ne put fréquenter l'école et resta illettrée. A cette époque c'était, du reste, loi commune parmi les paysans de ne point se soustraire à l'ignorance native; le temps employé à acquérir quelques notions de lecture, d'écriture et de calcul leur paraissait du temps perdu. Ils disaient couramment : « A quoi bon? ça ne rapporte pas. » Encore aujourd'hui il faut lutter contre eux, car il est difficile de leur faire comprendre que l'instruction est indispensable à l'homme,

et qu'une cervelle que l'enseignement n'a point fécondée ressemble à une lanterne que l'on a négligé d'allumer : elle reste obscure.

En revanche, Madeleine avait attentivement suivi le catéchisme que dirigeait le vieil abbé Jussian, curé de Bonnieux, homme



Madeleine Laugier.

excellent, qui avait pris en amitié la petite fille dont il avait promptement reconnu les bonnes qualités. Elle aimait les cérémonies religieuses et s'y complaisait; je ne sais si elle admirait les tableaux de Mignard et le rétable qui décorait l'église, mais elle y demeurait parfois plus longtemps que sa besogne ne l'eût exigé, absorbée dans ses prières, comme absente et emportée vers des régions supérieures.

Elle grandissait, elle devenait jolie, plus d'un habitant de la ville, passant auprès d'elle, avait dit : « Ah ! le beau brin de fille ! » Elle ne s'en apercevait guère et continuait son chemin sans retourner la tête. Toute sa vie était confinée entre les travaux de la maison, ceux des champs et les soins qu'exigeait son frère, dont la santé semblait compromise pour toujours. Ce malheureux, qui se nommait Barnabé, fut atteint d'un rhumatisme articulaire aigu et fut perclus de tous les membres ; c'était un désastre pour sa famille, dont on peut dire qu'il était le gagne-pain. Rien de ce que permettait la pauvreté ne fut négligé pour l'amener à guérison; Madeleine allait dans la campagne chercher les « simples » qu'on lui avait indiqués; mais comme elle croyait moins à la science humaine qu'à la bonté divine, elle fit une neuvaine à Notre-Dame des Lumières.

Là, agenouillée devant une statue de la Vierge que l'on dit miraculeuse, et qui est révérée dans la vallée d'Apt, elle fit, dans le secret de son cœur, vœu de se consacrer à la vie religieuse si son frère recouvrait la santé. Son frère guérit après de longs jours de souffrance; Madeleine ne se demanda pas si la jeunesse et la résistante constitution du malade n'avaient point suffi à vaincre la maladie; elle ne se sentait redevable qu'envers Dieu; elle s'était engagée vis-à-vis de lui et n'admettait pas qu'elle pût manquer à sa promesse. Par prudence cependant, et après avoir consulté le curé de Bonnieux, elle attendit, car elle était trop jeune encore pour imposer sa volonté.

En 1821, quand elle eut vingt ans et que dans tout le pays voisin l'on ne parlait que de sa beauté, elle prévint sa mère qu'elle voulait entrer au couvent, que sa résolution était irrévocable, que, du reste, elle était liée par un vœu, qu'elle s'était donnée et ne pouvait se reprendre. Sa mère et son frère la conjurèrent de renoncer à son dessein, la supplièrent de ne point les quitter, lui



Elle fit vœu de se consacrer à la vie religieuse.

dirent que le curé, qui était si bon pour elle, la relèverait de son serment. Tout fut inutile; avec une fermeté que sa douceur même rendait invincible, elle déclara que rien ne l'arrêterait et qu'elle était prête à partir. On consulta l'abbé Jussian qui répondit : « Dieu l'appelle, laissez-la aller. » Elle prit son petit paquet, regarda une dernière fois la maisonnette où elle était née, les champs où elle avait appris dès son enfance que la vie n'est qu'un labeur, l'image de la Vierge devant laquelle soir et matin elle disait sa prière d'un cœur que nulle mauvaise pensée n'avait troublé; puis, embrassant sa mère désolée, son frère qui sanglotait, elle partit.

Elle avait confiance dans sa destinée, car elle tenait en poche une attestation des plus chaudes et des plus honorables signée du curé de Bonnieux et de l'abbé Dariès, premier vicaire; elle ne doutait pas que, sur la seule vue d'un tel certificat, toute porte de congrégation ou de communauté ne s'ouvrît devant elle. La pauvre fille oubliait qu'elle ne savait même pas lire et que son défaut d'instruction pouvait mettre obstacle à ses projets. Arrivée à Avignon, après avoir fait la route à pied, elle alla frapper aux portes de l'hôpital de Sainte-Marthe, que desservait l'ordre des religieuses hospitalières cloîtrées de Saint-Joseph[1]. Là, sa déconvenue fut complète : on ne pouvait la recevoir, ni l'accepter au noviciat comme elle le demandait. Son défaut d'instruction fut-il la seule cause du refus qu'elle éprouva? Je le crois; mais il est possible qu'une dot d'entrée, si faible qu'elle fût, ait été nécessaire pour la faire admettre dans la communauté. Or Madeleine n'était pas seulement pauvre, elle était misérable, et toute sa fortune consistait dans les quelques sous qu'elle avait emportés de la maison.

1. Fondé en 1643, à La Flèche (Sarthe), par M. Le Royer, conseiller au présidial de cette ville.

Elle pleurait et sa déception l'avait anéantie. Quoi! ne pas pouvoir se donner tout entière à Dieu, ne pas pouvoir faire œuvre de dévouement en se consacrant aux malades? Le rêve de sa vie s'évanouissait et elle se disait : « Que vais-je devenir? » La supérieure, émue de son chagrin et de la sincérité de ses regrets, lui dit : « Ma fille, il ne faut pas vous désoler, ce que vous ne trouvez pas ici vous le pouvez rencontrer ailleurs; il n'y a pas qu'un hôpital en ce pays, et les malheureux auxquels on peut porter secours sont nombreux autour de nous. Allez à Orgon; l'hospice des indigents y est pauvre, il subsiste d'aumônes, vous en serez la quêteuse; si votre volonté est aussi persistante que vous l'imaginez, la besogne ne vous manquera pas et vous aiderez à soulager bien des misères. Je vais vous donner une lettre qui vous ouvrira les portes. »

Madeleine accepta avec gratitude l'offre qui lui était faite; elle se remit en route et elle arriva à Orgon. C'était au mois d'avril 1821. On la reçut à l'hospice; on l'écouta; en voyant sa jeunesse et sa beauté, plus d'une vieille religieuse hocha la tête; mais la lettre du curé de Bonnieux était précise, celle de la supérieure d'Avignon était pressente; Madeleine fut acceptée en qualité de quêteuse, et dès le lendemain elle entra en fonctions. Ses habits de paysanne ne convenaient plus au rude métier qu'elle allait faire et pouvaient laisser supposer qu'elle n'était qu'une vulgaire mendiante. Elle revêtit une robe en bure noire, ample et dissimulant les formes; sous une coiffe blanche que surmontait un béguin noir, elle cacha ses cheveux; ainsi costumée, elle ressemblait à une religieuse d'un ordre inconnu : l'ordre des volontaires de la charité.

Elle stationnait de préférence près de la maison de poste, devant laquelle, à toute heure du jour et de la nuit, s'arrêtaient les voitures publiques et les chaises de poste. Sa jeunesse étonnait, sa



Elle stationnait de préférence près de la maison de poste.

16

beauté attirait les regards, et, quand elle tendait aux portières sa tirelire de fer-blanc, en disant : « Pour les pauvres voyageurs malades à l'hôpital, s'il vous plaît, » il était bien rare qu'une aumône ne répondît point à sa prière.

Pendant l'été, sous le soleil brûlant de la Provence, au long des jours, elle attendait les voitures, et de son clair regard, de sa voix douce, sollicitait si bien les offrandes, qu'on ne lui refusait pas. En hiver, pendant les nuits si lentes à s'écouler, lorsque soufflait le mistral plus aigu que des lances et plus tranchant qu'un fer de faux, elle approchait, sa lanterne en main, grelottant, battue par le vent; ses paroles glissaient comme une musique à travers les rafales; on baissait la glace et d'un cœur attendri on mettait quelque monnaie dans la main de celle que les voyageurs connaissaient bien, et qu'ils avaient surnommée la petite sœur quêteuse.

Elle avait une industrie particulière dont elle tirait parti, non pour elle, mais pour les malheureux. Souvent un voyageur descendait de diligence pendant la nuit; tout était obscur et désert dans la petite ville d'Orgon; l'auberge était loin où il voulait chercher un gîte. Madeleine alors le guidait, marchant devant lui, portant le bagage si ses forces le lui permettaient, et, à la porte de l'hôtel qu'elle faisait ouvrir, elle recevait pour sa peine quelques sous, parfois une pièce blanche, que tout de suite elle laissait tomber dans sa tirelire. Puis, en hâte, elle retournait vers la maison de poste, dans la crainte qu'une voiture ne s'y fût arrêtée pendant son absence.

Croirait-on qu'elle ne se couchait jamais? Il lui fallait être toujours sur pied, car, sur cette grand'route, le transit était incessant; de plus, elle ne pouvait s'éloigner du relais sans risquer de laisser échapper quelque offrande; aussi passait-elle ses nuits dans une guérite en planches, factionnaire intrépide, veillant

pour l'infortune et aux aguets de la charité. Assise sur une chaise rempaillée d'écorce de tilleul, les pieds sur une de ces chaufferettes primitives que l'on nomme des *gueux*, éclairée par sa petite lanterne, elle s'assoupissait, la tête appuyée contre la cloison en bois, attentive néanmoins et se dressant dès qu'au loin elle entendait le roulement d'une voiture. On lui disait : « Madeleine, vous vous tuerez à vivre ainsi. » Elle répondait : « Il n'y a pas crainte, j'en ai l'habitude. »

Parfois, en hiver, lorsque le mistral passait en sifflant au-dessus de la Durance, quand la nuit était trop dure, Madeleine, serrant contre elle sa robe que la bise traversait, claquant des dents, glacée, allait chercher refuge dans l'écurie, se pelotonnant dans un coin, sur la litière, à côté des chevaux, dont la chaleur la réchauffait. Si le froid devenait plus intense, elle entrait dans la cuisine de la maison de poste et s'approchait de la cheminée, où flambait un grand feu. Tous ceux que leur service retenait hors du lit et qui se réunissaient dans cette salle commune se levaient et restaient tête découverte jusqu'à ce qu'elle eût pris place. Les postillons, les palefreniers, les valets d'écurie la vénéraient comme une sainte; jamais un mot malsonnant ne frappa ses oreilles. La population l'adorait, en était fière; si un imprudent eût insulté « la petite sœur Madeleine », il aurait été assommé.

De 1821 à 1847, pas un jour, pas une nuit ne s'écoulèrent sans qu'elle fût à son poste. Elle était tellement connue, tellement respectée des voyageurs qui parcouraient souvent cette route, qu'avant d'arriver au relais d'Orgon ils préparaient l'aumône qu'ils lui réservaient. Sur les registres de l'hôpital, on lui avait ouvert un compte particulier, où l'on put constater qu'en l'espace de vingt-six ans elle avait recueilli plus de cinquante mille francs, dont les malheureux avaient profité.

En 1847, le chemin de fer, ouvert entre Avignon et Marseille,

interrompit subitement, et pour jamais, le transit des voitures. Madeleine eut le sort des courriers de malle, des conducteurs de diligence, elle fut mise à pied et l'hôpital ne s'aperçut que trop qu'elle ne pouvait plus quêter. Un fait touchant se produisit alors, qui témoigne de l'admiration, de la reconnaissance que les habitants d'Orgon professaient pour elle. La guérite où elle avait passé tant de nuits à guetter la bienfaisance au passage fut achetée par M. Rostand, maire de la ville, qui ne voulut pas qu'elle fût détruite, car il la considérait comme « un monument historique » ; le mot est de lui. En vérité, c'était une relique.

Madeleine, privée de cette source d'aumônes qui, pour elle, avait été abondante, ne se découragea pas. Elle était adroite et ses mains industrieuses étaient capables d'ouvrages délicats. Elle se mit à fabriquer des chapelets, qu'elle vendait, assise derrière une petite table, près de la porte de l'hôpital. Tout le bénéfice était réservé aux malheureux et c'est à peine si elle prélevait ce qui était indispensable à ses besoins ; jamais elle n'accepta aucune rémunération, aucun secours de la maison hospitalière à laquelle elle avait rendu tant de services. Tout ce que l'on put obtenir d'elle, lorsqu'elle abandonna sa guérite, fut qu'elle aurait son logement à l'hospice.

Elle ne quêtait plus pour les indigents, mais elle allait en ville les visiter ; elle s'installait à côté du lit des malades pauvres et les soignait. Lorsqu'elle voyait qu'une demeure avait été trop rudement visitée par la misère, elle n'hésitait point à se rendre auprès des gens riches ; tout en souriant, elle les imposait, levait sur eux la dîme de la charité et s'en revenait heureuse vers ceux dont elle était la consolation, le soutien et l'espoir. Plus d'un vieux grabataire est mort en lui disant : « Sois bénie, chère sœur Madeleine, pour le bien que tu m'as fait. » Le parfum des bénédictions montait autour d'elle comme les vapeurs de l'encens

devant le tabernacle. Elle n'était pas à plaindre, car le dévouement aux souffrances d'autrui est le plus réel bonheur que l'homme peut goûter ici-bas.

Son seul regret était d'être trop pauvre pour secourir bien des malheureux qu'elle connaissait. Aussi lorsqu'elle eut reçu le prix Montyon de trois mille francs, que l'Académie lui décerna en 1862, on peut être certain que plus d'une infortune fut immédiatement soulagée[1].

1. Madeleine Laugier est décédée à Orgon le 1er mars 1880, léguant à l'hospic tout ce qu'elle possédait.

XVII

LE PRÊTRE

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.

Ce vers m'est revenu en mémoire, mais dans un sens opposé à celui que l'auteur lui a donné, en voyant les taquineries — je ne me servirai pas d'un mot plus énergique — dont le clergé est actuellement l'objet de la part de ceux qui s'intitulent libres penseurs, sans doute parce qu'ils ne pensent à rien. Il est de mode, il est bienséant, dans une certaine catégorie de monde, de crier haro sur le prêtre et de le charger de toute sorte de méfaits. C'est une satisfaction que s'accordent volontiers les pauvres de cœur, car il est toujours facile d'attaquer qui ne se défend pas.

On a dit : le prêtre vit de l'autel; soit; mais à voir ce qui se passe dans nos campagnes, on pourrait souvent constater qu'il en meurt, sans qu'il s'arrête jamais dans l'accomplissement de son devoir. Dans plus d'une commune, il n'est pas seulement le pasteur des âmes, il est le médecin, il est le consolateur, il est le

soutien de ceux qui s'affaissent, il relève ceux qui tombent et il nourrit les affamés; j'en ai connu qui couchaient tout vêtus sur un sac de balle d'avoine, parce qu'ils avaient converti leurs draps et leur matelas en aumônes. M. Dupanloup, qui fut monseigneur d'Orléans, n'avait qu'une soutane si rapiécée, que ses vicaires en rougissaient : c'était le seul vêtement que sa charité lui avait laissé.

C'est à l'œuvre qu'il faut juger le prêtre et non pas aux intentions que lui prête la malveillance; s'il a pris soin des malheureux, s'il a réconforté les esprits défaillants, s'il a eu pitié des débiles, s'il a fait naître le repentir chez les coupables, s'il a donné aux pauvres la part qu'il ne se réserve pas à lui-même, qu'il soit béni; car il a fait du bien et il a été le représentant de Dieu dans ce que la divinité a de plus auguste : la bonté. Ses opinions politiques, s'il en a, ne nous importent guère; à ceux qui ont faim, un morceau de pain est plus utile qu'un bulletin de vote; la consolation qui apaise un cœur affligé, la parole qui rouvre l'espérance aux désespérés, ont plus d'importance que les objurgations des inventeurs de théories sociales. Rêver le bonheur de l'humanité, c'est bien; secourir le prochain qui souffre, c'est mieux.

Parmi les humbles curés de campagne, qu'il est plus facile de railler que d'imiter, il en est plus d'un qui a fourni d'admirables exemples et qui a d'autant plus de mérite que sa pauvreté est extrême. Il n'est pas d'ouvrier qui ne soit mieux rémunéré que le desservant de certaines paroisses rurales, où la prébende ne dépasse pas neuf cents francs et le casuel cinq cents. Quel budget pour être convenablement vêtu, pour se nourrir, pour ne point fermer sa main à ceux qui demandent, et ceux qui demandent sont nombreux; car en tous cas de misère, de malheur ou d'accident c'est au presbytère que l'on accourt. Or la porte du presbytère se souvient de la parole : « Frappez, et l'on vous ou-

vrira ; » aussi n'est-elle jamais close. La vie de ces prêtres est une lutte permanente contre la misère personnelle et contre la misère d'autrui que l'on veut soulager; il y a là des prodiges d'économie, d'habileté, de sacrifices, qui sont pour surprendre, et, lorsque



L'abbé Marchal.

l'on est entré dans le secret de certaines existences, on se demande ce qu'il faut le plus admirer de la force physique qui permet de supporter tant de privations, ou des miracles que la charité fait accomplir.

Dans le département de la Haute-Marne existent deux petits villages appartenant au canton d'Andelot : l'un, Rochefort, a cent quatre-vingt-seize habitants; l'autre, Briancourt, en possède deux

cent treize ; pour ces deux hameaux une seule église, desservie par l'abbé Pierre-Ferdinand Marchal. Il est du pays, car il est né, le 20 octobre 1834, au bourg de Chalvraines, où son père était instituteur primaire. Il est le premier-né de quinze enfants, et, par vocation, se destina à la prêtrise. Après avoir été vicaire à Bourmont, il fut nommé titulaire de la cure de Rochefort, dont il prit possession le 15 août 1862 ; il était donc alors âgé de vingt-huit ans. Dans la paroisse qu'il avait à gouverner, il apportait une âme généreuse, façonnée par les bons exemples reçus dans sa famille, la vigueur de la jeunesse et l'amour du bien. Il ne lui fallut pas longtemps pour avoir délimité l'étendue de son domaine et en connaître tous les habitants.

Il était à la fois ingénieux et patient ; il excellait à découvrir la misère et ne reculait devant aucune démarche pour lui venir en aide. A Briancourt, à Rochefort vivaient, ou pour mieux dire végétaient, quelques vieux soldats, de ceux que Béranger, qui ne détestaient point la rhétorique, a appelés :

Humbles débris d'un héroïque empire.

Ils avaient suivi Napoléon Ier dans ses dernières guerres, en Russie, où le climat fut plus meurtrier que l'ennemi ; à Leipzig, où selon sa parole, son mauvais génie lui apparut ; dans cette campagne de France, où les prodiges de la statégie et de la bravoure ne servirent qu'à rendre la chute plus profonde ; à Waterloo, qui fut la défaite suprême :

... L'aigle oubliant son vol accoutumé
Se perdit sous la nue et tout fut consommé.

L'âge, qui est la pire des infirmités, car elle est incurable, les avait affaiblis ; incapables de travail, ils passaient de longues

journées, assis au soleil ou dans les granges, se racontant les aventures de leur jeunesse, dessinant sur le sable, du bout de leur bâton, les mouvements militaires dont ils se souvenaient, moqués par les petits enfants qui riaient de leur caducité, en charge, en lourde charge à leur famille, qui les nourrissait, les hébergeait, et à laquelle ils ne rapportaient aucun gain. Ces hommes avaient servi leur pays avec dévouement; ils lui avaient donné leurs années les meilleures; ils avaient été un des éléments de la gloire française; la France ne leur devait-elle pas le pain des dernières heures? C'est ce que l'abbé Marchal se demanda, et la réponse fut telle, qu'il se mit à l'œuvre.

Il se rendit à Chaumont, afin d'y compulser les archives départementales et d'y retrouver les états de service des vétérans dont le sort l'avait ému; intéressant à ses recherches le baron de Lespérut, député au Corps législatif pour le département de la Haute-Marne, il put, grâce à cet intermédiaire dont le bon vouloir fut infatigable, entrer en relations avec les bureaux du ministère de la guerre, et en obtenir les documents qui lui étaient nécessaires pour établir et justifier les droits de ses protégés à une pension de retraite. A force de recherches et d'insistance, il réussit dans ses démarches; son activité avait vaincu la nonchalance administrative; plus de trente vieillards décorés de la médaille de Sainte-Hélène purent le remercier de les avoir arrachés à la misère. Tout ragaillardis, les pauvres vieux s'en allaient à la messe et ils s'inclinaient, avec le cœur plein de gratitude lorsque leur jeune curé les bénissait.

Être curé dans une paroisse pauvre, c'est être à la fois apôtre et sœur de charité: il faut éclairer des intelligences obscures et combattre le mal sous toutes ses formes. Pour une âme ardente, le champ d'action est parfois trop limité; on rêve de se donner à toutes les souffrances et de se répandre sur toutes les infor-

tunes. Un jour le vicaire de Montreuil-le-Chétif, dans le département de la Sarthe, se mit à pleurer en s'asseyant devant son repas. « Qu'avez-vous? — Je pleure en pensant à ceux qui ont faim et que je ne puis nourrir. » Je l'ai connu, celui-là, lorsque j'étais enfant; il ne portait pas de bas, parce qu'il les donnait à ceux qui avaient froid. J'imagine que l'abbé Marchal l'eût volontiers imité; pour certains cœurs, le malheur d'autrui est une angoisse intolérable. L'abbé Marchal s'ingéniait à faire le bien, le faisait et trouvait que ce n'était jamais assez. Une circonstance fortuite lui ouvrit une voie nouvelle, où il se précipita avec passion.

En 1874, il reçut la visite de deux franciscaines vêtues de bure, la corde aux reins, les pieds chaussés de sandales, qui quêtaient et recueillaient des aumônes, afin de soutenir l'asile que leur ordre a fondé dans le département du Jura, à Aromas, en faveur des petites filles idiotes, épileptiques et scrofuleuses. En causant avec les deux sœurs minorites, l'abbé Marchal apprit que le département de la Haute-Marne ne possédait aucun établissement de ce genre, mais en revanche que l'on y comptait plus de deux cents enfants frappés d'imbécillité, de maladies nervoso-mentales, hors d'état de se rendre utiles dans le présent ou dans l'avenir, réduits à la vie végétative, destinés à l'abandon, réservés à la misère, à l'abrutissement, à la charité publique.

Pour ces malheureux êtres, que la mère nature semble avoir rejetés de son sein, ce n'est pas seulement la pauvreté qui les menace, c'est le vice dans ce qu'il y a de plus persistant, car il est fait d'inconscience et d'irresponsabilité. Soumis à des accès de fureur irrésistibles, livrés instinctivement aux dépravations de l'animal, les crétins, les idiots sont l'effroi des populations, quand ils n'en deviennent pas le jouet. L'abbé Marchal n'oublia pas ce que les franciscaines lui avaient appris. C'était une révélation. Quoi! tant de créatures humaines délaissées, exposées, sans

défense ni protection, à tous les périls de l'existence! tant de maux sans secours, tant d'égarés sans guide! Sa résolution fut prise : « Je sauverai ceux que je pourrai découvrir! »

Il procéda avec méthode et réflexion, car chez lui l'ardeur au bien s'étaye de prudence; il ne suffit pas de vouloir faire le bien, il faut savoir le faire. Il commença par s'enquérir des maisons secourables que la religion a multipliées en France; il se mit en relation avec les directeurs, se renseigna sur les conditions de placement, et comme sur son misérable traitement il ne pouvait prélever les frais d'entrée ou d'entretien, il se promit de les obtenir de la charité privée, qui en notre pays n'a jamais fait défaut à l'infortune. Semblable à un bon général qui médite son plan de campagne, il ne livra bataille qu'après avoir réuni tous les éléments de la victoire.

Dès le mois de mai 1874, il put se convaincre que son rêve n'avait rien d'excessif et qu'il lui serait permis de le réaliser. Deux filles idiotes vivaient à Briancourt : l'une, née dans le pays et âgée de dix-huit ans; l'autre, née à Soissons, âgée de vingt-sept ans, venue, je ne sais comme, dans la paroisse de l'abbé Marchal. Il les emmena l'une et l'autre, après avoir stipulé la somme que les franciscaines exigeaient pour les recevoir dans leur asile; il les conduisit à la maison d'Aromas, d'où étaient parties les quêteuses qui, sans le savoir, avaient déterminé sa vocation. « La dot » d'entrée n'était point considérable : il s'agissait de trois cents francs. L'abbé aurait pu fouiller dans tous ses tiroirs et retourner les poches de sa soutane sans jamais parvenir à y découvrir un tel trésor : la charité le lui donna sans marchander, et, grâce à lui, deux pauvres filles furent, pour leur vie entière, à l'abri de la peine, de la misère et des insultes.

Dès lors on peut dire qu'il devint le convoyeur des maux incurables, car son premier succès l'enhardit : il ne doute ni de la

bienfaisance des gens riches, ni du bon vouloir de la direction des maisons religieuses, ni de sa propre énergie, et il a raison. Parfois il excite la charité par l'attrait du plaisir : un concert qu'il parvient à organiser pendant la saison des eaux à Contrexéville, lui permet de faire entrer une nouvelle pensionnaire à l'asile des franciscaines.

En décembre 1876, il conduisit à la maison de Notre-Dame des Sept-Douleurs, située à Paris, avenue du Roule, une fillette de treize ans, dont l'intelligence intacte était servie par des organes incomplets. Au temps de ma jeunesse un peintre, appelé Ducornet, eut quelque renom : il était né sans bras, mais ses pieds, façonnés en forme de mains, lui permettaient de tenir ses pinceaux, sa palette, et de faire des tableaux qui n'étaient pas plus mauvais que beaucoup d'autres. Pour la petite Marie Bister, les fantaisies de la nature avaient été plus cruelles : nul vestige de mains, les bras se terminaient par deux moignons arrondis et elle était affligée d'un pied bot, sans flexibilité, qui lui rendait la marche pénible. A force de patience, cette pauvre créature, si durement frappée avant même d'avoir vu le jour, était parvenue à utiliser ses membres embryonnaires : serrant une plume entre ses moignons réunis, elle écrivait très correctement, et, aidant de ses lèvres et de ses dents les mouvements de ses bras, elle tricotait avec régularité.

Pour l'accepter et la garder en hospitalité, l'asile des Sept-Douleurs demandait cinq cents francs une fois donnés : c'était peu ce chose pour subvenir à toute une existence ; c'était beaucoup pour le curé de Rochefort, qui hésitait à s'adresser aux personnes qui déjà avaient répondu à son appel. Il prit la photographie pour auxiliaire. Il fit faire le portrait de l'enfant infirme et l'adressa à ses amis du département de la Haute-Marne, à ses connaissances de Contrexéville ; il avait été bien inspiré : une



Il la conduisit à la maison de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

souscription fut ouverte; en moins de quinze jours, la somme était réunie et l'on y avait joint de quoi confectionner un trousseau. J'ai sous les yeux le portrait de Marie Bister : le visage est fin, très doux, joli, et rend plus lamentable encore l'action scrofuleuse qui a amputé les mains et tordu les pieds. Du moins celle-là est sauvée, et elle n'est pas la seule.

Trois fois, en 1877, en 1879, en 1880, l'abbé Marchal conduisit des épileptiques à l'institution de la Teppe, et les y fit recevoir dans des circonstances analogues à celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire en recueillant pour eux les sommes nécessaires à leur admission. Singulier établissement que celui de la Teppe, où cent cinquante gardes, soixante-dix religieuses de Saint-Vincent de Paul soignent plus de trois cents malades des deux sexes atteints du mal sacré. Il est situé dans le département de la Drôme, près de la ville de Tain, sur les bords du Rhône, en face des coteaux de l'Hermitage, qui produisent des vins célèbres et où croît en quantité une fleurette que l'on appelle le *Gallium album*.

Depuis plus de deux cents ans, la famille de Larnage est en possession d'un remède — le grand remède — composé dans des conjonctures spéciales à l'aide de cette petite plante et dont, dit-on, les effets sont prodigieux. En 1857, le comte de Larnage fonda cette maison, vers laquelle deux fois par an, à des époques déterminées, on accourt de tous les points de l'horizon. Les guérisons y sont fréquentes et la vie y est douce sous la direction des Filles de la Charité. Le traitement est spécial et ne s'adresse qu'aux épileptiques; c'est pourquoi l'abbé Marchal ne recula ni devant les démarches ni devant la fatigue pour amener dans cet asile de soins et d'espérance la malheureuse qu'il avait prise en pitié.

Ce n'est pas seulement pour aller à la Teppe qu'il s'est rendu

dans le département de la Drôme. Près de la ville de Valence existe l'asile de la Sainte-Enfance, que gouvernent les sœurs du Saint-Sacrement, et qui est consacré aux enfants infirmes et rachitiques. Cet asile, l'abbé Marchal le visita et y déposa une sorte de monstre qui n'avait d'humain que la forme humaine. L'abbé ne le découvrit pas, le docteur Mougeot le lui avait signalé. Cet enfant était le fils d'un ouvrier de Chaumont; âgé de huit ans, il était si chétif et si grêle, qu'il paraissait à peine avoir dix mois; l'infirmité l'avait élu avec prédilection, car il était idiot, muet et paralysé. Ce n'était point assez de tant de maux accumulés sur un pauvre être : toute nourriture solide lui était interdite, car son pharynx rétréci, presque oblitéré, ne livrait passage qu'aux aliments liquides; pour bien faire, on n'aurait jamais dû l'enlever à sa nourrice. Un peu de panade ou de fécule de pommes de terre délayée, quelques gouttes de vin, c'est tout ce que pouvait accepter cet avorton plus qu'incomplet.

L'abbé Marchal l'enveloppa dans sa soutane et l'emporta; de Rochefort à Valence il y a loin, même par les chemins de fer; c'est en automne que l'on voyage, pendant les journées de la mi-octobre qui sont déjà froides, et les wagons de troisième classe n'ont rien de confortable avec leurs parois en planches et leurs banquettes de bois. Au cours de ce long trajet, rendu plus long par l'arrêt à toutes les stations, l'abbé n'est pas seulement bonne d'enfants, il est « maman nounou »; l'embryon pleure parce qu'il ne peut dormir, l'abbé le berce, le dorlote et l'endort; il pleure parce qu'il a faim, l'abbé lui émiette des biscuits dans la bouche jusqu'à ce qu'il soit rassasié; je ne parle pas des autres soins que l'on peut deviner et dont la répugnance semble augmenter la compassion du prêtre.

A Lyon, lorsque l'abbé Marchal descendit de wagon, pendant le repos du train, les personnes qui avaient voyagé avec lui et qui



L'abbé le dorlote.

avaient été témoins de son dévouement maternel, se découvrirent comme devant un saint qui eût porté des reliques : c'était un saint en effet, et il portait la relique de la charité chrétienne. L'enfant, accueilli à la Sainte-Enfance de Valence, fut transporté à l'asile de Saint-Georges, à Bourg en Bresse; il y végéta : la nature en eut enfin pitié et le laissa mourir.

Une fille de trente-trois ans, frappée d'imbécillité depuis son enfance, de caractère violent, de passions animales, vaguait à travers le canton de Bourmont, où elle habitait le village de Goncourt. Elle était la risée des hommes, qui s'en divertissaient, pour ne dire plus. Elle n'était point coupable, elle n'était qu'à plaindre, et l'abbé Marchal la plaignit. Il voulut la sauver d'elle-même, et, au mois de septembre 1881, il la conduisit chez les franciscaines de Salins. Nul soin, nul bon traitement, nul acte de sévérité ne purent rendre la raison à un être qui en était dénué. La malheureuse devint pour les idiotes, ses compagnes, un tel objet de scandale, qu'on ne put la conserver dans l'asile. Au mois de janvier 1882, l'abbé Marchal l'alla chercher et la conduisit à la maison du Bon-Pasteur, qui est à Conflans-Charenton. L'expérience fut tôt faite : un mois après son entrée dans ce nouveau refuge, l'énergumène avait assommé une religieuse et tenté d'arracher les yeux à une de ses camarades. L'abbé Marchal accourut, et, sur ses instances, la pauvre imbécile fut admise à la Salpêtrière.

A quoi bon continuer? Ces faits se renouvellent sans interruption, et, si je compte les infortunées qui doivent un asile à l'abbé Marchal, j'en trouve plus de cinquante. De son département, des départements voisins, de Paris même, c'est vers lui que l'on crie. A ceux qui souffrent, il apparaît comme une Providence inépuisable en sa bonté et toute-puissante pour faire le bien. Toujours en quête d'infortunes, toujours en route pour les soulager, ne

repoussant personne et compatissant à toutes les misères, éloquent pour émouvoir les cœurs, infatigable pour combattre le mal, il est le type à la fois délicat et vaillant de la vertu illuminée par la foi. Rien ne le lasse, rien ne le décourage dans son apostolat. Nulle fatigue ne le rebute pour plaire à son Dieu. Lui aussi, il voudrait pouvoir guérir les possédés, faire marcher les paralytiques et multiplier les pains. Ne serait-ce que par ses actes, il prêche la religion qu'il professe, il engage à y croire et il enseigne à l'aimer. Sait-il sous quel gouvernement il vit? J'en doute; mais il sait où il y a des malheureux, il y court, les console et les sauve [1].

1. Académie française : prix Montyon de deux mille francs; séance publique du 15 novembre 1883.

XVIII

LA FUSILLÉE

Que ceux qui sont nés depuis 1872 bénissent le Ciel! Ils n'ont point assisté à l'écrasement de la France piétinée par l'étranger; ils n'ont pas vu notre pauvre patrie, sanglante et mutilée, attaquée par ses propres enfants, alors qu'elle s'efforçait de sortir de l'abîme, et précipitée dans de nouveaux désastres par une bande de malfaiteurs auxquels l'histoire ne pardonnera jamais leur crime. Après la défaite, la Commune; c'était trop, et c'est miracle que notre pays n'ait point succombé. Les blessures qu'il a reçues en ces heures néfastes ne sont point encore guéries et seront lentes à se cicatriser.

L'Allemand s'est contenté d'investir Paris, et l'a si bien entouré, si hermétiquement fermé à toute communication extérieure, que la famine y a fait son œuvre; au dernier morceau de pain, on a été contraint de capituler et, par ce seul fait, de terminer la guerre. Pendant la Commune il n'en fut pas ainsi; l'Assemblée nationale siégeant à Versailles était le seul pouvoir légal et légitime de la

France ; notre armée, ou ce qui restait de notre armée, défendant la civilisation et représentant la cause de l'humanité tout entière, dut cheminer vers Paris, s'y ouvrir un accès de vive force et y pénétrer de haute lutte. Entre la ville sacrilège qui s'était insurgée contre elle-même et les soldats de la France, que l'on nommait les Versaillais, la fusillade était incessante et la canonnade ne se reposait pas. Ceux qui, comme moi, ont été les témoins de ces jours maudits ne les oublieront jamais.

Pendant la période d'investissement et pendant la durée de la Commune, bien des actes de dévouement, bien des faits d'héroïsme se produisirent que l'on n'a pas connus et qui ont sombré, pour ainsi dire, dans l'universelle désolation. Il en est quelques-uns pourtant que l'on peut raconter encore et offrir en témoignage de la vaillance de certains cœurs généreux. A ces deux époques une femme se signala par sa charité, son intelligence, son courage, et il n'est que juste d'en parler. Née Françoise Mallet, elle a épousé un inspecteur de police nommé Mugnier, qui était l'homme du devoir et qui, par ses conseils et par son exemple, n'a pu que féconder les bonnes qualités dont la nature l'avait douée. Elle était gérante d'une maison meublée de la rue de Suresnes lorsque la guerre franco-allemande éclata. Dès les derniers jours du mois de septembre 1870, les troupes ennemies battaient l'estrade autour de Paris qu'elles avaient enveloppé d'un cercle infranchissable. Rapidement les vivres étaient devenus rares ; la station devant la porte des boucheries et des boulangeries était d'une longueur désespérante ; les rations diminuaient, pendant que la mortalité augmentait dans des proportions redoutables. La faim, le froid, la misère, le désespoir tuaient plus de monde que les canons Krupp et le fusil à aiguille ; les tables mortuaires sont sinistres à consulter ; on peut suivre la progression : août 1870 inscrit 4942 décès, la moyenne est normale ; dès octobre on en

constate 7543; en novembre, 8238; décembre se ferme sur 12885, et janvier, le mois où les privations furent le plus dures, où nulle espérance ne subsistait, s'élève au chiffre de 19233. En guerre l'adversaire le plus actif de la vie humaine, c'est l'épuisement des forces; l'arme est moins meurtrière que la maladie.

Pour secourir ceux qui souffraient, pour nourrir les affamés, la municipalité parisienne n'épargna pas les efforts et ne recula devant aucun sacrifice. A la préfecture de la Seine, à la préfecture de police, aux mairies, on distribuait des bons de vivres, des « cartes », comme l'on disait, à l'aide desquelles on pouvait, vaille que vaille, se procurer quelques aliments, du pain de son et de la viande de cheval. Mme Mugnier, alerte de sa nature, sachant toujours à quelle porte il fallait frapper, fort « débrouillarde », était parvenue à se procurer vingt-deux cartes de subsistance; elle allait elle-même à la distribution des vivres et, plus d'une fois, par la pluie, la neige et la gelée, elle resta cinq ou six heures à faire queue devant les boutiques, comme tant d'autres pauvres femmes de ce temps-là qui, dans ces longues attentes, attrapaient plus de pleurésie que de nourriture. Lorsque à force de patience elle avait reçu les victuailles auxquels ses « bons » lui donnaient droit, elle allait trouver M. Moreau, officier de paix du VIII[e] arrondissement, dont le bureau était situé au pavillon de l'Horloge dans les Champs-Élysées, et s'enquérait auprès de lui des familles malheureuses auxquelles des secours seraient nécessaires. Comme d'autres font leur liste de quête, elle faisait sa liste de distributions; elle courait chez les pauvres qu'on lui avait désignés, franchissait les nombreux étages, ouvrant les mansardes, donnant le pain, donnant la viande, donnant du charbon et du bois, apportant la vie à ceux que la misère étreignait. Dans les mois de décembre et de janvier, mois de défaites successives, où le baromètre descendit à quatorze degrés au-dessous de zéro, elle se mul-

tiplia comme si elle eût voulu lutter contre la fortune qui abandonnait la France; jour et nuit elle fut sur pied et l'on peut dire que sans elle bien des infortunés seraient morts désespérés.

Survint le 18 mars; c'était la Commune, qui débuta sur les hauteurs de Montmartre par l'assassinat de deux généraux et se termina par le massacre des prêtres, des magistrats, des gendarmes et par l'incendie de Paris. Pendant plus de deux mois la ville fut livrée à une orgie de bestialité furieuse. Dès le premier jour toutes les administrations s'étaient groupées autour de l'Assemblée nationale, qui avait en réalité livré tout le pouvoir à M. Thiers, alors président du conseil des ministres, c'est-à-dire chef de l'État. Comme la plupart de ses camarades, Mugnier s'était rendu à Versailles, aux ordres de la préfecture de police, prêt à agir quand l'heure serait venue. Mme Mugnier était donc restée seule à Paris, gardienne de la maison meublée dont elle avait la gérance. C'était une femme de tête, de cœur hardi, que le danger n'effrayait guère et dont le sang-froid ne se démentait jamais. Entre Paris et Versailles toute relation fut bientôt interrompue, on ne communiquait qu'à coups de fusil; la poste ne fonctionnait plus, les fils télégraphiques étaient coupés; il s'en fallait de peu que la ville ne fût réduite à l'état d'isolement où les armées allemandes l'avaient maintenue pendant quatre mois et demi. Des personnes de bon vouloir n'hésitèrent point à s'exposer à bien des périls pour faire « la navette » entre Paris et Versailles, afin de transmettre des correspondances qui, sans elles, ne seraient jamais parvenues à destination. Les risques que l'on courait étaient graves, il y allait de la vie. Je n'en veux pour preuve qu'un ordre de Raoul Rigault en date du 17 avril 1871 avec instructions conformes; il est interdit à « tout individu âgé de dix-neuf à quarante ans de sortir de Paris; tout individu qui voudra résister, sera, au besoin, passé par les armes, séance tenante ». Cela était fort clair et ne doit pas

laisser oublier que l'insurrection du 18 mars avait été faite au nom de la liberté.

S'il n'était point aisé de sortir de Paris, il était plus difficile d'y entrer. Les gares étaient surveillées par un tas de policiers volontaires qui, dans tout voyageur, aimaient à voir des espions versaillais; les femmes n'échappaient point à de minutieuses investigations, des cantinières étaient chargées de les fouiller, et elles s'acquittaient de leur fonction avec un zèle dont l'indiscrétion, pour ne pas dire plus, ne se peut imaginer. Donc, danger de mort pour ceux qui partaient, danger de mort pour ceux qui arrivaient; on peut croire que cela n'aidait point aux recettes des chemins de fer de la banlieue.

Mme Mugnier fut une de ces personnes héroïques qui jouèrent leur existence, ou tout au moins leur liberté, pour établir entre Paris et Versailles quelques communications dont la régularité n'avait rien d'excessif, car on était à la merci de circonstances qui variaient de jour en jour et souvent d'heure en heure. Cinq fois, dans le courant des mois d'avril et de mai, elle réussit à se rendre à Versailles et à en revenir les bagues sauves. Un employé du ministère de la marine, locataire dans la maison meublée de la rue de Suresnes, était alors à son poste à Versailles. J'imagine, sans le savoir, que ce fut ce fait, insignifiant en lui-même, qui détermina Mme Mugnier à s'adresser de préférence à l'amiral Pothuau, alors ministre de la marine et des colonies, dont, soit dit en passant, les connaissances stratégiques ne furent point inutiles à M. Thiers, qu'il contraignit, sur la proposition de l'amiral Ribourt, à faire élever à Montretout la formidable batterie de pièces marines par laquelle fut ouverte la brèche que nos soldats purent enfin franchir. C'est à lui, en mains propres, qu'elle remettait les lettres qu'elle avait recueillies à Paris, et c'est de lui qu'elle recevait celles qu'elle y devait rapporter.

Plusieurs fois, lorsqu'elle revenait après sa périlleuse excursion, elle fut examinée, fouillée, mise presque nue par les cantinières auxquelles la police de Raoul Rigault et de Théophile Ferré l'avait signalée; à force d'astuce, de bonne humeur apparente, de laisser-aller dans le geste et dans la parole, elle dépista les recherches et ne laissa pas découvrir les lettres qu'on lui avait confiées. Où les cachait-elle? Je l'ignore, mais elle les cachait si bien qu'on ne les trouva pas.

J'estime qu'en certains cas les faux chignons peuvent avoir leur utilité. De tels services rendus dans de si redoutables occurrences sont inappréciables et tout gouvernement est disposé à les rémunérer. Mme Mugnier le savait, mais il y avait en elle quelque chose qui parlait plus haut que l'intérêt : c'était le sentiment du devoir et la joie d'y obéir pour la satisfaction de soi-même. Jamais elle ne reçut ni gratification ni récompense. Elle était la messagère gratuite dont la mort pouvait payer le zèle, si les communards avaient surpris son secret. Un ministre lui dit : « L'État est votre débiteur, dites-moi simplement ce que vous voulez. » En riant, elle refusa tout salaire et se contenta d'une poignée de main.

Malgré les précautions dont elle s'entourait, malgré sa finesse et son habileté, on la soupçonnait. Un commissaire de police que la Commune avait pris au cabaret, pour l'installer rue Cambacérès, la faisait surveiller. Plusieurs fois on était venu chez elle sous prétexte qu'elle y cachait son mari; on avait fouillé la maison, et, malgré le mauvais vouloir des agents communards, on n'avait pu y rien découvrir de suspect. Mme Mugnier riait de leur déconvenue; un d'eux lui dit : « Satanée Versaillaise, tu as beau rire, on te fera ton affaire! » Ce n'était qu'une menace, elle n'y fit pas attention; en ce temps d'arrestations illégales et d'exécutions sommaires, une injure pouvait presque passer pour un témoignage

de déférence. Hélas! la menace n'était pas vaine; à défaut du mari que l'on recherchait et qui était absent, on avait la femme sous la main, on ne l'oublia pas.

Dans la soirée du dimanche 21 mai 1871, le bruit se répandit que « les Versaillais » avaient pénétré dans Paris. En effet, les premières troupes, appelées par le piqueur des ponts et chaussées Ducatel, guidées par le capitaine de frégate Trève, qui devait périr si malheureusement en 1886, écrasé par un fiacre sur la place du Théâtre-Français, quittèrent la tranchée où elles étaient massées et franchirent l'enceinte de la ville rebelle, à la porte de Saint-Cloud. Le corps d'armée commandé par le général Douay suivit immédiatement, et ce fut alors que commença cette bataille de sept jours, dont l'issue ne fut point douteuse un seul instant. Cette fois du moins la justice marchait de conserve avec la force, et le crime fut vaincu. Pour que rien ne manquât à notre désastre, les Allemands, cantonnés dans la zone suburbaine d'Aubervilliers à Saint-Denis, suivaient attentivement les phases de la lutte. Que Dieu épargne à nos enfants l'horreur d'un tel spectacle!

Dès que le drapeau tricolore flotta sur un seul point dans Paris, la Commune comprit qu'elle allait mourir, et elle se hâta de tuer à tort et à travers, dans la crainte de n'avoir plus le temps d'être cruelle jusqu'à l'absurde. Le lundi 22 mai, vers six heures et demie du matin, alors que les soldats de la France manœuvraient pour occuper les hauts quartiers du VIII[e] arrondissement, le commissaire de police de la rue Cambacérès ne voulut point disparaître sans avoir cueilli quelques lauriers. Il passa un revolver dans sa ceinture rouge, se fit accompagner de trois fédérés armés de fusils et se rendit rue de Suresnes chez Mme Mugnier. L'interrogatoire ne fut pas long : « Où est ton mari? — Il est à Versailles. — Tant pis pour toi, tu payeras pour lui; allons, il faut déguerpir; tu vas me suivre. » Mme Mugnier déclara qu'elle ne quitterait point

la maison confiée à sa garde. « Empoignez-la. » Elle fut saisie par les accolytes du commissaire de police et entraînée. « Où me conduisez-vous? — Tu le verras. » Les portes et les fenêtres étaient closes ; nul habitant dans les rues ; on n'y voyait passer que quelques fédérés qui se hâtaient vers la bataille ou vers la fuite.

Lorsque l'on fut arrivé sur le boulevard Malesherbes, entre la rue d'Anjou et la rue de La Ville-L'Évêque, le commissaire de police dit : « Nous serons bien ici ; qu'on la *colle au mur!* » Mme Mugnier fut poussée contre la devanture d'un magasin fermé, les quatre hommes se reculèrent et firent feu sur elle. Elle tomba, ils la crurent morte et s'éloignèrent : « Une de moins ! » Cela s'appelle la justice du peuple! — J'ignore le nom des meurtriers, j'ignore quel était ce pseudo-commissaire de police qui assassinait ses administrés au lieu de les protéger. La quantité de crimes anonymes qui furent commis pendant la dernière convulsion de la Commune est prodigieuse ; l'exaspération de la défaite était devenue de la folie furieuse ; on tuait pour tuer, on brûlait pour brûler, et c'est ce qui explique pourquoi la répression fut implacable.

Mme Mugnier avait roulé sur le trottoir, elle eut la présence d'esprit d'y rester immobile tant que les bandits furent en vue. Deux coups de feu seulement l'avaient atteinte : l'un, en traversant les vêtements à l'endroit où ils sont le plus épais, ne lui avait fait qu'une contusion ; l'autre, frappant le bras droit, avait brisé l'olécrâne, c'est-à-dire la pointe du coude, blessure grave et des plus douloureuses. Quand la pauvre femme se fut assurée que ses assassins avaient disparu, elle se releva en glissant au long des murailles. Soutenue par un fédéré qui avait eu pitié d'elle, elle parvint à rentrer dans sa maison. Pendant trois jours, épuisée par l'hémorragie, par la soif, par la souffrance, elle attendit. Dans ces heures d'angoisses et de luttes fratricides, Paris semblait éperdu ; les médecins appelés de toutes parts, sans repos ni trêve, ne sa-

vaient où courir; partout on les réclamait, car partout on avait besoin d'eux.

Le 25 mai cependant, les docteurs de Méricourt et Planchon purent se rendre auprès d'elle; sans perdre une minute, ils la firent transporter à l'hospice Beaujon. Elle n'en devait sortir qu'au bout de neuf mois, le 11 février 1872, après avoir subi plusieurs opérations. La blessure du bras avait déterminé une embolie, c'est-à-dire la formation d'un caillot de sang qui, chassé par la circulation, vint se fixer au bas de la jambe gauche et y déterminer la gangrène, qui nécessita l'amputation. Le bras droit ankylosé et raidi n'est plus d'aucun usage; la jambe gauche a été coupée; il en coûte cher parfois de porter des lettres en temps de révolte!

Affaiblie, mutilée, Mme Mugnier a dû abandonner la gérance de la maison de la rue de Suresnes; le service qu'elle avait rendu, les blessures qui, pour sa vie entière, la faisaient impotente, méritaient que le gouvernement lui vînt en aide. Le 18 avril 1876, la commission spéciale des pensions siégeant à l'hôpital Saint-Martin et présidée par le général commandant la place de Paris décida que Mme Mugnier serait admise à recevoir une pension de cinquième classe, c'est-à-dire six cents francs par an. La décision notifiée au ministre de la guerre fut transmise par celui-ci au ministre de l'intérieur, qui répondit que nulle loi n'autorisait une femme à toucher une pension du vivant de son mari. Donc, pour être récompensée selon ses mérites, il ne lui manquait que d'être veuve.

L'Académie française fort heureusement n'est point limitée dans ses œuvres par des considérations de cette nature. Mme Mugnier avait fait, dans des temps particulièrement périlleux, acte de courage, d'énergie et de dévouement; elle avait risqué sa vie, avait failli la perdre violemment, c'était plus qu'il n'en fallait pour justifier le prix qui lui fut décerné dans la séance du 7 août 1879.

XIX

LE COLLÉGIEN

A Aurillac, chef-lieu du département du Cantal, vivait, au commencement du siècle, M. Vigier, qui faisait le négoce des cuivres ouvrés; sa femme, Anne-Marie Desfaux, lui avait apporté une fortune assez considérable. On peut supposer que la richesse l'éblouit, et qu'il en voulut profiter pour donner à son commerce une extension que celui-ci ne comportait pas. Pendant plusieurs années le ménage fut heureux; sans être aussi prospères qu'on l'avait imaginé, les affaires n'étaient point mauvaises; mais le mode d'existence avait été établi sur un pied excessif; par vanité ou par intérêt commercial, on ne voulut rien diminuer d'un état de maison qui ne tarda pas à devenir onéreux, il y eut de la gêne; on y para en faisant des dettes, que le crédit dont jouissait M. Vigier rendait faciles à contracter; pour acquitter les anciennes dettes on en fit de nouvelles à des conditions léonines; on espérait toujours se relever : l'espoir fut vain.

La ruine entra dans cette famille, dont le sort aurait pu être

enviable si l'on avait été plus sage ou moins imprudent. M. Vigier disparut et s'expatria, laissant un passif dont tout le poids retomba sur sa femme. Celle-ci se sacrifia, et, pour sauver autant que possible l'honneur conjugal, elle abandonna jusqu'aux derniers débris de sa fortune. Elle tomba sans transition de l'aisance dans la misère; troublée, hésitante comme quelqu'un qui passe subitement de la lumière du soleil à l'obscurité, elle ne voyait plus devant elle et marchait à tâtons dans la vie.

Elle avait quatre enfants, quatre garçons; les trois aînés avaient franchi l'âge de l'adolescence et pouvaient suffire à leurs besoins. Le dernier était tard venu; il était beaucoup plus jeune que ses frères et n'avait guère que sept ans lorsque le malheur visita la maison paternelle. Il ne pouvait encore se rendre compte du désastre qui frappait les siens; l'insouciance de son âge l'empêchait de souffrir des chagrins dont sa mère se désolait. Il était du reste intelligent, réfléchi, d'âme délicate, et se nommait Jean.

La situation pénible où se débattait Mme Vigier avait inspiré de l'intérêt aux gens de bien d'Aurillac, et deux personnes intervinrent pour adoucir l'amertume de son sort. L'une était M. Sers, préfet du département du Cantal; l'autre était l'abbé Azémard, curé de Notre-Dame des Neiges. Ils se concertèrent: comment venir au secours de cette malheureuse? Ils résolurent de se charger de Jean, de pourvoir à son éducation, afin de le mettre en état d'acquérir un bon métier, d'exercer une fonction lucrative où sa mère trouverait plus tard le repos de la vieillesse. Par les soins du préfet et de l'abbé, l'enfant put entrer au collège, aujourd'hui l'on dirait au lycée.

Il y fut assidu, laborieux et sans reproche. Cela ne l'empêchait point de s'amuser et de jouer à perdre haleine pendant les récréations. Alerte et bien découplé, il était passé maître aux barres, au cheval fondu et à la balle au camp. Récompensé pour son tra-

vail, récompensé pour sa conduite, aimé de ses camarades, apprécié de ses maîtres, Jean était encouragé par M. Sers et par l'abbé Azémard. A la suite d'une distribution de prix, où son nom avait été souvent applaudi, le premier lui avait donné une montre en or, l'autre un costume complet. Une montre d'or à neuf ans, c'est de quoi faire tourner la tête d'un bambin; Jean était ravi et ne se lassait pas de regarder l'heure. Mme Vigier envisageait l'avenir avec plus de confiance; tout en savourant les éloges que méritait son fils, elle se disait : « C'est lui qui nous sauvera, qui rétablira la fortune de la maison; il ne s'agit que d'attendre. » Certes, il ne s'agissait que d'attendre, mais il fallait le pouvoir et elle ne le put pas.

Son mari, après être resté longtemps absent, était revenu près d'elle, non pour l'aider, mais pour mourir. Atteint d'une maladie de langueur qui lui interdisait tout travail, il s'éteignit lentement et épuisa les dernières ressources d'une maison ruinée. Sa veuve fut plus misérable encore; vaille que vaille, elle avait vécu ou plutôt subsisté en vendant une à une les épaves qu'elle avait sauvées du naufrage; quelques petits bijoux, quelques couverts d'argent avaient permis d'échapper aux cruautés de la misère. Les malheureux excellent à espérer quand même; ils comptent toujours sur un incident imprévu qui rompra le sort mauvais, et, de déception en déception, ils en arrivent à glisser au fond du gouffre et à s'apercevoir qu'il est trop tard pour remonter la pente funeste au bas de laquelle ils ne trouvent que la faim. Mme Vigier ne pût échapper à cette loi de l'infortune. Un jour elle se réveilla de ses illusions et se vit en face de la plus poignante des réalités; tout ce qu'elle avait pu vendre avait été vendu, tout, jusqu'à des vêtements, jusqu'à des matelas. Il n'y avait plus de pain à la maison, et le boulanger, lorsqu'on lui demandait crédit, montrait sa taille couverte d'encoches. Que faire?

La pauvre femme pensa à s'attacher une pierre au cou et à aller se jeter dans la Jordane. Mais quoi! se sauver de l'existence comme un malfaiteur se sauve du lieu où il a commis des crimes, cela n'est pas brave et la religion le défend; et puis ne plus voir, ne plus embrasser ce petit Jean qui est si doux, si docile et si tendre; non, cela est impossible; il faut avoir le courage de vivre, de vivre à tout prix; une mère n'a pas le droit d'abandonner son enfant. Elle secoua son désespoir; elle se résolut à ne point quitter ce bas monde où il n'y avait plus pour elle qu'humiliation, larmes et douleurs. Elle savait ce qui lui restait à faire : elle alla chez le préfet et le pria de la faire admettre à l'hospice des vieillards indigents. M. Sers hésitait; elle fut très nette et vraiment maternelle : « Si des sacrifices doivent être faits, c'est en faveur de mon fils, en faveur de Jean qui a un long avenir devant lui; pour moi, ma vie est terminée et je ne réclame plus qu'un lit dans un asile pour y mourir en paix. »

En présence d'une volonté si formellement exprimée, le préfet n'hésita plus; il fut convenu que le curé de Notre-Dame des Neiges l'introduirait lui-même à l'hospice, après avoir averti Jean avec tous les ménagements qui pouvaient amortir le choc dont on allait frapper sa tendresse filiale. Le lendemain l'abbé Azémard se rendit au collège et fit demander Jean. Celui-ci, croyant que le curé venait le chercher pour le conduire à la campagne, comme il faisait quelquefois, courut mettre ses habits neufs et n'oublia pas de glisser sa montre, sa chère montre d'or, dans son gousset. L'abbé Azémard mena Jean chez lui et le fit entrer dans sa chambre; à ce moment sa servante le prévint qu'il était attendu dans la pièce voisine par quelqu'un qui désirait lui parler. L'abbé déposa son bréviaire sur la table et dit à Jean : « Attends-moi, je reviens; surtout ne touche pas à mon bréviaire. »

La recommandation était imprudente, car il ne faut jamais

exciter la curiosité des enfants. L'abbé n'avait point fermé la porte que le bréviaire était entre les mains de Jean; un papier en tomba, Jean le lut : c'était le billet d'admission de sa mère à l'hospice. Il replaça le papier dans le bréviaire, déposa le livre sur la table et sortit. Il courut au collège, quitta son vêtement neuf, ses habits du dimanche, comme il disait, reprit son costume de travail et revint chez l'abbé. Celui-ci, qui, pendant l'absence de Jean, était rentré dans sa chambre, s'était aperçu que son bréviaire avait été ouvert. Il remarqua que l'enfant était très pâle. « Tu as péché par curiosité, lui dit-il, et tu as été puni; tu as surpris un secret que je ne voulais te dévoiler qu'avec précaution; pauvre petit, tu as été te cacher pour pleurer.

— Non, répondit Jean, je n'ai point pleuré; j'ai été retirer mes beaux habits, que je ne veux plus porter. Il faut les vendre, il faut vendre ma montre; tout ce qu'on en obtiendra sera pour la mère; je vais quitter le collège, je n'ai plus le temps d'apprendre à être un savant; je ne veux pas que la mère aille à l'hospice, elle y mourrait de chagrin; je ne la quitterai pas; je travaillerai et je la ferai vivre. » L'abbé le prit dans ses bras : « Tu es un brave cœur, mais tes forces ne suffiront pas à la tâche que tu t'imposes; reste au collège, plus tard tu deviendras avocat, ou juge, ou prêtre, ou officier; alors tu prendras ta mère avec toi et tu veilleras sur elle. » Jean secoua la tête : « Cela ne se peut, monsieur le curé, cela ne se peut : pour entrer dans une des carrières dont vous me parlez, il me faudra douze ans, quinze ans, peut-être plus; et la mère, que deviendra-t-elle pendant ce temps? Elle sera à l'hospice, elle pleurera, elle sera humiliée. Non, cela ne se peut; il faut courir au plus pressé. J'ai bon courage et la besogne ne m'effraye point. » Le prêtre était ému. « Et ton avenir, malheureux enfant? — Mon avenir, nous y penserons quand la mère n'aura plus besoin de rien; allons la trouver. »

Au moment où, entraînant l'abbé Azémard, il allait sortir de la chambre, il se laissa tomber sur une chaise, la tête dans ses mains, et sanglota. La nature reprenait ses droits et son pauvre cœur écrasé se soulageait par des larmes. Sans mot dire, l'abandonnant à son désespoir, l'abbé le regardait et était ému de tant de vaillance unie à tant de jeunesse. Jean se releva, il essuya ses yeux. « Ce n'est rien, dit-il; ç'a été plus fort que moi; c'est passé et cela ne m'arrivera plus; allons chez la mère. » L'entrevue fut grave, sans mièvrerie enfantine; on eût dit que l'infortune avait subitement mûri Jean et en avait fait un homme. Aux supplications de sa mère, aux exhortations de l'abbé Azémard, il répondit par un refus obstiné : « Non, je ne retournerai plus au collège; non, la mère n'ira pas à l'hospice; je resterai près d'elle et je la ferai vivre. » Rien ne peut vaincre sa résolution, ni les conseils du préfet, ni les prières de son professeur; il fut inébranlable.

Il provoqua une réunion chez l'abbé Azémard entre lui et ses trois frères aînés; il leur demanda ce qu'ils comptaient faire en faveur de leur mère. Les réponses furent évasives : les temps étaient bien durs; ils avaient grand'peine à vivre; était-ce leur faute si leur père avait, par imprudence, compromis sa situation? Ils verraient, ils feraient de leur mieux; mais ils ne s'engageaient à rien. Tout jeune qu'il était, Jean comprit qu'il ne devait compter que sur lui-même et sentit son courage devenir plus invincible encore; il eût pu dire comme la Médée de Corneille : « Moi, dis-je, et c'est assez ! »

Ses livres d'études, dont il n'avait plus à se servir, ses vêtements neufs, sa montre d'or, tous les petits objets que, dans des temps meilleurs, il avait reçus en cadeau, furent vendus. De la somme qu'il en retira, il fit deux parts : l'une pour sa mère, l'autre qu'il se réserva et qui, disait-il en souriant, lui suffirait à fonder sa maison de commerce. Triste maison de commerce qui n'était

qu'une manne; petit commerce qui consistait en jouets et en pâtisserie. Il allait sur les promenades, sur le cours Montyon, sur le cours d'Angoulême, à la sortie des églises, à la porte de son ancien collège : il vendait des balles élastiques et des gâteaux. On n'ignorait point son acte de dévouement et cela n'éloignait pas les pratiques; aussi chaque soir il rentrait au logis avec quelques sous bien gagnés et qui assuraient à sa mère une existence presque tolérable. On pouvait de la sorte acquitter le loyer de la chambrette que l'on occupait, payer le boulanger et même quelquefois acheter un boisseau de pommes de terre.

Mme Vigier ne se ménageait pas : elle était sa propre servante et vivait avec une économie scrupuleuse; elle avait même renoncé à l'habitude du tabac à priser qui était presque un besoin pour elle, et de tous les sacrifices qu'elle s'imposa celui-là ne fut pas le moins pénible. Elle ne reculait devant rien pour soulager le labeur de son fils et apporter aussi quelques ressources à la maison : en hiver elle allait ramasser du bois mort; au temps de la moisson, elle glanait, recueillait les épis oubliés sur la glèbe ou tombés des javelles; c'était à peine de quoi faire une galette dont on se rassasiait.

Un jour, le 7 août, qu'elle partait pour aller à la glane, Jean l'accompagna jusqu'aux limites de la ville; en passant devant un débit de tabac, elle s'arrêta comme malgré elle, poussa un soupir de regret et continua sa route. C'était pendant la foire qui attire à Aurillac un grand nombre d'étrangers, de commis marchands et de conducteurs de bétail. Près de l'*Hôtel des Voyageurs*, Jean entendit un homme qui disait d'un ton de mauvaise humeur : « Mais vous n'avez donc pas de commissionnaires ici? » Il laissa sa mère prendre les devants, et s'adressant à l'étranger, il lui dit : « Voilà, monsieur! — Tu es trop petit et trop faible. — Oh! que nenni! » Et, s'emparant d'un lourd paquet d'étoffes, il le

chargea sur ses épaules : « Où allons-nous? » Le commis-voyageur se mit à rire, indiqua une adresse et suivit Jean qui ne faiblissait pas, mais dont le front ruisselait. Arrivé à sa destination, le voyageur dit à Jean : « Tu es un bon petit bonhomme, » et il lui donna une de ces pièces de vingt-quatre sous qu'on appelait des quarts d'écu et qui avaient cours encore à cette époque.

Jean prit sa course, et, quand il rejoignit sa mère qui n'avait pas encore franchi la porte d'Aurillac, il put lui remettre un petit cornet de tabac et vingt-trois sous. Puis, sans lui donner les explications qu'elle demandait, il la quitta et vint se mettre de planton devant l'auberge, devinant qu'une nouvelle bonne occasion ne lui manquerait pas. Il ne s'était pas trompé : le soir il rapportait quatre francs à la maison. Plus de cinq francs en un seul jour. Mme Vigier jeta un cri : « Dieu du ciel! comment as-tu gagné tant d'argent? » L'enfant le raconta avec simplicité et alla dormir. Sa mère, elle, ne dormit pas; quelque confiance qu'elle eût en la loyauté de Jean, elle était inquiète et se disait : « M'aurait-il trompée? »

Le lendemain matin, dès la première heure, elle était à l'*Hôtel des Voyageurs* et causait avec M. Delsons, qui en était le propriétaire; il confirma le récit de Jean et dit à la mère : « Donnez-le-moi, je veillerai sur lui; il aura ici la table et le logement; la maison est bien achalandée et nous ne manquons point de voyageurs : il aura sa part de pourboires, par-ci par-là quelque défroque, et quelques revenants-bons; il est intelligent, actif et de bon vouloir. J'ai connu, comme vous le savez, feu votre mari; j'aurai bien soin de l'enfant; le métier n'est pas brillant, je le sais, mais au moins il donne le repas du jour et le lit des nuits; réfléchissez. Causez de ma proposition avec votre fils; s'il l'accepte, qu'il vienne demain s'installer ici, je l'attends. »

Le soir, dans la mansarde, Jean et sa mère agitèrent ensemble



Il vendait des balles et des gâteaux.

la redoutable question; fallait-il délaisser toute liberté et se faire domestique? Ah! qu'il y avait loin de cette dure réalité aux rêves que l'on avait formés lors des premiers succès obtenus au collège! Qu'importe? l'homme sage est celui qui ne récrimine pas et se plie sans murmurer aux brutalités de la destinée. Marchand de jouets, marchand de pâtisserie, c'est bien aléatoire; il suffit d'une journée pluvieuse pour supprimer tout bénéfice. On avait pu compter sur les secours que le préfet, que l'abbé Azémard envoyaient de temps en temps; mais cette source de bienfaits était tarie; M. Sers avait quitté le département du Cantal et le curé de Notre-Dame des Neiges avait abandonné cette terre pour la patrie supérieure que sa foi avait entrevue. Il n'y a pas à hésiter, on ne s'appartiendra plus, on obéira aux ordres de celui-ci, aux injonctions de celui-là; on sera le domestique du premier venu, du malotru comme de l'homme bien élevé; mais du moins la mère ne souffrira pas de la faim et on pourra, chaque jour peut-être, lui apporter le gain de la journée.

Dès le lendemain, Jean était entré à l'*Hôtel des Voyageurs*, au service de tout le monde. Il y fut ponctuel et dévoué. La condition était pénible, mais elle mettait fin à l'ère des grandes privations; c'est ce que Jean avait compris, c'est ce qu'il avait voulu. Sur ses repas il savait prélever de quoi nourrir sa mère; sur ses pourboires accumulés, économisés avec passion, il trouva moyen de l'entourer d'un bien-être relatif qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Ces deux êtres s'adoraient et passaient côte à côte tout le temps que Jean pouvait dérober à son service. Son intelligence avait été remarquée; plus d'un voyageur lui fit des offres sérieuses. A toutes les propositions qu'on lui adressait, à toutes les promesses de gros gages qu'on ne lui ménageait pas, il répondait : « Non, là où est la mère, là je dois rester. » Cela dura vingt ans.

Un jour, un clerc de notaire, qui avait été camarade de collège de Jean, le rencontra. En le voyant domestique d'auberge, il lui dit : « Tu as été un niais ; si tu avais terminé tes études, tu serais avocat ou médecin. — Cela est vrai, répondit Jean, mais la mère eût été à l'hospice et cela ne se pouvait. »

Ce fut en 1837 que l'Académie eut connaissance de la conduite de ce fils admirable ; elle en fut touchée. Voulant signaler une telle vertu avec éclat et rappeler en même temps à la ville d'Aurillac qu'elle avait eu l'honneur de servir de résidence à M. de Montyon lorsque, aux heures de sa jeunesse, il était intendant du roi en Auvergne, elle décerna à Jean Vigier un prix exceptionnel de 8000 francs. Pour un pauvre valet d'auberge c'était presque une fortune, mais ce n'était que la juste récompense d'un dévouement qui n'avait reculé devant rien, pas même devant le sacrifice d'un avenir promis à l'intelligence, au travail et à la probité[1].

1. Grâce à l'obligeance du maire d'Aurillac, j'ai pu savoir ce que Jean était devenu. En 1840, il fut nommé concierge de l'École normale des garçons ; il prit sa mère avec lui et la garda jusqu'au jour où il eut la douleur de la perdre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1855) ; il ne lui survécut pas longtemps et mourut le 16 février 1857, n'ayant point encore épuisé la somme que l'Académie française lui avait offerte.

XX

L'HOSPITALIER

Sur les bords de la Loire, entre Beaugency où l'ancien château de Dunois est devenu un dépôt de mendicité et la ville de Cléry dans l'église de laquelle Louis XI voulut avoir son tombeau surmonté de sa statue le représentant « non vieux, mais dans la force avec son chien, son cor de chasse, en habit de chasseur », se groupent les maisons du village de Baule, qui compte environ un millier d'habitants. Là vivait, il n'y a pas plus de vingt ans, un vieillard nommé Jean Laffray. C'était un ancien soldat; né dans le pays le 4 janvier 1787, il avait été pris par la conscription, incorporé dans un régiment de ligne qui faisait partie des divisions françaises détachées, en Italie, à l'armée du prince Eugène. Pendant la campagne de 1809 il servait dans le corps du général Lamarque et fut un des mieux méritants de la journée du 8 mai, pendant la bataille de la Piave, qui força l'Autriche à battre en retraite. Il y fut blessé gravement, et quand il quitta l'ambulance, ce fut avec un congé définitif, car il n'était plus en état de porter

les armes. Il revint au pays natal, reprit possession de sa petite maison à Baule et ne tarda pas à épouser une jeune fille qu'il aimait et qui se nommait Victoire Genty.

Le ménage était de conduite exemplaire et d'union parfaite. Beaucoup d'économie et de sobriété leur permettait de vivre dans une sorte d'aisance relative : quand le cabaret n'écorne pas le gain du jour, l'épargne devient facile. La femme était enjouée, active, laborieuse; elle se levait avant l'aube et on l'entendait chanter pendant qu'elle fabriquait des fromages qui n'étaient point sans réputation sur les marchés voisins; le mari possédait une vigne à la porte du bourg, il la cultivait avec persévérance, ne remettant jamais au lendemain ce qu'il pouvait faire immédiatenant, habile aux soins réclamés par la grappe et sachant faire un vin honnête dont il tirait profit. Tout allait à souhait pour eux et ils n'auraient eu aucun vœu à formuler, si un berceau avait vagi dans leur maisonnette. Il leur eût été doux de faire le bonheur d'un enfant qui leur serait né; Dieu ne le leur accorda pas et ils durent se contenter de leur bonheur mutuel.

La maison de Jean Laffray était située à côté de l'école et les cris joyeux des écoliers éveillaient parfois en son cœur le regret de n'avoir pas d'enfants; il ne murmurait pas; il était animé d'une foi simple et profonde, sans démonstrations extérieures, mais qui lui permettait de remercier la Providence du sort qu'elle lui avait donné en partage. Les gamins de l'école le connaissaient et l'aimaient : il leur racontait de belles histoires qui sentaient la poudre et sonnaient à leurs oreilles comme un chant de victoire; à l'aide de son bâton, il leur enseignait l'exercice; quand il avait crié: « Attention! Portez armes! » le plus espiègle de la bande n'aurait pas osé sourire. Il ne se désintéressait pas du sort de ses anciens compagnons d'armes. Où sont-ils? en 1810, ils paradent pacifiquement devant l'empereur qui épouse une archiduchesse d'Au-



Il leur enseignait l'exercice.

triche; en 1811, ils sont en Espagne, à Fuentes, à Albuféra, à Sagonte; en 1812, ils s'enfoncent dans les profondeurs de la Russie et ils n'en reviennent pas. Il est triste, il songe : est-ce que la France n'est plus invincible?

Un soir du mois de janvier 1813, il était assis devant sa porte et rêvassait au soleil d'Italie en regardant tomber la neige. Il faisait froid, la Loire chariait des glaçons, sur le faîte des maisons les moineaux se blottissaient contre le tuyau des cheminées pour se réchauffer. Il avisa devant la porte de l'école un garçonnet ramassé sur lui-même, les mains dans les poches, les pieds nus dans de gros sabots, qui grelottait et paraissait attendre; à son costume dépenaillé et couvert de suie, à la raclette passée dans son ceinturon de cuir, à son bonnet enfoncé sur les oreilles, à son visage noirci, il n'était point difficile de deviner que c'était un ramoneur.

« Eh! petiot, que fais-tu là? — J'attends la sortie de l'école, pour que les petits messieurs me donnent les restes de leur panier. — D'où viens-tu? — Je viens de Pithiviers, je fais le département pour ramoner les cheminées. — Combien gagnes-tu par jour? — C'est selon; pour une cheminée on me donne quatre ou cinq sous, quelquefois dix, mais c'est rare; il y a de braves gens qui me donnent une beurrée. — Quel âge as-tu? — Je vais sur mes douze ans. — Où est ta famille? — Je n'en ai plus. — De quel pays es-tu? — De tout là-bas, dans la Maurienne. »

Les écoliers sortirent. L'un d'eux jeta un croûton de pain au ramoneur; tous se mirent à faire des boules de neige et se les lancèrent en se poursuivant. Jean Laffray sifflotait un appel de clairon et du coin de l'œil regardait le pauvre petit, qui contemplait son morceau de pain d'un air piteux. « As-tu déjeuné ce matin? — Ah! mais non. — Où couches-tu? — Par-ci, par-là, dans les granges ; je chante une chanson du pays : *Rica Zanetta*,

et on me laisse entrer. — C'est là tout ce que tu as pour dîner? — Oui. » Jean prit l'enfant par la main : « Viens avec moi. » Il poussa la porte de la maison et dit à sa femme : « Tiens, la maîtresse, voilà ce que Dieu nous envoie. »

La table était servie, car c'était l'heure du souper: une marmitée de soupe aux choux, un morceau de petit salé, une pyramide de pommes de terre à l'étouffée, et une galette grosse comme celle que le Petit Chaperon rouge portait à la mère-grand; par-dessus, un verre de vin ginguet. Jamais le pauvre petit bonhomme n'avait fait un pareil repas; s'il avait lu *Don Quichotte*, il eût pensé aux noces de Gamache. On lui fit son lit: un bon matelas, de beaux draps blancs. Il hésitait, il regardait ses mains, son visage souillés de suie. Victoire Jaffray comprit la pensée qui le troublait. « Allons, nigaud, couche-toi, lui dit-elle; c'est vrai que tu es un mal blanchi; mais, vois-tu, mon garçon, les draps c'est fait pour devenir sales et pour être mis à la lessive. » Le lendemain, quand Pierre Chalet, c'était le nom du ramoneur, voulut s'en aller, Laffray lui dit: « Tu sais, petiot, tant que tu seras à Baule ou que tu pourras y rentrer à la nuit, ton couvert sera mis et ton lit sera fait. » Puis il lui remit un gros chiffon de pain dans lequel il avait introduit une tranche de petit salé. « Tiens, voilà pour déjeuner en route. »

Pendant toute la journée, Jean Laffray fut pensif. La vue du petit ramoneur affamé, sans gîte, forcé de gagner sa vie à l'heure de l'insouciance et de la gaieté, lui avait remué le cœur. Tout en se promenant, les mains derrière le dos et les yeux fichés en terre, il se racontait le temps de sa jeunesse, quand il était un bon soldat marchant au feu et ne baissant pas la tête en sentant le vent des boulets qui passaient près de lui. Il se rappelait les longues étapes que l'on avait doublées sans manger, le sommeil, interrompu par la diane, que l'on avait dormi tout vêtu, le front sur le sac, dans un champ de trèfle ou dans les fossés des grandes routes; il se

souvint des misères éprouvées, des fatigues endurées, des lassitudes insurmontables qu'on avait surmontées parce que le tambour battait, et il fut pris d'une pitié infinie pour ceux qui souffrent, pour ceux qui ont faim, qui ont soif, qui tout le jour ont marché sans savoir si pour la nuit ils trouveront une botte de paille dans le coin d'une étable. L'été, passe encore : les nuits sont tièdes et des fruits pendent aux arbres; mais l'hiver, dans l'obscurité glaciale, lorsque tout est engourdi dans la nature, qui semble se fermer devant les malheureux et les pousser vers la mort!

Ces malheureux, bien souvent sans doute ils ont traversé le village de Baule et ont passé devant sa porte; il ne les a pas recueillis, il n'a point pensé à les recueillir. Il ne les a même pas vus. Cette indifférence n'est-elle pas coupable chez un vieux soldat, chez un chrétien; désormais il n'en sera plus ainsi. Sa maison sera la leur, il les y recevra, il les hébergera, comme il a reçu, comme il a hébergé le petit Savoyard. A la grâce de Dieu! Ces pauvres voyageurs lui tiendront lieu d'enfants, puisqu'il n'en a pas. La maison est grande, on y établira un dortoir, et on allongera la table; quant aux aliments, on n'en manquera pas et il y a plus d'un tonneau de vin dans le cellier. Lorsqu'il eut bien ruminé son projet, il en fit part à sa femme, qui l'écouta sans mot dire. « Eh bien, la maîtresse, qu'en penses-tu? — Je pense, mon homme, que ton cœur est bon comme du bon pain blanc et que tu as raison. » Ils s'embrassèrent et s'aperçurent qu'ils avaient les yeux humides.

Lorsque Jean Laffray prit cette détermination, il avait vingt-six ans. C'est l'âge des violents plaisirs, des aventures, des liaisons de cabaret, du braconnage et des équipées. La bonté, la compassion, une vision supérieure des devoirs de l'homme, lui avaient donné une maturité précoce; il s'était souvenu du précepte fécond entre tous: » Aime ton prochain comme toi-même, » et, dans la naïveté de

son âme, il le mettait en pratique. Sans qu'il s'en doutât, il imitait ces chevaliers du moyen âge qui, après avoir combattu les Sarrasins, se faisaient moines hospitaliers, recueillaient les pèlerins, lavaient les plaies des voyageurs blessés, nourrissaient les pauvres et témoignaient dans leurs bonnes actions autant de vaillance qu'ils en avaient déployée dans leurs hauts faits. J'ai vu en Palestine les ruines des monastères fortifiés où ils soignaient les lépreux et rassemblaient les orphelins, tout en se défendant contre les infidèles. Jean Laffray avait prononcé une parole de haute portée; il avait dit : « La misère du pauvre est un péché pour celui qui la peut soulager et ne la soulage pas. » La foi lui avait inspiré cette parole, qui allait devenir la maxime de sa vie entière.

De ce jour, sa maison fut ouverte, et tout malheureux passant par Baule y fut convié. Compagnons du tour de France, ouvriers en quête de travail, valets de ferme cherchant une place, soldats libérés regagnant le foyer, mendiants et besaciers, filles de campagne allant demander une condition à la ville, voyageurs à court d'argent, bergers et vignerons espérant se louer sur les terres voisines, étaient certains de trouver chez lui le repas, le gîte et parfois même le secours de route, ce qu'au régiment on appelle le « sou de poche ». Il n'agissait point en hôtelier, non pas; c'était un maître de maison courtois : il s'asseyait, pour dîner, au bas bout de la table, faisait lui-même les honneurs du repas, servait ses invités et ne mangeait qu'après eux, lorsqu'ils étaient rassasiés.

La dépense était lourde, sa femme et lui redoublaient de courage à la besogne et la cuisine ne chôma jamais. A personne on n'eut à dire : il n'y a plus de pain dans la huche, car on s'arrangeait de façon qu'il y en eût toujours. Si les convives de la misère arrivaient successivement, on en était quitte pour remettre la marmite sur le feu et tirer un nouveau pichet de vin au tonneau. Un jour que quinze affamés s'étaient rencontrés chez lui et s'y

repaissaient avant d'y dormir, quelqu'un dit en les comptant : « Ah ! cette fois, il y en a trop ! » Il répondit avec un de ces bons éclats de rire qui lui étaient familiers : « Abondance de biens ne nuit pas. »

Il n'accueillait pas tout le monde, comme on pourrait le croire; s'il recevait avec joie le voyageur pauvre, il repoussait le vagabond. Nul ne pénétrait chez lui sans avoir montré patte blanche, c'est-à-dire un passeport ou un livret. Laborieux et de mœurs droites, il respectait le travail et la bonne conduite. Autant il était secourable aux ouvriers, aux pauvres gens visités par l'infortune, autant il se montrait sévère pour les mendiants de profession, pour ces rôdeurs de campagne, ces rouleurs de plaine, qui demandent l'aumône par paresse et fatiguent les passants par leurs fausses lamentations quand ils n'osent pas les détrousser. A ceux-là, sa porte était irrévocablement fermée et à leurs jérémiades il répondait : « Allez jusqu'à Beaugency, mon garçon, adressez-vous à la gendarmerie, où l'on offre volontiers un logement aux vauriens de votre espèce. » Ils ne se le laissaient pas dire deux fois, et décampaient.

Il avait raison, le brave Jean Laffray; plus on est compatissant à la misère, plus on doit être impitoyable à la fainéantise, car le bienfait qui s'égare sur celui qui n'en est pas digne est un préjudice porté à celui qui le mérite; accueillir un malandrin, c'est bien souvent s'exposer à repousser un malheureux. Jean Laffray savait cela, et il faut croire que sa perspicacité n'était point facile à tromper, car jamais nul vol, si minime qu'il fût, n'a été commis chez lui par les hôtes que le hasard lui envoyait. Bien plus, à sa table qui réunissait des gens de toute sorte et de toute provenance, jamais un mot grossier ne fut prononcé. Une telle vertu régnait dans cette demeure, qu'elle semblait pénétrer ceux qui s'y réfugiaient.

Ce n'est pas que Jean Laffray fût d'un caractère triste ; loin de là : il avait le mot pour rire ; à la fin des repas, il entonnait volontiers une chanson pour regaillardir ses convives, et pendant les soirées d'hiver, au coin de l'âtre où pétillaient les sarments, il racontait ses campagnes ; puis, comme dans la chanson de Marlborough, chacun allait se coucher, car il avait trouvé moyen d'installer, dans deux chambres de sa maison, assez de lits pour ne jamais congédier ceux qu'il aimait à nommer ses enfants, sans leur avoir donné une nuit de repos.

En cette œuvre d'hospitalité et de réconfort sa femme l'aidait, jamais elle ne rechigna devant un surcroît de besogne, et elle faisait bon visage aux arrivants ; son sourire équivalait à une bienvenue. Elle aimait fort son mari, qui le lui rendait bien, et pourtant ils se disputaient. Jean disait : « Que voulez-vous faire avec une femme comme celle-là ? Elle n'a pas d'ordre, il n'y a jamais d'argent à la maison. » Victoire Laffray n'était pas en reste : « Avec un tel homme, si dépensier, nous n'aurons jamais le sou ! » Les voisins riaient, car ils savaient à quoi s'en tenir.

En réalité ces deux braves gens se trompaient, disons le mot, se volaient. Chacun d'eux, à l'insu de l'autre, faisait son petit magot, épargne sacrée réservée à la misère ; ils le cachaient dans des endroits qu'ils croyaient à l'abri de toute recherche, sur les poutres du grenier, dans un pot plein de terre, sous une planche soulevée du plancher. Lorsque, prenant mille précautions pour n'être pas vus, ils allaient à leur cachette, elle était vide. « Ah ! quelle abomination ! voilà que tu m'as encore volé ! — Et ce pauvre vieux qui est venu l'autre jour sans veste ni souliers, fallait-il donc le laisser partir sans l'avoir vêtu et chaussé ? » On grommelait, on se boudait et l'on ne tardait pas à s'embrasser. Ah ! quels bons cœurs Dieu avait faits et avait réunis là !

Bien souvent la femme a veillé pour raccommoder les nippes

de ses hôtes, pour blanchir leur linge, pendant que Jean remettait des clous aux souliers et des brides aux sabots. Bien souvent il a donné des blouses et des pantalons de treillis aux pauvres diables qui prenaient logis dans sa demeure, que l'on avait surnommée, à vingt lieues à la ronde, l'*Hôtel des Cinquante-deux*. J'ignore ce qui lui avait valu ce sobriquet; sans doute le numéro de la maison. A ceux qui étaient absolument dénués, il donnait un peu d'argent, pour subvenir, en route, aux besoins les plus aigus. Une fois il donna quatre pièces de cent sous à un jeune homme qui se rendait à pied dans le midi de la France pour y trouver condition. Six mois après, il reçut ces vingt francs, auxquels il ne pensait guère; il fut satisfait et dit : « Tant mieux, ce sera pour un autre. »

Au cours d'un hiver rigoureux, il était parti pour le marché de Meung avec une cargaison de fromages que sa femme avait confectionnés; on le savait arrimés avec soin sur l'âne, afin qu'ils n'éprouvassent aucune avarie en chemin; Victoire Laffray avait fait cette recommandation à son mari : « Ne te laisse point duper; il y en a bien pour quatre louis d'or, je ne te tiens pas quitte à moins : tu sais qu'il n'y a plus d'argent à la maison. » Jean promit d'être très malin, de rapporter scrupuleusement les quatre-vingts francs, et partit. Au soir, quand il revint, Victoire accourut et recula de stupéfaction en voyant le bourriquet disparu sous un chargement de sabots; Jean baissait la tête d'un air contrit, la figure embarrassée, comme quelqu'un qui a fait une sottise et qui redoute une semonce. Sans demander d'explication, la femme comprit. « Ah! mon pauvre homme, tu as toujours de bonnes idées, » lui dit-elle. Jean répondit : « Au moins on n'appellera plus va-nus-pieds ceux qui sortent de chez nous. » Il avait acheté pour quatre-vingts francs de sabots; tout le produit des fromages y avait passé.

Pierre Chalet, le petit ramoneur qui le premier s'était récon-

forté et avait dormi sous le toit de Jean Laffray, avait continué à faire, tous les ans, sa tournée dans le département aux premiers jours de l'hiver. Il n'avait d'autre hôtellerie que celle qu'il connaissait si bien. C'était joie quand il revenait au bercail où il s'était réchauffé. Jean l'aimait; n'était-ce pas à lui qu'il devait l'idée première des actes de dévouement où il se complaisait, qui faisaient l'honneur de sa vie et lui inspiraient, sans qu'il s'en doutât, un sentiment de reconnaissance pour celui dont la détresse les avait suscités.

Il causait volontiers avec cet enfant qui avait grandi et qui maintenant était un jeune homme : « Ce n'est pas un métier que d'être ramoneur; tu as l'habitude de la marche, tu ne recules pas devant la fatigue, tu es solide et un fardeau n'est pas pour t'effrayer; pourquoi ne serais-tu pas colporteur? Ce n'est pas un mauvais état, on y trouve à vivre. » Pierre répondit : « Je voudrais bien, mais pour être porte-balle il faut des crochets et de la marchandise à mettre dessus; ça coûte gros et ce n'est pas en raclant des tuyaux de cheminée que j'ai pu faire des économies. » Jean alla causer avec sa femme. Le résultat de leur conférence fut tel qu'on peut l'imaginer; une avance fut faite à l'aide de laquelle Jean put s'outiller. Ce jour-là, je crois bien que le mari et la femme vidèrent leurs cachettes. Un an après ils purent y réintégrer l'argent qu'ils en avaient retiré, car Pierre avait rapporté la somme qui lui avait été prêtée. Il avait un cœur honnête où la gratitude resta vivante. Il dirigeait ses tournées de colportage de façon à passer à Baule au moins une fois par année, afin de voir et d'embrasser celui qu'il a toujours appelé « petit père ».

Jean connaissait bien Pierre Chalet, et il savait que tôt ou tard il serait remboursé des avances qu'il lui avait offertes; mais, dans une autre circonstance, le sacrifice fut absolu. Un enfant du village de Baule avait perdu son père et sa mère; il avait sept ou

huit ans, restait seul au monde et nul n'en prenait soin que Jean Laffray, qui sentait cependant qu'il ne pourrait élever le pauvre petit, ni l'instruire, ni le conduire jusqu'aux heures de l'apprentissage. Il partit pour Orléans, alla voir l'abbé Tabourey, premier aumônier des hospices de la ville que délivra Jeanne d'Arc et lui demanda sa protection pour l'enfant abandonné.

L'abbé ne se récusa pas, mais il était lié lui-même par le règlement de l'orphelinat; on ne pouvait y être admis qu'avec un trousseau déterminé et en versant une somme *minima* de deux cents francs, dont la charge le plus souvent incombait aux communes. Deux cents francs! c'était beaucoup pour un vigneron. Baste! Dieu nous aidera! Du consentement de sa femme, Jean fournit un trousseau, paya le prix d'entrée; l'orphelin fut à l'abri pour le temps de son enfance, et apprit un bon métier dont il a pu vivre; sans le bon Laffray, que serait-il devenu?

Ce qu'il a fait pour cet enfant, il l'a fait pour un vieillard tombé dans l'indigence et rendu par l'âge incapable de pourvoir aux premiers besoins de l'existence. Jean le fit monter en carriole et le conduisit à Beaugency. Il va trouver le maire : « Voilà le père Étienne Belton que je vous amène; le pauvre vieux a quatre-vingt-sept ans, il va mourir de faim si vous ne le faites entrer tout de suite au dépôt de mendicité. » Le maire se récrie : « Et les formalités? — On les remplira plus tard. — C'est impossible. » Jean Laffray devient éloquent, il adjure le maire, il le presse, il l'émeut, et, de haute lutte, obtient l'admission qu'il sollicitait. Secourir les malheureux sans relâche, ce n'est point toujours facile; mais contraindre l'administration à rompre avec ses routines paperassières, c'est un prodige qui ne s'est pas souvent renouvelé.

En 1846, un grand chagrin frappa Jean Laffray : il perdit sa femme, celle qui avait été la compagne de sa vie, l'associée de ses bonnes œuvres, la moitié de sa vertu. Que de fois il lui avait volé

une de ses camisoles pour la donner à quelque fille pauvre et désespérée! que de fois elle lui avait volé un pantalon pour le donner à quelque compagnon du tour de France dont les vêtements tombaient en lambeaux! Comme ils se querellaient alors, comme ils s'accusaient mutuellement, et comme ils finissaient toujours par s'approuver! C'étaient là les seuls nuages qui avaient obscurci l'horizon de leur existence. L'émulation du bien les avait saisis, ils cherchaient à se surpasser l'un l'autre, et les malheureux en profitaient.

Seul, dans sa maison veuve, Jean redoubla d'efforts pour que rien ne manquât à ceux qui frappaient à sa porte. Il disait : « Maintenant, il faut que je travaille pour deux. » Les repas furent toujours aussi copieux, les lits aussi bien garnis; les voyageurs fatigués trouvèrent toujours le bon baquet d'eau tiède qui délasse les pieds et rétablit la circulation hésitante. Sa douleur, ses regrets avaient encore élargi son hospitalité; il n'attendait plus ses hôtes, il les guettait. Il apprit que l'un d'eux était assis au rebord de la route, trop surmené, trop affaibli pour continuer son chemin. Il alla le chercher, le chargea sur ses épaules encore vigoureuses et l'apporta au logis près du feu, devant la soupe, à côté du lit.

En 1863, Jean Laffray avait soixante-seize ans; depuis cinquante années, depuis sa première rencontre avec Pierre Chalet, il n'avait pas eu une heure de défaillance. Chez lui le bienfait était devenu permanent, il en avait pris une telle habitude, ou, pour être plus exact, il en avait un tel besoin, qu'il se sentait triste et désorienté, lorsque par hasard sa table chômait le soir et que les lits restaient inoccupés. Il sortait sur le pas de sa porte, il regardait vers la route avec inquiétude et se dépitait, lorsqu'il n'apercevait aucun voyageur courbé en avant, traînant le pied et cherchant un gîte; il rentrait alors en hochant la tête, d'un air mécontent, et se disait : « Il faut espérer que demain je serai plus heureux! »



Il le chargea sur ses épaules.

Ce fut seulement en 1864 que l'Académie française eut connaissance des faits que je viens de raconter; cinquante ans de vertu, sans interruption, sans alliage, sans forfanterie, cela fut apprécié et l'on s'empressa de décerner à Jean Laffray un prix Montyon qui pût l'aider à célébrer ses noces d'or avec la Charité.

XXI

L'ALSACIENNE

Les nobles actions dont l'Alsace a été le théâtre lorsqu'elle n'avait pas été séparée de la France, appartiennent à nos annales; nous avons le devoir de les revendiquer et le droit d'en être fiers. L'histoire que je vais raconter est déjà ancienne; mais elle est un exemple qu'il est bon de rappeler, car elle comporte des enseignements dont chacun peut faire son profit.

Sur les confins du territoire qui n'était pas encore le département du Bas-Rhin, dans une des parties les plus âpres de la chaîne des Vosges, existait, au milieu du siècle dernier, un groupe de cinq hameaux que l'on appelait le Ban de la Roche et que traverse la rivière de la Brusche. Habités par une centaine de familles pauvres, enserrés dans une vallée étroite, ces misérables villages étaient sans communication avec le pays voisin; nulle route carrossable ne les reliait au monde civilisé; à peine çà et là un sentier de montagne menait vers la forêt où l'on allait ramasser le bois mort. C'était, pour ainsi dire, une contrée perdue, comme ces

îles occupées par les Caraïbes et qui ignorent jusqu'à l'existence des continents. Dans des chaumières, dans des huttes, vivait une population à demi sauvage, parlant une sorte de patois inintelligible pour les Français aussi bien que pour les Allemands. L'agriculture n'y était pas négligée, elle y était inconnue.

Un document officiel, daté de 1709, constate que les gens du Ban de la Roche n'ont que les fruits sauvages pour nourriture. Les mœurs étaient détestables, la raison du plus fort était toujours la meilleure; de justice, d'administration, point de vestige; la violence régnait, des haines de famille séparaient les hameaux; dans ce coin de terre on se faisait la guerre de maison en maison, comme aux plus mauvais jours du moyen âge, et l'on n'y savait rien de la trêve de Dieu que saint Louis avait instituée. C'était la barbarie dans ce qu'elle a de plus obscur et de plus brutal; en revanche la liberté de conscience était illimitée, et les habitants en profitaient pour se livrer aux superstitions les moins avouables.

Le 30 mars 1767, un pasteur protestant vint s'établir au milieu de cette peuplade, un peu comme un missionnaire qui entre, au péril de sa vie, dans une tribu de Patagons. Il s'appelait Jean Frédéric Oberlin — a-t-on gardé souvenir de ce nom qui fut illustre en son temps? — Il était né à Strasbourg le 31 août 1740, il y avait fait ses études théologiques, et, enflammé par le zèle de l'apostolat, il avait sollicité, il avait obtenu la mission d'exercer son ministère au Ban de la Roche. Il prit résidence au hameau de Waldersbach; il ne lui fallut pas longtemps pour reconnaître qu'il y avait tout à faire dans un pays où l'on ignorait tout; sous le triple rapport intellectuel, physique et moral, l'éducation devait être complète; tout était à défricher, la terre et les hommes.

Oberlin était de ceux qui disent : *non recuso laborem;* il résolut de consacrer sa vie à cette œuvre de civilisation. Pendant cinquante-neuf années consécutives, jusqu'en 1826, époque de

sa mort, il fut debout, comme un bon lutteur, combattant contre l'ignorance, la paresse, l'inculture et les préjugés. Dans cette bataille, qui dura plus d'un demi-siècle et dont il sortit victorieux, il n'employa qu'une seule arme : la douceur.

En 1768 il s'était marié; sa femme, Salomé Witter, fut bien réellement sa moitié; s'unissant à ses efforts, partageant ses fatigues, associée à ses sacrifices, elle répandait autour d'elle une mansuétude qui finissait par pénétrer les cœurs les plus récalcitrants. Avant d'agir sur le troupeau dont il était devenu le pasteur, Oberlin dut gagner les âmes, âmes rudes, presque indomptables, qui peu à peu cédèrent à l'influence d'une charité et d'une bonté que rien ne pouvait ralentir. Quand il eut attendri la nature abrupte des hommes au milieu desquels il vivait, il tenta de leur faire comprendre que leur isolement les mettait, en quelque sorte, hors de l'humanité et leur faisait une existence exceptionnelle, très dure, qu'il serait facile d'adoucir.

Le premier soin à prendre pour sortir de l'état de sauvagerie où l'on végétait était de se mettre en relation avec le reste du monde et de briser la barrière que la nature du pays, aussi bien que des habitudes invétérées, avaient élevée entre eux et leurs compatriotes. Donc il faut ouvrir une route qui rejoindra celle de Strasbourg, de façon à établir des communications avec les contrées voisines. Cette idée si simple, qu'aujourd'hui elle nous ferait sourire, parut aux habitants du Ban de la Roche une suggestion diabolique; on regimba et l'on déclara que l'on continuerait à vivre comme avaient vécu les aïeux, pour soi, chez soi, sans se soucier de montrer aux autres le chemin de la vallée. Oberlin ne se tint pas pour battu et dit qu'il fallait payer d'exemple; il mit habit bas, prit une pioche et, aidé par sa femme, il commença le tracé de la route qu'il avait indiquée.

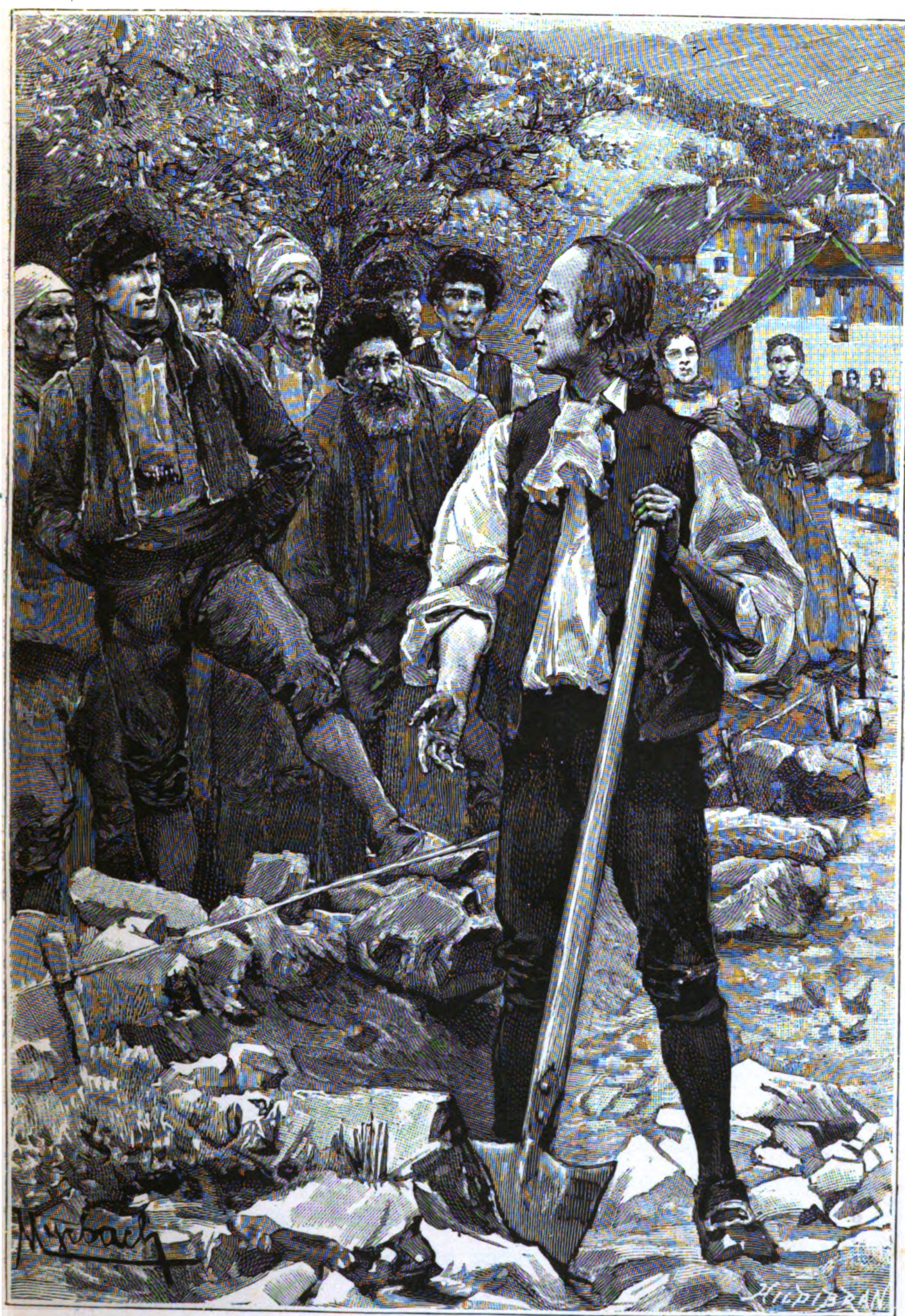
On rit d'abord, puis on fut étonné de sa persévérance, car il

n'était point homme à se décourager pour quelque courbature; deux ou trois gars, moins obtus ou meilleurs que leurs congénères, eurent honte de laisser leur pasteur se fatiguer tout seul; en grommelant, ils vinrent travailler à ses côtés, d'autres les imitèrent, et la route fut faite. On s'y aventura, nul malheur n'en survint; plus d'un, en regardant des paysages que l'on n'avait jamais aperçus, put dire, comme le rat de La Fontaine : « Que le monde est grand et spacieux! » Quelques hommes allèrent jusqu'à Strasbourg, en revinrent émerveillés et en rapportèrent des denrées que l'on ne connaissait pas. Décidément notre pasteur a du bon, et l'on ferait peut-être bien de l'écouter.

Oui, certes, le pasteur avait du bon, et l'irréprochable pureté de ses mœurs, la ferveur de sa foi, ne faisaient qu'accroître l'influence qu'il exerçait. C'était un mystique, presque un illuminé; il rêvait le bonheur de l'humanité, mais ses rêves ne s'égaraient point en conceptions théoriques, il savait les fixer sur des points tangibles, il leur donnait pour but des résultats que l'on pouvait atteindre. Comme on le voyait toujours absorbé, on le prenait volontiers pour un songe-creux, et cependant ce fut la profondeur de ses réflexions appuyées sur son intelligence et sa bonté qui modifièrent le pays qu'il habitait et d'un désert fit un pays fertile.

Son énergie dans sa volonté de faire le bien était indomptable, et il ne comptait les obstacles que pour mieux les surmonter. Le premier pas dans la voie du progrès était fait; grâce à la route ouverte, les habitants de la vallée étaient comme des prisonniers que l'on vient de rendre à la liberté, mais ils demeuraient encore étonnés et passifs, ne se doutant peut-être pas qu'il y avait en eux une force dont il fallait tirer parti dans leur intérêt même.

Oberlin ne les laissa point en repos; le premier à la besogne, comme toujours, il les guida dans de nouveaux labeurs; il leur fit tracer des chemins pour relier entre eux les différents hameaux



Il commença le tracé de la route.

du Ban de la Roche, il construisit un pont sur la Brusche, il leur apprit à bâtir des maisons pour remplacer les huttes primitives dans lesquelles ils gîtaient pêle-mêle avec le peu de bétail qu'ils possédaient; puis, voulant frapper leur esprit par une éclatante démonstration, il se mit à cultiver lui-même un terrain resté en friche jusqu'alors, et obtint, sans grand effort, une récolte de pommes de terre qui fut pour les paysans un objet d'admiration et presque de stupeur. Cette fois la bataille était gagnée, la sauvagerie reculait devant la civilisation, qui apparaissait avec la certitude du bien-être et l'espérance de la richesse; chacun se mit à l'œuvre.

Oberlin était devenu une sorte d'avocat consultant en matières agricoles, tous lui demandaient conseil, et à tous il répondait. Sur ses indications, on créait des vergers, des pépinières, des prairies artificielles, on introduisait la culture du trèfle et du lin. Il vendait au prix coûtant, et le plus souvent donnait, des instruments aratoires dont il enseignait l'usage; bientôt il y eut des charrues, des herses, des brouettes dans ce pays où l'on ne connaissait que la pioche et le louchet. Non seulement les denrées devinrent assez abondantes pour subvenir aux besoins de la population, mais on put en exporter sur les marchés voisins et avoir, en échange, de belles monnaies sonnantes et trébuchantes qu'auparavant l'on ne connaissait guère que par ouï-dire.

La famille d'Oberlin s'était augmentée, les soins du ménage devenaient lourds pour sa femme; afin de soulager celle-ci, il prit, en 1778, une servante. On eût dit que Dieu, pour le récompenser de ses bienfaits, lui envoyait une auxiliaire qui devait, jusqu'à son dernier jour, s'associer à sa mission et parfois même la diriger. C'était une Alsacienne, née à Bellefosse le 4 novembre 1763, et nommée Louise Scheppler; elle avait donc quinze ans lorsqu'elle entra dans la maison du pasteur. Quinze ans! l'âge du

plaisir, de la danse et des rêvasseries ! La pauvre fille n'y pensait guère et elle avait déjà une étrange maturité. Elle était bien douée et d'esprit ouvert, appliquée à sa besogne, comprenant à demi-mot, à la fois tranquille et gaie, levée avec les alouettes, active et croyant que la volonté est une force invincible.

Sa place n'était point une sinécure, elle eut charge des enfants, des sept enfants d'Oberlin ; elle ne fut point leur bonne, elle fut leur « petite mère », les soignant, les élevant, jouant avec eux, comme une fillette qu'elle était, et grandissant en même temps qu'eux. Tout en s'occupant à son travail dans la maison, blanchissant, repassant le linge, tenant les hardes en bon état et surveillant toujours ceux qu'elle appelait ses chers petits, elle regardait attentivement du côté de son maître et l'admirait ; jamais elle n'avait vu tant de vertu, tant de piété, tant d'amour du prochain unis à tant de persistance.

Elle ne tarda pas à se rendre compte des modifications que le pasteur avait déjà opérées dans le val du Ban de la Roche et de celles qu'il espérait obtenir encore. C'était une œuvre colossale, non par son étendue, mais par sa profondeur ; elle s'en éprit avec passion et n'eut plus d'autre rêve que de partager des travaux dont les résultats étaient inappréciables. Dans la vie de famille que l'on menait autour d'Oberlin, dans ces prières en commun que matin et soir on récitait ensemble, les relations entre maître et domestique étaient fréquentes et empreintes d'une extrême cordialité. Plus d'une fois, lorsque Oberlin parlait de ses projets et des améliorations qu'il comptait apporter au sort des paysans, Louise Scheppler avait dit son mot, et ce mot était toujours juste.

Lorsque le cœur est bon, il est rare que l'esprit soit faux, et les âmes bienfaisantes excellent souvent à deviner ce qu'elles n'ont point appris. Marco Botzaris disait : « Les femmes sont des génies mystérieux ; » oui, lorsqu'elles consentent à s'oublier elles-mêmes

pour penser aux autres, elles ont des conceptions à la fois rapides et sensées où la bienfaisance trouve des ressources inespérées.

Un malheur vint faire apprécier au pasteur les qualités exceptionnelles de Louise ; il perdit sa femme en 1784, et la servante resta, en quelque sorte, seule chargée de l'éducation des enfants. Dans ses fonctions d'institutrice où la responsabilité était considérable, elle n'eut pas une défaillance et n'encourut pas un reproche. Elle eût été la mère, la mère véritable, qu'elle n'eût pas été plus maternelle. A la table de famille où elle avait pris place, elle causait souvent avec Oberlin et lui soumettait des idées parfois un peu confuses qu'il saisissait, dégageait de leur gangue et savait rendre applicables. On peut dire qu'à partir de ce moment Louise Scheppler fut le collaborateur du pasteur dans l'œuvre de régénération qu'il avait entreprise.

Elle avait remarqué que l'émulation était assez vibrante chez les paysans, et que si les éloges leur plaisaient, les encouragements accompagnés de récompenses les excitaient à secouer leur apathie naturelle. C'est de cette observation fort simple que naquit chez Oberlin une idée qui fut féconde et qui, en France comme en tout autre pays, a reçu des développements considérables. Il fonda au Ban de la Roche une sorte de Société d'agriculture pour entretenir le zèle des habitants, les pousser à des tentatives nouvelles et leur démontrer l'utilité des essais d'où leur bonheur pourrait s'accroître. Tous les ans on examinait les progrès accomplis dans l'ensemencement des terres, dans l'élevage des bestiaux; des prix étaient solennellement distribués aux plus méritants. En somme, il venait de créer le comice agricole : c'était une innovation alors; il n'est aujourd'hui si pauvre canton qui n'ait le sien.

Tous les paysans de la vallée étaient convertis au travail et à la paix qui en résulte; les querelles, les vengeances qui avaient désolé ce petit pays ne subsistaient plus; la vie matérielle était

devenue suffisante, la vie morale se fortifiait dans l'apaisement; Oberlin avait ouvert une école; à tour de rôle Louise Scheppler et lui y professaient; la science que l'on distribuait là n'avait rien d'excessif: éléments de religion, de lecture, d'écriture, de calcul; c'était peu de chose, et l'on en sourirait actuellement; mais en comparaison de l'obscurité précédente, c'était de la lumière.

Malgré les progrès accomplis, la pauvreté des habitants était souvent un obstacle aux améliorations entrevues. Plus d'un qui aurait voulu s'outiller d'une façon sérieuse en était empêché par cette maladie que Rabelais a appelée « faulte d'argent » : maladie grave, parfois chronique, presque toujours aiguë et de pénible conséquence. Louise en trouva le remède. Avec l'assentiment de son maître, elle établit une maison de prêt, un véritable mont-de-piété, alimenté par des cotisations volontaires qui, circonstance extraordinaire chez les paysans, ne firent point défaut. Seulement, et c'est là ce que cette institution avait de remarquable, on ne frappait d'aucun intérêt les sommes avancées aux emprunteurs. De cette façon on ne retirait nul bénéfice de l'opération, et le service rendu était absolument gratuit.

Pour gouverner ce petit établissement, dont l'utilité était incalculable, il fallait une personne de tête et de cœur, connaissant bien les besoins, les ressources, les aptitudes des clients souvent intéressés à dissimuler la vérité, et ce fut Louise Scheppler qui en fut nommée directrice. Dans cette nouvelle tâche, elle fut impeccable et plus d'une fois elle ajouta au prêt qu'elle consentait des conseils qui le firent fructifier.

Le temps avait marché; ce pays naguère sauvage et engourdi était devenu florissant et plantureux; moins de quarante ans après l'arrivée d'Oberlin le nombre des familles était monté de quatre-vingts à six cents; le territoire de la commune n'offrait plus assez de travail pour occuper tous les bras; il y avait là un cours

d'eau qu'il était facile d'aménager et que l'on pouvait utiliser.

En 1814, un ancien directeur de la République helvétique, nommé Legrand, cédant aux sollicitations d'Oberlin, vint au Ban de la Roche et y installa une fabrique de rubans de soie où bien des jeunes gens, bien des femmes purent gagner chaque jour un salaire suffisant. Là encore, je retrouve Louise active, vigilante, surveillant le travail qu'elle s'était rapidement approprié et devenue une sorte de professeur-contremaître qui s'était imposé la tâche de diriger l'apprentissage des débutants. Pays agricole, pays de fabrique se côtoyaient maintenant dans cette région fermée jadis à toute civilisation.

Là ne devaient pas s'arrêter les bienfaits du pasteur Oberlin et de Louise Scheppler; celle-ci eut une idée de génie qui a fait son chemin dans le monde. Pendant le jour les hommes étaient aux champs et les femmes à la fabrique; c'est bien, on travaillait et chacun y trouvait son compte; mais les enfants, que devenaient-ils pendant l'absence du père et de la mère? Ceux qui étaient trop petits pour aller à l'école restaient au logis et vaguaient à travers les ruelles du hameau, se roulant sur les tas de fumier, fouaillant les poules ou barbotant dans les mares; si les parents, hésitant à les abandonner, demeuraient près d'eux afin de les garder, c'était autant de perdu pour le labeur et pour le bénéfice. Cet état de choses constituait une situation fâcheuse au détriment des uns et des autres; il serait utile d'y porter remède, et c'est ce que cherchait Louise Scheppler. Entre elle et le pasteur Oberlin les conversations étaient fréquentes à ce sujet et tous deux agitaient le problème, afin de trouver la solution. Ils la découvrirent enfin, et l'humanité leur en doit une éternelle reconnaissance.

Une maison était libre, on la loua et on y réunit tous les petits enfants sous la surveillance de femmes que l'on nommait les conductrices, et dont Louise Scheppler était pour ainsi dire la supé-

rieure. A l'aide des images coloriées d'Épinal on leur apprenait à connaître les principaux faits de la Bible, on leur faisait des lectures appropriées à leur âge; aux fillettes on enseignait la couture et le tricot; aux garçons lâchés dans le jardin on montrait comment on creuse une rigole, comment on échenille les plantes; on les groupait, on leur faisait chanter des cantiques en chœur, la gymnastique rythmait leurs mouvements; parfois on partait en promenade vers les bois voisins; dans ces cas-là Louise accompagnait la bande des enfants, et, tout en les amusant, elle leur faisait une sorte de cours de botanique usuelle, leur expliquant à quoi l'on peut distinguer les plantes utiles des plantes vénéneuses. On devait plus tard se souvenir de ces leçons élémentaires; en 1817, lorsque régna en France la plus terrible disette de ce siècle, les habitants du Ban de la Roche purent bénir Louise Scheppler, car les notions qu'ils en avaient reçues leur permirent de remplacer le blé trop rare par les herbes alimentaires que la nature leur fournissait.

Tous les moments de liberté que Louise pouvait dérober à ses multiples occupations, elle les consacrait aux enfants, qu'elle recueillait et gardait pendant les heures que les parents employaient à leurs travaux. On battait des mains quand on la voyait entrer dans la classe, car elle avait toujours quelque belle histoire à raconter, quelque friandise à distribuer. Sans le soupçonner, elle avait installé la première salle d'asile qui ait jamais existé. L'Angleterre s'empara de l'idée et la mit en pratique; plus tard, bien plus tard, la France l'emprunta à l'Angleterre, sans se douter que la conception de cette admirable institution était une conception française, née dans un coin perdu de l'Alsace sous l'impulsion du grand cœur d'un pasteur et d'une servante. En ceci, comme en bien d'autres circonstances, nous avons repris et attribué aux étrangers ce que nous avions créé nous-mêmes.



On y réunit tous les petits enfants.

Initiative et dévouement, élévation d'âme, aspiration constante vers le mieux, amour des faibles et des petits, oubli de soi-même, sacrifice permanent au profit des autres, telle fut la vie de Louise Scheppler. On n'en peut douter, car un témoignage éclatant, un témoignage d'outre-tombe fut rendu en sa faveur, lorsque le pasteur Oberlin mourut le 1er juin 1826, chargé d'années et béni par toute une population qu'il avait moralisée en l'arrachant à la misère et à la barbarie. Dans son testament on trouve la lettre suivante, qu'il faut citer textuellement; la naïveté même en fait un acte de haute valeur.

« Mes très chers enfants !

« En vous quittant je vous lègue ma fidèle garde, celle qui vous a élevés, l'infatigable Louise. Les mérites qu'elle a pour notre famille sont infinis. Votre bonne maman la prit auprès d'elle dès avant sa quinzième année; elle se rendit utile par ses talents, son zèle, son application. A la mort prématurée de votre tendre mère, elle fut pour vous à la fois garde fidèle, mère soigneuse, institutrice, tout absolument. Son zèle s'étendit plus loin : vraie apôtre du Seigneur, elle alla dans tous les villages où je l'envoyai assembler les enfants autour d'elle, les instruire dans la volonté de Dieu, leur apprendre à chanter de beaux cantiques, leur montrer les œuvres du Dieu paternel et tout-puissant dans la nature, prier avec eux et leur communiquer toutes les instructions qu'elle avait reçues de moi et de votre bonne maman.

« Tout ceci n'était pas l'ouvrage d'un instant, et les difficultés innombrables qui s'opposèrent à ces saintes occupations en auraient découragé mille autres. D'un côté le caractère sauvage et revêche des enfants, de l'autre leur langage patois qu'il fallait abolir; pour se faire entendre, il fallait leur parler dans cette

langue et leur traduire tout en français[1]; puis une troisième difficulté était les mauvais chemins et la rude saison qu'il fallait braver. Pierres, eaux, pluies abondantes, vents glaçants, grêles, neiges profondes en bas et neiges tombantes d'en haut, rien ne la retenait; et revenue le soir essoufflée, fatiguée, mouillée, transie de froid, elle se remit à soigner mes enfants et le ménage. C'est ainsi que, pour mon service et le service de Dieu, elle ne sacrifiait pas seulement son temps et ses talents, mais toute sa personne et sa santé. Actuellement et depuis plusieurs années son corps est absolument ruiné par trop de fatigues, et pour avoir passé trop souvent et trop subitement du chaud au froid, du froid au chaud, de la sueur au refroidissement, traversé les neiges, s'y être enfoncée jusqu'au ventre; la chemise mouillée se gelait, blessait ses genoux jusqu'au sang en s'y frottant sans cesse par le mouvement de ses jambes; sa poitrine, son estomac, tout est ruiné et incapable de plus rien supporter.

« Vous direz peut-être qu'elle en fut récompensée par le bon salaire que je lui donnais. Non, chers enfants, non. Apprenez que depuis la mort de votre chère maman je n'ai jamais pu parvenir à lui faire accepter le moindre salaire; elle employait le louage de ses biens pour faire du bien et pour s'habiller, et ce fut toujours comme une grâce qu'elle reçut quelque morceau d'habillement de moi et de mes provisions, que je dois cependant à son économie et fidélité.

« Jugez, chers enfants! jugez de la dette que vous avez contractée envers elle en moi, et combien vous serez loin de pouvoir jamais trop faire à son égard. Dans vos maladies et douleurs et dans les miennes, combien de veilles, de soins, d'inquiétudes! Encore une fois je *vous la lègue*, vous ferez voir par les soins que vous prendrez pour elle, si vous avez du respect pour la dernière volonté d'un père qui vous a toujours inspiré des sentiments de

gratitude et de bienfaisance. Mais oui, oui, vous remplirez mes vœux, vous serez à votre tour, tous ensemble et chacun de vous en particulier, ce qu'elle fut pour vous, autant que vos moyens et votre proximité le permettront.

« Adieu, mes chers enfants.

» Votre papa,

« J.-F. OBERLIN.

« Waldbach, ce 2 août 1811. »

Les héritiers du pasteur Oberlin offrirent à Louise une part d'enfant; elle refusa et demanda comme une grâce, comme une récompense suprême, de continuer à vivre dans la famille qu'elle avait élevée, et de diriger la salle d'asile, à laquelle elle se consacra jusqu'à son dernier jour.

Le consistoire évangélique de la confession d'Augsbourg eut connaissance de la conduite de Louise Scheppler; là le dévouement s'était étendu à toute une contrée qui avait été non seulement sauvée, mais appelée à la vie. Un mémoire fut adressé, en 1829, à l'Académie française, qui, le 25 août de la même année, décerna à Louise un prix de cinq mille francs; ce ne fut point un mince honneur pour elle que d'être célébrée par Cuvier.

Un poète qui eut de la notoriété en Alsace, Stœber, l'a chantée et lui a consacré un sonnet dont voici la traduction littérale :

« Noble amie ! de la vertu les couronnes — depuis longtemps déjà ornent ta tête chérie ! — Doucement ombragés des palmes de la paix, — les anges te sourient près du trône de Dieu !

« Dans les chaumières où demeurent les petits enfants, — dont le monde n'a point encore terni l'innocence, — dont le cœur ne sait qu'aimer, espérer et croire, — des larmes de gratitude récompensent ta bonté.

« Le père Oberlin du haut de ciel te regarde, — te bénit dans ton rayonnement — et crie : Un jour près de moi tu te réjouiras.

« Tu t'es élevé un temple ; — tu as mérité de Montyon la belle couronne ! — Salut, couronnée ! A toi, Louise, salut[1] ! »

Aujourd'hui encore le nom du pasteur Oberlin et celui d'Annette Scheppler sont restés vivants dans la vallée du Ban de la Roche, qui, hélas ! n'est plus située en terre de France.

1. *Poésies du Ban de la Roche*, par Stœber. Strasbourg, librairie de Schuler, 1830.

XXII

LE COCHER

Ce que l'on appelait, ce que l'on appelle encore la cour ou l'hôtel des Fermes, a eu jadis d'assez hautes destinées. Ce fut là qu'en 1573 habita Françoise d'Orléans, veuve de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. La maison, qui était presque un palais, passa successivement à Charles de Soissons, au duc de Montpensier, au duc de Bellegarde, grand écuyer de France. En 1633, le chancelier Séguier en fit l'acquisition et y réunissait les beaux esprits de son temps, auxquels Racan et Sarrasin donnaient le ton. Louis XIV ne dédaigna pas d'y venir. La demeure était ample et spacieuse; la Ferme générale l'acheta des héritiers de Séguier et s'y installa. Devenu propriété nationale pendant la Révolution, l'hôtel fut vendu le 19 fructidor an IV.

J'y ai connu une entreprise de diligences qui tentait une concurrence illusoire contre les messageries Laffite et Caillard et contre les messageries qui furent nationales, impériales, royales, pour redevenir nationales et impériales; les change-

ments de dénomination semblent être, jusqu'à présent, le résultat le plus clair de nos bouleversements politiques. Aujourd'hui, ce qui reste des fastueuses constructions d'autrefois est occupé par l'imprimerie Paul Dupont et s'étend entre la rue du Bouloi et la rue Jean-Jacques Rousseau prolongée, qui fut la rue de Grenelle-Saint-Honoré.

Pendant la Restauration, lorsqu'il n'était pas encore question de chemins de fer, le mouvement des voyageurs était très considérable rue du Bouloi; aussi les auberges n'y manquaient pas et y avait-on établi plusieurs stations de voitures de louage. Une de ces stations était située dans la cour même des Fermes et était occupée par des cabriolets de remise, véhicules à deux roues, incommodes, souvent dangereux et bien nommés, car sur les pavés disjoints de nos rues ils sautaient comme un cabri. Le cocher, les pieds dans ses sabots, le fouet en main, était assis à côté du « client » et causait avec lui. Lorsque dans un de ces embarras, si fréquents alors dans les voies étroites et encombrées de Paris, deux cochers de cabriolets se prenaient de dispute, ils échangeaient quelques injures et plus d'un coup de fouet; mais ils avaient soin de frapper sur les voyageurs l'un de l'autre, et ils ne s'atteignaient jamais. Le coupé a aujourd'hui détrôné le cabriolet qui est au rancart avec les diligences, les ponts à péage que gardait un invalide, le passeport obligatoire, la Charte de 1830 et bien d'autres choses encore.

Un des cabriolets de la remise de la cour des Fermes était mené par François Poyer, très bon cocher, habile à se débrouiller dans l'écheveau de ruelles qui formait alors la voie publique, sobre, marié et père de quatre enfants qu'il élevait moralement. Dans cette famille pauvre et très honorable on vivait au jour le jour à l'aide du gain quotidien, que venait parfois augmenter l'aubaine d'un bon pourboire. C'était peu, mais on ne se plai-



Ils échangeaient quelques injures.

gnait pas du sort et on ne lui demandait que la grâce de n'être point malade, afin que nul chômage ne vînt augmenter des difficultés que l'on ne surmontait pas sans quelque peine. Toute la journée et parfois une partie de la nuit, le mari était en course; la femme restait au logis, faisait quelques travaux de couture, autant que le lui permettaient les exigences de ses enfants; elle avait, dans le quartier de la rue de l'Arbre-Sec où le ménage habitait, la réputation d'une mère attentive et empressée à ses devoirs.

Au courant de l'année 1827, elle reçut la visite d'une jeune femme, nommée Rosalie Tombette, qui lui proposa de prendre en sevrage son fils Edmond, âgé de seize mois. La convention fut promptement conclue: dix francs par mois; le premier mois fut payé d'avance.

C'était donc un cinquième enfant que l'on venait de réunir aux quatre autres; entre eux, dès le premier jour, il n'y eut pas de différence; les soins furent égaux et bientôt la tendresse fut la même. Rosalie Tombette avait dit qu'elle était forcée de s'absenter de Paris pendant quelque temps, et qu'il ne fallait par conséquent pas être étonné si elle restait deux ou trois semaines, peut-être quatre, sans venir voir son enfant. En le quittant, elle l'avait couvert de baisers et avait paru désolée de s'en séparer.

Un mois, deux mois, trois mois s'écoulèrent sans qu'elle donnât signe de vie. François Poyer secouait la tête et disait: « Cela n'est pas naturel. » Il aimait l'enfant, le dorlotait, le faisait jouer, lui apprenait à bégayer ses premiers mots et, en toute chose, le traitait comme un fils. Quand un semestre fut passé sans qu'on eût entendu parler de la mère, le brave homme s'inquiéta; il alla aux informations: à l'adresse qu'elle lui avait indiquée, le nom même de Rosalie Tombette était inconnu. Il rapporta cette mauvaise nouvelle à sa femme, qui lui dit: « Qu'allons-nous faire? »

Il répondit : « Nous allons d'abord garder le marmot, et puis nous verrons. »

« Garder le marmot, » c'était plus facile à dire qu'à faire. Pour un ménage pauvre, n'ayant d'autres moyens d'existence qu'un gain quotidien que la maladie ou toute autre circonstance peut interrompre, c'est une charge qu'un enfant de plus, surtout lorsqu'on en a déjà quatre, qu'il faut nourrir, coucher, blanchir et habiller. François Poyer et sa femme causaient ensemble; ils discutaient leurs ressources centime par centime, ils additionnaient le total de la dépense d'une journée, et ils constataient avec douleur qu'il leur était à peu près impossible, comme l'on dit, de joindre les deux bouts.

Ils avaient beau recommencer leur calcul : tant pour la nourriture, tant pour le loyer, tant pour la chandelle, et ainsi de suite pour les objets strictement indispensables à la vie matérielle, il manquait toujours quelques sous pour que le compte fût en balance. Poyer dit : « Après tout, le vin est une dépense inutile, je peux bien m'en passer, ce sera déjà une économie dont le petit profitera. » La femme répliqua : « Quant à moi, je ne suis pas dormeuse, et je peux bien, sans me fatiguer, travailler chaque soir deux heures de plus; ce sera autant de gagné. » Pendant que son sort se décidait ainsi, l'enfant dormait à poings fermés dans sa couchette.

Il était chétif, grêle et de santé délicate; cela ne rebuta point les braves gens qui l'avaient adopté; rien ne fut épargné pour le fortifier, et plus d'une fois on lui fit boire quelques gouttes de ce vin auquel François Poyer avait renoncé. Ce qu'il y avait de plus faible chez l'enfant, c'était la vue; une humeur maligne s'était jetée sur les yeux et les menaçait. On y remédia en entretenant un cautère au bras, ce qui était un des moyens de médication les plus usités à cette époque où les saignées, les sangsues, les émonc-

toires de toutes sortes étaient à la mode. Les formules qui sauvaient autrefois sont aujourd'hui devenues mortelles : la science médicale adopte tous les dix ans des procédés nouveaux et l'on ne s'en porte ni mieux ni plus mal. « Dois-je prendre de l'antimoine? » disait-on à un célèbre médecin du siècle dernier, qui répondit « Oui, mais dépêchez-vous, pendant que cela guérit encore. »

L'enfant grandissait, toujours dolent et sans vigueur; il était pour le ménage Poyer un surcroît de dépense et de fatigue auquel on ne faisait face qu'à force de sacrifices, mais dont on ne murmurait pas. La Providence avait imposé une charge nouvelle, il serait lâche de la répudier, et l'on n'y pensait guère. Edmond faisait partie de la famille; les quatre autres enfants étaient-ils ses camarades ou ses frères, on ne le savait même plus. Deux années avaient passé, on était en 1829; un jour, la date est précise, le 14 août, Rosalie Tombette reparut; d'où venait-elle? on ne le sut pas.

Elle s'excusa d'être restée si longtemps sans s'informer de son fils; des circonstances imprévues l'avaient retenue en province; mais, grâce au ciel, elle revenait à Paris pour s'y fixer; elle était heureuse, parce que le sort d'Edmond était désormais assuré; elle allait se hâter, une fois son installation faite, d'acquitter la dette contractée envers Mme Poyer, qui avait été si bonne. Aujourd'hui elle allait prendre l'enfant pour le promener, pour le conduire au théâtre Séraphin; elle le ramènerait le soir chez ses parents adoptifs, à moins qu'elle ne le gardât à coucher près d'elle, à l'hôtel où elle était descendue. Mme Poyer était seule au logis, elle livra l'enfant, car elle était sans défiance, comme les cœurs honnêtes qui sont incapables de tromper. Le soir, quand son mari rentra, elle lui raconta ce qui s'était passé; il fut triste et dit : « C'est comme si on m'enlevait un de mes enfants. »

Le lendemain, dans la soirée, Rosalie Tombette revint; elle se

trouva face à face avec François Poyer, qui avait remisé son cabriolet plus tôt que de coutume, parce qu'il était inquiet et avait hâte de savoir si le petit Edmond était chez lui. Rosalie Tombette débita une histoire : la veille, elle avait expédié par la diligence son fils dans une ville de province, où il était attendu chez un riche protecteur qui se chargeait de lui faire donner une éducation sérieuse et de pourvoir à sa fortune. François Poyer la regardait pendant qu'elle parlait et remarquait dans ses paroles, dans son attitude, ce je ne sais quoi qui indique le manque de sincérité. Il demanda : « Dans quelle ville l'avez-vous envoyé ? » Elle répondit : « A Tours. » Mme Poyer pleurait à l'idée de ne plus revoir cet enfant qui lui était aussi cher que les siens ; son mari ne disait mot et semblait pensif. Rosalie prit congé en promettant de revenir avant huit jours régler ses comptes avec ceux dont elle n'oublierait jamais le dévouement et la bonté. Quand elle fut partie, après toutes sortes de protestations, Poyer dit : « Cette drôlesse nous trompe ; qu'a-t-elle pu faire de notre enfant ? »

Ce n'est pas vainement que François était cocher de cabriolet à Paris depuis plus de dix ans : il connaissait tous les bureaux de diligence, car il n'en était pas un où il n'eût conduit quelque voyageur. Le lendemain, en faisant ses courses, il s'arrêta devant les bureaux de Messageries qui desservaient les routes de la Touraine, de l'Angoumois, de la Bretagne. Partout il demanda : « Hier, avez-vous expédié à Tours un enfant de tel âge, de telle taille, de telle figure ? » On vérifia les registres, et partout on lui répondit : « Non. » Il se tourmentait, s'ingéniait à découvrir la solution du problème qui l'obsédait, et n'y parvenait pas. « Certainement, se répétait-il, l'enfant n'a pas quitté Paris ; mais où est-il et qu'en a-t-elle fait ? » Pendant la soirée, sa femme et lui se fatiguèrent de questions auxquelles ils ne savaient que répondre. « Aussi, pourquoi lui as-tu donné le petit ? disait François. —

Pouvais-je le refuser ? répondait Mme Poyer; n'est-ce pas sa mère? — C'est vrai, ripostait François; mais c'est égal, je ne serai tranquille que lorsque je saurai où il est. »

Un soupçon l'oppressait. « Est-ce qu'elle l'aurait mis aux Enfants trouvés? » Son cœur se soulevait à cette pensée, il ne voulait s'y arrêter, il la chassait; malgré lui, elle revenait. Il avait beau se dire : « Non, c'est impossible; et puis, à quoi bon? N'était-il pas plus simple de nous laisser le petit? » L'idée s'était emparée de lui et le poignait; la nuit il s'agitait, ne pouvant dormir, réveillant sa femme, l'interrogeant : « Où est Edmond? » Un matin, il n'y tint plus, il attela plus tôt que de coutume et, prenant son fouet : « Allons, Cocotte, un bon coup de jarret, nous allons rue d'Enfer. »

Il allait, en effet, à l'ancienne maison des Oratoriens qui, en vertu d'un décret du 10 vendémiaire an II, est devenue l'hospice des Enfants trouvés; aujourd'hui on dit des Enfants assistés. Lorsqu'il eut traversé les quartiers alors presque déserts qui entouraient le jardin du Luxembourg, il s'arrêta en face d'un mur latéral appartenant à l'Observatoire, devant une grande porte surmontée d'une croix. Il était ému. Il expliqua le motif qui l'amenait. Un commis aux écritures l'écouta : « Un petit garçon de trois ans, souffreteux? C'est bien possible, mais je n'en suis pas certain, il en vient tant; le reconnaîtriez-vous? — Ah! mais oui! — Eh bien, allez dans les salles, vous verrez. » Une fille de service fut appelée et elle guida François Poyer, qui avait laissé ses sabots dans le vestibule pour ne pas faire de bruit dans les chambres.

Il traversa une grande salle, la crèche, où des sœurs de charité, vêtues de gris, coiffées de leurs larges cornettes, s'empressaient autour des berceaux; il entra dans « le quartier des Sevrés », il y vit de pauvres bambins, assis sur un banc, appuyés contre la muraille, le visage pâle, l'œil atone et si tristes qu'ils paraissaient

près de mourir d'ennui. Poyer les regarda l'un après l'autre, celui qu'il cherchait n'était point parmi eux. Il se dépitait. « Quel âge a-t-il ? lui demanda une sœur. — Trois ans. — Alors, il n'est point à la classe; voyez donc à l'infirmerie. » On conduisit Poyer dans une large pièce, bien aérée, où souffraient de malheureux petits êtres qui faisaient durement l'apprentissage de la vie. « C'est l'hospice funèbre, » a dit Michelet. Il a eu raison, je n'en connais pas de plus lamentable à visiter. Poyer passa devant les couchettes : il n'y est pas. La sœur qui l'accompagnait lui dit : « Allons à la section de chirurgie. » Dans une salle voisine dont les fenêtres garnies de rideaux bleus tamisaient un jour très doux, des lits nombreux étaient rangés contre les murs; la plupart des petits malades étaient atteints de l'ophthalmie du premier âge.

Tout à coup François Poyer s'arrêta et se mit à pleurer : il venait de reconnaître son fils d'adoption. Dans quel état! hâve, maigri, les paupières tuméfiées parce qu'on avait laissé sécher le cautère. Le pauvre petit dormait, replié sur lui-même, la tête enfoncée dans l'oreiller. Il entr'ouvrit les yeux, aperçut Poyer et voulut s'élancer : « Emmène-moi, père, emmène-moi! » Le vieux cocher sanglotait, appuyé contre la boiserie, le visage dans les mains; il dit à la sœur : « Donnez-le-moi, que je l'emporte. — Cela n'est pas possible, répondit la fille de charité; allez en bas, au greffe, on vous dira quelles sont les formalités à remplir. » Il fit un mouvement pour s'éloigner; tendant les bras vers lui, l'enfant criait : « Oh! ne t'en va pas! » Poyer l'embrassa et lui dit : « Je vais revenir. »

Les renseignements que le greffier lui donna ne le satisfirent guère. On lui dit qu'il n'était permis à personne d'emmener un enfant sans y avoir été autorisé par le conseil d'administration des hospices, auquel une demande devait être adressée dans une forme déterminée; un acte régulier d'adoption devait être rédigé



Il venait de reconnaitre son fils d'adoption.

par un notaire, et cet acte n'avait de valeur que s'il assurait à l'enfant la propriété d'une somme de deux cent cinquante francs, dont il jouirait à sa majorité et qui jusque-là resterait à la Caisse des dépôts et consignations[1]. Le pauvre Poyer se grattait la tête, se désespérait et disait : « Comme cela va être long ! qu'est-ce que le petit deviendra pendant ce temps-là ? » Une des sœurs, présente à l'entretien, lui répondit : « N'ayez souci, nous en aurons bien soin. »

Le jour même, négligeant un peu son service de cocher, Poyer commença les démarches nécessaires pour rentrer en possession de l'enfant qu'il aimait. Le versement de deux cent cinquante francs le préoccupait; comment se procurer tant d'argent? Dans un ménage alourdi de cinq enfants, les économies sont rares et l'on doit s'estimer heureux lorsque l'on n'a pas de dettes. On vendit quelques petits bijoux, deux ou trois couverts d'argent que l'on conservait avec fierté ; le patron de Poyer, qui l'employait depuis plus de dix ans et avait su apprécier sa probité, lui prêta de quoi compléter la somme exigée, et l'acte d'adoption fut signé chez Me Champion, notaire, rue de la Monnaie, n° 19, à Paris. On n'avait plus qu'à envoyer les « pièces » au conseil et à attendre le résultat de la délibération.

Poyer avait appris comment Edmond avait été déposé à l'hospice des Enfants trouvés. Le jour même où Rosalie Tombette avait enlevé son fils, sous prétexte de le mener promener, elle l'avait conduit rue d'Enfer et avait voulu l'y laisser, c'est-à-dire l'y abandonner. En voyant la mère revêtue d'une toilette presque

1. A cette époque, 1829, on autorisait l'adoption des enfants dont les parents étaient connus ; on est, depuis longtemps, revenu sur cette mesure, qui a parfois engendré de grands inconvénients ; aujourd'hui on ne livre à l'adoption que des orphelins ou soi-disant tels, c'est-à-dire des pupilles de l'Assistance publique dont le père et la mère sont restés ignorés.

élégante, le greffier lui avait dit : « Vous êtes assez riche pour élever votre enfant; remportez-le, nous n'avons pas de place pour lui. » Elle fut désappointée, n'avait rien répondu et était partie.

Elle alla à la Préfecture de police et entra dans la salle dite des Passeports, qui s'ouvrait alors sur la place Dauphine. Cette salle était toujours encombrée de monde, car c'est là que l'on distribuait non seulement les passeports, mais les ports d'arme et les livrets d'ouvrier. Elle s'assit dans un coin, près de la porte, et plaça son fils auprès d'elle. Au bout d'un instant elle se leva, sortit et ne reparut pas. L'enfant s'était endormi sur un banc; on l'y trouva vers cinq heures, lorsqu'on allait fermer les bureaux. On comprit qu'on était en présence d'un enfant volontairement délaissé; un ordre d'un commissaire de police l'expédia à la maison des Enfants trouvés, avec injonction de le recevoir d'urgence. Quant à la mère, on n'en entendit plus parler.

Toutes les fois que le hasard de ses courses le conduisait dans les environs de la rue d'Enfer, Poyer allait voir Edmond et lui disait : « Prends patience, je viendrai bientôt te chercher. » L'enfant pleurait et le père adoptif le réconfortait de son mieux. Pendant ces visites, si courtes qu'elles fussent, Poyer voyait à l'œuvre les sœurs de charité, douces, charmantes et maternelles. Une longue tradition, transmise d'âge en âge, leur donnait des qualités essentielles que l'on n'eût point rencontrées chez d'autres femmes. Depuis que saint Vincent de Paul avait, en 1638, établi la première maison des Enfants trouvés auprès de la porte Saint-Victor, c'était à celles qu'il appelait les Filles de la charité qu'il avait confié le soin de veiller sur ces petits orphelins, dont trop souvent les parents n'étaient point morts. Jamais elles n'avaient failli à leur mission et depuis deux siècles elles étaient les mères de ceux qui n'en avaient plus. Poyer les admirait et se disait que sans elles bien des infortunés périraient au berceau.

Hélas! si ce brave homme vivait encore, il les chercherait en vain dans cet hospice qu'elles ont sanctifié; elles n'y sont plus, on les en a expulsées (avril 1886). Les enfants qui vagissent dans ce triste refuge sont aujourd'hui doublement orphelins : ils n'ont point de famille et on leur a enlevé les saintes filles qui la remplaçaient auprès d'eux.

Ce fut le 14 septembre 1829 que François Poyer put enfin ressaisir l'enfant qui lui avait été enlevé un mois auparavant. Ce fut fête à la maison et quelques tartelettes ajoutées au dîner célébrèrent le retour du pauvre petit. Il était si maigre, si étiolé, que l'on tremblait pour ses jours; mais le bon vouloir de Poyer et celui de sa femme ne se découragèrent pas, et, moins de deux ans après être rentré au bercail, l'enfant était solide et l'on ne s'apercevait même pas qu'il avait failli perdre la vue.

En 1839, Edmond Tombette était un beau garçon de treize ans, ayant suivi les classes de l'école communale, ayant fait sa première communion, bien élevé, aimant le travail et prêt à entrer dans la vie par la bonne porte; aux frais et par les soins de sa famille adoptive, il faisait son apprentissage chez un menuisier et promettait de devenir un ouvrier habile.

François Poyer avait vieilli, il avait soixante-quatre ans, toujours à la cour des Fermes, conduisant toujours son cabriolet et cocher de confiance de plus d'un négociant qui, d'après les termes mêmes d'une attestation que j'ai sous les yeux, lui laissaient « des sommes considérables entre les mains ». Il était probe, il était bon, il s'était sacrifié pour sauver de la misère et peut-être du vice un enfant auquel ne le rattachait aucun lien de parenté. Le prix Montyon, d'une valeur de trois mille francs, qui lui fut décerné en 1839, n'était que la récompense méritée par sa vertu.

XXIII

LA FIANCÉE

Le conscrit et la payse, éternel sujet de chansons, de vaudevilles, de caricatures, pour les indifférents et les plaisantins qui rient de la naïveté du soldat nouvellement enrégimenté; éternel sujet de larmes et de déceptions pour ceux qui rêvaient de rester unis et que la destinée sépare, destinée cruelle, quand elle ne ramène pas au foyer celui qu'elle en a arraché. Dans ces jeunes hommes enlevés à leur village, aux travaux de la terre, ahuris par le changement, ne comprenant pas grand'chose à ce qu'on leur enseigne, tremblants sous une discipline dont ils s'exagèrent la rigueur, effarés, exposés aux « farces » des « anciens », gonflés des regrets qui les étouffent et qu'ils n'osent exprimer, il y a certes beaucoup de niaiserie, de maladresse, de crédulité dont on abuse, mais il y a aussi des souffrances cachées, une sorte de désespérance qui les énerve, un souvenir permanent qui emporte leur pensée vers la chaumière maternelle et leur donne « le mal du pays »; mal étrange, sans manifestation apparente et dont on meurt. Tous

les esprits ne sont pas aventureux ; parmi les paysans, parmi la forte race qui retourne la glèbe et jette le grain dans le sillon, il n'est pas rare de rencontrer des âmes rêveuses, des cœurs tendres que la nature semble avoir pénétrés de sa poésie.

Se souvient-on des paroles de La Bruyère que, dans plus d'un cas, l'on pourrait encore rappeler aujourd'hui : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et en effet ils sont des hommes ! »

Au milieu de ces « femelles » on en peut trouver, sans chercher bien longtemps, à qui nulle délicatesse de sentiments n'est inconnue. Les sabots n'y font rien, non plus que le jupon rapiécé, les bras rouges, le visage hâlé, la main calleuse et la chevelure en désordre ; ce n'est que l'enveloppe à demi détruite par le travail assidu ; allez au fond qui est intact et vous découvrirez peut-être des qualités exquises dont plus d'une dame à falbalas pourrait être fière. Entre paysan et paysanne il se joue des idylles qui sembleraient justifier les bergeries de Gessner et de Florian. Pour ces âmes simples la mort même ne dénoue pas ce que la vie avait lié.

Bien souvent, dans les campagnes, c'est aux jours de l'enfance que naissent ces affections qui résistent à l'action dissolvante du temps, à l'absence, et ne prennent fin qu'au dernier soupir. Les scènes de *Paul et Virginie*, l'immortel roman de Bernardin de Saint-Pierre, se déroulent dans l'île de France ; des bourgades perdues en nos provinces en ont vu de pareilles.

Dans l'arrondissement de Gannat, au département de l'Allier, existe le petit village de Verneuil, qui a dû jadis avoir quelque importance, car on y voit une église romane et les ruines d'un

château fort, mais qui est bien déchu aujourd'hui, car il ne compte guère que six cents habitants, pauvres pour la plupart et vivant du produit de la terre. Là naquirent en 1844 deux enfants de sexe différent, que nul lien de parenté n'attachait l'un à l'autre ; le garçon se nommait Claude Pagnon et la fillette Jeanne Depresle. Ils grandirent ensemble, un peu au hasard, sur le seuil des maisonnettes, sur l'herbe du pré, sous les noyers dont on gaulait les noix. Dès qu'ils furent en âge d'utiliser leurs forces, on les employa aux champs ; le dimanche ils se retrouvaient après la messe, naturellement, sans s'être cherchés. Ils s'en allaient au long des haies, mangeant les mûres qui leur faisaient les lèvres violettes, sous les coudriers ils cueillaient la « nouzille », Claude grimpait aux arbres pour dénicher les œufs de merle et Jeanne était contente.

Parfois ils montaient aux ruines du vieux château, écartaient les ronces, et, le cœur battant, cherchaient l'entrée d'un souterrain légendaire dans le pays ; il existait, nul n'en avait jamais douté, mais personne ne l'a jamais découvert. Claude, qui était leste comme un chat, ôtait ses sabots, profitait des interstices des pierres effritées par l'âge et allait cueillir quelque touffe de ravenelle épanouie au sommet des murailles. Avant la nuit on revenait à Verneuil et on estimait que l'on s'était « bien amusé ». Côte à côte et le même jour ils firent leur première communion ; on les avait vêtus de neuf pour la circonstance et ils se sentaient un peu gênés dans leurs beaux habits.

Les années s'écoulaient ; Claude était un gars solide, bon travailleur, de conduite droite, point ivrogne et n'allant pas au cabaret. Jeanne devenait belle fille, son visage avenant était plaisant à regarder ; comme Claude elle était laborieuse et ne reculait pas devant la besogne. Habile à la lessive, apte à la couture, vigoureuse, elle n'était point embarrassée pour retourner la litière d'une étable ou pour enjouguer une paire de bœufs. Elle

était servante, très économe, rêvant d'amasser un petit magot qui plus tard lui ferait une dot quand elle se marierait. Avec qui? Elle ne le disait pas, mais je crois que son cœur le savait.

Claude n'était point riche, il habitait avec son père et sa mère ce qu'en Normandie on appellerait une clôture, c'est-à-dire une maison attenant à un lopin de terre que l'on fait valoir. Était-ce une ferme? Je n'ose le dire; il me paraît que c'était une sorte de chaumière avec quelques champs que l'on tenait à bail, que l'on cultivait, et d'où l'on tirait difficilement de quoi vivre après avoir payé le propriétaire. C'est là que travaillait Claude, aidant le père Pagnon qui maniait encore le hoyau, pendant que la mère s'occupait aux soins du ménage. On vivait en paix, avec la confiance de ceux qui savent que chaque jour suffit à sa peine et que le pain quotidien ne manque pas à ceux qui travaillent de l'aube à la nuit.

En 1864 Claude et Jeanne avaient vingt ans; on ne grignotait plus les noisettes, on ne cueillait plus les ravenelles; on était sérieux. Le rude labeur des champs vieillit vite; à la campagne on voit des enfants et des hommes; les jeunes gens, si nombreux dans les villes, y sont rares, sinon inconnus; l'âge semble se manifester sans transition; on passe de l'enfance à la virilité selon la besogne à laquelle on est dévolu; celui qui garde les vaches au pré est un enfant; le lendemain, s'il saisit les manches de la charrue, c'est un homme. Claude et Jeanne en étaient là; pour eux l'adolescence n'était plus et la jeunesse n'avait pas été. Un jour que je parlais à un vieux fermier de ses années de primevère, il secoua la tête et me répondit: « Je n'ai jamais eu le temps d'être jeune. » Claude en aurait pu dire autant.

On était aux environs de l'Épiphanie; une partie du jour, ils s'étaient promenés silencieusement en se tenant par le petit doigt; Claude paraissait embarrassé et Jeanne ne soufflait mot, comme



Claude grimpait aux arbres.

si elle fût tombée au fond de ses rêveries. Vers le soir, à l'heure du crépuscule, Claude s'arrêta tout à coup et dit : « As-tu pensé à te marier? — Toute fille y pense, tu le sais bien. — Et avec qui? » Elle leva les épaules, doucement, et ne répondit pas. Claude sembla hésiter : « Dis donc, la Jeanne, veux-tu te marier avec moi? — Tout de même, mon Claude, et tu n'auras pas à en rougir. » Simplement, sans expansion extérieure, ils s'embrassèrent. « C'est dit? — C'est dit! — Je vais demander la permission aux vieux, bien sûr qu'ils seront consentants; nous ferons la cérémonie après Pâques ; nous nous établirons dans la maison, la place n'y manque pas, ça coûtera moins et, comme ça, je ne quitterai point la mère. »

Le soir, après souper, devant l'âtre, pendant que le père Pagnon sommeillait et que la mère filait sa quenouille, Claude, assis sur l'escabeau de bois, dit : « Voilà, les parents : j'ai à vous dire que Jeanne Depresle et moi nous nous sommes « promis », et que je vous demande à ne point nous empêcher. » Le père Pagnon répondit : « La Jeanne est une bonne fille sur laquelle il n'y a rien à dire. » La mère ajouta : « Et bonne travailleuse aussi et point fainéante; ce sera une ménagère, elle est entendue aux choses de la maison et des champs, elle nous aidera dans les années qui vont venir, car voilà que nous nous faisons vieux. — Alors, vous ne refusez pas? — Non, mon gars, tu as bien choisi, il en est de plus fournies d'argent, il n'en est pas de plus sages; quand ferez-vous la noce? — Après Pâques, quand j'aurai tiré au sort. » La mère Pagnon se signa et dit : « Que Dieu nous protège! »

Le lendemain, dès le point du jour, Claude partit à pied, il s'en alla à Saint-Pourçain et acheta, chez un bijoutier, un anneau d'argent qui lui coûta un petit écu de trois livres. Il le porta à Jeanne et le lui passa au doigt; ce fut la cérémonie de leurs

fiançailles. On en parla dans le village. Les hommes disaient : « Il n'est point tant bête, Claude, la Jeanne est une rude ouvrière et point laide. » Les femmes disaient : « La Jeanne n'est pas à plaindre, Claude a de la conduite et ne boude pas sur la besogne ; sans compter qu'il est bien bâti. » On les plaisantait lorsqu'on les rencontrait, ils riaient et n'étaient pas en reste de bons propos. Ils étaient heureux et comprenaient leur bonheur, ce qui n'est pas commun.

« Si tu es heureux, c'est l'instant d'avoir peur, » dit un proverbe hindou. En ce temps-là le service militaire n'était pas obligatoire. On tirait à la conscription, c'était le mot consacré ; plus d'un pauvre garçon en plongeant sa main dans l'urne pour en extraire le numéro qui devait décider de son sort, a mentalement récité une prière. L'heure était venue pour Claude, il avait vingt ans sonnés ; les hommes de sa « classe » étaient appelés « sous les drapeaux ». Il partit pour Saint-Pourçain, le chef-lieu de la commune ; tout en cheminant le long de la route, il se disait : « Non, ça n'est pas possible ; que deviendraient les vieux et Jeanne ? » La mère Pagnon, secrètement, avait fait dire une messe et Jeanne avait allumé un cierge devant l'autel de la Vierge.

Le soir, avant la tombée de la nuit, Jeanne guettait sur la grand'route. Au loin elle aperçut Claude qui revenait, la tête basse, les bras ballants. Elle courut à lui, ils n'échangèrent pas une parole, ils n'eurent qu'à se regarder. Pleurant, accablée, Jeanne, sans mot dire, marchait à côté de Claude. Elle était résignée cependant, car elle sentait peser sur elle une force inconnue contre laquelle elle ne pensait même pas à se révolter.

« Le métier est dur, dit le père Pagnon, mais on en revient ; ce sera long de t'attendre, car maintenant les années sont lourdes et le travail n'est plus facile comme autrefois. » La mère s'en était allée dans le fenil pour pleurer à son aise. « O Dieu, est-il donc

permis de me prendre mon garçon? » On était triste au logis; en se couchant, le père Pagnon dit : « C'est ma faute; si j'étais mort, il serait fils de veuve et il eût été libéré. » Sa femme répondit : « Mon homme, il ne faut point médire de la volonté du bon Dieu. » Le lendemain Claude et Jeanne se retrouvèrent; leurs yeux étaient secs, mais le cœur était gros. « Mais, dit Jeanne, peut-être qu'à la revision on te réformera. » Pour toute réponse Claude tendit ses bras nus dont il fit saillir les muscles. — Il ne se trompait pas; il passa sous la toise, il fut examiné, tâté, ausculté : « Bon pour le service militaire. »

La feuille de route arriva, il fallut partir et chacun se promit de faire bonne contenance. Jeanne, le père et la mère Pagnon accompagnèrent Claude jusqu'à Saint-Pourçain, où se réunissaient les recrues de la commune sous la direction d'un sergent. Le père Pagnon ne disait rien, mais la peau de son visage frémissait malgré lui : la mère et Jeanne, pressées l'une contre l'autre, avaient peur, sans savoir pourquoi. « Allons, les conscrits, en route! » Claude, pâle et résolu, serra la main de ceux qui l'avaient escorté et se mit à son rang. Tout à coup il s'élança vers Jeanne, la saisit dans ses bras et la pressant contre son cœur, il lui dit avec un sanglot qui lui déchira la poitrine : « Je te recommande bien les vieux ! »

Le tambour de la ville marchait en tête du petit détachement, il battit une marche et l'on partit. Tant qu'on put les apercevoir, on resta sur la route, à les regarder; sous le nuage de poussière qu'ils soulevaient, dans l'éloignement, ils disparurent. La mère Pagnon dit, en sanglotant, à Jeanne qui sanglotait : « Ma fille, ne te fais donc pas tant de peine; » et Jeanne lui répondit : « Mère Pagnon, n'ayez point tant de chagrin, ce n'est que quelques années à passer. » Au soir, quand les deux vieillards furent rentrés dans leur maison, ils la trouvèrent bien vaste.

Le temps passait lentement, mais il passait. Jeanne allait le plus souvent possible « donner un coup de main » aux vieux; elle vivait très retirée, tout à sa besogne, économisant toujours afin de s'acheter son trousseau de mariage; sauf à l'église, on ne la voyait nulle part; l'anneau d'argent n'avait point quitté son doigt. Elle essayait de supputer combien les années que l'État prenait à Claude feraient de mois, de semaines et de jours; elle s'embrouillait dans ses calculs, les recommençait et ne parvenait jamais à un résultat satisfaisant. Claude donnait parfois de ses nouvelles; sa douceur, sa docilité l'avaient signalé; il avait été incorporé dans les services administratifs; il était infirmier militaire, attaché à l'hôpital de Constantine. On avait été heureux, on s'était dit : au moins il ne sera pas tué par les Bédouins. Hélas! on ne savait pas que les hôpitaux sont plus meurtriers souvent que les champs de bataille.

En 1868, Claude ne se plaignait pas, il écrivait qu'il espérait obtenir pour l'an prochain un congé renouvelable qui deviendrait définitif; ce n'était plus qu'une affaire de patience, il recommandait Jeanne à ses parents et il recommandait ses parents à Jeanne. Quelques semaines après que l'on eut reçu ces bonnes nouvelles, le ministre de la guerre faisait parvenir au préfet du département de l'Allier une lettre qui fut expédiée au sous-préfet de Gannat, lequel l'envoya au maire de Saint-Pourçain pour l'adresser au maire de Verneuil : « Le soldat Claude Pagnon, de la classe de 1864, est décédé à Constantine. » Le père Pagnon fut assommé du coup et dit : « Nous sommes perdus! » La mère s'agenouilla, essaya de prier et ne trouvait plus les mots de sa prière; elle suffoquait; elle ne pouvait que répéter : « Ah! mon garçon, mon pauvre Claude, mon garçon! »

Les mauvaises nouvelles ont des ailes; tout le village sut bientôt que Claude était mort « à l'armée de la guerre ». Jeanne



Tant qu'on put les apercevoir, on resta sur la route.

accourut à la maison du père Pagnon : elle ouvrit la porte, et debout sur le seuil, elle dit : « Est-ce vrai? » On n'eut pas à lui répondre. Elle prit la mère dans ses bras. Le père Pagnon criait, car les paysans ne savent point pleurer; les deux femmes gémissaient; pas un mot de révolte ne sortit de leurs lèvres; comme les faibles et les humbles, elles s'inclinaient, mais elles se sentaient terrassées. Le père dit : « Qu'allons-nous devenir, maintenant qu'il est mort et que nous sommes vieux? va-t-il donc falloir mourir de misère? qui prendra soin de nous? » Jeanne essuya ses yeux et dit : « Moi! » Il y eut un moment de silence; elle reprit : « Oui, moi; n'étais-je pas sa promise? puisque j'étais sa promise et qu'il est parti pour toujours, c'est comme si j'étais sa veuve; je suis donc votre fille, c'est à moi de vous aider; j'ai de bons bras, encore que je ne sois qu'une femme. Dans un mois j'aurai fini « ma louée » de servante; je viendrai ici, père Pagnon, et nous labourerons tous les deux. » Elle le fit comme elle le disait : elle s'est mise à l'œuvre en 1868, elle y est encore.

Elle apporta son lit dans la maison; toutes ses économies, si péniblement amassées, ont été employées à améliorer le sort du père et de la mère de celui qui fut son fiancé. Les gros travaux des champs, c'est elle qui s'y est consacrée, rien ne l'arrête, et le hoyau en main elle est à la besogne du matin au soir. Elle était jeune, en 1868, elle était jolie; ni les demandes en mariage, ni les offres de conditions meilleures ne lui ont manqué; elle a tout refusé, sans phrase, avec la simplicité d'un cœur droit : « Je ne puis quitter le père et la mère. » Il n'est pas, il ne peut pas être question de gages, car la maison est pauvre, et malgré la vaillance de Jeanne, on y subsiste à grand'peine.

Il faut « s'entretenir » cependant, c'est-à-dire acheter quelques hardes et renouveler le linge que la fatigue du travail use avec rapidité. Elle faisait trente ou quarante journées de lessive par

an chez les gens du village, ce qui lui permettait de gagner trente ou quarante francs; cela lui suffisait pour être proprement vêtue. Cette ressource qu'elle ne tirait que d'un surcroît de travail lui fait actuellement défaut : le père Pagnon est mort au commencement de 1884, laissant derrière lui sa veuve, dont la santé est tellement déplorable, qu'elle exige des soins assidus et la présence continuelle de Jeanne.

La pauvre vieille femme est atteinte d'un mal horrible qui lui mange le visage : Jeanne est son infirmière, sa pourvoyeuse; c'est Jeanne qui achète, qui fait cuire les aliments, qui s'occupe du ménage et la nuit se relève pour apaiser, s'il se peut, d'intolérables souffrances. Elle ne peut plus s'éloigner de cette maison où on l'appelle à toute minute; partant, plus de journées de lessive, plus de gain, plus d'argent pour s'habiller. Je crois savoir que, l'an dernier, une personne ayant appris par ouï-dire le dévouement et le dénuement de Jeanne, lui a envoyé six chemises, deux robes et deux jupons. C'était du moins de quoi la mettre à l'abri du froid.

Parfois la mère Pagnon, que son mal a rendue presque aveugle, qui est impotente, est prise de désespoir, se désole et s'écrie : « Jeanne, qu'est-ce que je deviendrais si tu me quittais? n'est-ce pas, ma fille, que tu ne me quitteras pas? » Tout en préparant la soupe ou en aiguisant sa faucille, Jeanne répond : « C'est pas à craindre, mère Pagnon, vous vous faites de méchantes idées : comment pourrais-je vous quitter, puisque j'étais la promise de Claude? » La mère Pagnon a tort de s'inquiéter; jusqu'au bout Jeanne Depresle restera au devoir, comme elle y est depuis dix-huit ans, pour demeurer fidèle à la foi jurée et à un souvenir.

C'est pour n'y point manquer qu'elle a accepté la misère et un labeur disproportionné à ses forces. Cette misère ne cessera pas quand la mère Pagnon ira rejoindre ceux qui sont partis avant

elle, car tout son héritage ne sera fait que de dettes, à moins que Jeanne ne les ait payées avec le prix de quinze cents francs que l'Académie française lui a décerné en 1885. Elle en est bien capable, et j'imagine qu'elle n'emportera dans la tombe que l'anneau d'argent que Claude lui a donné.

XXIV

LA SŒUR DE CHARITÉ

La sœur de charité : où la prendre ? elle est partout ; de quels actes vertueux parler ? Il n'en est pas un qui ne lui soit familier. Sa vie est une expansion de vertu, vertu active, prévoyante et réparatrice qui se manifeste comme un instinct naturel ; l'héroïsme est sa fonction, le dévouement est son état normal. Saint Vincent de Paul a si bien pénétré son œuvre de son âme ardente et douce, qu'on l'y sent vibrer encore, comme aux jours où il parcourait les rues de Paris pour y ramasser les enfants abandonnés. La sœur de charité est dans tout lieu où l'on a besoin de secours et de compassion. Je la vois dans les crèches, dans les écoles, au chevet du lit des malades, près des vieillards infirmes, dans les ambulances, dans les pays civilisés qu'elle tente d'arracher au vice, chez les tribus sauvages qu'elle essaye de policer. Elle a accompagné nos soldats et souvent elle est tombée à côté d'eux sur le champ de bataille ; elle a suivi les femmes criminelles jusque dans nos bagnes d'outre-mer, mue par l'espoir de les

ramener au bien. Dans les épidémies, c'est elle qui s'offre la première et c'est elle qui est la dernière à se retirer. Les anciens Perses croyaient qu'il existe une créature intermédiaire qui met l'homme en relation avec la divinité : cet intermédiaire ne serait-ce pas la sœur de charité ?

Je les ai vues à l'œuvre dans bien des endroits, et toujours je les ai admirées. Leur existence n'a rien de contemplatif ; elles sont saisies par une action perpétuelle, qui se renouvelle sans cesse et ne leur laisse pas de repos ; elles prient cependant, sans se douter que l'acte de vertu est, par lui-même, une prière supérieure. Humbles et gaies, portant allègrement la vaste cornette qui s'élève sur leur front, comme la voile d'un navire voguant vers les régions de l'espoir et de la récompense, elles consacrent leur vie à toutes les misères, à toutes les faiblesses, à toutes les infériorités.

Leur robe grise sur laquelle bat le chapelet des oraisons, est bien connu du peuple, qui les aime et les vénère, car jamais il ne les a invoquées en vain. C'est au nom du peuple cependant qu'aujourd'hui l'on se tourne contre elles, qu'on les moleste et qu'on les chasse des asiles où elles répandaient leur sérénité, où elles apportaient la consolation, où elles entr'ouvraient les horizons obscurs au delà desquels elles montrent la lumière. Plaise à Dieu que l'on n'ait pas à les regretter et que l'expérience ne soit pas funeste aux malheureux qui ne la réclamaient pas et auxquels on l'a infligée.

Dans une ville de province que ravageait une épidémie redoutable et où l'hôpital, desservi par les sœurs de charité, était encombré de moribonds, un conseiller municipal voulut se rendre compte des services que les infirmières rendaient aux malades. Il croyait bien les trouver loin du lit des pestiférés, à l'abri de « la clôture », récitant des patenôtres ou découpant des fleurs de clinquant. Chacune était à son poste, au péril, à la besogne répu-

gnante, en tête à tête avec la contagion et lui faisant bon visage. Le pauvre homme se grattait le front, reconnaissait, avec mauvaise humeur, que la réalité ne répondait guère à ses idées préconçues ; il s'en allait, maugréant, et se disait: Comme elles sont hypocrites !

Dans le vestibule, passant devant une salle fermée, il entendit quelque bruit, il prêta l'oreille : le mystère est là, il faut le pénétrer ! Il poussa brusquement la porte et recula. Il venait d'entrer dans la salle des morts. Une jeune sœur, seule, à la clarté d'un bec de gaz, lavait les cadavres, les ensevelissait, et agenouillée devant la dalle funèbre murmurait une prière. Le conseiller municipal ne put retenir un geste d'étonnement : « Que faites-vous là ? Ce n'est pas votre besogne, c'est celle du garçon de salle. » La sœur baissa les yeux, comme si elle eût été prise en faute, et répondit : « Excusez-moi, monsieur, il est père de famille, et ces pauvres morts sont des cholériques. »

Chez les sœurs de Saint Vincent-de-Paul, des faits semblables n'ont rien d'exceptionnel. Le sacrifice est permanent ; elles n'appartiennent pas à la vie, elles appartiennent à la souffrance et s'y donnent sans mesure, n'imaginant même pas qu'elles pourraient se réserver. Elles tremblent peut-être de peur en traversant, pendant la nuit et sans lumière, un corridor obscur, mais elles affrontent, sans battement de cœur, les dangers les plus éclatants et les fatigues les plus excessives. C'est peut-être pour cela que leur front est si placide et leurs lèvres toujours souriantes. Être tout aux autres, c'est le meilleur moyen de s'oublier et d'être en paix avec soi-même.

Parmi les sœurs de charité qui se sont dévouées, il m'est impossible d'en choisir une sans être injuste envers les autres. Singulier régiment où tous les soldats sont des héros, où chacun a accompli une action d'éclat, ne s'en souvient pas et recommence.

Il en faut parler cependant, sous peine d'être incomplet et de laisser dans l'ombre une des plus admirables vertus, la vertu même, celle à laquelle M. de Montyon a peut-être pensé en fondant ses prix, et qui cependant n'a jamais été récompensée, car elle croit ne remplir que son devoir, et elle fuit l'éloge comme d'autres fuiraient la flétrissure.

Pour toucher au but que je me propose, sans découvrir des noms qui doivent rester cachés, sans dévoiler des actes particuliers qui ne doivent pas être divulgués, j'ai été visiter une des maisons que dirigent les sœurs de charité et d'où la brutalité d'un arrêt préfectoral ne les a pas encore expulsées. Dans un des quartiers les plus populeux et les moins riches de Paris, au Gros-Caillou, je me suis arrêté au numéro 109 de la rue Saint-Dominique, en face de l'église Saint-Pierre, et je suis entré.

La maison est vaste, elle s'étend jusqu'à la rue de Grenelle ; à la voir maladroite, composée de bâtiments raccordés ou construits selon l'urgence des besoins, on comprend qu'elle s'est développée successivement pour répondre à la misère qui frappait à sa porte. J'y ai entendu le vagissement des nouveau-nés et j'y ai vu des vieillards que leur grand âge avait ramenés à l'enfance. Toutes les périodes de la vie y sont représentées et y reçoivent les secours que réclame leur faiblesse, sous le gouvernement des filles de Saint Vincent-de-Paul, qui dans cette large demeure, relèvent de l'Assistance publique et de la charité privée. Là, ces deux sœurs de bien, souvent ennemies quoique visant le même but, sont associées et obtiennent des résultats qui devraient les réconcilier à jamais. Dans les couloirs, dans les cours, dans le jardin, on ne voit que cornettes blanches affairées, rapides, car la besogne ne chôme pas.

La supérieure est accorte, avec un beau sourire, une parole élégante et un regard d'une limpidité extraordinaire. Si, comme

on le dit, les yeux reflètent l'âme, la sienne n'est pas troublée. D'où vient-elle? Est-ce une fille de campagne intelligente et emportée vers la vie religieuse par une vocation irrésistible? Est-ce une grande dame qui a été bercée sur les genoux des duchesses et qui a quitté les frivolités du monde pour jouir des délices du renoncement? Est-ce une petite bourgeoise que le besoin de se dévouer a entraînée hors de la maison paternelle? Ses aïeux ont-ils tenu en main l'épée des rois de France sous les premiers Bourbons? Sont-ils de race historique? Je n'ai pas à le dire. Si j'ai entendu prononcer un nom, je l'ai oublié.

La journée commence tôt pour ces servantes de Dieu qui servent les pauvres. A quatre heures du matin un coup de cloche retentit et les filles de charité sont debout dans leur dortoir; les saisons n'importent pas; hiver comme été la règle est uniforme. Une demi-heure est accordée pour faire son lit et mettre ordre à sa toilette. Puis on descend à la chapelle. Pendant une heure on y reste en oraison et sans doute on demande à Dieu de conserver assez de force pour ne point faillir à la tâche. A cinq heures et demie les sœurs se répandent dans la maison pour tout mettre « en train », c'est-à-dire pour préparer les œuvres de la journée, visiter l'infirmerie, allumer les feux, balayer les salles et donner à toute chose cette propreté qui est le luxe des établissements religieux. A sept heures la cloche sonne le réveil général. Les travaux commencent; nous les étudierons par ordre pour ainsi dire chronologique, selon l'âge de ceux qui en profitent.

Visitons la crèche. Le dortoir est installé dans une grande salle, très élevée de plafond, aérée, parquetée, luisante, et dont les murailles, peintes à l'huile, brillent comme du stuc. Autour règne une rangée de berceaux où dorment les nourrissons encore trop petits pour marcher; au milieu, côte à côte,

sont les lits en fer destinés aux enfants qui peuvent se tenir debout sur leurs jambes; sur chaque couchette une carte porte les noms des donateurs; ces noms je les connais, je les ai vus partout où la charité est à l'œuvre; soixante-dix marmots reçoivent là des soins qu'ils ne doivent qu'à la bienfaisance privée; quinze filles de service, presque toutes coiffées du bonnet breton, les dorlotent, les bercent, les endorment, les ramassent quand ils tombent, les câlinent quand ils pleurent et leur font de belles risettes pour les amuser.

Ce sont des enfants du quartier; la plupart appartiennent aux ouvrières de la fabrique de tabac du Gros-Caillou; avant de se rendre aux ateliers, elles déposent « le petit » à la crèche, viennent lui donner le sein deux ou trois fois par jour s'il n'est pas sevré, et le remportent le soir. Dès lors nul souci pendant la journée; on sait que l'enfant est soigné avec une prévoyance irréprochable, et l'on travaille en paix, sans redouter les accidents si fréquents lorsque l'on a recours à l'obligeance des voisins ou à la surveillance des « gardeuses ». Là les enfants sont dans des conditions d'hygiène, de sécurité, de distraction que jamais ils n'en pourraient trouver dans le logis paternel. Le costume est uniforme : robe de cotonnade rose pour les fillettes, de cotonnade bleue pour les garçons. Quand les familles sont trop pauvres pour fournir ce vêtement, on le leur donne.

La sœur de charité veille sur ce petit monde exigeant, elle dirige les filles de service; rien ne lui échappe; on dirait que, pour tout voir à la fois, elle a des yeux derrière la tête. Vers sept heures du matin, parfois plus tôt, les enfants sont apportés et tout de suite la sœur fait procéder à un débarbouillage approfondi, complet, qui bien souvent s'exécute dans une baignoire et n'a rien que d'indispensable. Une étuve permet de ne donner à ces petits que du linge absolument sec et tiède, car on sait là que



La crèche.

l'hygiène est d'une importance capitale pour le premier âge et que la propreté — j'entends la propreté excessive — est la plus impérieuse des lois hygiéniques. Aussi, quand ils sortent des mains de leurs « dames d'atour », tous ces enfants ont des frimousses roses et blanches qui font plaisir à voir.

De onze heures à une heure on couche toute la bande, et toute la bande dort dans la demi-obscurité des fenêtres drapées par les rideaux. Je regardais la sœur de charité pendant ce sommeil général; elle ne marche plus, elle glisse sur les parquets, afin que le bruit de ses pas ne puisse troubler le repos de ses nourrissons. Elle les manie, les déshabille, les enveloppe, les fait sauter avec une dextérité maternelle que j'admirais, car je croyais que la nature pouvait seule la donner.

Au milieu d'une salle voisine, qui est la Pouponnière, s'élève un promenoir circulaire dont les balustrades, à hauteur d'appui, permettent aux enfants de marcher sans tomber : c'est là que l'on passe les jours de pluie et de froid; quand il fait beau et qu'un rayon de soleil rit dans le ciel, on s'ébat, on se roule et parfois on se culbute dans un préau bitumé où l'on a un grand espace — relatif — et de l'air à pleins poumons. Le soir, à la sortie des ateliers, du lavoir ou du magasin, les femmes, rendues libres, viennent chercher les soixante-dix enfants de la crèche et la sœur de charité cesse d'être mère jusqu'au lendemain matin.

A quatre ans on doit quitter la crèche, et c'est à six ou sept ans que l'on peut être admis à l'école. C'est pour les enfants oscillant entre ces deux âges que l'on a créé les salles d'asile, admirable institution qui jamais ne sera trop multipliée. Ce qui manque à la maison du Gros-Caillou, ce n'est pas le bon vouloir, c'est la place, qui est trop restreinte. Il a fallu faire un choix : ne pouvant accepter tous les enfants, on renvoie les blouses bleues et l'on ne conserve que les blouses roses, c'est-à-dire les petites filles. La sœur

de charité en gémit : elle sait que les petits garçons qu'elle est forcée de congédier vont vaguer à travers les rues et poussent leurs voyages de découverte jusque sur l'esplanade des Invalides ; lės soins qu'ils recevaient à la crèche ne les suivront pas dans le pêle-mêle des logis ouvriers ; la santé en souffrira et la moralité aussi, qui prendra de faux plis parce qu'elle subira de mauvais contacts ; lorsque l'heure sera venue d'entrer à l'école, on y apportera les habitudes viciées dont l'enfant eût pu être préservé si la salle d'asile l'avait dégrossi par les premières leçons et façonné à la discipline.

Les femmes du quartier viennent voir la sœur, elles la sollicitent et la conjurent : « Ma sœur, ouvrez une salle d'asile pour nos garçons, nous ne savons qu'en faire, ils deviennent ingouvernables. » La pauvre sœur se désole d'avoir à répondre par un refus et elle regarde avec envie, avec ardeur, vers une maison mitoyenne qui est à vendre, qui remplirait toutes les conditions désirables et qu'elle se désespère de ne pouvoir acheter, car on exige 200 000 francs, et ce n'est pas dans les poches de sa robe grise qu'elle les trouvera. Les âmes charitables et bienfaisantes ne manquent pas à Paris ; si quelque personne riche veut fortifier sa conscience d'une bonne action, je lui indique celle-là.

Les petites filles, qui n'ont plus l'âge de la crèche et n'ont pas encore celui des classes, restent donc à la maison secourable, où on les a installées dans une salle que l'on nomme l'école maternelle. L'enseignement y est des plus élémentaires et ne fait que préparer à celui que l'on recevra plus tard ; devant les pancartes imprimées en gros caractères, on crie à tue-tête : « B, A, ba », et de la sorte on finit par apprendre à lire ; sur l'ardoise, on trace des lettres qui chevauchent un peu les unes sur les autres et qui lentement arriveront à adopter un alignement moins ondulé. La poupée assiste parfois aux leçons ; elle est sage, silencieuse, atten-

tive et donne un exemple qui n'est pas toujours suivi. Là aussi, je vois des filles de service, elles participent à l'éducation et enseignent aux petites filles à se moucher, ce qui n'a rien de superflu.

Lorsque la fillette a passé quelques années à l'école maternelle, qu'elle a débrouillé son alphabet, qu'elle lit en « gros », elle est admise à la classe, c'est-à-dire à l'école où l'on distribue l'enseignement primaire. « La maîtresse », c'est la sœur de charité, qui est institutrice brevetée après avoir subi des examens à l'Hôtel de Ville, où j'espère que sa cornette n'exerce aucune influence sur les juges. Le jour où elle s'est assise devant les tables, en présence des examinateurs, son cœur a battu fort sous sa guimpe et je serais surpris qu'elle n'eût pas fait une neuvaine pour obtenir quelques boules blanches.

Dans ce quartier du Gros-Caillou, que j'ai connu presque désert au temps de mon enfance et où domine la classe ouvrière, dont les tendances excessives se manifestent quelquefois, on pourrait croire qu'une école dirigée par les sœurs de saint Vincent de Paul est à peu près vide ; on se tromperait. J'y ai compté sept cent cinquante fillettes de sept à quatorze ans ; c'est, du reste, tout ce que les salles peuvent contenir et les élèves y sont pressées les unes contre les autres. J'en ai conclu que si l'on y créait de nouvelles places, elles seraient promptement occupées.

A la classe on a appris bien des choses, on a reçu des notions générales, on sait des dates et l'on peut, sans se tromper, citer le nom de toutes les capitales du monde ; mais ce n'est, pour ainsi dire, qu'un défrichement auquel, pour la femme, nulle récolte ne succédera ; ce n'est ni la connaissance des verbes réfléchis, ni l'application de la règle des participes qui donnera « le gagne-pain » dont on aura besoin pour répondre honorablement aux exigences de la vie.

La sœur de charité qui sait tout, par intuition, n'ignore pas que

l'écolière placée trop jeune en apprentissage est exposée à bien des périls; elle a voulu les lui éviter et elle a ouvert une école professionnelle où l'on est reçu après la première communion et que l'on quitte vers la vingtième année, lorsque l'on est devenue une ouvrière habile. Ici la sœur surveille, elle n'enseigne pas et ne peut enseigner. Où aurait-elle, dans son existence qui est un labeur incessant, trouvé le loisir de s'approprier l'art difficile de la brodeuse, de la lingère, de la couturière, de la fleuriste?

Elle s'est donc adjoint des « maîtresses » expertes, intelligentes, qui professent et communiquent leurs talents à une cinquantaine de jeunes filles qui les écoutent, les regardent, les consultent, tâchent de les imiter et y parviennent. Celles qui auront traversé l'école professionnelle et profité des leçons pratiques que l'on n'y ménage pas, seront recherchées plus tard par les « faiseuses » en renom et ne seront pas embarrassées pour vivre.

Les métiers dont je viens de parler sont, en quelque sorte, des métiers de luxe; pour y exceller, il faut de l'attention, de la réflexion dans l'esprit et des doigts agiles dont l'adresse soit impeccable. Toute femme n'est pas apte à les exercer : il est des natures lourdes, des mains sans souplesse qui s'y refusent; aussi la sœur de charité, toujours en éveil sur ce qui peut aider les jeunes filles à se tirer saines et sauves de la bataille de la vie, a installé, à côté et en dehors de l'école professionnelle, des ateliers de buanderie et de repassage.

Non seulement on y acquiert un métier lucratif, mais l'apprentissage même y est un bienfait, car c'est là que l'on blanchit les draps en forte toile que les bureaux de bienfaisance, avec une largesse que l'on ne saurait trop louer, prêtent aux pauvres de l'arrondissement. Dans l'atelier de repassage et de lissage, on entend souvent une ouvrière dire : « Où donc est mon gendarme? » Honni soit qui mal y pense! Le gendarme, c'est le fer à repasser;

sobriquet naturel, car il n'est autre que le nom du grand industriel, dont les forges situées près de Mézières, dans le département des Ardennes, ont eu en quelque sorte et pendant longtemps la spécialité des fers de blanchisseuse.

Les nourrissons, les fillettes, les écolières, les ouvrières dont je viens de parler sont des externes. Arrivées le matin, parties le soir, toutes vont coucher dans leur famille. Eh quoi ! en ce quartier populeux, au milieu de cette agglomération ouvrière où parfois les épidémies ont passé comme un ouragan de mort, n'existe-t-il donc pas d'orphelines, et la sœur de charité, pour la première fois depuis qu'elle a été créée par Vincent de Paul, est-elle donc en défaut ? Non pas, et ce qui le prouve, c'est que dans la maison du Gros-Caillou, elle a établi un orphelinat où cent quinze petites filles sont élevées, logées et nourries. La poule autour de ses poussins n'est pas plus vigilante, plus empressée que la sœur auprès de ses orphelines, qu'elle appelle « mes enfants », avec raison, car elle est bien réellement leur mère.

L'orphelinat est divisé en trois sections : les petites, auxquelles on apprend à ourler et à marquer; les moyennes, qui déjà savent façonner des draps et tailler des serviettes; les grandes, qui sont bonnes ouvrières et chez lesquelles j'ai admiré des travaux de broderie. A toutes on distribue un enseignement approprié à leur âge et l'on fait une lecture pendant qu'elles tirent l'aiguille. A dix-huit ou vingt ans, elles quittent la maison hospitalière qui a recueilli leur enfance délaissée, qui leur a donné un métier utile et qui a veillé sur les premières années de leur jeunesse. Sont-elles donc jetées brusquement aux hasards de la vie? Non, certes; lorsqu'elles s'en vont, c'est que la sœur de charité, inépuisable et prévoyante, les a pourvues d'une bonne condition. Les suit-on par une active protection dans leur situation nouvelle ? Je ne sais, mais je le crois.

L'âge du travail est venu, la vingtième année, en sonnant, a emmené hors de la maison celle qui peut-être y avait vécu depuis l'heure de son premier vagissement. L'existence l'a saisie, qu'en fera-t-elle? Les destinées se suivent et ne se ressemblent pas. L'élève et la pupille de la sœur de charité trouvera-t-elle la voie droite qu'on lui a appris à aimer? sera-t-elle mère de famille honorée, vieillissant dans l'aisance, au milieu des enfants auxquels elle transmettra les bons exemples qu'elle a eus sous les yeux quand elle était petite fille? Sera-t-elle entraînée par les courants contraires, battue sur les écueils de l'océan social? Arrivera-t-elle, de naufrage en naufrage, à l'heure où la misère, l'âge, les infirmités poussent vers le grabat des dépôts de mendicité? Si tel a été son sort, elle peut retourner vers la maison qu'elle connaît bien, d'où la sœur de charité ne la repoussera pas et où peut-être elle trouvera le repos des derniers jours. C'est là, en effet, rue Saint-Dominique que s'élève l'hospice Le Prince; la sœur de charité le gouverne encore, et de même qu'elle a bercé les enfants dans la crèche, elle veille sur les vieillards que la caducité a détruits.

M. et Mme Le Prince ont fondé, en 1819, cette maison de retraite, qui reçoit gratuitement vingt-quatre vieillards des deux sexes domiciliés depuis au moins dix ans dans le septième arrondissement; les admissions sont prononcées par les membres du Bureau de bienfaisance. Deux salles, deux réfectoires, deux dortoirs, donc deux divisions; douze hommes d'un côté, douze femmes de l'autre, décrépits et décrépites, presque incapables de vivre, si la sœur ne les servait. Là elle est inimitable et justifie son nom; c'est bien la fille de charité, elle l'est pour ces pauvres octogénaires, comme elle est la mère de charité pour les enfants au berceau, comme elle est la sœur de charité pour les grandes pupilles de l'orphelinat. Elle est infirmière aussi, on le sait à l'infirmerie qui est annexée à l'hospice Le Prince.

Résumons-nous : La crèche, l'école maternelle, la classe, l'école professionnelle, la buanderie, l'orphelinat, l'asile des vieillards. A ces soins multiples et de nature si différente, la journée semble ne pouvoir suffire et celle à qui incombent tant de travaux doit être harassée ; il n'y paraît guère, car à tant de fatigues on en a ajouté d'autres. En hiver, tous les matins, les fourneaux fonctionnent au profit des malheureux à qui l'on distribue des soupes et des aliments en échange des « Bons » qu'ils apportent : lourde tâche qui exige un surcroît de travail extraordinaire, car, pour que la nourriture soit livrée à sept heures du matin, il faut que la cuisine flambe dès cinq heures.

Ce n'est pas tout : cinq fois par semaine un dispensaire est ouvert, où le médecin du Bureau de bienfaisance donne des consultations gratuites aux gens du quartier qui sont malades ou blessés, car la maison du Gros-Caillou est une des maisons de secours que l'Assistance publique, active au bien, a multipliées dans Paris. Ceci implique l'existence d'une pharmacie que dessert la sœur de charité ; vive, souriante, au milieu de ses bocaux éclatants de propreté, faisant les dosages, préparant les potions, toujours debout, car elle n'a pas le temps de s'asseoir, de sept heures du matin à huit heures et demie du soir, elle remet le médicament prescrit en échange des ordonnances, qui s'élèvent à quinze ou seize mille par an et qu'elle conserve avec soin, car elle est responsable envers la pharmacie générale des hôpitaux, où elle est approvisionnée sans restriction.

On voit que l'occupation ne lui manque pas dans la maison ; elle en sort cependant ; les mains croisées et fourrées dans ses larges manches, trottant menu au long des rues, saluée plus souvent qu'on ne le croit, elle va, tête baissée sous sa cornette ; où va-t-elle si vite ? Suivons-la, nous le saurons. Elle entre dans une maison de chétive apparence ; une porte bâtarde, des murailles

dégradées, partout une odeur de moisissure. L'escalier est dur, les marches sont descellées, la sœur les gravit lestement, à chaque degré son chapelet sonne sur son genou, comme une petite voix qui annoncerait la bonne nouvelle.

Au cinquième étage, sous les toits, elle s'arrête; elle pénètre dans une chambrette en brisis; sur un lit de sangle, une femme est couchée et souffre : c'est elle qu'elle vient voir. Elle lui apporte quelque médicament, une friandise, un peu de vin réconfortant, et la bonne parole, la parole de consolation, la parole qui apaise le cœur irrité, qui remonte le moral défaillant. « Allons, adieu! ma fille, bon courage, je reviendrai demain. — Comment, ma sœur, vous partez déjà? — Soyez raisonnable, ne me retenez pas, j'ai tant de malades à voir. »

Voilà, en effet, ses récréations, voilà ses promenades. Elle va visiter les malades pauvres à domicile, ils sont nombreux dans le quartier, et comme ils ne logent point ordinairement à l'entre-sol, il arrive que la sœur, rentrée à la maison, dit parfois avec un sourire : « Je ne sais ce que j'éprouve aujourd'hui, on dirait que j'ai un tremblement dans les jambes. » Oui, ma sœur, et c'est généralement ce qui arrive quand on a monté une trentaine d'étages à la suite les uns des autres.

J'ai raconté à quoi la sœur de charité passe sa journée dans une des maisons où elle est l'auxiliaire de l'Assistance publique et la mandataire de la charité privée. Ce que j'ai dit de l'une d'elles, je le pourrais dire de toutes. Pour elles la vertu est devenue une sorte de fonction qui semble s'exercer d'elle-même. Savent-elles que l'abnégation poussée à ce point et avec une telle constance n'est autre chose que l'héroïsme? La fleur sait-elle qu'elle sent bon? J'en doute.

Leur simplicité les fait plus admirables encore, car elle leur est tellement naturelle qu'elle ne paraît pas une qualité acquise.



Elle va visiter les malades pauvres.

24

Elles ne regrettent rien, elles ne désirent rien, par la raison qu'elles n'ont le loisir de penser à rien; à force de ne s'occuper que de la misère ou de la faiblesse d'autrui, elles ne savent même pas si elles ont des chagrins. Lorsqu'elles souffrent et qu'on les engage à prendre quelque repos, elles répondent : Je n'ai pas le temps d'être malade. Là, on meurt à la tâche, sans effroi et debout.

A neuf heures du soir, la cloche sonne le coucher et chacune des filles de la charité s'en va vers le dortoir où elles dorment l'une près de l'autre; mais avant d'ôter sa cornette, de réciter sa prière et de poser la tête sur l'oreiller, on a été vérifier si tout est en ordre : à la cuisine les feux sont éteints, la clef des becs de gaz est fermée, les orphelines ont leur bonnet de nuit et sont allongées dans leur couchette, les vieux et les vieilles ronflent ou divaguent en rêvant, le poulailler est clos et les poules sont au perchoir. Dans l'infirmerie, la sœur de garde tricote, toute prête à aller porter secours à un malade; à la pharmacie, les verres d'huile de foie de morue, que les enfants viendront boire demain matin, sont préparés. Tout est bien, on peut aller dormir. Une seule lumière brille encore dans le cabinet de la supérieure qui, après avoir tout dirigé, tout animé de son intelligence et de sa douceur, veille pour mettre sa correspondance au courant et rassembler les paperasses administratives dont elle a la responsabilité.

Le jour où les filles de la charité disparaîtraient, la France perdrait la meilleure part de sa vertu.

POST-SCRIPTUM

C'est parmi un très grand nombre de dossiers, relatant tous des faits dignes d'éloges, que j'ai choisi les exemples que je viens de citer. Ceux-ci représentent le dévouement dans ses diverses manifestations et prouvent qu'aucune forme de la vertu n'est négligée en France; elle y croît comme une plante naturelle qui produit d'elle-même ses variétés infinies et donne des fruits dont la fécondité est inépuisable. Heureuse la terre qui, sans s'épuiser, fournit de si constantes récoltes, abondantes et vigoureuses!

Il n'est point donné à tout le monde d'avoir l'occasion d'être héroïque; mais chacun peut être bon, car tout s'apprend, même la bonté, et les circonstances multiples de la vie sociale permettent sans cesse de l'exercer. Belles actions, bonnes actions, c'est tout un pour témoigner en faveur de l'âme d'un pays; il suffit de s'être consacré à la souffrance et au malheur pour avoir travaillé au renom de sa patrie, pour l'avoir honorée et la rendre respectable. La persistance dans le bien affirme la noblesse d'une nation, la hauteur de ses aspirations et la droiture

de sa volonté. Sous ce rapport et sous plus d'un encore, nous n'avons rien à envier aux autres peuples.

Les personnes dont j'ai parlé appartiennent à ce que l'on nommait jadis : le pauvre commun de France; humbles conditions, vertus éclatantes; résignation dans le dénuement, sacrifices douloureux pour secourir la misère d'autrui, c'est là un admirable spectacle, fait pour exciter l'émulation et fortifier l'energie du cœur. La vertu ne serait-elle que de l'imitation, c'est toujours la vertu si l'infortune en profite.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède qu'en notre pays le dévouement est l'apanage des seules gens de condition inférieure; ce serait se tromper et fermer les yeux à l'évidence; j'ai vu à l'œuvre les heureux de ce monde, je l'ai dit ailleurs [1], et je n'ai pas à revenir sur les vertus que j'ai signalées. La haute naissance, les élégances et même les frivolités de la richesse ne dédaignent point les obscurs labeurs de la bienfaisance et semblent rivaliser de zèle dès qu'il s'agit de faire acte de commisération. Si décriée, si futile qu'elle soit, la société française est comme le bon Samaritain : elle s'empresse auprès de celui qui souffre, le ramasse, le soigne et le rend à la vie. Il semble qu'en notre pays l'exercice du bien est instinctif : pour le pauvre, c'est une consolation; pour le riche, c'est un devoir; pour tous, c'est une jouissance où l'on trouve un double bénéfice : l'apaisement des maux de son semblable et l'amélioration de soi-même.

1. *La Charité privée à Paris*, 1 vol. in-16. Librairie Hachette.

TABLE

Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

